

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**  
**ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**Université Mouloud MAMMÉRI de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Lettres et des Langues**  
**Département de Français**

# **THÈSE DE DOCTORAT**

---

**Spécialité :** Français.

**Option :** Sciences du langage.

**Présentée par :**  
BENABBAS SALIHA

## ***Sujet***

***Etude comparative d'un langage féminin :  
Les proverbes français et kabyles relatifs à la  
Représentation de l'homme.***

**Devant le jury composé de :**

|   |               |
|---|---------------|
| Mme MORSLY Dalila; Professeure. U/ POITIER-France ; Présidente. |               |
| M.MAUGAL Med Lakhdar ; Professeur ; U/Alger II ;                | Rapporteur.   |
| M. DOURARI Abderrezak; Professeur ; U/ Alger II ;               | Examineur.    |
| M. HADDADOU Md Akli ; Professeur ; U/ UMMTO;                    | Examineur.    |
| Mme KEBBAS Malika; M.C.A ; U/ Alger II;                         | Examinatrice. |
| M.IMARAZENE MOUSSA ; M.C.A ; UMMTO ;                            | Examineur.    |

**Soutenu le :**

# INTRODUCTION

## 1. Distinction entre discours oral et discours écrit

Avec le proverbe, on aborde et on touche de plein fouet une problématique cruciale, dans la théorie du langage et de la communication. C'est celle de la distinction entre le discours oral et le discours écrit. Le texte écrit est une pensée sans contours temporels précis puisqu'elle s'exprime en dehors de la présence physique de l'émetteur en créant une communication fictive entre le scripteur et le (les) destinataire(s). En revanche, le texte oral existe dans une situation de communication réelle et personnalisée, le texte est associé à la personne physique, à l'environnement et à la personnalité de l'émetteur : d'où l'importance des gestes qui ponctuent la parole, le ton, et la mimique qui dynamisent le discours oral.

En outre, le texte oral se distingue par des redites, des redondances et des tournures agrammaticales qui ne gênent pas la communication car le mouvement en est spontané, dynamique et naturel. Le discours oral se construit au fur et à mesure que se découvre et que s'exprime la pensée. Le locuteur pense tout en parlant. De la distinction de ces deux types de discours découle la distinction entre leur méthodologie d'approche. En fait, ce qui rend l'approche du discours oral plus complexe, c'est qu'il n'existe pas de théorie de la littérature orale, mais plutôt des explications ou des tentatives de théorisation.

L'objectif majeur de notre thèse est donc de tenter de cerner le proverbe en tant que discours oral (avec ses spécificités) mais également, en tant que discours oral particulier : le proverbe est un discours elliptique et hermétique lorsqu'on ignore le cadre culturel et social auxquels il appartient, et lorsqu'on ignore les circonstances de son énonciation. Le proverbe est certes une production linguistique mais aussi, un discours social et culturel.

La littérature orale est tout ce qui est produit et transmis oralement de génération en génération. C'est un vecteur d'éducation dans des sociétés avec ou sans écriture. En fait, il

n'existe pas de définition qui fasse l'unanimité des scientifiques sur la question. Néanmoins, il a été convenu l'emploi non-distinctif de la littérature orale ou de la tradition orale ou de la culture orale. La littérature kabyle ancienne est une littérature essentiellement orale liée à la vie sociale avec ses différents registres d'expression comme la poésie, le conte, les chants rituels, les proverbes, les devinettes, les comptines, etc.

Parler du proverbe, c'est d'emblée s'inscrire dans le débat général qui oppose l'oralité à l'écriture. De plus, c'est aborder les difficultés que pose le passage de l'oralité à la représentation graphique, notamment dans le contexte berbérophone, à savoir, la transcription de la langue berbère. Actuellement, la suprématie de l'écriture se retrouve modifiée à certains égards car le contexte actuel dans lequel est envisagée l'écriture privilégie les médias, et par voie de conséquence, la communication audio-visuelle concurrence le livre.

En somme, une langue écrite n'est pas un langage oral<sup>1</sup> :

L'oralité n'est pas l'absence d'écriture.

- Il existe une spécificité fonctionnelle de l'écriture et une autre spécificité de l'oralité.
- Le passage de la parole à l'écrit n'est pas sans problèmes.
- Le passage à l'écrit efface les caractéristiques inhérentes à l'oralité, l'écriture fragmente le flux oral. Elle efface l'intonation, les rythmes, les silences, tout ce qui fait l'énergie du langage. A cette exclusion de la prosodie, s'ajoute celle du geste et de l'expression corporelle, l'écriture dévitalise ainsi la langue parlée.

On rejoint, ici, la problématique de la définition de la communication telle que définie par Jakobson. Le proverbe montre que le décodage et l'interprétation de ce type de message nécessitent, outre, la compétence linguistique, certains paramètres et concepts non-prévus par le schéma de la communication de Jakobson et qui ont été réintroduits par les critiques

---

<sup>1</sup> Hagège ; C., *L'Homme de paroles*, Fayard, Paris, 1985n p.41.

formulées à titre d'enrichissement à ce schéma. Ces concepts sont la situation, les compétences culturelles et idéologiques, (etc) nécessaires pour une interprétation optimale du message.

## 2. La définition du proverbe

La finalité de notre étude est de réduire en quelque peu le caractère impénétrable du proverbe à partir de deux approches : l'approche pragmatique et l'approche sociolinguistique. Afin de renforcer son discours dans la justesse de la parole, Kleiber, oppose les proverbes et les maximes :

« On aurait d'un côté les arguments d'autorité proverbiale qui donnent lieu à une dénomination et renvoient au sens commun, à la sagesse des peuples, et de l'autre, les arguments d'autorité personnalisée fondée sur le prestige de quelqu'un ».<sup>1</sup>

Le proverbe est donc sans énonciateurs. Sa destination est collective et par contre son énonciation non modalisée. Dans la maxime, il y a présence discrète de l'énonciateur, le destinataire est effacé et l'énonciation est modalisée.

Concernant le proverbe kabyle, Y. Nacib conclut après avoir analysé toutes les autres formules que

« Le proverbe est : dicton-apophtegme-axiome-aphorisme-maxime et sentence ».<sup>2</sup>

**Dicton** : parole sentencieuse qui est devenue populaire et passe en proverbe dans une région donnée.

**Apophtegme** : parole, sentence mémorable d'un ancien ou d'un personnage illustre, exprimée d'une manière frappante, concise et claire.

---

<sup>1</sup> Kleiber ; G., *Sur les sens des proverbes*, « Langage », 2000, Paris, 1990, p. 34.

<sup>2</sup> Nacib ; Y., *Proverbes et dictons kabyles*, ENAG, Alger, 1990, p. 27 ;

**Axiome** : vérité qui s'impose avec évidence à l'esprit et qui n'est susceptible d'aucune démonstration.

**Aphorisme** : phrase d'allure sentencieuse qui résume en quelques mots une vérité fondamentale. Énoncé succinct et banal de la vie courante.

**Adage** : réflexion ancienne et forte répandue de portée pratique, empruntée au droit coutumier ou écrit et qui est représentée sous une forme plus au moins sentencieuse.

**Maxime** : règle de pensée ou d'action moralement bonne ou non, précepte, formule d'une brièveté lapidaire énonçant une vérité morale.

**Proverbe** : courte phrase, souvent elliptique et imagée, qui contient l'énoncé d'une vérité d'expérience ou un conseil qui est devenue d'usage commun.

Le propre même du proverbe est d'apprendre les règles de conduite et de comportement dans la vie quotidienne, à discerner entre le bien et le mal.

L'observation du proverbe kabyle décèle trois paramètres fondamentaux

**L'éthique** : les valeurs morales ne sont pas universelles mais leurs principes sont valables à toutes les communautés. Les valeurs renvoient fréquemment à la morale islamique et aux coutumes ancestrales.

**La sagesse** : la maîtrise de soi, le propos mesuré et le comportement pondéré.

**L'oralité** : le proverbe est le fait de communauté pré-scripturaire même si les sociétés modernes le conservent aujourd'hui.

Les proverbes français conservent toujours leur place dans les préoccupations des esprits cultivés, J. Pineaux dit :

« Loin d'être un mode d'expression mort ou moribond, le proverbe et le dicton ont conservé toute leur vitalité, toute leur importance. Les

conditions de vie ont beau changé depuis nos lointains ancêtres, l'expérience de vie qu'ils expriment est toujours valable. »<sup>1</sup>

Cependant, Greimas fait une distinction entre le proverbe et le dicton, il considère que les proverbes sont des éléments connotés alors que les dictons représentent des éléments non connotés.<sup>2</sup>

### **3. La vivacité de l'emploi des proverbes**

S'il est question, ici, de confronter des proverbes relatifs à la représentation de l'homme de deux sociétés distinctes, la communauté kabyle à caractéristique orale, et la communauté française de type scripturaire, on est tenté de se demander s'il existe des différences sur le plan de la vitalité et de la pertinence des proverbes entre les deux communautés :

« Si le proverbe chinois est volontiers philosophique, le japonais étonnamment poétique, l'africain évocateur de mythes, on refusera d'y voir la marque d'une infériorité de l'Europe ou de la France médiévales, mais bien celle d'une répartition différente entre parole commune et discours individuel, entre parole transmise, ancestrale, et discours de la nouveauté. »<sup>3</sup>

Les proverbes comme les autres productions collectives de discours (contes, mythes, comptines...) n'existent que par leurs emplois vivants.

« Un recueil de proverbes a toujours, en Europe occidentale, une certaine allure nostalgique, il n'en va pas de même dans les sociétés à forte composante rurale (...) encore moins dans les pays d'islam. La vitalité des proverbes arabes et persans est notoire. »<sup>4</sup>

La question qui découle de cet état de fait est si la créativité des proverbes est inhérente à la nature rurale de certaines sociétés, quelle serait la vitalité de leur l'emploi au sein de la société kabyle?

---

<sup>1</sup> Pineaux ; J., *Proverbes et dictons français*, Que-sais-je, Paris, 1956, p.65.

<sup>2</sup> Greimas ; A-G. ; *Essais de sémiotique poétique*, Larousse, Paris, 1970, p.43.

<sup>3</sup> Montreynard ; F., *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Le Robert, Paris, 1993, p.13.

<sup>4</sup> Idem, p.34.

A ce jour, peu d'études, encore moins en linguistique, ont été menées sur l'usage des proverbes. De ce fait, pas de constats concrets sur la réalité de leur reprise. Actuellement, en France, le slogan prime sur l'usage des proverbes. Une réalité due au développement socio-économique qui justifierait notre intérêt particulier à l'usage des proverbes kabyles pour mesurer l'ampleur de leur emploi au sein de la société kabyle.

La relation entre contenu issu de conditions sociales révolues, et l'usage qui doit s'accommoder de conditions actuelles du discours fait le succès ou l'insuccès du proverbe dans une société donnée. Mais ce rapport

« Est compliqué par les possibilités inattendues de la rhétorique. Le proverbe est souvent, grâce à la métaphore, ambiguë et doté de plusieurs sens. Il peut être transféré, déformé, repris dans l'ironie, distancié.... ».<sup>1</sup>

La rhétorique assure au proverbe sa survie à travers les temps et les générations, vu la diversité d'interprétation qu'il offre.

« A juger du contenu des proverbes comme on juge de la valeur d'une pensée de philosophie ou d'une maxime de moraliste, on perd de vue sa nature. A jouer sur sa forme, au contraire, on révèle ses pouvoirs ».<sup>2</sup>

#### **4. « Izlan » ou l'exutoire du refoulé :**

Izlan est par excellence le discours représentatif des interdits sociaux. C'est un défoulement codé par le biais de la poésie engendrée par la réaction à la coercition sociale de l'interdit de « l'amour-passion ». Ceux qui ne s'y soumettent pas sont « les ratés de la gestion sociale du désir » selon P. Bourdieu, dans son introduction à *L'izli* de T. Yacine. Actuellement, la société kabyle évolue dans le sens du libre choix du conjoint et du mépris des règles d'alliance, mais non sans provoquer des conflits. Izli désigne le genre de l'expression

---

<sup>1</sup> Montreynard ; F., *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Le Robert, Paris, 1993, p.13.

<sup>2</sup> Idem, p. 78.

amoureuse interdit par l'ordre social. C'est en fait la chanson d'amour non médiatisé selon *Tassadit Yacine*.<sup>1</sup>

La presque totalité des « izlan » sont chantés pendant les fêtes, ou pendant les activités comme : bercer l'enfant, tisser, etc. Ils ont pour origine une expérience vécue. Ils expriment la privation et le manque d'amour, la frustration et les souffrances. L'évocation des amours heureux est rare, voire inexistante. De nos jours, les chansons sont fixées sur des supports sonores et commercialisées. Ce qui a permis à Izli de sortir de son espace circonscrit (urar (fête), lexla (champs), Tala (la fontaine)) vers un espace public.

Dans la société Kabyle, le terme « Asefru » polyvalent dans l'emploi, est plus courant que izli. Son emploi peut désigner les genres les plus divers à la fois, selon M.Mammeri. Nous nous référons à cette poésie essentiellement féminine afin de cerner le discours qui parle de l'homme à travers une vision, une émotion et un imaginaire féminins, libérés des contraintes sociales. C'est un contre-discours du discours conforme à l'ordre établi comme celui qui est tenu par les proverbes. Pour Tassadit Yacine<sup>2</sup> izlan est une forme de « *déviance socialement admise* »

## **5. L'environnement culturel de la langue berbère**

A l'heure actuelle, on constate l'étendue progressive de la valorisation de la langue berbère dans le paysage linguistique algérien. On observe d'abord l'introduction de l'enseignement de cette langue dans certaines «écoles primaires, et sa diffusion dans l'univers des mass médias dans certaines chaînes télévisées. Ce faisant, le berbère n'est plus en situation de langue minoritaire, il y a une reconnaissance sur le terrain statuaire. Ceci contribuera à sauvegarder non seulement la langue mais aussi la culture berbère. La langue

---

<sup>1</sup> Yacine ; T., *L'izli ou l'amour chanté en kabyle*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 1988, p.13

<sup>2</sup> Idem, p. 1

berbère appartient au groupe chamito-sémitique. On distingue différentes variétés comme le kabyle, qui est le groupe le plus important parmi les berbérophones dont la majorité des femmes sont « unilingues ». Dans la communication kabyle, on est frappé par l'attachement tenace des berbérophones à leur outil linguistique de même qu'à leur culture et à leurs coutumes.

Ceci pourrait s'expliquer par leur volonté d'affirmer leur appartenance identitaire, peut être également, leur appréhension de la perte de leur patrimoine culturel. Si l'emploi du berbère s'étend au registre domestique et familial, il connaît toutefois une certaine extension dans la chanson, la poésie populaire. C'est par le biais de la langue que l'individu se construit une identité sociale et culturelle. Ceci se concrétise par le processus de communication sous ses différentes formes. Le langage est, par conséquent, un moyen essentiel de socialisation. C'est la forme de communication qui détermine l'orientation intellectuelle, sociale, et affective de l'individu par le truchement de l'outil linguistique.

La culture réalise et la socialisation et la reproduction des rapports sociaux. La femme kabyle étant par excellence détentrice de la culture orale dont elle assure la pérennité à travers des générations. Elle est tantôt conteuse, tantôt débitrice avec ferveur et volubilité, des proverbes enfouis dans sa mémoire.

## **6. la société kabyle :**

La famille kabyle est une institution sociale éminemment structurée :

« A l'imperfection des techniques répond une perfection hyperbolique du social comme si la précarité de l'ajustement à l'environnement naturel trouvait contrepoids dans l'excellence de l'organisation sociale, comme si, pour conjurer son impuissance à l'égard des choses, l'homme n'avait d'autres recours que de développer l'association avec les autres hommes dans la luxuriance des rapports humains. Mais on ne serait pas moins fondé à considérer que l'intention profonde de cette société est peut être de consacrer le meilleur de son énergie et de son génie à élaborer les

rapports entre l'homme et l'homme, quitte à reléguer au second plan la lutte de l'homme contre la nature ».<sup>1</sup>

La famille étendue est la cellule sociale de base :

« Elle ne se réduit pas au groupe des époux et de leurs descendants directs, mais rassemble tous agnats, en sorte qu'elle réunit, sous un seul chef, plusieurs générations dans une association et communion intimes ».<sup>2</sup>

La cohésion des membres de la famille est renforcée par l'unité de l'habitat qui se voit toujours préservée actuellement dans les grandes villes comme à Alger.

## **7. La méthodologie d'approche**

Nous analyserons notre corpus selon la théorie des actes de langage chez Searle qui se base sur le principe que parler un langage équivaut à réaliser des actes comme : donner des ordres, des conseils, affirmer, demander. Etant donné que c'est l'usage de la langue qui assigne aux énoncés une signification, nous avons opté pour une analyse concrète et pratique, à savoir, une enquête au sein d'une famille kabyle susceptible d'employer les proverbes. Pour ce faire, nous avons adopté des choix méthodologiques :

Le choix d'une enquête dans un cadre familial restreint et avec comme locutrices: les femmes avec leurs différents statuts.

D'abord, des femmes s'adressant aux femmes, puis, des femmes s'adressant aux hommes. Notre objectif est d'observer l'usage que les femmes font du discours qui parle de l'homme. En premier lieu, l'échange proverbial entre elles pour cerner l'image qu'elles se font de l'homme et afin de déterminer le but illocutoire visé par leur recours aux proverbes, notamment dans le cadre du langage indirect.

---

<sup>1</sup> Bourdieu ; P., *Sociologie de l'Algérie*, Que-sais-je, Paris, 1958, p.11.

<sup>2</sup> Idem, p.34

En second lieu, les proverbes qu'elles se permettent (ou qui leur sont socialement permis) d'employer avec les hommes et dans quel but illocutoire. Sachant que le proverbe est un moyen d'éducation et de transmission de la sagesse ancestrale, c'est par le biais de la femme que la tradition se maintient et se conserve.

Notre finalité est enfin de parvenir au classement des proverbes selon le couple utilisateur (locuteur/auditeur) à partir duquel se déterminera l'intention communicative (la force illocutoire). En outre, l'analyse pragmatique intégrera également les actes propositionnels particulièrement l'analyse de la prédication qui nous permettra d'apprécier la dimension littérale ou métaphorique en usage dans le corpus selon les principes d'interprétation de Searle.

Dans l'analyse des actes propositionnels, nous sommes tenue d'observer un intérêt particulier à certaines données anthropologiques sociologiques et culturelles, vu la nature même de notre corpus qui requiert forcément pour son interprétation des notions qui ne font pas l'objet d'étude de la linguistique mais de l'anthropologie qui vient éclairer certaines « incapacités » de la linguistique. De ce fait, on se réfère à l'anthropologie linguistique. Ces deux approches se complètent et s'enrichissent mutuellement pour une interprétation appropriée de ce type de discours. Nous sommes dans une approche interdisciplinaire pour l'étude d'un discours multidimensionnel. M. Mammeri réalise parfaitement la jonction entre l'anthropologie et la linguistique. Il insiste sur leur prise en considération dans l'étude des proverbes :

« Les proverbes ont été comparativement beaucoup moins recueillis et étudiés. Ils sont pourtant très nombreux et encore très vivants. Tant par leurs formes que par leurs fonctions qui en réalité outrepassent l'illustration un peu superfétatoire du discours auquel les réduit l'anthropologie classique, ils méritent une étude poussée, dans la mesure où ils sont à la fois véhicules d'idéologie (y compris d'idéologies

contradictaires) procédé d'expression lié à un niveau de développement social, à une structuration spécifique de la langue. »<sup>1</sup>

Quant à l'approche sociolinguistique, nous analyserons le corpus selon les principes de l'analyse de discours à entrée lexicale de Marcellesi en dégageant :

- Les similitudes et les contrastes entre les deux discours.
- Puis les contradictions et les connivences de chacun des deux discours ; avec l'entrée lexicale « homme » qui réalise le principe de vingt occurrences minimum, et cela en considérant l'ensemble des proverbes comme un discours homogène. Dans la conception du changement discursif, nous analyserons l'image de l'homme dans un discours essentiellement féminin dans la société kabyle qui est l' izli.

---

<sup>1</sup> Mammeri ; M., *Culture savante, culture vécue*, Tala, Alger, 1991, p.84.

# **PARTIE THEORIQUE**

## **I/. L'EMERGENCE DE LA LINGUISTIQUE DU DISCOURS**

### **1. Les apports du structuralisme**

La linguistique est une science de la parole, de la langue et du langage. Elle a pour objectif de donner une image aussi exacte que possible de tous les aspects de la langue ou des langues étudiées sans en privilégier aucun. La méthode que suit la linguistique revient à envisager la langue comme objet de connaissance scientifique, c'est-à-dire qu'elle analyse au cours d'une démarche intellectuelle rigoureuse.

On appelle linguistique moderne la linguistique qui s'occupe de la langue à la manière des structuralistes et de leurs successeurs. Il s'agit tout d'abord de se démarquer de la linguistique dite comparative ou historique (philologie) qui connut ses heures de gloire au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui envisageait les faits de façon isolée dans l'évolution des langues, alors que la nouvelle linguistique les considère dans leurs rapports avec la totalité. Le XX<sup>ème</sup> siècle voit l'avènement du structuralisme.

Le structuralisme est une nouvelle manière d'envisager les faits connus. Ces derniers sont analysés non plus selon leur nature ou leur histoire, mais suivant leur fonction dans le système. Les concepts fondamentaux du structuralisme saussurien (bien que Saussure n'ait jamais parlé de structure mais de système) sont aujourd'hui reconnus comme valables même par les partisans d'autres théories modernes. Ses travaux l'amènent à considérer que la langue est un système qui repose sur des positions (distinctions) entre les signes, que la langue est un phénomène social dont le but est la compréhension entre les personnes.

Pour Saussure, le signe linguistique (oral, c'est-à-dire sonore) est de nature complexe : il est l'union d'une face phonique (le signifiant) et d'une face sémantique (le signifié).

Par ailleurs, il privilégie la synchronie (étude de l'état d'une langue à un moment donné) par rapport à la diachronie (évolution dans le temps) et s'appuie essentiellement sur ce qui est distinctif (pertinent) par opposition à ce qui ne l'est pas (non pertinent). Les apports et la valeur du structuralisme se situent essentiellement au niveau de la phonologie et de la syntaxe. L'analyse est ainsi plus rigoureuse et plus satisfaisante pour l'esprit que celle qui avait été entreprise auparavant.

Le structuralisme était une réaction face aux excès de la linguistique historique. Il n'est évidemment pas la vérité absolue sur la langue, il a été complété puis dépassé par la théorie de l'énonciation.

## **2. Les insuffisances du structuralisme :**

Considérer que la structure soit l'unique réalité qui rende compte de la langue est abusif. La pensée ne se réduit pas au langage. Le principe du structuralisme est l'immanence : la langue en elle-même et pour elle-même. La distinction entre langue et parole telle qu'elle a été établie par Saussure est remise en cause, on ne peut concevoir indépendamment la langue et l'usage de la langue, puisque certaines unités –par les actes de la langue- ont une signification en tant qu'elles sont usages de la langue.

L'énonciation apporte une vision dynamique du langage. Par opposition au structuralisme qui voyait surtout des structures, des possibilités de combinaisons, des schémas préétablis à la disposition du locuteur.

L'énonciation est une réaction face à la dichotomie saussurienne langue – parole.

Ce qui caractérise la linguistique du discours c'est sa prise en compte des paramètres « extra-linguistiques » rejetés par la linguistique structuraliste.

En conséquence, le sujet parlant retrouve sa place dans la linguistique du discours.

### 3. Les principes de l'énonciation :

La théorie de l'énonciation vient compléter la théorie des groupes syntaxiques en ce sens qu'elle prend en compte les éléments appartenant au code de la langue et dont pourtant le sens dépend de facteurs qui varient d'une énonciation à l'autre (les pronoms personnels,...) et les termes qui impliquent un jugement ou une émotion, la langue n'est plus considérée comme un acte (de parole).

Ducrot définit l'énonciation :

« des phrases s'actualisent assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles *précises* »<sup>1</sup>

L'énoncé est ainsi le résultat d'un assemblage plus ou moins conscient de la part du locuteur. L'énonciation place une stratégie, une mise en ordre des éléments de la langue dans un but précis, à un moment donné, dans un lieu donné. Elle est effectuée par un locuteur donné.

Le structuralisme prêtait attention exclusivement aux structures syntaxiques et aux unités de 1<sup>er</sup> et 2<sup>émé</sup> articulation. L'énonciation prend donc en compte les éléments de la langue dont le sens dépend des circonstances de l'acte de parole :

- Les pronoms personnels de 1<sup>er</sup> et 2<sup>émé</sup> personne.
- Les indicateurs de temps et de lieu ayant pour référence le locuteur (ici, maintenant, etc.)
- Les autres identifications du référent (les démonstratifs).
- Les termes qui impliquent un jugement moral ou personnel (heureusement, par chance,...).
- Les termes modalisants : qui concernent le degré de vérité, de certitude (serment, peut être, ...).

### 4. Les fondements de la pragmatique :

La langue a été étudiée pour elle-même et en elle-même en faisant abstraction des facteurs « extra-linguistiques », situationnels au sens large. La pragmatique traite de tous ces

---

<sup>1</sup> Ducrot ; O., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p.405.

aspects. Elle s'intéresse à la relation entre les signes linguistiques et leurs signifiés d'une part, et les utilisateurs qui les interprètent d'autre part. Avec l'Américain Charles Morris qui définit la pragmatique comme la branche de la linguistique qui traite des rapports entre les signes et leurs utilisateurs, il considère que la théorie du langage se décompose en trois parties :

- La syntaxe : étudie les signes et leurs relations aux autres signes.
- La sémantique : étudie les signes et leurs relations aux mondes extérieurs.
- La pragmatique : étudie ces signes et leurs relations aux usagers.

On peut voir la pragmatique dans la dépendance de la syntaxe par rapport au contexte d'emploi et à l'usage ou encore comme le fait de rendre compte du sens des expressions en fonction des usagers auxquels elle sert.

### **La pragmatique est définie comme :**

« Approche linguistique qui se propose d'intégrer à l'étude du langage le rôle des utilisateurs de celui-ci, ainsi que les situations dans lesquelles il est utilisé.<sup>1</sup>

Cette nouvelle tendance a été accentuée par les philosophes d'Oxford, entre autres, Austin à qui revient le mérite de la découverte des énoncés performatifs.

Austin se tient contre la théorie descriptive qui limite le rôle d'une proposition à une simple description ou affirmation d'un état de fait. Le rejet de la dichotomie Vrai/Faux, et la considération de tout énoncé comme action (énoncé performatif) constituent les deux postulats de la pensée d'Austin. La théorie des actes de langage s'inscrit dans la théorie générale de l'énonciation, car elle implique un acte de discours avec un locuteur et un interlocuteur.

Il est à remarquer que la découverte des performatifs est sans doute une première étape dans le rapprochement de la langue et de l'activité d'énonciation. Alors que dans la conception

---

<sup>1</sup> *Le Grand dictionnaire encyclopédique*, Larousse, Paris, 1986, p.8412.

saussurienne, le sens énoncé doit se définir indépendamment de la valeur de son énonciation, avec les performatifs, la priorité est donnée à l'énonciation.

E. Benveniste avait reconnu l'importance de la théorie des performatifs mais s'est vite démarqué de Austin dès qu'il y a intégré la notion de force illocutionnaire menaçant d'englober ainsi la théorie des performatifs. Il est difficile de tracer une frontière entre la pragmatique et la sémantique, en effet, le sens d'un énoncé est sa force illocutoire.

Searle se situe dans le prolongement des idées d'Austin, il a complété et développé la taxinomie des actes de langage.

## **II/. LA PRAGMATIQUE ILLOCUTOIRE**

### **A/ - La théorie des actes de langage :**

Les actes de parole ou actes linguistiques, ou encore actes de langage constituent une étude du domaine de la philosophie du langage :

« Qui se propose de donner une description significative du point de vue de la philosophie, de certains traits généraux du langage, tels que la référence, la vérité, la signification et la nécessité »<sup>1</sup>

Le principe fondamental de la philosophie du langage se résume dans la formulation :

« Parler une langue, c'est adopter une forme de comportement régi par des règles ». <sup>2</sup>

C'est un comportement intentionnel régi par des règles constitutives.

Parler une langue c'est donc réaliser des actes de langage comme : donner des ordres, poser des questions (...) et du même coup, des actes comme : référer et prédiquer. La question qui en découle est pourquoi cette étude est centrée sur les actes de langage ? Les actes de langage sont les unités minimales de base de la communication linguistique. La Signification

---

<sup>1</sup> Searle ; J., *Les actes de langage*, Hermann, Paris, 1972, p.38.

<sup>2</sup> Idem, p. 57

des phrases pour Searle ne se distingue pas d'une étude des actes de langage : Ils forment un seul domaine.

### **1. Les règles normatives et les règles constitutives :**

Les règles normatives sont des règles qui gouvernent des formes de comportements inter-humains qui existent indépendamment des règles. Ex : les règles de politesse régissent les relations inter-personnelles indépendamment des règles, elles refusent une activité pré-existante. Elles se présentent sous forme de tournures impératives ou peuvent être paraphrasées sous cette forme. Ces règles ont comme forme caractéristique : « Faites X » ou « Si Y, alors faites X ».

Contrairement aux règles normatives, les règles constitutives apparaissent à l'intérieur de système de règles. Elles forment la base de spécifications qu'il serait impossible de donner au comportement en l'absence de règles. Ex : les règles de jeux (tennis, ...). La structure sémantique d'une langue peut être considérée comme l'actualisation d'une série de règles constitutives. Elles définissent de nouvelles formes de comportement. L'hypothèse fondamentale de Searle : est que parler une langue c'est accomplir des actes conformément à des règles constitutives sous-jacentes et aussi les actes de langage.

Le but de notre analyse est d'observer les règles constitutives qui permettent la réalisation des actes de langage :

- Les règles nécessaires à la réalisation des actes illocutionnaires.
- Les règles nécessaires à la réalisation des actes propositionnels (de prédication notamment).

Par ailleurs, la règle normative peut donner la même description ou comportement qui obéit à cette règle que celle-ci ait existé ou non. On peut décrire n'importe quel comportement social avec ou sans l'existence de règles de politesse. Souvent les règles normatives servent de base de référence aux appréciations que l'on peut apporter sur un comportement de type :

« c'est immoral », « il est impoli » et peut être que l'on pourrait formuler ce genre de jugement en l'absence de ces règles. Du fait que les langues soient inter-traduisibles

« Elles représentent des applications conventionnelles différentes des mêmes règles sous jacentes. »<sup>1</sup>

le recours aux proverbes kabyles ou français pour réaliser des actes illocutionnaires n'empêche pas que ces deux usages se soumettent aux mêmes règles qui régissent les actes de langage.

Cependant, les règles constitutives créent ou définissent de nouvelles formes de comportement sous la forme « X revient à Y », le comportement qu'elles régissent peut recevoir des spécifications qu'il serait impossible de dire si cette règle ou ces règles n'existaient pas. Il est vrai que certains actes illocutoires peuvent être réalisés indépendamment du recours à la langue comme les expressions du visage et les gestes conventionnels.

Mais ce registre est très limité :

« Les actes illocutionnaires sont réalisés à l'intérieur d'une langue, en vertu de certaines règles, et ils ne pourraient certainement pas se réaliser si la langue ne permettait de les accomplir ». <sup>2</sup>

Les règles constitutives constituent la base des spécifications du comportement social qu'il serait impossible de donner au comportement en leur absence.

La question qui s'impose est : les règles de comportement et de conduite édictées par les proverbes sont-elles normatives ou/et constitutives ?

---

<sup>1</sup> *Le Grand dictionnaire encyclopédique*, Larousse, Paris, 1986, p.8412

<sup>2</sup> Idem, p. 78

## **2. Les faits bruts et les faits institutionnels :**

Notre connaissance du monde est identifiable en faits bruts lorsqu'ils ne sont pas circonscrits dans une situation déterminée, mais fournis sur la base d'une observation empirique dégagée par des sens. Par contre, les faits institutionnels sont observables et cernés dans une institution qui leur attribue la régularité et sont caractérisés par leur objectivité.

En outre, les faits bruts peuvent être institutionnalisés par leur régularité. Mais les faits institutionnels ne peuvent s'expliquer que par référence aux règles constitutives qui rendent compte des régularités. En effet, le fait d'accomplir un acte de langage est un fait institutionnel qui dérive d'une institution linguistique et sociale : la question qui surgit est si les proverbes représentent un fait brut ou un fait institutionnel.

Le proverbe est une institution langagière et sociale. Il est doublement défini par deux institutions : l'institution linguistique et l'institution sociale pour enfin aboutir à une nouvelle institution qui lui est propre, celle de l'institution proverbiale avec ses propres règles constitutives.

Institution linguistique

Institution sociale



Proverbe



La conception de  
l'homme Kabyle  
socialisé

→ Fait institutionnel



Règles constitutives et règles normatives

**Homme de parole    travailleur    honnête...**

Dans l'institution sociale, on distingue une institution familiale qui instaure les règles :les statuts sociaux et les relations familiales le père, la mère, les enfants... D'une part, on caractérise la société au sens large (patriarcale,...). D'autre part, et au sens restreint, on caractérise la famille (nucléaire, étendue, ...).

De là, se dégagent des relations prédéfinies par les statuts. On peut à partir de l'institution familiale dégager un autre sous-système de relations celui des femmes entre elles, et puis des femmes et des hommes de la même famille. On détermine ainsi une sorte de stratification institutionnelle.

Des proverbes kabyles relatifs à l'homme se dégagent le sens de la « virilité » dans la communauté Kabyle. Sur la base d'un comportement de l'homme, on peut spécifier s'il correspond aux qualités requises pour qu'un homme soit un véritable homme.

Les proverbes se soumettent à la formule « la qualité X revient à être un vrai homme Y » ou « le défaut X revient à ne pas être un vrai homme Y » ce sont des affirmations analytiques sur la base des règles qui prédéfinissent un homme viril, dans le contexte socio-culturel Kabyle. Ces règles ont un caractère quasi tautologique car elles reviennent constamment même si c'est sous la forme d'un discours différent (contes, légendes, poésie..). Les règles constitutives qui sont des spécifications de l'homme apparaissent à l'intérieur d'un système qui contient des spécifications sous la formule : « avoir telle qualité revient à être un vrai homme dans la communauté kabyle ».

De ce fait, et par analogie aux jeux d'échec de Searle, dans le cas de la non-conformité aux règles, il y'aura un hors-jeu social qui se traduira par la dévirilisation de l'homme au sens restreint, et au sens général et par rapport au système de règles auquel il appartient, sa sanction serait son **ex**-communication symbolique :

« Il faut parfois supposer, afin d'expliquer le comportement humain de façon adéquate que celui-ci est réalisé conformément à une règle, bien que le sujet lui-même ne soit peut être pas capable de formuler la règle ni même conscient du fait qu'il agit selon cette règle.»<sup>1</sup>

Ces règles sont souvent intériorisées consciemment ou inconsciemment sous l'effet de la socialisation. Searle oppose le comportement régi par des règles au comportement régulier.

« Nous reconnaissons généralement comme plus au moins faux ou erronés les écarts par rapport au schéma établi, et que, contrairement à la simple régularité, la règle s'applique à de nouveaux cas. Face à un cas qu'il n'a jamais rencontré auparavant, le sujet sait ce qu'il faut faire.»<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.100.

<sup>2</sup> Op.cit, p.89

### **3. Les conditions nécessaires à la réalisation de l'acte illocutionnaire :**

A partir de l'acte illocutionnaire complexe : la promesse, Searle a établi neuf conditions nécessaires à la réalisation des actes illocutionnaires.

Si un locuteur L, prononce la phrase T

- A l'auditeur.
- T étant employé littéralement.
- L fait à A la promesse sincère et sans défaut P, si et seulement si les conditions suivantes 1-9 sont réalisées :

#### **1/ - Les conditions normales de départ et d'arrivée sont remplies :**

Les conditions optimales recouvrant tout ce qui permet la réalisation d'une communication linguistique à savoir.

- Parler d'une façon intelligible (locuteur).
- La compréhension (de l'auditeur).
- Les deux interlocuteurs connaissent la langue utilisée.
- Aucun élément parasitaire ne vient perturber la communication (surdité, plaisanterie, comédie,...).

#### **2/ - L exprime la proposition P, en employant T :**

Cette condition distingue la proposition du reste de l'acte de langage. Elle montre les particularités de la promesse en tant qu'acte illocutionnaire.

1)- Dans l'expression de P, L prédique à propos de « L », un acte futur C :

Dans une promesse, l'acte prédiqué à propos du locuteur, ne peut se situer dans le passé.

- Je ne peux pas promettre d'avoir fait quelque chose.
- Je ne peux pas promettre que quelqu'un d'autre fera quelque chose.

- A préfère l'accomplissement de C par L à son non-accomplissement, et L pense que c'est le cas :

Ce point est important car il constitue la distinction essentielle entre la promesse et la menace, la promesse est le fait de s'engager à faire quelque chose pour quelqu'un et non à quelqu'un.

La promesse est défectueuse :

- Si la réalisation de la promesse n'est pas désirée par celui à qui on promet.

- Si le locuteur de la promesse ne croit pas que l'auditeur désire la réalisation de la promesse, elle doit être envisagée comme « promesse » par le locuteur, et non comme une menace ou un avertissement.

- Celui à qui on promet désire la réalisation de cette promesse.

- Celui qui promet a conscience de ce souhait.

- Il faut pour la promesse, une circonstance quelconque, une situation qui la provoque. Cela pour éviter les contre-exemples :

- Je promets comme procédé de marquer la force illocutionnaire, celui qui marque l'engagement du locuteur de la façon la plus forte.

- Le marqueur de valeur illocutionnaire « je promets » comme étant dérivé de la promesse, du sens propre, il sert à ajouter une marque d'emphase à votre dénégation exemple de Searle.<sup>1</sup> Je dis : « vous avez volé cet argent, n'est-ce pas ? » et vous répondez : « Non, je ne l'ai pas volé, je vous promets que je ne l'ai pas volé » cet énoncé est une dénégation emphatique, le verbe promettre n'est pas utilisé dans le sens de faire une promesse.

2)- Il n'est pas évident, ni pour L ni pour A, que L serait conduit de toute façon à effectuer C :

Cette condition établit que tout acte doit avoir un objet. Il est hors de propos de promettre de faire quelque chose s'il est évident aux yeux de tous ceux que concerne cette promesse, que

---

<sup>1</sup> Searl ; J., *Sens et expression*, Minuit, Paris, 1982, p.45

cette chose je vais la faire de toute façon, les interlocuteurs de la promesse devront supposer que, pour moi, il n'allait pas de soi que j'accomplisse la chose promise. Ceci amène Searle à le traduire comme un principe du moindre effort du langage qui vise un maximum d'effet illocutionnaire avec un minimum de réalisation phonique.

3)- L a l'intention d'effectuer C :

C'est la différence entre une promesse sincère et une promesse non-sincère. Dans le cas de la promesse sincère, L a l'intention d'effectuer l'acte promis.

4)- L'intention de L est que l'énoncé de T le mette dans l'obligation d'effectuer C :

La caractéristique d'une promesse est que cela consiste pour le locuteur à contracter l'obligation des autres actes illocutionnaires. Il est nécessaire d'avoir l'intention de faire une promesse, si un locuteur pouvait montrer qu'il n'avait pas l'intention en prononçant telle phrase, alors il peut prouver qu'il ne s'agissait pas d'une promesse.

5)- L a l'intention d'amener l'auditeur A à la connaissance K que l'énoncé de la phrase doit revenir à mettre L dans l'obligation d'effectuer l'acte promis. L a l'intention de produire K par la reconnaissance de l'intention qu'a A de signification de T :

Le locuteur entend produire un certain effet illocutionnaire en amenant l'auditeur à reconnaître son intention de produire cet effet. Il a l'intention d'obtenir cette reconnaissance par le fait que la signification de ce qu'il dit associe ses paroles à la production de cet effet. Le locuteur suppose que les règles sémantiques de l'expression employée sont telles que l'énoncé de cette expression revient à contracter une obligation. La condition d'expliquer le processus de la réalisation de l'intention d'effectuer C, la manière dont s'y prend le locuteur pour y parvenir.

6- Les règles sémantiques de la langue employée par L et A sont telles que T est employée correctement et sincèrement si, et seulement si, les conditions 1-8 sont réalisées :

La phrase utilisée respecte les règles sémantiques de la langue et même celles qui constituent une promesse

#### **4. Les règles d'emploi du marqueur de force illocutionnaire :**

A partir des neuf conditions posées pour la réalisation de l'acte de promesse, Searle tire un ensemble de règles gouvernant le marqueur de force illocutionnaire.

**Règle 1** : règle de contenu propositionnel : qui sont les conditions 2 et 3.

P s'emploie uniquement dans le contexte de phrase (ou discours) T, dont l'énoncé permet de prédiquer un acte futur C à propos de L.

**Règle 2** : les règles préliminaires : elles dérivent des conditions 4 et 5 :

A préférerait l'accomplissement de C par L à son non-accomplissement, et L pense que c'est le cas. Il n'est pas évident, ni pour L, ni pour A, que A serait conduit de toute façon à effectuer C.

**Règle 3** : la règle de sincérité : P s'emploie uniquement si L a l'intention d'effectuer C. Elle dérive de la condition 6.

Règle 4 : règle essentielle : employer P revient à contracter l'obligation d'effectuer C, elle dérive de la condition 7.

Cette analyse dépasse le cas de la promesse, ces règles nous conduisent à considérer d'autres types d'actes illocutionnaires. Searle a appliqué cet ensemble de règles aux différents actes illocutionnaires : remercier, conseiller, avertir, saluer, féliciter, demander, asserter (déclarer et affirmer), et poser une question. Nous présentons le cas de l'acte illocutionnaire

du conseil, et nous reviendrons sur d'autres cas au cours de notre analyse L : le locuteur, A : l'auditeur, C : l'action.

| Les règles  | Acte illocutionnaire de conseiller   |
|---|--|
| 1- Contenu propositionnel                                     | Acte futur C et A  |
| 2- Préliminaires :« sous-entendus »                           | 1- L a des raisons de penser que C sera profitable à A.<br>2- Il n'est pas certain, ni pour L, ni pour A, que A serait conduit à effectuer C de toute façon. |
| 3- De sincérité : <u>état psychologique</u> ce que L exprime. | L pense que C sera profitable à A.   |
| 4- Essentielle : <u>but illocutoire</u> .                     | Revient à assumer que C sera profitable à A.   |

Searle a affirmé qu'il est possible de réaliser un acte de langage sans qu'il y'ait un marqueur de force illocutionnaire explicite, et cela lorsque la situation et le contexte mettent en évidence la réalisation de la condition essentielle (employé le contenu propositionnel revient à contracter l'obligation d'effectuer C).

Aussi, avec l'énonciation d'une même phrase, on peut réaliser plusieurs actes illocutionnaires différents et cela pour deux raisons :

- Il y a différentes sortes de force illocutoire.
- Le même acte d'énonciation peut être accompli avec toute une variété d'intentions différentes.

## **5. Les différences entre les types d'actes illocutionnaires :**

Searle distingue douze dimensions de variation de signification selon lesquelles les actes illocutionnaires se distinguent les uns des autres.

### **1- Critère :** la différence entre les buts illocutoires :

Le but peut être spécifié dans :

- La tentative de faire faire quelque chose à l'auditeur (demande, ordre)
- Le but est une représentation (description) de quelque chose
- Le but est que l'obligation de faire quelque chose soit contractée par le locuteur (promesse).

Ces buts correspondent aux règles essentielles développées par Searle qu'il considère comme la base la plus appropriée pour la taxinomie. Le but illocutoire fait partie de la force illocutoire, mais ne se confond pas avec elle, exemple : l'ordre et la demande ont le même but illocutoire (cherche à faire faire quelque chose à l'auditeur), la force illocutoire est différente d'un cas à l'autre. Ce but illocutoire est une partie intégrante des éléments qui constituent la force illocutoire la plus importante. L'intention n'est pas essentiellement associée à l'acte illocutoire, les affirmations et les promesses ne sont pas des tentatives de produire sur l'auditeur certains effets perlocutionnaires.

### **2- Critère :** différence de direction d'ajustement entre les mots et le monde :

- Certains actes illocutionnaires ont pour but illocutoire de rendre le monde conforme aux mots (promesse, ordre et demande) la direction d'ajustement est donc la différence de rapport entre le monde et le contenu propositionnel, c'est une conséquence du but illocutoire.

- Il appartient au but illocutoire de certaines illocutions de rendre les mots conformes au monde (assertion, affirmation et description).

**3- Critère** : différence d'état psychologique exprimé :

En accomplissant un acte illocutoire, le locuteur exprime un état psychologique relatif au contenu propositionnel de l'illocution :

- La croyance : affirmations, assertions, remarques, explications, les arguments, les déclarations, les déductions.

- L'intention : promesses, serments, menaces, engagements.

- Le désir ou la volonté : requêtes, les ordres, les demandes, les prières, les commandements (...).

- Le plaisir : les compliments, les félicitations, les paroles de bienvenue.

- Le regret : des excuses

L'état psychologique exprimé en accomplissant l'acte illocutionnaire est la condition de sincérité de l'acte.

**4- Critère** : différence de force ou d'intensité dans la présentation du but illocutoire :

Il peut y avoir des degrés variables d'intensité ou d'engagement sur une même dimension de but ou de propos illocutoires exemple de Searle : « Je suggère que nous allions au cinéma », « J'insiste pour que nous allions au cinéma ».

**5- Critère** : différence de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur en tant qu'ils déterminent la force illocutoire de l'énonciation :

La position sociale du locuteur dans sa hiérarchie détermine s'il lui est permis de donner des ordres ou pas.

**6- Critère** : différence dans la manière dont l'énonciation se rattache aux intérêts propres du locuteur et de l'auditeur :

Ce qui rend sensible la différence entre les membres de chaque couple, c'est l'opposition entre ce qui est conforme et non conforme aux intérêts respectifs du locuteur et de l'auditeur (vantardises, lamentations) ou (félicitations, condoléances).

**7- Critère** : différence tenant au rapport avec le reste du discours :

Certaines expressions performatives servent à mettre les énonciations en rapport avec d'autres énonciations et avec le contexte environnant. Ex : « je réponds » à une question, « je conclus » un raisonnement, ou une réflexion.

**8- Critère** : différence de contenu propositionnel déterminée par un marqueur de force illocutoire :

- Une prédication : elle porte sur le futur.
- Un rapport : peut porter sur le passé ou sur le présent.

**9- Critère** : différence entre actes devant toujours être des actes de langage et actes pouvant être accomplis comme actes de langage mais ne l'étant pas nécessairement :

**Un exemple** : pour conclure, je conclus sans être dans l'obligation de dire autre chose : Aucun acte de langage n'est nécessaire.

**10- Critère** : différence entre actes dont l'accomplissement requiert une institution extralinguistique et ceux dont l'accomplissement n'en requiert pas .

Des actes qui requièrent une institution extralinguistique, l'acte dérive de la position déterminée que ce locuteur et l'auditeur occupent dans cette institution (l'église, l'état, un juge,...).

**11- Critère :** différence entre actes dont le verbe illocutoire correspond à un usage performatif et actes dont le verbe illocutoire correspondant n'a pas d'usage performatif :

Les verbes illocutoires ne sont pas tous des performatifs : les performatifs (promettre, affirmer,...), les non-performatifs (menacer, se vanter je ne peux accomplir l'acte de se vanter en disant « je me vante » ...).

**12- Critère :** différence de style dans l'accomplissement de l'acte illocutoire :

Certains verbes illocutoires servent à marquer « le style » particulier dans lequel un acte illocutoire est accompli.

Par ailleurs, Searle relève parmi les douze dimensions de variation significative trois dimensions les plus importantes, sur lesquelles il fonde sa taxinomie des actes illocutionnaires :

- Le but illocutoire.
- La direction d'ajustement.
- Et l'état psychologique exprimé.

**B/- La taxinomie des actes illocutionnaires chez Searle :**

**1. La taxinomie de Austin :**

Voici la division de l'acte de langage chez Austin :

**1 - L'acte locutif :**

- Phonétique : énonciation des sons.
- Phatique : ces sons ont une forme.
- Rhétique : ces sons ont un sens.

**2- L'acte illocutif :** la réalisation de l'intention du locuteur.

**3- L'acte perlocutif :** la réaction de l'auditeur.

Cette division de l'acte de parole conduit Austin à dresser une taxinomie des actes de langage avec des exemples de verbes :

1- Les verdicatifs : ils consistent à faire état de ce qui a été prononcé à partir de témoignages (des raisons, ...).

Les verbes : statuer, analyser, estimer, évaluer, ...

2- Les exercitifs : lorsqu'on formule un jugement favorable ou non sur une conduite.

Les verbes : prescrire, plaider, ordonner, réclamer, ...

3- Les promissifs : obliger celui qui parle à adopter une certaine conduite.

Les verbes : promettre, s'engager, faire vœu, ...

4- Les comportatifs : déterminent les expressions d'attitudes à l'égard de la conduite de quelqu'un.

Les verbes : critiquer, bénir, complimenter, déplorer, remercier, ...

5- Les expositifs : employés dans les actes d'exposition (explication, argumentation, clarification, ...).

Les verbes : répondre, rapporter, illustrer, nier, affirmer, ...

## **2. Les faiblesses de la taxinomie de Austin :**

La taxinomie de Austin soulève six problèmes :

- Une confusion constante entre verbes et actes illocutoires.
- Tous les verbes ne sont pas des verbes illocutoires.
- Les catégories se recouvrent trop largement.
- Il y a trop d'hétérogénéité intra-catégorielle.

- Beaucoup de verbes recensés dans une catégorie ne satisfont pas la définition donnée pour cette catégorie.

- La plus importante faiblesse : il n'y a pas de principes cohérents de classification.

Searle souligne l'insuffisance de la théorie de Austin

« La faiblesse la plus grave de cette taxinomie réside dans le fait qu'il n'y a pas de principes, ou ensemble de principes, clairs et cohérents sur la base desquels édifier la taxinomie. »<sup>1</sup>

### 3. La taxinomie de Searle :

Accomplir un acte de langage chez Searle, c'est accomplir simultanément quatre actes :

- 1- Acte d'énonciation : énoncer des mots (morphèmes, phrases).
- 2- Acte propositionnel : référer et prédiquer.
- 3- Acte illocutionnaire : affirmer, ordonner, ...
- 4- Acte perlocutionnaire : la réaction de l'auditeur (inquiéter, inspirer, contrarier, ...).

Les actes d'énonciation supposent que l'on énonce une suite de mots, par contre les actes illocutionnaires et propositionnels, que des mots soient prononcés à l'intérieur de phrases :

« Dans certaines situations, sous certaines conditions, et avec certaines intentions. »<sup>2</sup>

L'énonciation d'une phrase est donc la réalisation des actes illocutionnaires, des actes de prédication et des actes de référence. Searle distingue cinq types d'emploi de la force illocutoire.

- 1- Les assertifs :

---

<sup>1</sup> Op.Cit, p.62

<sup>2</sup> Op.cit., p.60

La direction d'ajustement va des mots au monde, l'état psychologique exprimé est la croyance, et le but illocutoire est l'engagement de la responsabilité du locuteur sur la vérité de la proposition exprimée.

#### 2- Les directifs :

La direction d'ajustement va du monde aux mots, l'état psychologique exprimé est le vouloir, et le but illocutoire est la tentative de faire faire quelque chose à l'auditeur.

Le contenu propositionnel est toujours que l'auditeur A fasse l'action à venir Q. Les questions constituent une sous-catégorie de directifs, puisqu'elles tentent de faire accomplir un acte de langage à l'auditeur (répondre). Les verbes de cette classe : ordonner, demander, réclamer, permettre, conseiller (...).

#### 3- Les promissifs :

La direction d'ajustement va du monde aux mots, l'état psychologique exprimé est l'intention, et le but illocutoire est d'obliger le locuteur à faire quelque chose. Le contenu propositionnel est que le locuteur L fasse une action future Q. On remarquera que les directifs et les promissifs ont la même direction d'ajustement, leur différence réside dans le fait que le but de la promesse est d'obliger le locuteur à faire quelque chose, par contre, le but des directifs est de tenter de faire faire quelque chose par l'auditeur.

#### 4- Les expressifs :

On distingue divers états psychologiques exprimés, il n'y a pas de direction d'ajustement, et le but illocutoire est d'exprimer l'état psychologique vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel la vérité de la proposition exprimée est présumée.

**Exemple** : si je m'excuse de vous avoir marché sur le pied, je ne déclare ni « qu'on vous a marché sur le pied » ni « de faire qu'on vous marche sur le pied » (exemple de Searle).

Le paradigme des verbes est : remercier, féliciter, s'excuser, déplorer...

Tous les actes illocutoires se rangent dans ces quatre classes, mais il reste encore une autre classe importante.

#### 5- Les déclaratifs :

Les déclarations forment une catégorie très spécifique d'acte de langage car elles exigent une institution, exemple : (loi, l'état, ...).

Les déclarations provoquent un changement de statut ou de situation de l'objet ou du personnage auxquels on a fait référence, du fait que la déclaration a été réalisée avec succès implique que le contenu propositionnel correspond au monde. Le locuteur et l'auditeur occuperont une position particulière dans une hiérarchie : exemple : « je vous nomme sous directeur », le directeur qui nomme ainsi son comptable, le directeur a donc la position de hiérarchie supérieure pour prononcer cette déclaration. Les déclarations ont une direction d'ajustement qui va à la fois des mots au monde et du monde aux mots : l'accomplissement réussi.

Certaines déclarations coïncident avec les assertions, Searle les nomme : les déclarations assertives, leur direction d'ajustement est celle des déclarations ; (dans les deux sens) et celle des assertifs (mots/monde), le but illocutoire est déclaratif-assertif (production d'un assertif avec la force de la déclaration) et l'état psychologique exprimé est la croyance. A la différence des autres déclarations, elles partagent la condition de sincérité des assertifs : le juge, le jury et l'arbitre peuvent mentir mais pas celui qui déclare la guerre.

« Certaines institutions exigent que les jugements assertifs soient rendus avec force de déclaration, pour mettre fin au débat sur la vérité du jugement, et permettre ainsi le déroulement des étapes institutionnelles ultérieures qui dépendent de l'établissement des faits.»<sup>1</sup>

---

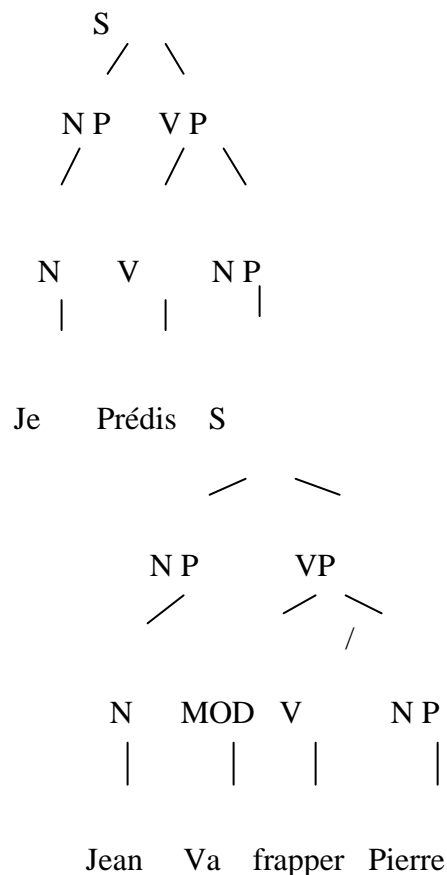
<sup>1</sup> Op.cit, p.60

Un juge peut donc statuer sur le sort du prisonnier, il est libéré ou mis en prison. L'évolution de ces jugements relève de la direction d'ajustement des mots au monde.

#### 4. Les formes syntaxiques conventionnelles des actes illocutionnaires :

Searle a dégagé la structure profonde des phrases performatives explicites qui appartiennent aux cinq catégories des actes de langage. Il a abrégé la structure d'arbre habituelle comme suit : la phrase « je prédis que Jean va frapper Pierre ». Abrégée en : « je prédis » + « Jean va frapper Pierre » :

S : sujet. N : nom. V : verbe, NP : nom prédit, VP : verbe prédit, MOD : modalisateur.



Les assertifs :

La structure profonde des assertifs est de forme :

Je verbe (que) +

**Exemple** : « j'affirme qu'il pleut », « je prédis qu'il va venir ».

Si l'on considère des verbes assertifs comme : diagnostiquer, appeler, décrire, classer, classifier et identifier, on remarque qu'ils ont une autre structure profonde :

Je verbe N P<sub>1</sub> + N P<sub>1</sub> être préd

On ne peut pas dire : j'appelle qu'il est menteur Mais c'est un menteur.

Il y a donc deux formes syntaxiques des verbes illocutoires assertifs.

Les directifs :

La structure profonde des directifs est de forme :

Je verbe tu/vous + tu/vous verbe fut. (N P) (Adv.)

« Je vous ordonne de partir » qui est la réalisation en structure de surface de : « je vous ordonne » + « vous partirez ». Braver, mettre au défi et provoquer rejoignent la liste des verbes directifs car ils ont la même forme syntaxique que les verbes directifs types.

Les promissifs :

La structure profonde des promissifs est de forme :

Je verbe (tu/vous) + je verbe fut (N P) (Adv.)

Exemples : je promets de te payer. « Je promets de te payer » est la réalisation en structure de surface de « je te promets » + « je te paierai ».

**Les expressifs :**

La structure profonde de ces phrases est de forme :

Je verbe vous + je/vous VP infinitif complément

Les expressifs requièrent la nominalisation infinitive car il n'y a pas de direction d'ajustement.

**Exemple** : je m'excuse de vous avoir marché sur le pied.

Elles ne permettent pas la production des propositions conjonctives pour que : je m'excuse de m'être mal conduit. Et non : je m'excuse que je me suis mal conduit.

**Les déclaratifs :**

Il existe trois classes importantes qui ont une forme syntaxique différente :

1/ 

|  |
|--|
| Je verbe N P <sub>1</sub> + N P <sub>1</sub> être Préd |
|--|

**Exemple** : - je vous déclare coupable des accusations portées contre vous.

-je vous déclare + vous être coupable des accusations portées contre vous.

2/ 

|                |
|----------------|
| Je déclare + S |
|----------------|

**Exemple** : - je déclare la séance suspendue.

- je déclare + la séance être suspendue.

C'est la forme la plus typique des déclarations. Du point de vue sémantique, toutes les déclarations sont de ce type.

3/ 

|                |
|----------------|
| Je verbe (N P) |
|----------------|

**Exemple** : - je démissionne.

- je vous renvoie

## **C/. La structure des actes propositionnels**

### **1. L'acte propositionnel de référence :**

Searle définit l'expression référentielle comme expression :

« Servant à identifier une chose, un procès, un évènement, une action, ou tout autre type d'être 'individuel' ou 'particulier'. »<sup>1</sup>

Les expressions référentielles désignent des objets particuliers, elles répondent aux questions : qui ? Que ? Lequel ? Searle distingue des expressions référentielles définies uniques (qui commencent par un article défini), et des expressions référentielles indéfinies uniques (qui commencent par un article indéfini), Searle ne s'intéresse qu'aux expressions référentielles définies uniques qu'il appelle simplement des expressions référentielles.

Il dégage quatre catégories d'expressions référentielles :

- Les noms propres.
- Les groupes nominaux complexes ou singuliers.
- Les pronoms : exemples : « je », « il », « ceci », ...
- Les titres, exemple : « le premier ministre, le pape, ... ».

Searle établit un critère de distinction entre une référence effective et une référence complète.

- Une référence est effective lorsque l'objet, même s'il n'est pas identifié de façon non ambiguë pour l'auditeur, le locuteur ne risque pas d'être accusé de n'avoir pas fait de référence, pourvu qu'il soit capable d'identifier l'objet si on le lui demande.
- Une référence est complète si l'objet est identifié de façon non ambiguë pour l'auditeur. Elle est plus fondamentale que la référence effective car l'identification est communiquée à l'auditeur.

Searle a présenté les conditions nécessaires à la réalisation par le locuteur d'une référence définie complète dans l'énoncé d'une expression. Ce sont les conditions suivantes :

- Il doit exister un objet et un seul auquel s'applique l'énoncé de l'expression par le locuteur : l'axiome d'existence stipule que tout ce à quoi on réfère, doit exister.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.45

- L'auditeur doit être mis en mesure d'identifier l'objet à partir de l'énoncé de l'expression par le locuteur : l'axiome d'identification stipule que si un locuteur fait référence à un objet, alors il identifie ou peut toujours, si on le lui demande, identifier cet objet pour l'auditeur.

La plupart des identifications reposent sur un mélange de procédés déictiques et de prédicats descriptifs. Les descriptions identifiantes peuvent contenir donc :

- a- Soit des termes descriptifs qui sont vrais pour cet objet uniquement.
- b- Présenter l'objet au moyen d'éléments déictiques.
- c- Contenir une combinaison de procédés déictiques de présentation et de termes descriptifs, de façon à permettre l'identification de cet objet et de lui seul.
- d- Le locuteur doit être prêt, si on le lui demande, à lui substituer une expression correspondant à l'un des cas cités ci-dessus.

Searle appelle les expressions qui répondent au principe d'identification (l'auditeur est en mesure d'identifier l'objet à partir de l'énoncé de l'expression par le locuteur) des descriptions identifiantes. Le principe d'identification peut éventuellement être satisfait sans même que le locuteur emploie une description identifiante, pour peu que la situation s'y prête et que l'auditeur possède les connaissances appropriées :

« Dans bien des cas, le sens de l'expression ne suffit pas par lui-même à communiquer une proposition mais plutôt c'est l'emploi de l'expression dans une certaine situation qui permet de communiquer une proposition. »<sup>1</sup>

Plus loin, il rajoute :

« Une même expression, employée dans deux occasions différentes avec le même sens, peut renvoyer à deux objets différents. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.38

<sup>2</sup> Op.cit, p.37

Quant au locuteur, il ne peut garantir de façon certaine que la condition sera satisfaite, que si l'expression qu'il emploie est une description identifiante, ou est complétée par une description identifiante. L'axiome d'identification découle de l'axiome d'existence car l'une des conditions nécessaires pour que l'énoncé d'une expression, est que le locuteur soit capable de fournir une description identifiante de cet objet qui permet de dire ce qui est signifié dans l'acte de référence.

On peut déduire que l'une des conditions nécessaires à la réalisation d'un acte de référence définie soit complet dans l'énoncé d'une expression :

- Ou bien que l'expression soit une description identifiante.
- Ou bien que le locuteur soit à même de produire une description identifiante si on le lui demande.

Searle a dégagé 7 conditions nécessaires qui gouvernent l'emploi de l'expression référentielle.

Soit R : une expression employée littéralement par le locuteur.

L : le locuteur.

A : l'auditeur.

S : la situation.

T : accomplissement d'un acte illocutionnaire.

X : objet auquel on réfère.

Les conditions normales de départ et d'arrivée sont réalisées.

- 1- L'énoncé de R a lieu à l'intérieur d'une phrase (ou d'un segment de discours équivalent).

- 2- L'énoncé de T représente l'accomplissement d'un acte illocutionnaire.
- 3- Il existe un objet X tel que, ou bien R contient une description identifiante de X, ou bien L est capable de compléter R par une description identifiante de X.
- 4- L a l'intention en énonçant R, d'isoler ou d'identifier X aux yeux de A.
- 5- L a l'intention, en énonçant R pour identifier X aux yeux de A, de parvenir à ce résultat en amenant A à reconnaître l'intention qu'a L d'identifier X, et L compte, pour que cette reconnaissance ait lieu, sur la connaissance qu'a L des règles gouvernant R, et sur le fait que A est conscient de S.
- 6- Les règles sémantiques gouvernant R sont telles que R est employée correctement à l'intérieur de T dans la situation S, si, et seulement si les conditions 1 à 6 sont satisfaites.

En se basant sur ces conditions, Searle tire trois règles sémantiques pour que l'emploi d'une expression R constitue une référence définie unique et qui sont :

**Règle 1 :** R n'apparaît que dans le contexte d'une phrase dont l'énoncé peut constituer l'accomplissement d'un acte illocutionnaire.

**Règle 2 :** R n'est employé que s'il existe un objet X tel que ou bien R contient une description identifiante de X, ou bien L soit capable de compléter R par une telle description de X, et tel que par l'emploi de R, L a l'intention d'isoler ou d'identifier X pour A.

**Règle 3 :** énoncer R revient à identifier ou extraire X à l'intention de A.

## **2. L'acte propositionnel de prédication :**

L'acte de prédication se produit à l'intérieur de l'acte illocutoire, contrairement à l'acte de référence qui est un acte de langage distinct. Searle distingue dans les actes de

langage le contenu et la fonction. Le contenu est la proposition (référence et prédication), et la fonction, c'est la force illocutoire.

L'acte de prédication consiste à présenter un certain contenu, et le mode de présentation de ce contenu est déterminé par la force illocutionnaire de la phrase sous forme d'une question, d'un ordre, d'un conseil, ...etc.

Searle a établi 8 conditions pour que le locuteur L prédique effectivement et sans défaut, P étant un énoncé littéral à propos d'un objet X :

Les conditions normales de départ et d'arrivée sont satisfaites ;

- L'énoncé de P apparaît à l'intérieur de l'énoncé d'une phrase T.
- L'énoncé de T constitue l'accomplissement d'un acte illocutionnaire.
- L'énoncé de T implique une référence effective à x.

X appartient à une catégorie ou à un type tel qu'il est logiquement possible que P soit vrai ou faux pour X.

- L a l'intention de soulever la question de la vérité ou de la fausseté de P à propos de X, par l'énoncé de T.
- L a l'intention de faire savoir à A que l'énoncé de P soulève la question de la vérité ou de la fausseté de P à propos de X (selon un certain mode illocutionnaire) en amenant A à reconnaître son intention, et son intention est que cette reconnaissance s'effectue en vertu de la connaissance qu'a A de la signification de P.
- Les règles qui gouvernent P sont telles que P est employé correctement dans T si et seulement si les conditions 1 à 7 sont satisfaites.

Il réduit à partir de ces conditions les règles d'emploi de tout procédé P servant à la prédication à propos d'un objet X :

**Règle 1** : P n'est énoncé que dans le contexte d'une phrase ou d'un autre segment de discours T, dont l'énoncé peut constituer l'accomplissement d'un acte illocutionnaire.

**Règle 2** : P n'est énoncé dans T que si l'énoncé de T implique une référence effective à X.

**Règle 3** : P n'est énoncé que si X appartient à une catégorie ou à un type tel qu'il est logiquement possible que P soit vrai ou faux de X.

**Règle 4** : l'énoncé de P revient à soulever la question de la vérité ou de la fausseté, de P à propos de X.

## **D/ La redéfinition du sens littéral chez Searle :**

### **1. La relativisation du sens littéral :**

Searle relativise le sens littéral, en tant qu'il dépend d'un ensemble d'assomptions contextuelles ou d'arrière-plan. Il conteste l'idée que le sens littéral d'une phrase est dans un contexte « zéro » ou contexte « nul ». Le sens littéral de la phrase se distingue de ce que cette phrase signifie pour le locuteur quand il l'énonce pour accomplir un acte de langage :

Le sens de l'énonciation diverge du sens de la phrase (métaphore, ironie, actes indirects). Le sens littéral d'une phrase est le sens qu'elle possède prise hors de tout contexte, elle conserve ce sens dans tous les contextes. La notion du sens littéral indépendant du contexte :

« N'est pas d'application universelle dans grand nombre de phrases. »<sup>1</sup>

D'où la relativisation du sens littéral.

Les assomptions d'arrière plan dont dépend le sens littéral ne peuvent être réalisées dans la structure sémantique de la phrase pour deux raisons :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p. 185

- Leur nombre est indéfini.
- Toute formulation littérale d'une assomption exige pour être intelligible, que l'on convoque de nouvelles assomptions. Elles sont donc informulables.

Ceci, ne contredit pas le principe d'exprimabilité selon lequel tout ce qu'on peut vouloir dire peut être dit ; la relativité du sens littéral ne signifie pas qu'il y'ait des sens inexprimables. Searle établit un parallélisme entre sens littéral et états intentionnels : le sens littéral équivaut en un sens à la notion d'intentionnalité conventionnelle : la phrase est la représentation publique, alors que mes attentes, mes croyances, et mes désirs représentent leurs conditions de satisfaction.

## **2. Les implications de la relativité du sens littéral :**

La thèse de Searle implique que pour :

« expliquer comment le contexte intervient dans la production et la compréhension des énonciations métaphoriques, des actes de langage indirects, des énonciations ironiques et des implications conversationnelles, on devra distinguer le rôle particulier que le contexte d'énonciation joue dans chaque cas du rôle que jouent les assomptions d'arrière plan dans l'interprétation du sens littéral. »<sup>1</sup>

Le contexte joue donc un rôle différemment selon que la phrase soit de sens littéral ou non-littéral.

« Le sens littéral dépend du contexte au même titre que d'autres formes non conventionnelles d'intentionnalité. On ne peut pas éliminer cette dépendance dans le cas du sens littéral sans briser par là même les relations avec les autres formes d'intentionnalité et sans éliminer en fin de compte l'intentionnalité du sens littéral. »<sup>2</sup>

Searle considère la compréhension du sens littéral d'une phrase par un locuteur comme relevant de sa compétence sémantique. Le locuteur ne saura, uniquement du fait de sa

---

<sup>1</sup> Op .cit, p.185

<sup>2</sup> Op.cit, p.186

compétence linguistique, comment appliquer le sens littéral d'une phrase que sur l'arrière-plan d'autres assumptions.

Searle considère qu'il n'y a pas de distinction rigoureuse entre la compétence linguistique du locuteur et sa connaissance du monde.

### **3. La redéfinition du sens-entendu :**

Ayant passé en revue les règles du marqueur de force illocutoire, nous constatons que la condition de sincérité nous dit ce que le locuteur exprime par l'accomplissement de l'acte, alors que :

« La condition préliminaire nous apprend (au moins en partie) ce qu'il sous-entend en accomplissant cet acte de façon générale, le locuteur sous-entend, par l'accomplissement d'un acte illocutionnaire quelconque que les conditions préliminaires de l'acte sont satisfaites. »<sup>1</sup>

Le locuteur sous-entend que sont satisfaites les conditions préliminaires.

Dans la conception de Searle, parallèlement au sous-entendu d'éléments liés au contexte d'énonciation, il y a des postulats sous-entendus (assumptions d'arrière-plan) qui sont responsables de la satisfaction des conditions de vérité de tout énoncé. Searle caractérise les assumptions d'arrière-plan (sous-entendus du contexte de la bonne formulation des conditions de vérité d'un énoncé) d'être en nombre indéfini et informulable, alors que les éléments sous-entendus du contexte énonciatif sont définis et explicables.

Ce que Searle laisse comprendre, c'est de joindre aux sous-entendus du contexte d'énonciation, le sous-entendu du contexte de bonne formation des conditions de vérité d'un énoncé. Le principe d'exprimabilité a une incidence sur les sous-entendus :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.110

« Tout ce qui est sous-entendu peut être dit... Ce ne peut être dit sans que cela entraîne d'autres sous-entendus. »<sup>1</sup>

## **E/. La théorie des actes de langage indirects chez Searle :**

Le choix judicieux entre un acte direct et un acte indirect est d'une importance capitale dans nos échanges langagiers, car une erreur peut conduire à des frictions. Il n'existe pas une explication unificatrice de ce phénomène langagier. Pour Searle, la politesse est une motivation importante pour l'indirectivité.

La fonction sociale des actes indirects est de toute évidence fondamentale. L'émetteur utilise des actes indirects sous des formes conventionnelles qui ne correspondent pas à son intention communicative réelle.

Ces actes nécessitent un décodage fondé sur l'inférence :

### **1. Le décodage des énoncés :**

C'est la première étape du processus d'interprétation, c'est-à-dire la reconnaissance de la signification littérale des phrases (le contenu sémantique).

- 1- Décodage des sons (la phonie).
- 2- Reconnaître mots et groupes de mots (la morpho-syntaxe).
- 3- Reconnaître son contenu sémantique « signification littérale » (la sémantique.)

Toutefois, la reconnaissance du contenu sémantique suffit rarement à déclencher une réaction adaptée. Ce sens de l'énoncé n'est donc pas identique au contenu sémantique. Ce sens n'est reconnu que si le récepteur infère un sens réel à partir d'une signification linguistique.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.134

## **2. L'inférence :**

L'inférence est une forme de raisonnement qui se base d'une part sur le contenu d'un énoncé (a) et d'autre part sur une proposition implicite relevant du pré savoir (b) et qui conclut à la vérité une nouvelle proposition (c).

- a- Prémisse explicite.
- b- Prémisse implicite.
- c- Conséquent.

Les inférences ne sont pas les mêmes pour tous, car l'expérience et la reconnaissance du monde varient selon les individus.

L'inférence n'offre donc aucune garantie absolue à la vérité du conséquent.

## **3. La théorie des actes de langage indirects :**

Les actes de langage indirects sont ceux dans lesquels un acte illocutoire est accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire, en conséquence, l'acte illocutoire secondaire est littéral, mais l'acte illocutoire primaire n'est pas littéral. Sachant qu'une phrase qui contient des marqueurs de force illocutoire propres à une espèce donnée d'acte illocutoire peut accomplir un autre acte illocutoire, le sens de la phrase fait partie du sens de l'énonciation, le locuteur peut dire ce qu'il dit mais il veut, en outre, dire quelque chose d'autre.

Searle attire notre attention sur l'intérêt qu'on devrait porter sur les actes illocutoires indirects :

« Dans le domaine des actes illocutoires indirects, c'est le champ des directifs qui est le plus intéressant d'examiner, parce que les réquisits conversationnels habituels rendent difficilement admissible de préférer

des phrases purement impératives... il nous faut donc découvrir des moyens indirects pour nos fins illocutoires.»<sup>1</sup>

Notre objectif serait donc d'observer à travers l'usage des proverbes la dimension qu'occupent les directifs indirects dans le langage féminin.

Ce qui est important à déterminer, d'abord, la stratégie qui permet d'établir l'existence d'un but illocutoire latent différent du but illocutoire apparent contenu dans le sens de la phrase, et ensuite, la procédure qui permet de trouver en quoi consiste le but illocutoire latent. Searle propose une stratégie qui permet de distinguer le but illocutoire latent du but illocutoire apparent, dans le sens de la phrase.

La procédure qui permettrait à l'auditeur de faire une inférence comprend :

- 1- Une théorie des actes de langage.
- 2- Une théorie de la conversation.
- 3- L'information factuelle d'arrière-plan.
- 4- Les capacités générales de raisonnement et d'inférence.

Searle propose dix étapes pour l'interprétation des actes de langage indirects :

**Etape 1** : un fait de conversation.

**Etape 2** : principes de coopération conversationnelle.

**Etape 3** : théorie des actes de langage.

**Etape 4** : inférences des étapes 1 et 2 (information factuelle d'arrière plan

**Etape 5** : inférences des étapes 1, 2, 3 et 4.

**Etape 6** : inférence à partir de l'étape 1 et 6

**Etape 7** : information d'arrière plan.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.110

**Etape 8** : inférence des étapes 7 et 8.

**Etape 9** : inférence des étapes 5 et 9.

Même si ce schéma se révèle fructueux, Searle le juge encore incomplet.

#### **4. Les directifs indirects conventionnels :**

Searle explique le recours aux directifs indirects par la politesse :

« Une phrase qui contient des marqueurs de force illocutoire propre à une espèce donnée d'actes illocutoire peut être énoncée pour accomplir en sus un autre type d'acte illocutoire. »<sup>1</sup>

ce sont des actes de langage indirects dans lesquels un acte illocutoire est accompli indirectement par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire. L'acte illocutoire secondaire est littéral ex : « peux-tu me passer le sel ? » il faut l'entendre non pas comme une question, mais la demande de passer le sel. Le locuteur fait un directif en posant une question ou en affirmant. Les directifs indirects concernent les phrases qui peuvent s'utiliser de façon indirecte, mais peuvent aussi s'utiliser de façon directe, c'est-à-dire développer un but illocutoire correspondant à la force indiquée par leur marqueur. Les actes indirects ne sont liés à aucune forme syntaxique particulière.

Ex : « peux-tu attraper le sel ? » le locuteur répondra : oui, je pourrais vous passer le sel. Il y a des formes qui deviennent conventionnellement des formules idiomatiques types pour les actes de langage indirects.

Il existe des conventions d'usage qui ne soient pas des conventions de sens. Certaines phrases tendent naturellement à devenir la manière conventionnellement polie d'adresser une demande indirecte :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.151

« Ce qui vient en supplément dans les cas indirects n'est pas un sens de la phrase complémentaire ou différent mais un sens du locuteur complémentaire. »<sup>1</sup>

Pour qu'une phrase puisse être énoncée en acte de langage indirect, il faut que la phrase soit déjà une tournure idiomatique car il y a des différences entre les formes de discours Indirects d'une langue à une autre. Les mécanismes ne sont pas particuliers à telle ou telle Langue mais en même temps les formules types d'une langue ne garderont pas toujours leur potentiel d'acte de langage indirect une fois traduites dans une autre langue.

Une autre maxime de la conversation qui concerne le parler idiomatique : parle idiomatiquement, sauf s'il y a une raison précise de ne pas le faire, Searle résume ainsi la maxime de la conversation de Grice. Les actes de langage indirects dépendent des assomptions de la conversation normale qui se trouvent neutralisées dans le langage non-idiomatique. Les proverbes correspondent à une forme particulière d'expression idiomatique. En outre, les synonymes ou les équivalents non-idiomatiques n'auraient pas le même potentiel de demande indirecte.

Les phrases qui servent conventionnellement à accomplir des directifs indirects sont réparties en six groupes :

- **Groupe 1** : phrases qui concernent la capacité de l'auditeur à accomplir l'action, ex : pouvez-vous attraper le sel ?
- **Groupe 2** : phrases concernant le désir ou la volonté du locuteur que l'auditeur fasse l'action, ex : j'aimerais que tu partes maintenant. Je veux que tu le fasses.
- **Groupe 3** : phrases concernant l'exécution de l'action par l'auditeur, ex : voudriez-vous cesser de me marcher sur le pied ?

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.96

- **Groupe 4** : phrases concernant le désir qu'a l'auditeur de faire l'action ou son consentement à le faire. Ex : veux-tu me passer le marteau qui est sur la table ? Voyez-vous un inconvénient à venir mercredi ?
- **Groupe 5** : phrases concernant les raisons de faire l'action. Ex : tu devrais être plus poli. Il faudrait que tu partes tout de suite.
- **Groupe 6** : phrases enchâssant l'un de ces éléments dans un autre, et également, phrases enchâssant un verbe illocutoire directif explicite dans l'un de ces contextes. Ex : cela vous dérangerait-il que je vous demande si vous pouvez m'écrire une lettre de recommandation.

## **F/. La métaphore**

### **1. La stratégie d'interprétation de la métaphore :**

L'énonciation est littérale, lorsque le locuteur "veut dire ce qu'il dit" le sens de la phrase coïncide avec l'intention communicative. Pour comprendre la métaphore, le locuteur doit se détacher non seulement du sens littéral mais exploiter également les indices qui lui permettront d'inférer la prédication qui correspond à l'intention véritable du locuteur. Tout sens peut trouver une expression exacte dans la phrase selon le principe d'exprimabilité de Searle: "on peut toujours dire ce que l'on veut dire.", donc on peut trouver des paraphrases littérales aux énonciations métaphoriques, mais :

« Il arrive souvent que l'on emploie une métaphore précisément parce qu'il n'y a pas d'expression littérale qui exprime exactement ce que l'on veut dire. »<sup>1</sup>

Car la langue ne <sup>2</sup>nous procure pas toutes les procédures exactes pour dire littéralement ce qu'une métaphore exprime. Si on ne recourt pas à la métaphore, on ne reproduira pas le

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.122

contenu sémantique pour comprendre l'énonciation du locuteur. Les métaphores comblent souvent des lacunes sémantiques. Le pouvoir expressif qui caractérise "les bonnes métaphores" dépend de deux caractéristiques

- L'auditeur doit découvrir ce que le locuteur veut dire: l'auditeur devient actif.
- Il doit passer par un autre contenu sémantique, en relation avec celui qui est communiqué, pour pouvoir le découvrir.

Quand on parle du sens métaphorique d'un mot ou d'une phrase :

« On parle donc des intentions possibles du locuteur. »<sup>1</sup>

Le sens métaphorique est toujours le sens de l'énonciation du locuteur. Il y a des principes qui permettent à l'auditeur de comprendre ce que le locuteur veut dire:

« La relation entre le sens de la phrase et le sens de l'énonciation métaphorique n'est ni le fait du hasard, ni celui d'une décision singulière: elle est systématique. Diachroniquement, les métaphores peuvent engendrer des changements sémantiques. Un mot ou une expression ne signifient plus ce qu'ils signifiaient auparavant ; l'expression cesse d'être métaphorique: Elle devient une métaphore éteinte, puis finit par "être un idiotisme ou par acquérir un nouveau sens, distinct du sens primitif.»<sup>2</sup>

Searle distingue trois étapes sur lesquelles se base l'auditeur pour comprendre le sens métaphorique:

**Etape 1** : Quand l'énonciation prise littéralement est défectueuse, l'auditeur recherche un sens d'énonciation qui diffère du sens de la phrase.

**Etape 2** : Il doit avoir un ensemble de stratégies ou de principes lui permettant de calculer les valeurs possibles de cette métaphore.

**Etape 3** : Il doit avoir un ensemble de principes lui permettant de limiter et de restreindre le

---

<sup>1</sup> Op.cit, P.122

<sup>2</sup> Op.cit, p.12

domaine des valeurs possibles, pour décider quelles sont celles que le locuteur affirme selon toute vraisemblance. Voici maintenant les principes qui permettent de faire une interprétation métaphorique

**Principe 1** : Les objets P sont R par définition si la métaphore fonctionne, R sera généralement l'un des caractères définitionnels saillants de P: P (sens de la phrase), R (sens de l'énonciation), S (objet).

Ex: Jean et un géant (métaphore)

Jean est grand (paraphrase).

Les géants sont grands par définition.

**Principe 2** : Les objets qui sont P sont accidentellement R, la propriété R doit être une propriété saillante ou bien connue des objets P.

Ex: Jean est un cochon (métaphore).

Jean est dégoûtant, glouton, négligé.... (Paraphrase).

Les principes 1 et 2 mettent en relation les énonciations métaphoriques avec des comparaisons littérales

- Jean est comme un cochon, Jean est comme un géant.

**Principe 3** : On croit que les objets qui sont P sont R, même si le locuteur et l'auditeur savent que R est faux de P:

Ex: Richard est un ours mal léché (métaphore).

Richard est un homme grossier, peu sociable (paraphrase).

Sachant que les ours sont sociables, mais des générations d'affabulation sur les ours ont forgé des associations qui permettent à la métaphore de fonctionner, même si les interlocuteurs

savent que ces croyances sont fausses.

**Principe 4** : les objets qui sont P ne sont pas R, ni ne ressemblent aux objets R, ni ne sont pris pour des R; nous sommes néanmoins portés par notre sensibilité, selon une détermination qui peut être culturelle ou naturelle, à voir entre eux un rapport.

Ex: Sophie est un glaçon (métaphore)

Sophie est insensible (paraphrase). **Principe 5**: Les objets P ne ressemblent pas aux objets R, et personne ne croit qu'ils leur ressemblent, mais l'état dans lequel est un R.

Pour une personne qui vient d'obtenir une promotion, on dit:

Ex: Te voilà un bourgeois (métaphore)

Ta nouvelle situation ressemble à celle d'un bourgeois (paraphrase).

C'est donc sa situation (et non lui) qui ressemble à la situation d'un bourgeois.

**Principe 6** : Il y a des cas où P et R ont un sens identique ou analogue, mais où

Cette femme est décatie (métaphore).

**Principe 7** : Ce principe rassemble les principes 1-6 des cas qui ne sont pas de la forme "S est P" mais qui sont des métaphores relationnelles ou appartenant à d'autres formes syntaxiques (qui s'appuient sur un verbe, ou un adjectif attribut).

Ex: Jean dévore son livre (métaphore). Washington est le père de ce pays (métaphore).

L'auditeur doit trouver une relation (ou une propriété) qui soit semblable à la relation exprimée dans l'expression métaphorique P.

**Principe 8** : La métonymie et la synecdoque sont considérées comme des cas particuliers de métaphore dans chaque cas, le contenu sémantique du terme P évoque le contenu sémantique du terme R par un principe d'association déterminé (tout- partie, contenant-contenu....).

Ex: parlant du président des États-Unis, je dirais "la maison blanche" l'auditeur

doit exploiter les principes d'associations systématiques, on peut conclure que pour beaucoup de métaphores, il n'y a pas de ressemblance littérale sous-jacente qui permet d'expliquer le sens d'énonciation métaphorique. Searle réfute la thèse selon laquelle les métaphores se fondent sur la ressemblance. La ressemblance fonctionne comme une stratégie de compréhension, et non comme un constituant du sens car le choix des expressions qu'on utilise pour communiquer métaphoriquement dépend de notre façon d'interpréter les faits.

Pour Searle, il est incontestable que la plupart des métaphores interviennent dans le contexte d'expressions employées littéralement. Ce serait difficile de les comprendre dans le cas contraire mais ce n'est pas une nécessité logique que tout emploi métaphorique d'une expression doit être entouré de l'occurrence littérale des autres expressions.

Searle précise

« Qu'une analyse de la métaphore doit montrer en quoi la ressemblance et le contexte jouent, dans la métaphore, un rôle distant de celui qu'ils ont dans l'énonciation littérale. »<sup>1</sup>

Certaines métaphores traversent plusieurs cultures différentes : les métaphores de température pour les traits émotionnels et personnels sont répandues, et ne sont pas dérivées de ressemblances littérales sous-jacentes. Ex : chaude discussion, chaleureuse bienvenue, les métaphores sont à la fois restreintes et systématiques.

Restreintes au sens où il y a des façons dont une chose permet d'en rappeler une autre et qui ne peuvent pas servir de base à une métaphore. Systématiques puisque elles doivent être communicables en vertu d'un système commun de principes du locuteur et de l'auditeur. Searle situe la métaphore dans la problématique générale des actes de langage indirects. Sa théorie se fonde non sur la notion de ressemblance sous-jacente mais sur celle de stratégie

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.140

d'interprétation. Il s'oriente moins vers une sémantique de la métaphore que vers une logique des interprétations.

## **2. Les trois types de métaphores :**

Searle a dégagé trois types d'énonciations métaphoriques

1/- La métaphore éteinte : On néglige le sens primitif de la phrase, et la phrase acquiert un nouveau sens littérale identique au précédent sens d'énonciation métaphorique.

Diachroniquement, les métaphores peuvent engendrer des changements sémantiques ; un mot ou une expression ne signifient plus ce qu'ils signifiaient auparavant, l'expression cesse d'être métaphorique, elle devient une métaphore éteinte, puis finit par être un « idiotisme » ou par acquérir un nouveau sens distinct du sens primitif. Searle centre son intérêt sur les métaphores mortes, puisque les métaphores mortes sont celles qui ont survécu, cet oxymoron est dû au fait que c'est l'emploi continu qui les a tuées ce qui constitue un indice qu'elles satisfont un besoin sémantique.

2/- La métaphore simple : Le locuteur dit que « S est P1 » mais signifie que « S est R », pour parvenir au sens de l'énonciation, il faut passer par le sens littéral de la phrase.

La métaphore éteinte et la métaphore simple sont des réductions et des fossilisations des métaphores ouvertes. Elles constituent chez Searle des actes de langage indirects conventionnels.

3/- La métaphore ouverte : Le locuteur dit que « S est P » mais exprime métaphoriquement un nombre indéfini de sens « S est R1 », « S est R2 »... Il faut passer par le sens littéral de la phrase pour parvenir au sens de l'énonciation. Searle précise que comme pour la plupart des métaphores, c'est le contexte qui détermine le sens assigné à la métaphore.

L'interprétation de la métaphore ouverte est donc multidirectionnelle, les chemins sont homophoniques et l'association est libre. Le rôle du contexte est primordial dans ce type de métaphore, de ce fait, l'importance du contexte est graduelle du sens littéral, aux actes indirects conventionnels puis aux actes indirects non-conventionnels :

« Plus une valeur illocutoire est fortement codée en langue, moins elle a besoin du contexte pour s'actualiser, et inversement. »<sup>1</sup>

### **3. La métaphore en tant qu'acte de langage indirect conventionnel :**

Selon Searle, la métaphore relève, comme les autres figures, du discours sérieux figuratif, mais également d'un acte de langage indirect : le locuteur qui utilise une métaphore manifeste son intention de façon indirecte, puisqu'il dit une chose alors qu'il veut dire une autre.

La métaphore est donc un acte de langage indirect correspondant à un acte primaire d'assertion littérale, doublé d'un acte secondaire d'assertion métaphorique. A partir de l'interprétation littérale, le locuteur en conclut que cette assertion littérale n'est pas l'acte illocutoire intentionné et qu'il faut chercher ailleurs l'intention du locuteur. A ce stade l'interlocuteur comprend qu'il est confronté à une phrase métaphorique.

Selon que la métaphore est plus ou moins figée, l'acte de langage indirect est conventionnel ou non conventionnel. Une métaphore figée ne permet qu'une seule interprétation. Une métaphore morte quand il s'agit d'un sens figuré d'un mot polysémique et que ce sens figuré s'est complètement lexicalisé et détaché du sens dit « propre ». Les métaphores lexicalisées sont intégrées à la langue et au parler populaire (ce sont des métaphores directes ou des catachrèses) elles passent ainsi dans l'imagerie collective. Les schèmes métaphoriques sont beaucoup plus semblables d'une langue à l'autre que nous

---

<sup>1</sup> Kerbrat Orrechioni ; C., *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan, 2001, p.65

pourrions le penser.

Les langues contiennent (selon Searle) des systèmes de métaphores qui sont spécifiques à chaque culture (sans être nécessairement uniques). En outre, les métaphores conventionnelles dominent notre langage ordinaire.

Ces énonciations peuvent encore être renforcées par un marqueur tel que « s'il te plait » en revanche, dans les énoncés indirects non-conventionnels, la formule « s'il te plait » ne conviendrait pas.

Ex : peux-tu fermer la porte s'il te plait ? Acte de langage indirect conventionnel « il fait froid » Acte de langage indirect non-conventionnel.

Par ailleurs, Searle a montré qu'accomplir un acte de langage indirect consistait souvent à affirmer ou à questionner.

#### **4. La métaphore en tant qu'acte de langage indirect non-conventionnel :**

Une métaphore créative (ouverte) permet des interprétations diverses. L'auditeur trouve le sens assigné à la métaphore et à la stratégie d'interprétation grâce aux indices contextuels. Le principe du rasoir d'Occam établi par Searle permet une interprétation univoque, ce principe :

« Veut que la charge de la démonstration revienne à celui qui veut prouver que ces phrases sont ambiguës. On ne doit pas multiplier les significations sans nécessité. »<sup>1</sup>

Searle est donc contre l'ambiguïté intentionnelle. Il ne sert à rien de dire qu'elles sont ambiguës en contexte car cela signifie seulement qu'on ne peut pas toujours passer de ce que la phrase signifie à ce que le locuteur veut dire en l'énonçant, mais cela ne suffit pas à établir l'ambiguïté de la phrase.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.81

## **5. Stratégie d'interprétation de l'ironie chez Searle :**

Le mécanisme qui gouverne l'ironie est que prise littéralement, l'énonciation ne convient manifestement pas à la situation, l'auteur doit la réinterpréter pour qu'elle devienne adéquate, et l'interprétation la plus naturelle consiste à lui attribuer le sens contraire de celui que suggère sa forme littérale.

L'usage des expressions ironiques diffère d'une société à une autre:

Les cultures et sous cultures varient considérablement sur l'étendue et le degré des signaux linguistiques et extralinguistiques qui s'attachent aux énonciations ironiques pas plus que la métaphore, l'ironie ne requiert de convention, qu'elle soit extralinguistique ou autre. Les principes de la conversation et les règles générales gouvernant les actes de langage suffisent à fournir les principes fondamentaux de l'ironie.

## **6. Le parallèle entre la théorie de Searle et les implications chez Grice :**

Grice distingue différents types, les implications conventionnelles et les implications non-conventionnelles. Ces dernières peuvent être conversationnelles ou non conversationnelles.<sup>1</sup>

a)- L'implication conventionnelle (ou implication lexicale)

Dans l'implication conventionnelle, des mots utilisés découlent des conventions à savoir le sens conventionnel et la forme de la phrase. Ils suffisent à déterminer et ce qui est dit et ce qui est communiqué, ces implications s'appellent aussi les implications lexicales, le contexte et la situation de communication ne jouent aucun rôle dans l'interprétation de ce type d'énoncés.

Elles correspondent aux actes de langage directs chez Searle.

---

<sup>1</sup> Grice ; P., *Logique et conversation*, communication N°30, 1979, p.70

b)- L'implication non-conventionnelle (implication conversationnelle ou implication discursive)

Cette implication qui nécessite alors un raisonnement de la part de l'interlocuteur est dite implication conversationnelle : communiquer au-delà de ce qui est dit par un moyen non-conventionnel. Les implications non-conventionnelles correspondent aux actes de langage indirects chez Searle. Grice distingue les implications conversationnelles généralisées, et les implications conversationnelles particulières

**1)- Implication conversationnelle généralisée :**

C'est l'implication, qui est entrée dans l'usage. Elle est déclenchée par l'utilisation de certaines formes linguistiques dans l'énoncé. Cela correspond aux actes de langage indirects conventionnels chez Searle (comme pour les implications indépendantes du contexte conventionnel) ex : peux-tu fermer la porte ? Est une demande indirecte conventionnelle de fermer la porte et non une question

**2)- Implication conversationnelle particulière :**

L'implication conversationnelle particulière ne se déclenche pas automatiquement. Elle est mise en relation établie entre l'énoncé et le contexte, aux circonstances particulières de la situation de communication. Elle correspond à l'acte de langage indirect non conventionnel chez Searle. Il y a ellipse d'une étape de raisonnement. Exemple : il fait froid ici, peut être interprété comme : ferme la fenêtre, c'est une implication conversationnelle particulière. L'implication conversationnelle particulière peut être véhiculée par n'importe quelle forme linguistique puisqu'elle est déclenchée par la relation entre l'énoncé et certains éléments d'ordre contextuel. L'interprétation qui peut en être donnée n'est donc pas fixée une fois pour toutes : l'implication conversationnelle est indéterminée :

« Moins la forme linguistique est usitée plus grand est le degré de

détermination de l'implication conversationnelle.»<sup>1</sup>

Ex : Il fait froid ici (ferme la fenêtre/ allume le radiateur/ allons-nous-en ...)

Voici un schéma qui représente un parallèle entre la conception de Grice et celle de Searle.

|                       |   |   |
|-----------------------|---|---|
| Indirection possible  | Searle<br><br>Acte de langage indirect<br>non-conventionnel | Grice<br><br>implication<br>conversationnelle<br>particulière |
| Indirection probable  | Acte de langage indirect<br>conventionnel                   | Implication<br>conversationnelle<br>généralisée               |
| Indirection manifeste | Acte de langage direct                                      | Implication conventionnelle                                   |

### III/- L'IRONIE, L'INSULTE ET LE TABOU LINGUISTIQUE.

#### A/ - L'ironie

##### 1. La définition de l'ironie :

La définition de l'ironie a évolué au fil de l'histoire. L'encyclopédie la définit comme une figure de style qui consiste à dire l'inverse de ce que l'on pense, tout en s'efforçant de laisser entendre la distance qui existe entre ce que l'on dit et ce que l'on pense réellement.

En littérature, l'ironie est l'art de persuader quelqu'un ou quelque chose en vue de faire réagir un lecteur, un auditeur ou un interlocuteur, de faire rire. Elle est, en outre, utilisée dans

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.7

l'objectif de dénoncer, de critiquer quelque chose ou quelqu'un.

Pour cela, le locuteur décrit souvent la réalité avec des termes valorisants, dans le but de la dévaloriser. L'ironie invite donc le locuteur ou l'auditeur à être passif pendant sa lecture ou son auditeur, à réfléchir et à choisir une position. Par ailleurs, l'ironie est à l'origine un concept de rhétorique qui provient du grec : « eironeia » qui signifie ignorance feinte, une technique souvent employée par le philosophe grec : Socrate, il pose une question en se prétendant crédule (une question rhétorique) qui consiste pour le philosophe, à feindre l'ignorance afin d'exposer la faiblesse de la position d'une autre personne et lui en faire prendre conscience. D'où le mérite du nom de ce type d'ironie, ironie socratique. Pour Grice, une condition essentielle doit être remplie pour qu'il y ait ironie. Cette condition est nécessaire mais non suffisante :

« Ne dites pas ce que vous savez être faux. »<sup>1</sup>

Il doit y avoir une violation de la maxime de vérité qui conduit l'allocutaire à interpréter l'énoncé ironique comme signifiant le contraire de ce qui est dit.

La qualité de l'antiphrase ne résume pas l'ironie, mais semble en être une des composantes. L'ironie, est fortement dépendante du contexte et signalée par des indices métacommunicationnels, par ailleurs, le sens dénotatif correspond au sens second, alors que le sens littéral est connotatif. C.K. Orecchioni résume l'usage de l'ironie dans

« la fonction magique du langage. »<sup>2</sup>

Elle est d'ailleurs un des rares auteurs à aborder la question de la lexicalisation de l'ironie.

Des sens ironiques sont bien répertoriés dans les dictionnaires comme dans le petit robert électronique qui fait état d'un sens « iron » de « malin », c'est malin ! Pour dire le contraire.

---

<sup>1</sup> Bracops ; M., *Introduction à la pragmatique, les données fondatrices : actes de langage*, Paris, p.72.

<sup>2</sup> Kerbrat Orrechioni ; C., *L'ironie comme trope*, poétique 41, 1980, p.10.

Il y a donc une classe de lexies qui sont reconnues par les lexicographes comme étant marquées du sceau de l'ironie. Sachant que l'ironie dépend du contexte communicationnel, elle relève plutôt de la parole que de la langue. Des enquêtes sont en cours par la B.D.L.F (la base de données lexicographiques pan francophones) avec deux démarches de recherche :

- 1- Définir l'ironie a priori et vérifier ensuite si les unités lexicales identifiées comme telles.
- 2- Construire une définition de l'ironie à partir des unités lexicales.

## **2. Les figures d'ironie :**

L'ironie est employée particulièrement dans des textes et discours argumentatifs et critiques. L'auteur utilise différents procédés de style :

- L'antiphrase : dire le contraire de ce que l'on pense ex : Ah ! Tu es propre !

Pour dire : regarde toutes ces taches.

- L'asteisme : c'est le badinage délicat et ingénieux par lequel on loue ou l'on flatte avec l'apparence même du reproche. C'est un éloge déguisé sans le voile d'un blâme. Il est proche de l'antiphrase ironique qui emploie des expressions aimables, et galantes et non agressives, l'asteisme, diffère néanmoins dans ses intentions stylistiques.

- L'hyperbole : exagérer ses propos.

- La litote : dire peu pour suggérer beaucoup, fausse atténuation.

- La parodie : imitation pour se moquer.

- Le pastiche : imitation d'une personne, d'un style, d'une profession, etc., se moquer.

- Le diasyrme : consiste en un faux éloge.

## 5. La définition de l'humour :

L'humour est une forme d'expression permettant de dégager certains aspects cocasses de la réalité qui sont destinés à inciter au sourire en se moquant à travers les autres ou soi-même (autodérision) des faiblesses plus générales de l'homme. L'humour est donc censé faire naître le sourire, au moins le sourire de connivence dans la pratique, la réaction ira du sourire plaisant à la franche hilarité.

La forme et la définition de l'humour divergent d'une culture à l'autre, d'une région à une autre, d'un point de vue à un autre, à tel point que ce qui est considéré par certains comme de l'humour, peut être considéré par les autres comme une méchante moquerie ou une insulte. En outre, l'humour a une fonction cathartique (on se sent bien après avoir ri), le lien avec une sensation de malaise peut facilement se vérifier si l'on considère la gêne ressentie par l'auditeur et l'orateur lorsque celui-ci rate un trait d'esprit et ne parvient pas à faire sourire.

Cependant, l'humour n'est pas nécessairement lié à la joie comme le cas de l'humour noir qui s'appuie sur des éléments tristes ou désagréables et les tourne en dérision. Si l'humour permet à l'homme, par le décalage et l'absurde, de prendre conscience de lui-même, de ses dérèglements ou de ceux de la société, il ne faut pas s'étonner que les sujets choisis par l'humour dit noir puissent être macabres ou choquants : la mort, la blessure, le désespoir et l'angoisse qui font partie de la vie humaine.

On distingue l'humour des autres concepts qui lui sont proches :

- Le comique : effet accessoire ou facultatif de l'humour.
- Le rire : parfois lié à l'humour, même s'il l'est plus souvent à la force.
- La plaisanterie : propos destiné à rire.
- L'ironie ou la raillerie : n'ont pas le côté bienveillant de l'humour.

- L'impertinence : forme arrogante des trois précédentes.
- L'euphorie : c'est la gaieté.
- Le plaisir : naît de l'imprévu, de l'originalité, l'expression d'un humour qui a atteint son but.

Si l'humour est toujours volontaire, l'on peut être comique sans le vouloir. En sorte, l'humour utilise nécessairement une forme de comique, mais toute manifestation comique n'est pas forcément humoristique.

#### **4. La distinction entre l'humour et l'ironie:**

L'ironie est une figure de style qui consiste à dire l'inverse de ce que l'on pense, en revanche, l'humour est une forme d'esprit qui cherche à mettre en valeur avec drôlerie le caractère ridicule, insolite ou absurde de certains aspects de la réalité.

De ce fait, on oppose d'emblée figure de style et trait d'esprit. Ce dernier est une disposition d'esprit, on dit qu'une personne a le sens de l'humour et non le sens de l'ironie. L'ironie est une figure de style qui relie des manières d'écriture et d'esthétique pour exprimer des aspects de la vie.

| Ironie  | Humour   |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Figure de style d'écriture et d'esthétique.</li> <li>- Dire l'inverse de ce que l'on pense.</li> <li>- C'est l'art de persuader quelqu'un au quelque chose en vue de faire réagir l'interlocuteur de dénoncer, critiquer (...) avec des termes valorisants, il dévalorise la personne ou la chose.</li> <li>- Peut offusquer la personne visée par l'ironie.</li> <li>- Le rire est douloureux.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Trait d'esprit qui se manifeste dans le langage.</li> <li>- Valoriser un caractère drôle, absurde ou insolite d'un aspect de la réalité.</li> <li>- Son objectif est d'inciter au sourire en se moquant à travers les autres ou soi même (autodérision) des faiblesses de l'homme.</li> <li>- Fonction cathartique (le plaisir que l'on prend à rire).</li> <li>- Le rire est gai.</li> </ul> |

## 6. La polyphonie :

L'énonciation proverbiale est nécessairement polyphonique. Elle présente son énonciation comme la reprise d'un nombre illimité d'énonciations antérieures, celles de tous les locuteurs qui ont déjà employé ce proverbe. L'énonciateur n'explique pas la source de cet énoncé : c'est au co-énonciateur d'identifier le proverbe comme tel en s'appuyant à la fois sur les propriétés linguistiques de l'énoncé et sur sa mémoire.

Sur sa mémoire : le proverbe appartient à un stock d'énoncés connus comme tels par l'ensemble des usagers d'une langue ; on est censé les connaître au même titre que le lexique de la langue, ils figurent d'ailleurs dans les dictionnaires. Sur les propriétés linguistiques : le

proverbe est souvent soumis à certaines contraintes qui stabilisent et facilitent sa mémorisation.

- Il est court et structuré de manière binaire en générale.

- Recourt à des rimes.

- Il établit des symétries syntaxiques ou sémantiques d'une partie à l'autre.

- Il recourt à des mots archaïques.

- Il est non-embryé, ce sont des généralisations qui ne s'ancrent pas dans une situation d'énonciation particulière et dont la source énonciative est effacée.

Le proverbe ne peut donc référer à des individus ou à des événements uniques dans l'ironie, l'énonciateur subvertit sa propre énonciation, dans le cas d'une énonciation proverbiale ironique, on devrait distinguer trois voix.

- « La voix anonyme (la sagesse des peuples).

- La voix d'un personnage ridicule qui dirait sérieusement le proverbe.

- La voix de l'énonciateur qui met en scène dans sa propre parole la voix précédente, dont il se distancie.»<sup>1</sup>

A l'écrit, on ne peut pas s'appuyer sur le ton et la mimique pour interpréter un énoncé comme une ironie.

## **B/ L'insulte**

### **1. Définition de l'insulte**

L'insulte est tout mot qui peut être perçu comme blessant par l'autre. Certains mots deviennent insultants par la situation, mais ne le sont pas sans ce contexte. L'insulte sert dans son système de valeurs à stigmatiser ce que mon groupe rejette comme socialement ou moralement non acceptable. L'insulte est donc illimitée, et révélatrice du code d'un système

---

<sup>1</sup> Lagorgette ; D., *Désignatifs et terme d'adresse dans quelques textes en moyen français*, thèse, Nanterre, Paris, 1998, p.15.

auquel l'insulteur adhère. Employer une insulte lexicalisée (commentée comme telle dans les dictionnaires d'usage) n'accomplit pas forcément l'acte d'insulter, comme il est possible d'insulter avec n'importe quel terme du moment que son rapport au contexte d'énonciation est pertinent. Le phénomène de l'insulte est donc bien plus subtil que ne laisse croire une simple lecture des dictionnaires Lagorrette souligne que :

« Accéder aux insultes d'une langue permet de délimiter son système de valeurs. »<sup>1</sup>

Les insultes sont un phénomène linguistique universel, répertorié dans toutes les langues et cultures.

## 2. Les trois types d'insultes :

Lagorrette remarquera que:

« La métaphore et la métonymie sont les deux mécanismes sémantiques les plus rentables pour la création d'insultes lexicalisées. »<sup>2</sup>

Elle distingue trois types d'insultes stigmatisées :

a- Comparaisons à des éléments non humains :

- Animaux : chien, vache, dinde, ... - *Substances* : merdaille, morveux, ...

b- Comparaisons à des éléments humains :

- Professions : boucher, flic, ...

- Mœurs : menteur, voleur, fainéant, ...

- Nom propres : harpagon, guignol, ...

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.14

<sup>2</sup> Op.cit, p.17

- Titre + nom : reine ou roi des + nom, chef de + nom, ... les socio types sont des insultes, qui liées aux professions et aux attitudes sociales.

c- Attaques portant sur des éléments inaliénables :

- Race\_ : negro, ..., ce sont des éthnotypes.

- Confessions religieuses : juif, ...

- Ontotype : touchent à l'essence, connasse, pouffiasse, et autres dérivés en suffixe « asse » renvoyant exclusivement aux femmes. On trouve également les insultes avec changement de catégorie sociale : gonzesse, salope (insulte d'un homme à un autre homme) Pour dire que ce n'est pas un homme mais une femme.

- Capacités sexuelles : l'impuissance masculine est stigmatisée (ex : bruhier), l'appétit féminin (nympho) ou la non-jouissance (frigide).

- Filiation : ces insultes sont les plus anciennes : (fils de chienne, bâtard, ...).

- Insultes par ricochet : puisque le résultat du processus incriminé ne dépend pas de celle ou de celui qui le subit mais bien plutôt de son agent : ex : cocu.

Le même phénomène que pour les insultes filiales, on ne peut en rien influencer sur ce que l'on stigmatise.

- On relève aussi des phénomènes de mode, qui varient selon les époques, les régions, les catégories sociales et professionnelles qui classent leurs propres échelles de valeurs.

Dire un mot classé comme insulte n'accomplit pas forcément l'acte d'insulter, tout comme l'acte peut être accompli par des termes n'appartenant pas à la liste close des insultes conventionnelles d'une langue.

De ce fait, il faudrait examiner un conflit pour pouvoir en définir les délimitations.

### **3. L'approche pragmatique de l'insulte :**

Le cas le plus connu dans le domaine social est celui du conflit entre deux personnes ou groupes, durant lequel toutes les formes de violence sont jugées légitimes par les deux antagonistes :

1- Dire l'insulte → blesser volontairement.

\*Préparer la bataille, la justifier :

Les insultes restent des armes supplémentaires contre l'adversaire dans la majorité des cas conflictuels cette agression est vécue comme bilatérale et co-construite, la volonté de rester dans une légitimité morale montre le fait que l'échange d'insultes est dangereux pour celui qui s'y risque le premier : la violence doit être justifiée moralement pour que l'on puisse y avoir recours sur la scène sociale. Chaque combat n'est pas forcément précédé d'insultes, mais une insulte peut suffire à déclencher un combat à mort.

\*Extérioriser la rage durant le conflit :

L'insulte peut être proférée durant un conflit. Le coup verbal renforce donc le coup physique. L'humiliation publique doublant la souffrance de la victime à la hauteur du crime commis. L'insulte peut aussi avoir une fonction libératrice.

\*Eviter le combat par une punition verbale :

L'insulte peut suffire à réparer un outrage, du moment qu'elle est publique et qu'elle clôt l'échange langagier.

On examine les cas où l'emploi d'un terme insultant ne produit pas l'acte d'insulter dans des conflits :

2- Dire l'insulte → convaincre l'autre :

L'insulte n'est pas perçue comme une attribution fautive de qualités, mais coïncidant avec la perception qu'a de lui-même l'incriminé. Dans un tel cas, le conflit est bloqué à la source car le destinataire de l'insulte est d'accord avec la description qui vient d'être faite de lui. De ce fait, il ne s'agit plus d'insulte mais d'information et de déclaration.

3- Dire l'insulte → amuser le public à l'insu de l'insulté :

L'insulte peut avoir lieu à l'insu de l'incriminé, qui ne saura jamais qu'il a été l'objet de cette atteinte. Des cas fréquents dans le théâtre ou le cinéma car ils relèvent de la double énonciation. Mais on les trouve aussi dans des situations réelles dès qu'un personnage ne voit ou n'entend plus ses adversaires (ex : dos tourné de l'enseignant) la connivence entre le locuteur (l'insultant) et le public est renforcée car elle s'applique à un ennemi commun : toutefois, cette stratégie peut nuire à l'image de l'insultant car il n'affronte pas ouvertement l'insulté.

4- Dire l'insulte → marquer sa proximité à l'autre = amuser ;

L'usage d'insulte peut être parodique pour le marquage de connivence avec le groupe des pairs. L'interprétation est donc orientée soit vers l'éloge soit vers l'approbation. Le terme employé est donc réévalué comme positif par le destinataire, s'il s'agit d'un groupe, Lagorgette l'appelle « insultes de solidarité ».

Le type d'insulte peut prendre une tournure plus formalisée quand il se présente sous forme de jeu intra-groupe, ce phénomène est attesté dans de nombreuses communautés (comme le cas étudié par W. Labov, dans des cités du Bronx).

5- Dire l'insulte → plaire à l'autre = séduire :

Dans certains contextes, il arrive que proférer des insultes réponde à une demande du destinataire (l'insultant). Le mouvement de connivence vise alors la séduction, l'usage d'insultes de solidarité dans le jeu amoureux pimente les rapports.

6- Dire un mot neutre ou doux → blesser l'autre (l'insulter) :

Les seuls critères lexicaux ne peuvent donc pas suffire à évaluer l'acte effectué, outre le contexte, l'intonation et la posture jouent elles aussi un rôle dans la construction du sens des énoncés. Ces deux composantes orientent plutôt dans le sens négatif un terme neutre.

On résume les points à considérer pour interpréter un mot comme insultant ou pas

- Tout mot peut devenir une insulte.
- Il arrive aussi que le terme employé ne soit pas compris, mais que l'acte soit en revanche bien analysé.
- Le contexte dans lequel le terme est employé.
- L'intonation et la posture de l'insulteur.
- Absence ou présence d'un public.
- Le partage des codes sociaux.
- La volonté de l'insulteur, la volonté et la réaction du destinataire.

#### **4. Les différentes sphères de l'usage des insultes :**

La théorie de Edward T. Hall<sup>1</sup>, connue sous le nom de proxémique est fondée sur l'étude éthologique des distances entre les individus d'une même espèce. Cette théorie part d'une comparaison entre les cultures pour établir que les distances physiques entre les sujets d'un groupe sont très régulièrement réparties dans l'espace selon les types de rapports entretenus et varient culturellement. Elle établit quatre types de distance représentés par des sphères :

- Les sphères intime et privée : pour les rapports personnels.

---

<sup>1</sup> Hall ; E-T., *Le langage silencieux*, New York, 1959, traduit par Jean Mesrie,

- Les sphères sociale et publique : pour les rapports fonctionnels.

En partant du postulat que les codes de politesse d'un groupe délimitent les distances à maintenir entre ses membres et les différents groupes en interaction, entre les postures, les rituels de comportement, les convenances, le langage et les stratégies interactionnelles renforcent de chemin de ronde du territoire groupal.

A partir de là, Lagorgette a établi que les termes d'adresse sont des marqueurs linguistiques de frontières de sphère. La notion de frontière implique en soi la possibilité de franchissement selon certaines règles, ces règles sont dictées par les rituels sociaux, acquis au long de l'existence par le sujet social. La frontière est par définition des deux côtés à la fois. Elle délimite, protège mais peut aussi enfermer. Or, il arrive que l'on « dépasse les limites » qui sous-tend que ces bornes soient identifiables mais aussi qu'une volonté soit en action.

De ce fait, Lagorgette considère que :

« Les insultes sont des marqueurs de transgression de sphères et que la transgression est jugée plus quand elle s'opère d'un niveau à l'autre que quand elle s'effectue dans un seul niveau.»<sup>1</sup>

par niveau veut dire par sphère personnelle ou fonctionnelle.

Par les sphères fonctionnelles (relations sociales et publiques) tout dépositaire de l'autorité s'inscrit automatiquement dans une relation de pouvoir. En termes de conflit social, on n'évoque que les interactions déviantes d'une catégorie hiérarchique à l'autre, et généralement dans une direction ascendante (inférieur « vers supérieur »).

L'ordre social est d'autant plus choqué par la transgression qu'elle lui montre de manière violente l'échec de sa stratégie globale d'ordonnement. Lagorgette rajoute :

« L'insulte n'est en fait qu'un symptôme bien souvent, et nous serions tentée de dire un appel à l'écoute, elle serait même le dernier bastion de la politesse : si chaque société a en effet à sa disposition tout un arsenal

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.20

langagier dépréciatif, c'est que cette banque linguistique renvoie à un besoin.»<sup>1</sup>

L'apprentissage des codes et des rituels va de pair avec celui des tabous.

Comme le lexique ne peut suffire à préciser l'acte, il en va de même aussi pour les places occupées par les locuteurs dans l'interaction

### **5. A quoi servent les insultes :**

- Marquer l'appartenance à un groupe, on insulte selon les rituels du groupe, ceci marque et maintient la cohésion.

- Des marques de distinction hiérarchique posées par la parole performante et équivalentes à posséder le pouvoir visent à mettre en valeur sa face positive en attaquant la face négative de l'adversaire.

- Des marques de conformité à des attentes.

- Prise violente de territoire qui formule à sa manière un appel et bien souvent une demande : interpellé par une insulte peut reposer sur le présumé plus ou moins conscient qu'une parole qui blesse sera plus écoutée qu'une parole neutre ou polie

- Le discours reste une médiation, la parole insultante formule les causes du non-respect des codes et cherche à démontrer sa pertinence.

Les insultes agissent sur les causes individuelles de la transgression, en vue de prévenir à court et long terme plutôt que dans une approche répressive immédiate.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.22

- Parvenir à un « bilinguisme social » selon l'expression de Lagorgette, c'est-à-dire considérer l'insulte comme moyen d'acquérir toutes les valeurs que la violence verbale paraît donner, d'élargir les champs lexicaux dans différents niveaux de langue.

- Un travail sur la compréhension par l'agresseur et la victime de la cause de l'échange et de son but : l'objectif ultime est donc de renforcer le lien plutôt que d'accentuer la rupture. La punition et l'exclusion ne peuvent remplacer sur le long terme l'explication et l'écoute.

## **6. Insulter est il performatif ?**

Pour insulter, on n'utilise pas le performatif « je t'insulte » :

« C'est même la nature de cet acte d'insulter qui explique que les mots par lesquels il est réalisable soient le plus souvent des noms ou des qualificatifs plutôt qu'un verbe performatif.»<sup>1</sup>

L'énonciateur de l'insulte se déresponsabilise de cet acte. En insultant quelqu'un j'utilise un terme qui doit le qualifier laissant croire que c'est la propre nature de l'interlocuteur qui est stigmatisée par l'insulte.

L'insulte, demeure malgré tout, implicite « le caractère irrépressible et violent qui caractérise l'énonciation de l'insulte est incompatible avec l'accomplissement de cet acte en tant qu'acte rituel. Il y a donc dans l'insulte, en dépit de caractère explicite, un élément qui est camouflé », cet élément est en fait la formule : « c'est moi qui le dis ».

## **C/. Le tabou langagier**

Dans la mesure où les comportements sociaux et les actes de communication s'influencent mutuellement, la linguistique devient impérativement partie prenante dans

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.45

l'étude du tabou. Selon Foucault<sup>1</sup>, dans toute société, la production du discours est régie par des procédures comme la procédure d'exclusion dont la plus connue est l'interdit représenté par trois types :

- Le tabou de l'objet.
- Le rituel de la circonstance.
- Et le droit privilégié ou exclusif du sujet qui parle.

Les domaines touchés par cet interdit est la politique et la sexualité.

En fait, le tabou ne peut être considéré comme un acte de langage car il n'a pas de référence effective. On pourrait dire que le tabou est un acte de langage spécifique car sa référence est implicite, il viole le principe de sincérité dégagé par (P) Grice (les maximées conversationnelles).

Le tabou comme l'interdit définissent les repères et les bornes du champ du travail de culture. Le tabou joue le rôle de régulateur, il maintient un ordre social hiérarchisé. L'apprentissage des règles et des rituels va de pair avec celui des tabous. C'est l'application du tabou qui se traduit par le détournement par le biais de l'indirectivité ou l'euphémisme. Searle explique que la motivation du recours à l'indirectivité est la politesse, or, le langage féminin est un langage plus polie que celui des hommes selon la sociolinguiste Marina yaguello. Alors par un raisonnement syllogique, on pourrait supposer que les femmes ont recours beaucoup plus que les hommes à l'indirectivité, et du coup, aux euphémismes, aux circonlocutions, aux insinuations et à tous les procédés qui permettent de détourner le tabou et d'éviter le franc parler. La place de la femme dans la langue est le reflet de sa place dans la société.

---

<sup>1</sup> Foucault ; M., *L'archéologie du savoir*, Gallimard, 1969, Paris, p.56

L'usage des formes polies est directement lié aux structures sociales. Le respect des tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme, et le langage châtié font partie des structures de la politesse :

« La fonction de la politesse est de réduire les frictions et les conflits, de masquer les antagonismes, la désapprobation ou le désaccord. La politesse est liée à l'incapacité de s'affirmer, de dire ouvertement ce que l'on pense, de réclamer son dû, de donner des ordres.»<sup>1</sup>

#### **IV/ LA DIMENSION SOCIALE DANS LA THEORIE DE SEARLE**

##### **1. La conception institutionnaliste du langage**

Le point de départ de la philosophie de Searle est le monde physique et non pas la connaissance ou la pensée. Un monde composé de particules, de champ de force et de matière. De cette conception réaliste, il tente de répondre à la question : comment la réalité physique peut-elle engendrer une réalité sociale ? Pour y répondre, il part de la distinction entre les faits bruts et les faits institutionnels. Les faits institutionnels ont besoin d'institutions humaines pour exister, par contre les faits bruts, existent indépendamment des institutions humaines ( l'argent, les jeux d'échecs, les matchs de foot ... )

La question qui en découle : comment les faits institutionnels sont-ils possibles ? Quelle est leur structure ? Et par voie de conséquence, quel rôle va jouer le langage dans la construction des faits sociaux ? Pour clarifier cette problématique, Searle part de la caractéristique centrale de la réalité sociale, elle est dotée d'une structure invisible.

Ex : la scène d'un serveur qui nous sert un verre est rendue possible par une vaste structure sociale sous-jacente.

Pour analyser cette structure, Searle part d'une anthropologie fondamentale : nous vivons dans un monde physique qui s'organise en systèmes dont certains produisent la conscience.

---

<sup>1</sup> Yaguello ; M., *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1978, p.48.

Cette conscience produit l'intentionnalité, c'est-à-dire la capacité de l'esprit à se représenter les choses.

Searle va développer trois catégories ontologiques pour prendre en compte les faits institutionnels.

**a- L'assignation d'une fonction :**

C'est le processus général par lequel un élément acquiert une valeur déterminée, ce qui lui confère un nouveau statut, lui permettant de remplir une fonction précise dans un certain contexte d'utilisation. Cette assignation est dirigée autant vers des phénomènes naturels que vers des phénomènes construits socialement. Searle distingue deux fonctions :

- Les fonctions agentives : qui dépendent de l'utilisation qui en est faite.
- Les fonctions non-agentives : qui dépendent des phénomènes naturels.

**b- L'intention collective :**

Elle vient garantir que l'assignation de fonction est bien partagée par une société humaine. Elle garantit l'accord et le consensus de tous sur la fonction assignée ou sur le statut accordée à l'objet.

Searle entend dire par intentionnalité collective les comportements de coopération et la mise en commun d'états intentionnels. Pour lui :

«L'élément décisif dans l'intentionnalité collective est le sentiment que l'on a de faire (vouloir, croire, etc) quelque chose ensemble et l'intentionnalité individuelle que chacun peut avoir est dérivée de l'intentionnalité collective que l'on partage.»<sup>1</sup>

**c- Les règles constitutives :**

Elles permettent aux faits institutionnels d'exister, elles créent la possibilité de certaines activités, définissent de nouvelles formes de comportement (ex : jeux d'échec).

---

<sup>1</sup> Searle ; J-R., *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris, 1998, p.42.

Elles sont de la forme : « X est compté comme un Y dans le contexte C », à l'inverse, les règles normatives s'appliquent à un comportement existant pour le régir (ex : le code de la route).

Le rôle du langage est important comme moyen de stabiliser la réalité sociale.

Le langage véhicule donc une objectivité qui vient renforcer l'assignation de fonction, et faire partager l'intentionnalité collective. Remarquons que les faits institutionnels n'existent qu'à l'intérieur de systèmes de règles constitutives.

Rajoutons à cela, la composante linguistique de nombreux faits institutionnels :

« Seuls les êtres qui disposent d'un langage ou d'un système de représentations qui s'en rapproche plus ou moins, sont à même de créer la plupart (...) des faits institutionnels, parce que l'élément linguistique semble être partiellement constitutif du fait.»<sup>1</sup>

Comment passe-t-on de l'intentionnalité collective aux faits institutionnels ?

Le contenu de l'intentionnalité collective peut différer de celui de l'intentionnalité individuelle. Searle montre que l'intentionnalité collective peut engendrer des fonctions agentives, de même que peut le faire l'intentionnalité individuelle. Cependant, l'imposition collective de fonction est nécessaire, la fonction ne peut s'accomplir qu'en vertu d'un accord collectif ou d'une acception collective. C'est un élément décisif dans la création des faits institutionnels. L'intentionnalité individuelle est partie prenante de l'intentionnalité collective :

« Ce que vous devez supposer, c'est que les autres sont des agents comme vous, et qu'ils ont de même, une conscience de vous en tant qu'agents comparables à eux, et que ces consciences fusionnent en un sentiment du nous comme agent collectif réel au possible.»<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.56

<sup>2</sup> Op.cit, p.244

Cette présupposition de similarité est biologiquement primitive pour Searle, de telle sorte que les intentions individuelles s'élaborent le plus souvent en fonction d'une intentionnalité collective. Les intentions individuelles d'ajustent naturellement à l'intentionnalité collective.

L'intentionnalité collective ne peut exercer un pouvoir causal que par l'intermédiaire des individus qui agissent chacun au niveau qui est le leur. Les intentionnalités individuelles se font aussi les instruments d'un but commun dont la représentation entretenue par les individus génère les efforts de chacun.

Il y a une relation entre l'imposition de ces fonctions- statuts et le langage. Les appellations qui font partie de l'expression Y ; telles que l'appellation « argent » sont désormais partiellement constitutives du fait créé. Par ailleurs, les faits institutionnels sont conçus pour être insérés dans des relations systématiques.

Ex : l'argent sert à gérer des transactions de tout ordre.

Searle rajoute que les objets sociaux sont créés pour servir de fonctions agentives et ne présentent pas d'autres intérêts. La priorité est en fait accordée au processus sur le produit, chaque utilisation de l'institution constitue en un sens un renouvellement et un renforcement de cette dernière. La structure des faits institutionnels est une structure de relations de pouvoir.

En effet, la création de faits institutionnels revient à imposer de nouveaux statuts et corrélativement de nouveaux pouvoirs :

- Le pouvoir symbolique, la création de signification
- Le pouvoir déontique, la création des droits et des obligations, sa raison d'être est de régler les relations entre les gens. Ce pouvoir octroie des pouvoirs positifs qui autorisent,

habilitent les gens à faire certaines choses (ex :un diplôme) et les pouvoirs négatifs qui contraignent l'agent à agir.

- L'honneur : le statut pour lui-même, les statuts sont valorisés ou dévalorisés pour eux-mêmes, plutôt que pour les conséquences qu'ils entraînent.

- Les étapes procédurales sur le chemin du pouvoir et de l'honneur, à l'intérieur des institutions, nous pouvons assigner les stades procéduraux qui permettent d'accéder soit à des droits et des responsabilités, soit à des honneurs ou des disgrâces.

Un seul et même fait institutionnel peut comporter en même temps plusieurs caractéristiques.

Voici la forme de la structure intentionnelle des faits institutionnels nous acceptons (S a le pouvoir (S fait A)).

L'acception collective requiert l'usage des cérémonies officielles qui visent à les renforcer.

On voit, à ce propos, l'importance des énoncés performatifs (déclaratifs chez Searle).

Ex : les mariages sont toujours célébrés collectivement afin de renforcer l'acception collective et de renforcer le changement de fonction -statut.

Dans les fêtes, certains chants sont pourvus d'une charge déclarative qui institue par l'autorité collective un nouveau statut social (mariage, circoncision, ...) accompagnés ou pas par des indicateurs sociaux de moindre importance par rapport à l'acte social lui-même.

- Des indicateurs de statuts langagiers (un nom, une déclaration, ...).
- Des indicateurs physiques (une alliance, ...).

La fonction des indicateurs de statut est avant tout épistémique, ils n'ont pas de rôle dans la constitution des faits.

## 2. L'arrière-plan :

Searle définit l'arrière-plan comme des capacités non-intentionnelles ou pré-intentionnelles qui permettent aux états intentionnels de fonctionner. Par capacité, Searle comprend les aptitudes, les dispositions, les habitudes et les structures causales en général. Elles sont non-représentationnelles des informations d'arrière-plan.

L'arrière-plan permet l'interprétation linguistique. Ce qui implique que nous interprétons immédiatement et sans effort des phrases de la manière stéréotypique qui convient. Comme le fait remarquer Searle, cette notion se rapproche plus ou moins de celle de l'habitus chez Bourdieu.

L'arrière-plan nous permet d'avoir des formes déterminées d'intentionnalité, il fonctionne de façon causal, il fournit des conditions nécessaires, non des conditions suffisantes :

« Il possibilise sans déterminer.»<sup>1</sup>

Une géographie de l'arrière-plan inclurait :

- L'arrière-plan profond : Comprend au minimum toutes les capacités qui sont communes à tous les êtres humains normaux sur la base de leurs dispositions biologiques (les capacités de marcher, manger, tenir un objet, reconnaître, ...).

- L'arrière-plan local : \_Ou « les pratiques culturelles locales » comprend des choses comme se verser à boire ou la position préintentionnelle que nous prenons face à des choses comme les voitures, l'argent, etc.

- L'arrière-plan profond est le « savoir comment sont les choses » comme notre équipement biologique (vision, audition, marche, parole, ...).

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.191

- L'arrière-plan local est « le savoir comment faire quelque chose » qui donne la tournure familière au monde (payer avec de l'argent, entrer dans un restaurant, ...).

- L'arrière-plan est donc l'accumulation de relations que chaque être biológico-social entretient avec le monde qui l'entoure. Cette « intelligibilisation » du monde relève du travail conscient situé au niveau des états intentionnels mais de principes organisateurs incarnés dans l'arrière-plan :

« Si la pratique aboutit à une parfaite mémorisation des règles mais parce que la pratique répétée permet au corps de prendre le relais et aux règles de se fonder dans l'arrière-plan.»<sup>1</sup>

La répétition des expériences permet de transformer une pratique qui peut être « réglée » en une compétence. La caractéristique importante de l'arrière-plan est cette capacité d'application et d'interprétation des états intentionnels.

Les actes de langage sont à considérer comme « *des performances intentionnelles* »(1) qui permettent à l'esprit d'extérioriser ses états mentaux de manière à les rendre publiquement reconnaissables.

### **3. Le réseau des états intentionnels :**

Les états intentionnels dépendent d'un réseau d'autres états intentionnels incluant d'autres croyances et d'autres désirs. La grande partie est immergée dans l'inconscient. Le réseau se fonde dans un arrière-plan de capacités. Il pénètre tout le réseau des états intentionnels sans l'arrière-plan, les états ne pourraient fonctionner. Exemple de Searle, un

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.191

<sup>2</sup> Op.cit, p.183

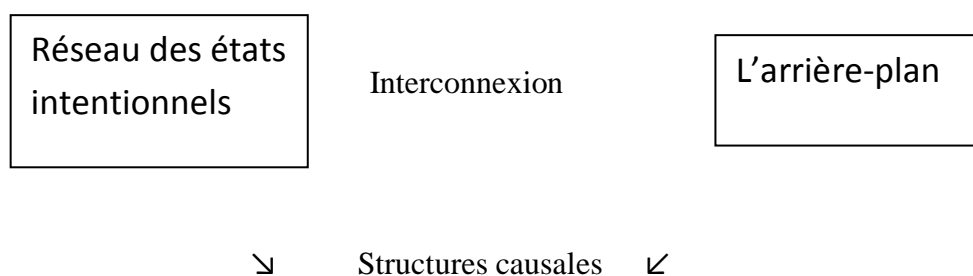
homme qui forme l'intention de se présenter aux élections présidentielles américaines ; cet homme :

- Saurait normalement que les Etats-Unis sont une république, qu'il existe des élections à échéances régulières.

- Saurait qu'à l'occasion des élections les conditions des deux grands partis rivalisent dans la course présidentielle.

- Désirerait recevoir l'investiture de son parti (...)

On pourrait dire que son intention « fait référence » à ces autres états intentionnels. Le réseau des états intentionnels est en interconnexion avec l'arrière-plan.



## **V/. LA DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS EMPLOYES DANS L'ANALYSE DU CORPUS**

### **1. La dénotation et la connotation :**

La particularité de la métaphore consiste, comme on le verra plus loin, à unir, une dénotation marquée par un processus de sélection scénique à une connotation psychologique qui reste obligée, la mettre donc en contexte restreint. La multiplicité des directions dans lesquelles s'oriente actuellement la réflexion sur l'opposition entre dénotation et connotation rend sans doute nécessaire de définir ici comment sont enregistrées ces notions dans la présente étude. Puisque cette opposition joue un rôle important dans le fonctionnement de la

métaphore, il est impossible d'arriver à une explication satisfaisante si l'on n'essaie pas de distinguer ce qui relève de la dénotation et ce qui relève de la connotation.

En obligeant à abstraire au niveau de la communication logique un certain nombre d'éléments de signification, la connotation permet de mettre en relief les éléments maintenus ; par l'introduction d'un terme étranger à l'isotopie du contexte, elle produit à, un autre niveau que celui de l'information pure, l'énonciation d'une image associée que perçoit l'imagination et qui exerce son retentissement sur la sensibilité sans le contrôle de l'intelligence logique, car il est de la nature de l'image introduite par la métaphore de lui échapper.

### **La dénotation :**

« On la définit comme la relation qui unit une forme linguistique à une classe d'objets du monde observable ; cette forme a la propriété d'évoquer dans l'usage de la langue, la classe d'objets qu'elle dénote.»<sup>1</sup>

Alors que la connotation est :

« L'ensemble des valeurs affectives d'un signe, de l'effet non dénotatif qu'il produit sur l'interlocuteur ou le lecteur, de tout ce qu'un terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer de façon nette ou vague.»<sup>2</sup>

## **2. Les figures du discours**

La figure est la caractérisation des faits discursifs où s'exprime une forme de transgression des usages normés de la langue affectant le sens de l'énoncé. L'expression figurée repose donc sur la perception d'un écart :

« Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eut été l'expression simple et commune.»<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Mounin ; G., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 1974, p.79

<sup>2</sup> Idem, p.100

<sup>3</sup> Fontanier ; P., *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1968, p.82

La métaphore définit comme un trope par ressemblance dans la conception de la rhétorique classique, puis développée dans la théorie de Searle qui démontre que l'analogie n'est pas toujours créatrice de métaphore.

La métonymie est aussi un trope qui se caractérise par la substitution d'un terme à un autre, sur la base d'un rapport de contigüité entre les référents dénotés :-La cause pour l'effet (regarder un Heitchcock).

- Le contenant pour le contenu (finir son assiette).

Toute figure, tout trope repose fondamentalement sur l'identification d'une contradiction interne à l'énoncé. Une contradiction explicite établie entre deux signifiés lexicaux car on ne fait rien d'autres qu'affirmer du même objet deux prédicats (l'un présupposé et l'autre posé) qui, en vertu de la structure même du lexique, sont contradictoires. Comment décrire cette condition ? On doit faire appel à la notion de Sème, et de montrer que les deux sémèmes contiennent des traits inhérents incompatibles. La contradiction est donc inscrite dans le signifié de l'énoncé littéral.

Comment se produit un décodage métaphorique ? La contradiction, une fois perçue, doit renvoyer le destinataire à l'examen du référent situationnel. La métaphore chez Berrondonner est « amphibologique » à considérer seule et hors de tout contexte référentiel rien ne nous permet de décider de tel ou tel sens. Autrement dit rien d'interne à l'énoncé ne nous indique parmi les deux termes en conflit lequel doit être tenu impropre et donc métaphorisé.

Il n'y a donc pas que les contradictions ironiques qui créent une situation d'équivoque interprétative. Il se peut que la métaphore devienne l'instrument d'une ironie. C'est qu'elle remplit alors une fonction argumentative, et que la contradiction qui la fonde aboutit à conjoindre deux valeurs d'argument incompatibles. Il est souvent le cas dans les métaphores

animales ex : elle rumine sa leçon. La métaphore peut ici être l'instrument d'une ironie. L'énoncé a-t-il pour but de louer ou de railler ce qu'il dénote. Ruminer : méditer avec soin ou retourner bêtement. Rien ne permet plus de le déterminer.

### **3. La métaphore chez R. Jakobson :**

Roman Jakobson fournit un fondement scientifique à l'opposition de la métonymie et de la métaphore. Le mécanisme de la métaphore s'oppose donc nettement à celui de la métonymie par le fait qu'il opère sur la substance même du langage au lieu de porter seulement sur la relation entre le langage et la réalité exprimée. Pour la métaphore, il en va tout autrement, la relation entre le terme métaphorique et l'objet qu'il désigne habituellement est détruite. Alors que le mécanisme de la métonymie s'expliquait par un glissement de la référence, celui de la métaphore s'explique au niveau de la communication logique par la suppression, ou plus exactement par la mise entre parenthèses d'une partie des sèmes constitutifs du lexème employé.

La force de l'image associée introduite par la métaphore est proportionnelle à l'ampleur de l'abstraction produite sur le plan de l'information logique. On peut exprimer cette corrélation en disant que la puissance de connotation de la métaphore croît à mesure que la précision de la dénotation diminue.

R. Jakobson, créateur des fonctions du langage et du schéma communicationnel, voit dans les motivations essentielles de la métaphore, la fonction émotive et la fonction conative.

Elle exprime une émotion qu'elle cherche à faire partager. Voici les six fonctions du langage relevées par R. Jakobson :

- 1- La fonction émotive\_ : centrée sur le destinataire.
- 2- La fonction conative\_ : centrée sur le destinataire.

- 3- La fonction métalinguistique : qui centre le discours sur le code, et celle qui permet la métaphore, mais sans la motiver. La motivation essentielle de la métaphore vient de la fonction émotive ou la fonction conative.
- 4- La fonction référentielle : celle qui renvoie au contexte c'est-à-dire à la réalité extérieure au destinataire et au destinataire du message, est atténuée quand on passe du terme propre à l'expression métaphorique.
- 5- La fonction phatique : qui établit le contact, nécessaire à la communication n'est pas modifiée de façon sensible.
- 6- La fonction poétique : celle qui concerne la substance du message lui-même, joue un certain rôle, mais elle n'est pas déterminante.

Roman Jakobson fournit un fondement scientifique à l'opposition de la métonymie et de la métaphore.

« Toute forme de trouble aphasique consiste en quelque altération, plus au moins grave, soit de la faculté de sélection et de substitutions, soit de celle de combinaison et de contiguïté. La première affection comporte une détérioration des opératives métalinguistiques, tandis que la seconde altère le pouvoir de maintenir la hiérarchie des unités linguistiques. La relation de similarité est supprimée dans le premier type et celle de contiguïté dans le second. La métaphore devient impossible dans le trouble de la similarité et la métonymie dans le trouble de la contiguïté. »<sup>1</sup>

Jakobson considère la contiguïté comme une relation externe et la similarité comme une relation interne. Il offre aussi la possibilité d'établir une théorie linguistique de la métaphore et de la métonymie, qui permettrait de reconstruire une sémantique à la fois cohérente et maniable.

---

<sup>1</sup> Jakobson ; R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1973, p.34.

#### 4. La paraphrase :

La paraphrase signifie en grec « phrase à côté », paraphrasis. C'est une relation d'équivalence sémantique entre les entités linguistiques. Deux énoncés sont tenus pour paraphrastiques s'ils manifestent les mêmes conditions de vérité. La paraphrase sert à identifier et à analyser les ambiguïtés.

Franck Neveu distingue entre la paraphrase linguistique stricto-sensu :

« Qui repose sur une approche explicite du sens, et qui n'est pas soumise au contexte situationnel et la paraphrase pragmatique qui repose sur une approche dérivationnelle au sens.»<sup>1</sup>

La validité de la paraphrase pragmatique est nécessairement subordonnée au repérage de l'intention de communication qui est à l'origine du message. La paraphrase pragmatique n'est utilisée dans notre analyse des proverbes que dans le contexte d'énonciation (d'usage) familiale par des locutrices femmes.

Searle souligne l'importance sur le bon choix d'une paraphrase :

« Car l'assertion métaphorique du locuteur est vraie si et seulement si l'assertion correspondante utilisant la phrase « par » l'est aussi.»<sup>2</sup>

En outre, il précise qu'une paraphrase d'une métaphore est médiocre, cela veut dire, que la métaphore est médiocre ; paraphrase de sa paraphrase.

Cependant, on demeure quelque fois incapable de formuler une paraphrase à une métaphore : dont on comprend parfaitement le sens :

« Parce qu'il n'existe pas d'expression littérale qui corresponde à ce qu'elle signifie. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Neveu ; F., *Dictionnaire des sciences du français*, Armand Colin, Paris, 2004, p.215.

<sup>2</sup> Idem, p.129.

<sup>3</sup> Idem, p.63

De plus, « Les métaphores donnent l'impression d'être en quelque sorte intrinsèquement rebelles à la paraphrase.»<sup>1</sup>

## **5. Le savoir partagé**

Le savoir partagé ou le savoir mutuel est l'idée selon laquelle la communication verbale suppose un univers cognitif commun à l'énonciateur et au co-énonciateur pour qu'il y ait intercompréhension. Donc le message ne pourrait être interprété uniquement par le décodage de la langue.

L'interprétation en pragmatique marque le passage du sens littéral d'un énoncé à un sens dérivé. Les connaissances qui reflètent l'expérience que nous avons des objets du monde, et qui sont de ce fait liés aux représentations mentales que nous en avons, relèvent du bon sens commun, elles définissent des propriétés typiques mais non nécessaires des objets. Ces connaissances varient selon les groupes sociaux et sont de ce fait représentatives de la culture d'un groupe ou d'un individu.

## **6. Les maximes conversationnelles :**

La notion de coopération a été élaborée par le philosophe américain Paul Grice pour décrire un aspect de l'échange conversationnel :

« Que votre contribution à la conversation soit, au Moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé »<sup>2</sup>

Ce principe s'inscrit dans le cadre d'une théorie de l'interprétation des énoncés.

- 1- Il est illustré par quatre maximes conversationnelles, qui en spécifient les domaines d'application.

---

<sup>1</sup> Seale ; J., *Sens et expression*, Minuit, Paris, 1982, p.128

<sup>2</sup> Grice ; P., *Logique et conversation*, communication n°30, 1979, trad. D. Wilson et D. Sperber, p.34

- 2- La maxime de quantité : La contribution à l'échange doit énoncer autant d'information que la conversation l'exige, pas plus.
- 3- La maxime de qualité : La contribution ne doit énoncer que le vrai, et proscrire ce que l'on croit faux et ce pour quoi les preuves fassent défaut.
- 4- La maxime de relation : La contribution doit être appropriée à l'objectif de la conversation, et donc pertinente.

La maxime de manière : (ou de modalité) la contribution doit être claire, non ambiguë, brève et ordonnée. Le locuteur s'engage à respecter **les** principes de la conversation dans la mesure du possible et oblige corrélativement ses interlocuteurs à présumer dans la mesure du possible qu'il les respecte.

## **7. Idiotisme :**

En grec cela signifie « langage particulier » du mot idiotismos. C'est une expression propre à une langue censée ne pas avoir d'équivalent exact aux plans lexical et syntaxique dans une autre langue, et ne pouvant donc être traduite littéralement. Dans une telle perspective, il est difficile de spécifier ce qui n'est pas couvert par le champ d'application de la notion.

La pratique de la traduction permet en effet d'en mesurer le caractère très intuitif, et faiblement descriptif. De la différence des langues on passe en effet parfois aisément à l'hétérogénéité des cultures et des univers mentaux.

« Quand je dis qu'un idiotisme est une façon de parler adaptée au génie propre d'une langue particulière, c'est pour faire comprendre que c'est plutôt un effet marqué du génie caractéristique de cette langue qu'une locution incommunicable à tout autre idiome, comme on a coutume de faire entendre.»<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Beauzée ; N., *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, -des arts et des matières*, p.87

La notion de relativité linguistique revient à l'idée qu'une large donnée est le reflet de la civilisation et de la culture de la communauté où elle est parlée.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, le thème de la relativité linguistique apparaît notamment dans la théorie saussurienne de la valeur. Pour F. de Saussure, la variabilité du découpage du réel selon les langues est une confirmation de la pertinence du principe de l'arbitraire du signe. Mais c'est dans hypothèse dite de « Sapir-Whorf » que la notion de relativité linguistique trouve son expression la plus explicite :

« Chaque langue est un vaste système de structures différent des autres, dans lequel il existe un ordonnancement culturel des formes et des catégories qui non seulement permet à l'individu de communiquer, mais également analyse le réel.»<sup>1</sup>

## **8. Le champ référentiel :**

Un champ référentiel rassemble les mots utilisés pour désigner un ensemble d'entités extra linguistiques. Il n'est pas fondé sur des critères strictement linguistiques, cependant, il met en œuvre un certain nombre de relations associatives (connexion, hyponyme, lieu,...) représentatives des connaissances générales dans un domaine particulier. A partir de ces champs référentiels, on pourrait dégager des champs conceptuels dans lesquels les proverbes ont puisé la matière de leurs métaphores. Notre objectif est d'exploiter des données linguistiques pour bâtir les schémas conceptuels de la société.

## **9. La situation ou le contexte :**

On emploie indistinctement les termes de situation et de contexte. Les diverses conceptions peuvent se résumer par celle donnée par Galisson et Coste :

« Ensemble des conditions de production de l'énoncé lui-même. Tout énoncé résulte d'une intention, laquelle peut trouver sa raison d'être dans la

---

<sup>1</sup> Galisson et Coste, *Le Dictionnaire de diactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, p.504

personnalité de celui qui parle et de celui (ceux) qui écoute (nt), dans l'environnement (lieu), dans le moment (temps), où il est émis... tous ces facteurs qui influent sur la réalisation de l'énoncé forment la situation. »<sup>1</sup>

La situation est le cadre dans lequel a lieu l'interaction, où l'on produit des énoncés, où l'on réalise les intentions à l'aide des actes de parole.

La connaissance du contexte d'énonciation est déterminante c'est d'elle que dépend le choix d'un acte spécifique suivant la forme syntactico – sémantique de l'énoncé et d'éviter un « malentendu ». La situation lève les ambiguïtés du message, c'est un élément qui conditionne l'échange, c'est un facteur pertinent pour la production et l'interprétation du discours. Le destinataire devient actif, il doit définir lui-même le contexte dont il a besoin pour interpréter l'énoncé.

Maingueneau a dégagé trois types de contexte dont on peut extraire des éléments nécessaires à l'interprétation :<sup>2</sup>

### **1- L'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel :**

C'est en s'appuyant sur lui que l'on peut interpréter des unités comme les embrayeurs, déictiques.

Le cotexte :

Ce sont les séquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité à interpréter. La plupart des énoncés sont des fragments d'une totalité plus vaste : **ex** : conversation.

Les savoirs antérieurs à l'énonciation :

---

<sup>1</sup> Whorf ; L., Carme ; C., *Linguistique et anthropologie les origines de la sémiologie*, Denoel-Gonthier, Paris, 1968, p.12.

<sup>2</sup> Maingueneau ; D., *Analyser les textes de communications*, Nathan, Paris, 1998, p.140.

Exemple : ce que désignent les noms propres, sa connaissance du monde et certaines règles du sens commun. Il est nécessaire d'ajouter à l'information linguistique (véhiculée par l'énoncé) l'information non-linguistique (contextuelle) nécessaire pour le processus inférentiel.

## **10. La comparaison :**

La comparaison est une figure de style consistant en une mise en relation à l'aide d'un mot de comparaison dit comparatif de deux réalités appartenant à deux champs sémantiques différents, et dont on affirme qu'elles se ressemblent d'un point de vue. Les deux réalités (comparant et comparé) partagent en effet au moins un sème en commun. C'est donc la mise en regard de deux termes ou de deux idées comparées dans une volonté de clarté ou de poésie. On distingue deux types de comparaison.

### **1/- La comparaison simple (grammaticale)**

C'est le rapport de similarité entre deux éléments comme : « cet homme est plus grand que les autres » sur ce point (la nature du mot de comparaison) la comparaison simple et la comparaison figurative sont identiques (comme, de même que, ainsi que...) certaines comparaisons simples reposent sur une ellipse verbale **ex** : tel père, tel fils.

### **2/- La comparaison figurative**

Figure de style fondée sur le rapprochement de deux éléments qui n'appartiennent pas au même système mais entre lesquels est établi un rapport d'analogie ou d'image, à des fins poétiques ou herméneutiques. Cette comparaison est un trope proche de la métaphore. Ex : « Il est sage comme une image » les deux réalités doivent avoir au moins un sème proche. Elle met en scène :

- Un comparant ou le phore : (ce à quoi est comparé la réalité première).
- Un comparé ou le thème : (ce qui est comparé à la réalité seconde).

- Un comparatif (ou mot de comparaison).

Ce qui la distingue de la métaphore qui ne met en scène que le comparant, sans le comparé ni le mot de liaison.

Beaucoup de comparaisons sont tellement utilisées qu'elles en deviennent éculées comme « fort comme un lion » la figure est alors très proche du cliché.

La comparaison est une image ou trope puisqu'elle rapproche une réalité matérielle et une réalité abstraite, au même titre que la métaphore.

La comparaison vise de multiples effets : éclairer une idée, illustrer un propos, frapper l'imagination par l'énonciation d'une nouvelle idée ou d'une image spectaculaire.

En réalité, plus les deux réalités comparées sont éloignées et plus l'image va choquer.

## **11. Ellipse**

L'ellipse est une figure de construction caractérisée par la suppression d'un constituant attendu dans le discours (sujet, verbe,...) mais dont l'absence ne fait pas obstacle à l'interprétation de l'énoncé, voire lui confère un surcroît d'expressivité.

« L'ellipse consiste dans la suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude. Il y a peu de figures aussi connues, même dans la langue française qui passe pour la plus analytique de toute, c'est-à-dire, pour celle qui exprime la pensée avec le plus de développement. »<sup>1</sup>

## **12. Le cadre théorique de l'enquête :**

Notre objectif est de cerner une pratique sociale et linguistique, en l'occurrence, l'usage du proverbe, par des femmes Kabyles et cela dans un cadre familial. C'est une micro-

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.88

enquête concernant la communication familiale que nous aurons suscitée et qu'il était convenu d'analyser par la suite dans le cadre de la théorie intentionnaliste de Searle.

« L'approche « micro » cherche plus à décrire l'événement et à l'interpréter qu'à le catégoriser et le peser.»<sup>1</sup>

De ce fait, cette analyse permettrait de dégager le mécanisme de valorisation ou de stigmatisation de l'homme dans des pratiques linguistiques et les imaginaires collectifs. Pour ce faire, nous interrogeons notre corpus dans sa dimension sociopragmatique à savoir quels actes illocutionnaires : d'ordre, d'assertion, de désir, se réalisent dans l'usage, strictement familial, des proverbes relatifs à l'homme ? Notre choix s'est porté sur des locutrices avec leurs différents statuts sociaux et comme allocutaires des femmes et des hommes avec leurs différents statuts.

Nous expliciterons les principes méthodologiques que nous avons adoptés pour mener notre enquête. Notre choix méthodologique est l'entretien qui permet le contact direct avec les enquêtées. Cette technique place l'enquêteur et les enquêtés dans une relation humaine et coopérative qui favorisent la spontanéité de l'enquêteur.

Cet entretien a été mené sous forme de conversation dirigée :

« L'enquête ne peut être une conversation que si l'informateur a une connaissance préalable du questionnaire.»<sup>2</sup>

C'était un débat conduit sous un mode semi-directif qui est une variante de l'entretien (ou de l'interview) semi-directif, sachant que les deux termes entretien et interview sont employés indistinctement par les théoriciens des enquêtes sociolinguistiques.

Le débat permet de faire discuter plusieurs enquêtes en présence d'un enquêteur relativement actif. Au cours du débat, les informatrices arrivent à oublier la situation

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.28

<sup>2</sup> Op.cit, p.30

d'enquête et se mettent à parler spontanément entre elles. L'entretien non-directif permet une position du dehors et non du dedans.

En fait, « *le succès de l'entretien dépend des passes verbales qu'il saura (l'enquêteur) accomplir avec l'enquêté* »<sup>1</sup> et de s'en tenir au fait que le rôle de l'enquêteur et non de parler mais de faire parler. Sa parole se subordonne à la parole des enquêtés.

Les questions sont semi-fermées, des questions à choix multiples où des réponses prédéfinies sont proposées aux locutrices qui choisissent celle qui correspondrait à leur intention communicative par l'usage de tel ou tel proverbe. Vous utiliserez ce proverbe (cité) pour quel allocutaire ? Et pour quelle intention communicative : conseiller, ordonner, ou autre ?

## **VI. EXTENSION DE L'ANALYSE**

### **La théorie praxéologique de Bourdieu :**

Il est à remarquer que la théorie de Searle et celle de Bourdieu se rejoignent sur quelques concepts et notamment la notion d'arrière-plan chez Searle et celle d'habitus chez Bourdieu. Le fait n'est pas surprenant car la théorie de Searle est non seulement intentionnaliste mais aussi institutionnaliste. Searle reconnaît lui-même ce parallélisme :

« Parmi les auteurs contemporains, il me semble que la notion d'habitus chez Bourdieu est étroitement liée à ma notion d'arrière-plan. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.31

<sup>2</sup> Searle ; J-R., *La redécouverte de l'esprit*, Gallimard, Paris, 1995, p.240.

## **1. La redéfinition de l'acte de communication :**

Bourdieu redéfinit l'acte de communication avec une terminologie économique définissant ainsi les locuteurs : en producteur (émetteur) en consommateur (récepteur) et la situation de communication en situation de marché. Dans sa conception, la communication établit des rapports de pouvoir symbolique où se manifestent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs. L'acte de parole est ainsi défini comme un concours de diverses capacités.

### **a)- L'habitus linguistique :**

L'habitus linguistique est l'intérêt expressif ou la propension à parler et à dire des choses précises.

- La capacité à parler (biologique).
- La capacité linguistique (phrases grammaticales conformes).
- La capacité sociale qui autorise l'usage de cette compétence linguistique dans une situation déterminée.
- La compétence s'acquiert donc en situation par la pratique :
- La maîtrise pratique d'un usage de la langue.
- La maîtrise pratique des situations dans lesquelles cet usage de la langue est socialement acceptable.

### **b)- Les structures du marché linguistique :**

En d'autres termes, le marché linguistique dispose d'un système de sanctions et de censures spécifiques.

« On voit que tous les efforts pour trouver dans la logique proprement linguistique des différentes formes d'argumentation, de rhétorique, et de stylistique sont vouées à l'échec aussi longtemps qu'elles n'établissent pas la relation entre les propriétés du discours, les propriétés de celui qui

les prononce et les propriétés de l'institution qui l'autorise à les prononcer. »<sup>1</sup>

Bourdieu n'exclut pas la prise en considération de l'analyse proprement linguistique du code, cependant, il reproche aux linguistes de ne pas tenir compte de l'importance des conditions sociales de production et de la circulation linguistique entre les habitus linguistiques et les marchés sur lesquels leurs produits sont jugés.

C'est en fait le marché qui fixe le prix d'un produit linguistique et c'est l'anticipation pratique des sanctions qui contribue à déterminer sa valeur objective. Le rapport pratique du producteur (locuteur) au marché se manifeste dans : l'aisance, la timidité, la tension, l'embarras, le silence... etc.

La censure anticipée détermine non seulement la manière de dire, c'est-à-dire le choix du langage -le code switching des situations de bilinguisme- ou de niveau de langage, mais aussi ce que pourra et ne pourra pas être dit. Cette auto-censure fonctionne comme si la norme linguistique (la loi de formation des prix) était imposée par le locuteur dominant dans l'interaction : le détenteur de la compétence légitime (ou linguistique) qui est la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, c'est en fait, le droit à la parole et au pouvoir par la parole.

Le pouvoir des paroles est le pouvoir délégué du porte-parole et ses paroles. Comme si l'effet de censure qui s'exerce sur le locuteur dominé et la nécessité pour lui d'adopter le mode d'expression légitime ou de s'efforcer vers lui. Cette contrainte de censure disparaît entre les détenteurs d'un capital symbolique et linguistique équivalents.

Dans un cadre familial, la contrainte de censure s'efface dans une situation de communication entre vieilles par exemple, car ayant le même capital symbolique et

---

<sup>1</sup> Bourdieu ; P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p.111.

linguistique. Il s'impose s'agissant d'un échange entre une jeune fille et une vieille n'ayant pas la même capital linguistique : les vieilles étant détentrices du savoir culturel ancestral et des textes oraux (ex : des proverbes) d'autant plus que la vieille est pourvue d'un capital symbolique institué socialement.

La symétrie ou la dissymétrie entre le capital linguistique et le capital symbolique est ce qui règle la domination symbolique des locuteurs.

- La censure la plus fréquente et la plus cachée est celle qui consiste à placer en des positions impliquant le droit à la parole des agents dotés de dispositions expressives déjà censurées. Les femmes se caractérisent par le recours à un langage domestiqué :

« Qui va de pair avec la domestication du corps qui exclut toute manifestation excessive des appétits ou des sentiments. »<sup>1</sup>

« La connaissance et la reconnaissance pratiques des lois immanentes d'un marché et des sanctions par où elles se manifestent, déterminent les modifications stratégiques du discours. »<sup>2</sup>

Toutes les pratiques qui tendent à valoriser le produit linguistique et de l'adapter à son auditoire.

Les discours sont pour une part des euphémismes corollaires au souci de « bien dire », de « parler comme il faut ». Nous ajustons notre matière et notre manière de dire selon notre interlocuteur. L'euphémisation du discours consiste en stratégies spontanées de la politesse intégrées dans des manifestations symboliques verbales ou non-verbales comme par exemple des stratégies d'atténuer ou de masquer un ordre brut :

« On peut ainsi classer parmi les euphémismes toutes les espèces de double sens, particulièrement fréquentes dans le discours religieux, qui permettent de détourner la censure en nommant l'innommable dans une

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.77

<sup>2</sup> Op.cit, p.92

forme telle qu'on ne le nomme pas (...) et ainsi toutes les formes de l'ironie qui niant l'énoncé, par le mode d'énonciation, produit aussi un effet de double sens et de double jeu permettant par là d'échapper aux sanctions d'un champs. »<sup>1</sup>

Tout le travail de politesse tend à détenir la formule parfaite qui refléterait la maîtrise parfaite de la situation de marché.

Le recours aux formules stéréotypées comme le proverbe serait peut être une des stratégies de la maîtrise de cette situation de marché, et par voie de conséquence, d'anticiper les sanctions ; car les proverbes :

« Enfermant une certaine prétention à l'autorité symbolique comme pouvoir socialement reconnu d'imposer une certaine vision du monde social, c'est-à-dire des divisions du monde social. »<sup>2</sup>

Parmi les douze dimensions de variation significatives selon lesquelles les actes illocutoires peuvent différer les uns des autres, la dimension (5) et (10) semblent correspondre à la conception de Bourdieu de la magie sociale dans les actes illocutoires :

La dimension (5) établit la différence de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur en tant qu'ils déterminent la force illocutoire de l'énonciateur. La dimension (10) établit la différence entre actes dont l'accomplissement requiert une institution extra linguistique et ceux dont l'accomplissement n'en requiert pas.

Searle précise que toutes les différences de statuts ne dérivent pas des institutions. Il faudrait donc se garder de confondre la dimension (5) et (10). Illustrons cette différence : une vieille quelconque qui demande à une femme de se comporter de telle ou telle manière, sera considérée comme une suggestion et non un ordre, en vertu de son statut social de « vieille », de son âge, de son expérience ou de sa bienveillance. (Dimension (5))

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.79

<sup>2</sup> Op.cit, p.100

Mais une belle-mère qui demande à sa bru de faire quelque chose ou de se comporter conformément à ce qu'elle demande, sera interprété comme un ordre (dimension (10)) car la relation belle-mère/bru est considérée comme une situation institutionnelle résultant du mariage : relation engendrée par le mariage avec son fils.

De ce fait, Bourdieu ne fait que mettre l'accent sur l'importance de la relation sociale du locuteur et de l'auditeur déjà déterminée par Searle.

Les Kabyles ont la foi en la performativité de tous les mots :

« C'est ainsi que l'on doit surveiller spécialement son langage en présence d'enfants en bas âge, d'enfants ou de jeunes mariés, autant d'êtres hautement vulnérables dont l'avenir ; c'est-à-dire la croissance, la virilité, et la fécondité sont en question ». <sup>1</sup>

« Ce qui oriente la production linguistique, ce n'est pas le degré de tension du marché (...) mais la relation entre un degré de tension objective « moyenne » et un habitus linguistique lui-même caractérisé par un degré particulier de « sensibilité » à la tension du marché, ce qui revient au même, c'est l'anticipation des profits. »<sup>2</sup>

L'anticipation des profits se base sur l'attitude de l'interlocuteur, sa mimique, atténuée ou indifférente, hautaine ou prévenante, les encouragements de la voix et du geste ou les signes de désapprobation.

L'anticipation des profits est ce qui oriente notre production langagière, corollaire à l'ajustement de notre habitus linguistique à un degré de tension objective. L'anticipation des sanctions est:

« Un sens pratique quasi-corporel, de la vérité de la relation objective entre une certaine compétence linguistique et sociale et un certain marché à travers lequel s'accomplit cette relation et qui peut aller de la certitude de la sanction positive qui fonde l'assurance, jusqu'à la certitude de la

---

<sup>1</sup> Op.cit, p. 419

<sup>2</sup> Op.cit, p.82

sanction négative, qui condamne à la démission, et au silence, en passant par toutes les formes de l'insécurité et de la timidité. »<sup>1</sup>

L'anticipation des profits est donc la disposition à apprécier plus ou moins strictement ses chances.

A mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale, le degré de censure et du même coup, le degré d'euphémisation

« Ne cesse de croître et cela non seulement dans les occasions publiques ou officielles (...) mais dans les routines de l'existence quotidienne. »<sup>2</sup>

+ Marché tendu → + degré de censure → + degré d'euphémisation → mise en forme.

Les conditions de réception escomptées font partie des conditions de production grâce à l'anticipation des sanctions et du profit symbolique ainsi qu'à la censure.

Quant aux lois de formation des prix dans le marché, ce sont les lois des conditions sociales de l'acceptabilité (englobant l'acceptabilité linguistique) en d'autres termes, un discours grammaticalement conforme et socialement acceptable est écouté, et cru donc efficient. L'une des stratégies d'euphémisation (instrument) est la suggestion, le pouvoir de suggestion dans le cadre pédagogique et éducatif est plus efficace que des ordres et des injonctions. Le proverbe en tant que discours didactique et pédagogique est doté d'un pouvoir de suggestion qui pourrait atténuer un ordre brut.

« En annonçant à l'enfant non ce qu'il a à faire comme les ordres, mais ce qu'il est, est la condition de l'efficacité de toutes les espèces de pouvoir symbolique qui pourront s'exercer par la suite sur un habitus prédisposé à les ressentir. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.83

<sup>2</sup> Op.cit, p.87

<sup>3</sup> Op.cit, p.37

Le proverbe est un discours qui explicite la vision sociale d'un comportement et d'une conduite conformes aux valeurs sociales. Son efficacité dans l'éducation réside dans un pouvoir de suggestion et non dans des injonctions. Ce code secret ou élaboré (selon Bourdieu) est recommandé dans notamment les injonctions.

Bourdieu insiste sur la dimension suggestive dans l'acquisition des habitus qui constitue un élément fondateur dans sa construction. Ces suggestions sont apparentes dans : la modalité des pratiques, les manières de regarder, de se tenir, de garder le silence ou même de parler (...) elles

« Sont chargées d'injonctions qui sont si puissantes, si difficiles à révoquer parce qu'elles sont silencieuses et insidieuses, insistantes et insinuanes. »<sup>1</sup>

Bourdieu redéfinit de même la force illocutoire en termes de force statuaire :

« La recherche du principe proprement linguistique de la force illocutionnaire du discours cède ainsi la place à la recherche proprement sociologique des conditions dans lesquelles un agent singulier peut se trouver investi et avec lui sa parole, d'une telle force. »<sup>2</sup>

Mais ce pouvoir symbolique ne suffit pas à lui seul pour être efficient. Il produit une reconnaissance du statut et du pouvoir par le consommateur, pour bénéficier du capital symbolique :

« La reconnaissance, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent (les locuteurs) d'un groupe. »<sup>3</sup>

Jouissant d'un capital symbolique, il s'investit corrélativement d'une imposition symbolique:

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.73

<sup>2</sup> Op.cit, p.68

<sup>3</sup> Op.cit, p.68

« Cette sorte d'efficace magique que l'ordre ou le mot d'ordre, mais aussi le discours rituel ou la simple injonction ou encore la menace ou l'insulte, prétendent à exercer ne peut fonctionner que pour autant que sont réunies des conditions sociales qui sont tout à fait extérieures à la logique proprement linguistique du discours. »<sup>1</sup>

De ce fait, l'acte perlocutoire fonde l'acte illocutoire étant donné l'importance de la reconnaissance par le consommateur du pouvoir du producteur qui fonde l'acte de parole. En parallèle, Searle parle de l'effet illocutionnaire c'est-à-dire la reconnaissance de l'auditeur de l'intention du locuteur.

## **2. L'intention chez Bourdieu :**

Bourdieu reformule la théorie intentionnaliste en l'enrichissant avec une dimension sociologique :

« La production et la réception du langage comme par des locuteurs occupants des positions différentes, dans l'espace social, sont dotés d'intentions et d'intérêts différents. »<sup>2</sup>

L'intention est par conséquent corollaire aux statuts sociaux des locuteurs, les actes illocutionnaires sont relatifs aux statuts sociaux.

Il nous paraîtrait inconcevable de voir une fille donner des ordres à sa mère. L'ordre qui relève des directifs conviendrait au pouvoir symbolique de la mère en position d'éducatrice et de conseillère ; un statut qui lui a été conféré par l'institution sociale. De même que nous trouverions inconvenant qu'une mère sollicite des conseils de son jeune enfant. C'est en fait notre objectif dans notre enquête, de parvenir à dégager les actes illocutionnaires réalisés selon les statuts sociaux de nos locutrices. En fait, il y a un

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.18

<sup>2</sup> Op.cit, p.20

compromis et un ajustement de mode d'expression entre l'intention expressive et la censure, inhérente à une relation sociale plus ou moins dissymétrique.

**Situation d'échange linguistique, situation de marché :**

| <b>Producteur</b>  | <b>Consommateur</b>  |
|--|--|
| - Anticipation du profit symbolique.   | Habitus linguistiques  |
| - Anticipation des sanctions   | <b>Marché</b>  |
| <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span>↙</span> <span>↘</span> </div>   | ↓  |
| <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>Certitude de<br/>la sanction<br/>positive.</p> <p>↓</p> <p>Assurance</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>certitude de<br/>la sanction<br/>négative.</p> <p>↓</p> <p>-Condamne<br/>au silence.<br/>-Insécurité<br/>-Timidité</p> </div> </div> | <p><b>Sanctions</b> (degré de rigueur)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <span>↙</span> <span>↘</span> </div> <p>Renforcement ou démenti</p> |
| Auto-censure   | - <b>Profit symbolique :</b>   |
| ↓  | La valeur objective du produit.  |
| Dominant   |  |
| ↓  |  |
| Dominé   |  |
| ↓  |  |
| Discours avec euphémisme   |  |
| ↓  |  |

|   |  |
|---|--|
| <p>Compromis et ajustement</p> <p style="text-align: center;">↓</p> <p>Propos approprié</p> <p style="text-align: center;">↙      ↘</p> <p>En état ou en se servant</p> <p>Virtuel de toutes les ressources</p> <p style="text-align: center;"><b>Codifiées et objectivées.</b></p> <p style="text-align: center;">-Les formules de politesse.</p> <p style="text-align: center;">-Des formules stéréotypées (comme Les proverbes).</p> |  |
|---|--|

L'habitus produit des expressions, des actions, des pensées et des perceptions en toute liberté, mais une liberté contrôlée, conditionnée et conditionnelle. L'habitus engendre des conduites raisonnables du sens commun et exclut toutes « les folies » de conduite.

Le poids des expériences primitives résulte du fait que l'habitus tend à assurer sa défense contre le changement à travers la sélection qu'il opère entre les informations nouvelles.

« L'habitus qui, à chaque moment, structure en fonction des structures produites par les expériences antérieures les expériences nouvelles qui affectent ces structures dans les limites définies par leur pouvoir de sélection, réalise une intégration unique, dominée par les premières expériences, des expériences statistiquement communes aux membres d'une même classe. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.102

L'habitus et la présence dynamique de tout le passé, c'est un capital accumulé qui assure la permanence dans le changement :

« En chacun de nous, ... il y a de l'homme d'hier : c'est même l'homme d'hier qui, par la force des choses, est prédominant en nous, puisque le présent n'est que bien peu de chose comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons. »<sup>1</sup>

Histoire → Habitus → Pratiques avec liberté contrôlée → Transcendent les intentions subjectives.

« L'habitus permet l'économie de l'intention non seulement dans la production, mais aussi dans le déchiffrement des pratiques et des œuvres. »<sup>2</sup>

Les ajustements entre nos intentions et la censure supposent la maîtrise du code commun.

### 3. Tableau récapitulatif de la conception de Searle et de Bourdieu

| La théorie de Searle   | La théorie de Bourdieu  |
|--|---|
| <p>Parmi les paramètres qui déterminent la force illocutoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La différence de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur déterminent la force illocutoire de l'énonciateur.</li> <li>- La différence entre actes dont l'accomplissement requiert une institution extra linguistique et ceux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La force illocutoire est la force statuaire (sociologique).</li> </ul> |

<sup>1</sup> Durkeim ; E., *L'évolution pédagogique en France*, Paris, Alcan, 1938, p.43.

<sup>2</sup> Op.cit, p.210

|   |  |
|---|--|
| dont l'accomplissement n'en requiert pas.   |  |
| <p><b>Actes illocutionnaires</b></p> <p>↓</p> <p>Effet illocutoire (intention réflexive).</p> <p>↓</p> <p>Reconnaissance de l'intention par l'auditeur.</p> <p>↓</p> <p>Acte perlocutionnaire (réaction de l'auditeur).</p> | <p><b>Actes illocutionnaires</b></p> <p>↓</p> <p>Pouvoir symbolique du producteur.</p> <p>↓</p> <p>Reconnaissance de l'intention par le consommateur.</p> <p>↓</p> <p>Reconnaissance de la compétence légitime institutionnalisée ou non : capital symbolique.</p> <p>↓</p> <p>Imposition symbolique (l'acte perlocutionnaire fonde l'acte illocutionnaire).</p> <p>↓</p> <p>Méconnaissance de soi : le consommateur s'oublie, s'ignore en s'y soumettant les intentions sont crues et obéis : d'où efficience.</p> <p>↓</p> <p>Efficacité symbolique magique.</p> |
| La suggestion de faire quelque chose constitue un moyen d'exprimer le directif indirect correspondant. Suggérer c'est   | La suggestion est une stratégie d'euphémisation le pouvoir de suggestion dans le cadre pédagogique est plus efficace   |

|   |  |
|---|--|
| <p>marquer le style avec lequel nous accomplissons un acte illocutoire (un des paramètres de variation des actes illocutoires).</p>   | <p>que des ordres bruts.</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'arrière-plan biologique : comprend les capacités communes aux êtres humains.</li> <li>- L'arrière-plan local : comprend les pratiques culturelles locales.</li> </ul> <p>La caractéristique de l'arrière-plan est cette capacité d'application et d'interprétation des états intentionnels.</p> <p><i>« Si la pratique aboutit à une parfaite mémorisation des règles mais parce que la pratique répétée permet au corpus de prendre le relais, et aux règles de se fondre dans l'arrière-plan »<sup>1</sup></i></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitus : qui est le sens pratique transcendant aux intentions subjectives, permet l'économie de l'intention dans la production et le déchiffrement des pratiques.</li> </ul> <p>Ajustement de nos intentions supposent la maîtrise du code commun.</p> |

Aborder la structure sociologique de base de la communauté Kabyle devient un impératif afin de cerner les informations d'arrière-plan local (de Searle) nécessaires (bien entendu non-suffisantes) pour interpréter le contenu linguistique (la métaphore, l'ironie, et les actes de langage indirects) et de mettre en évidence le recours à certains actes illocutionnaires par les femmes kabyles plutôt qu'à d'autres dans leur communication langagière.

---

<sup>1</sup> Searle ; J-R., *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, Paris, 1998, p.183.

Vu la nature socio-culturelle de notre corpus : un discours produit par la collectivité sociale, le recours à certains concepts sociologiques devient nécessaire, entre autres, cette attribution de fonction -statut et du même coup, du pouvoir. (Concepts chez Searle) au sein d'une famille kabyle.

Ce recours à l'interdisciplinarité est doublement justifiable : par la nature même de notre corpus qui sera analysé en actes illocutionnaires réalisés, (selon la théorie des actes de langage) ; mais en tant qu'acte de langage d'un locuteur à un auditeur occupants des positions sociales respectives au sein de l'institution familiale, impliquée par une institution fondatrice qui est celle du mariage. Comprendre la relation homme/femme dans la société Kabyle devient fondamentale. Ce qui revient à l'extension de la réflexion de Searle sur la dimension sociologique.

#### **4. Les rites sociaux :**

Ce qui nous importe dans les rites sociaux : ce n'est pas ce qui se fait (le rituel), ou ce qui se dit (le discours rituel) mais la magie dans le système des relations sociales constitutives du rituel lui-même. En fait, les rites, plus précisément les rites de passage, permettent une transition sociale, le passage d'un statut social à l'autre : ils assurent l'institution et la légitimation des statuts sociaux et assignent de ce fait des oppositions sociales : Femme, homme, célibataire, marié, stérile, fécond (...). La séparation accomplie par le rituel exerce un effet de consécration, le rite de passage rend licite la transgression sociale des limites car elle est approuvée et assumée collectivement.

C'est sur l'autorité autorisée que le groupe s'accorde à lui-même ou c'est sur la personne mandataire que repose la force illocutionnaire qui est à la base de tous les rituels sociaux. Ce pouvoir collectif est caractérisé par un pouvoir magique et efficace. En ce sens, il y a officialisation d'une transgression :

« Les actions rituelles les plus fondamentales sont en fait des transgressions déniées, le rite doit résoudre par une opération socialement approuvée et collectivement assumée... par une dénégation pratique non individuelle mais collective et publique. »<sup>1</sup>

Parmi les rituels qui assurent une transgression interdite est par excellence le mariage, il licite le passage à l'acte sexuel pour l'homme comme pour la femme dans un cadre légitime, un acte désapprouvé voire diabolisé en dehors de ce cadre rituel. Les femmes détiennent les rites de passage, leur domaine de domination, qui nous font basculer du visible matériel à l'invisible de l'univers intime des humains.

La pratique rituelle vise symboliquement à réaliser le désir collectif et à contribuer ainsi à le satisfaire réellement

« C'est le fait de la pratique collective qui tient lieu d'intention et qui peut avoir pour effet de produire une expérience subjective et une émotion d'institution. »<sup>2</sup>

C'est ainsi que les grandes cérémonies collectives ont pour souci de donner une représentation du groupe mais aussi d'exprimer d'une façon diffuse l'intention d'ordonner les pensées et de suggérer les sentiments :

« En tant que pratique performative qui s'efforce de faire être ce qu'elle fait ou dit, le rite n'est, en effet, en plus d'un cas, qu'une mimesis pratique du processus naturel qu'il s'agit de faciliter. »<sup>3</sup>

La croyance en la performativité des mots est le fait de la ritualisation des pratiques, par la stéréotypisation qui éviterait toute erreur ou improvisation du langage capable de provoquer des conflits sociaux et même des catastrophes naturelles. Les grands rites collectifs tendent à régler ceux d'entre les échanges entre les humains et le monde naturel qui sont les plus vitaux

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.351

<sup>2</sup> Op.cit, 420

<sup>3</sup> Op.cit, p.150

(ex : on y donne une vie contre vie dans le cas du sacrifice) de même que dans les rapports entre groupes étrangers, la ritualisation des échanges et des conflits vise à réduire les virtualités d'actes ou de mots malheureux.

Le rite traite différemment les hommes et les femmes, les rites différenciés sexuellement (comme la circoncision, un rite masculin) consacrent la différence entre les sexes.

#### **a)- Les rites de passage chez la femme kabyle :**

La femme dans les diverses étapes de sa vie, de la naissance à la mort, se transforme comme les saisons. Dans sa nature changeante, elle adopte les rythmes de l'année au rituel annuel de son travail. Les rites qui marquent les étapes de ce cycle de la féminité, se retrouvent magiquement au travers du rituel pratique des activités traditionnelles :

La femme, être lunaire se révèle une potière de l'enfant, une nourricière puis une tisseuse des liens vivants de sa progéniture. Tous les rites dans l'existence des Kabyles calquent la périodicité cyclique de la lune, les femmes reproduisent dans leur vie quotidienne le cycle lunaire : apparition, croissance, décroissance, disparition suivie de réapparition au bout de trois nuits de ténèbres(selon Makilam).

#### **1- Les rites de passage de la première menstruation :**

Ce sont des rites qui sont tenus secrets et ne concernent que les femmes. C'est en général la mère ou l'accoucheuse qui l'a vue naître la première qui initiera la fille à sa nouvelle vie de femme et de mère potentielle. Le pouvoir bénéfique du sang menstruel est dans ses mystères révélés comme à l'accouchement dans l'intimité féminine. Il s'accompagnait autrefois d'un repas communiel et de la remise par la mère d'une nouvelle ceinture de couleur rouge à sa fille. Il faut insister sur la dimension spirituelle de ces rites qui

consiste à transmettre, dans les secrets du sang, la continuité magique d'une mère à la suivante. La femme Kabyle ne sépare pas l'état de mère de celui de femme.

Dans la tradition kabyle, ce n'est pas la perte de la virginité mais bien plus justement par la première menstruation que la fillette accède au statut de femme. Le mariage ne fête que ses premiers rapports sexuels, et son accession au statut de mère d'une nouvelle famille.

## **2- Les rites de passage de la nuit de noces :**

La nuit de noces constitue un passage crucial pour la femme. Elle perd sa virginité (son capital symbolique) et obtient la reconnaissance solide de sa résistance à la tentation du « mâle ». Ayant prouvé sa virginité en la perdant socialement, elle aura la consécration du respect de l'ordre social. Elle devient dès lors une mère potentielle. Dans le cas contraire, il y aura une stigmatisation sociale qui la reconduira auprès de ses parents. Bourdieu qualifie ce cas de figure de « ratés de la gestion du désir ».

## **4- Le rite de passage de la fertilité :**

La maladie de la stérilité peut poursuivre la femme enceinte jusqu'à l'accouchement et cela même bien au-delà. La persécution s'acharne sur les mères tout au long de leur vie pour les rendre stériles. Les femmes kabyles combattent la stérilité grâce à des pratiques rituelles léguées aux filles par leurs mères. Dans la conception kabyle une femme qui met au monde des enfants nés avant terme est considérée comme stérile. Les pratiques kabyles montrent que la stérilité peut poursuivre la femme en interdisant aux nouveau-nés de vivre longtemps. On comprend aisément que la stérilité n'est pas considérée, chez les kabyles, comme une incapacité à procréer. Elle est prise au sens large qui consiste à ne pas avoir d'enfants (la mort du nouveau-né) ou des enfants qui naissent avant le terme.

## **5- Le rite de son admission dans la famille de l'époux :**

Dés son mariage, la femme adopte un nouveau mode de vie, une nouvelle éducation compatible avec les valeurs de la famille de l'époux : la jeune mariée souvent consentante. On pourrait qualifier de mort symbolique cet abandon volontaire des habitudes de jeune fille, en se conformant aux exigences comportementales de sa belle-famille. Dans le cas où la femme est adoptée par sa belle-famille, on parlera de la consécration de ses\_habitus ; dans le cas contraire, c'est la stigmatisation de ses habits.

## **6- Le rite de passage au statut de « vieille » Tamgart**

La bru restera « tislit », la mariée, jusqu'à ce qu'elle marie son fils : elle devient belle-mère et du coup : « la vieille », Tamgart qui est à double sens : belle-mère et vieille.

La limite négative de la femme, la vieille qui incarne toutes les propriétés négatives de la féminité dans l'imaginaire collectif. Tandis qu'en vieillissant les hommes gagnent en sagesse, les femmes, elles, gagnent en méchanceté. D'ailleurs, « elxalet », nom collectif donné à la « gent féminine », c'est aussi le vide, le néant, le désert.

## **7- Le rite d'acquisition du pouvoir chamanique :**

Au bout de leur périple initiatique, les vieilles sont amenées à gérer le sacré traditionnel qui englobe la divination et la thérapie curative du corps et de la psyché par la relation entretenue avec les esprits. Le cheminement qui les initie à la magie cosmique demeure « une expérience personnelle donc d'une dimension spirituelle.

« Les pratiques rituelles sont comme des souhaits ou des supplications de la détresse collective d'agir sur le monde naturel afin de lui signifier des intentions, des souhaits, des désirs ou des ordres par des mots ou des actes\_performatifs qui font du sens en dehors de toute intention de signifier. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.161

C'est parmi les vieilles femmes que se rencontre le plus souvent la grande compétence en magie privée.

Ce sont des rites mineurs destinés à satisfaire des fins privées, comme les rites de magie maléfique ou curative ou de magie amoureuse. On peut mesurer le degré de légitimité et d'importance sociale d'un rite à la forme d'organisation collective qu'il impose, rassemble dans le même lieu et en même temps tous les groupes : timecreţ« de la porte de l'année » ou pour un défunt ou pour obtenir la pluie (anzar). Les rites d'intérêt public comme le sacrifice d'un bœuf. Les rites accomplis en même temps mais par chaque famille séparément

- Le sacrifice du mouton de l'Aïd.

- L'immolation en faveur d'une maison ou de l'aire à battre ou de tissage s'accomplit n'importe quand.

Le symbolisme mis en œuvre est d'autant plus inconscient que les rites sont plus officiels et collectifs, et d'autant plus conscient parce que plus instrumental. Cette magicienne est capable d'entrer en relation avec les forces malfaisantes qu'avec les forces bienfaites. C'est dans le domaine de sa vie quotidienne et pratique que se réalise son initiation à la magie.

Il faudrait se garder de confondre entre les rites collectifs et les rites privés. Les rites privés se caractérisent comme une arme honteuse et secrète des dominés (les femmes), faits pour l'essentiel pour domestiquer l'homme. Les dominants (les hommes) pratiquent leur domination dans le cadre officiel, alors que les dominées (les femmes) sont vouées à l'officieux ou au secret, instrument de lutte contre l'officiel qui leur est refusé :

« Ils empruntent inévitablement la logique d'un langage et d'un corps qui, même et surtout lorsqu'ils tournent à vide, produisent du sens commun pour engendrer des\_mots ou des gestes à la fois sensés et insensés. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.154

Le pouvoir des individualités charismatiques dérive de l'adhésion de la communauté à leur expérience initiatique personnelle. C'est précisément cette personnalisation qui permet aux phénomènes d'être un recours immédiat.

## **7- Le rituel funéraire**

Semblable à celui de l'accouchement, il indique que la mort équivaut à une reconnaissance après un rituel de purification de toilette funéraire. Ces rites de purification sont des rites de passage qui opèrent une nouvelle naissance et donc la fécondité dans la poursuite vers l'autre vie sous terre. Le rituel funèbre va consister à aider les morts à se séparer des vivants pour rejoindre la tombe. Les femmes s'occupaient du lavage du corps de femme, et les chants funéraires leur sont réservés. Elles chantent des complaintes qui sont transmises oralement de mère en fille afin que l'âme du défunt ne se trompe pas de demeure. Il est important de bien marquer son départ et de manifester sa peine.

### **b/. Les rites de passage chez l'homme kabyle**

La séparation entre les sexes est marquée dès l'enfance. Parmi les signes publics de la valeur sociale accordée aux garçons les plus typiques sont les youyous qui marquent la naissance et tous les rites de passage.

#### **1- Le rite de la circoncision :**

Les rites visent à assurer la masculinisation progressive du garçon. Toutes les étapes marquent le passage au monde masculin. La première entrée au marché comme la première coupe de cheveux trouvent leur couronnement avec la circoncision. Elles présentent des analogies avec le cycle du grain. En fait, tous les gestes de la vie quotidienne se conforment au symbole de chaque saison, instaurant une correspondance entre le symbolisme des rites agraires (moisson, labour, ...) et le symbolisme des rites de passage (le mariage, la circoncision, ...).

A la façon du grain réservé pour la semence qui va subsister, le jeune garçon se trouve arraché symboliquement au monde maternel et féminin par la circoncision. Cette cérémonie dont les femmes sont exclues a pour fonction d'agréger le garçon au monde des hommes par cette opération considérée comme une seconde naissance (entre six et douze ans).

Cependant, la circoncision ne devrait pas être interprétée comme la coupure définitive du garçon du corps social féminin, ni de celui de sa mère. Il ne le sera que symboliquement. Il ne sera reconnu socialement comme un homme que quand il aura, beaucoup plus tard, fait son premier marché.

Lors de la circoncision, la mère dirige les premiers rites appelés en kabyle « la purification ». Elle lavera son fils, l'habillera, et lui mettra du henné aux mains. La circoncision est accompagnée de musique, de chants des femmes et de coup de fusil. Ces rites soulignent l'analogie existante entre la circoncision et la cérémonie de mariage.

Dans la pratique de la circoncision, l'oncle maternel est placé derrière son neveu utérin. Il entoure celui-ci. Dans certaines régions, il est remplacé par le père de l'enfant. Dans le mariage traditionnel, ce sont les hommes du clan de la mère qui président à cette cérémonie.

« La substitution du pouvoir maternel par celui du père dans les rites de mariage et de la circoncision du garçon intervient historiquement avec l'introduction de l'islam. L'enfant n'est plus dès lors l'enfant du groupe de la mère, mais d'un seul individu en la personne du père. »<sup>1</sup>

## **2- Le rite de la nuit de noces :**

La réunion du masculin et du féminin par le labour ou le mariage est appelée par tout le symbolisme performatif du rituel qui est signé avec autorité\_l'association des principes

---

<sup>1</sup> Makilam, *Signes et rituels magiques des femmes kabyles*, Edisud, Aix en Province, 1999, p.82.

voués à la stérilité en état séparé. D'où la mise en œuvre dans les rituels de mariage ou de labour, tout ce qui signifie la paire, le couple (comme une paire de bœufs : tayuga).

La lampe symbole de l'homme et de sa virilité, principe de virilisation, comme les coups de feu en nombre pair qui accompagnent la mariée, lors de la naissance d'un garçon, et lors de la circoncision. La nuit de noces confirme ou infirme la virilité sexuelle de l'homme. L'impuissance dévirilise l'homme. Il est déchu au statut de femme et de ce fait, il perd sa domination masculine :

« La stérilité qui entraîne la disparition de la lignée, la rupture de l'indivision, constituent sans doute les facteurs principaux des transformations de la hiérarchie économique et sociale. »<sup>1</sup>

De même que la stérilité, l'impuissance dévirilise l'homme. L'impuissance et la stérilité constituent les pires tares qu'un homme kabyle puisse subir.

Les hommes stériles sont les ratés des mécanismes de reproduction (la mésalliance matrimoniale) selon Bourdieu. La fécondité des humains se renouvelle par la femme d'après les phases lunaires. C'est pour cela que les noces kabyles ont lieu les jours de pleine lune.

### **3- Le rite de la place publique :**

La place publique est le lieu d'appréciation ou de dépréciation de la virilité culturelle de l'homme (Tirrugza) en valeurs requises, notamment la parole en premier lieu. Soit l'homme reçoit une consécration de ses habitus linguistiques (en perpétuelle confirmation de sa tirrugza) soit la stigmatisation de ses habitus. Il se voit perdre son capital symbolique : il est réduit alors au silence ou au langage hyper-contrôlé. Les kabyles n'ont pas de code, mais ils ont un canon de conduite dans le nom propre est Taqbaylit (la kabylité) le nom commun est el mizan (la balance). Ils ont deux échelons dans leur idéal :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.314

- Le code de l'honneur ⵉ (rigide et inhumain)

Ex : la vendetta (Tamgert).

- Un idéal plus humain : opposé au code de l'honneur, et essaye de le nuancer.

Les vieillards s'en servent pour instruire les jeunes, et les orateurs « maîtres de la parole » également, en usant des dictons moraux qui sont leurs apanages dans les assemblées des discours. Dans la société kabyle, le primat des valeurs viriles est incontestable, étant donné que la civilisation berbère est une civilisation du verbe, la littérature orale est médiante, branchée sur l'évènement et la vie plus que la littérature écrite. C'est pour toutes ces raisons que le proverbe détient une place capitale dans les propos « des maîtres de la parole ». le proverbe oublié est très significatif, car, comme le souligne M. Mammeri(1), dans notre société, l'oubli a une fonction sociale. Ce qui n'est pas opérationnel et chargé de sens est vite oublié, la société kabyle use de certains proverbes pour mieux conserver le discours parlé. L'élaboration d'un discours rituel et codé, différent du discours ordinaire est spécifique de certaines situations données où les circonstances exigent cette ritualisation.

| <b>Chez les femmes</b>   | <b>Chez les hommes</b>  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans les formules rituelles ; et des chants : la pose du henné, veillée mortuaire (...).</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les harangues (assemblées).</li> <li>- Réunions des sages (imousnawen).</li> <li>- Les interventions des tiers arrangeants (le djamaa).</li> </ul> |

... M.Mammeri souligne l'importance des ateliers d'armuriers. Les gens n'y passent pas seulement pour une tâche mais ils y viennent pour parler. Un lieu de rencontre d'ou les gens

s'y sentent mieux que sur la place publique. Il est par excellence un lieu d'échanges en bonnes paroles. Les gens venaient pour dispenser cette Tamusni :

« Il y avait échange de proverbes ; de paroles que les imusnawen se renvoyaient, chacun tâchant de se distinguer ; d'autres étaient là en spectateurs, en apprentis en quelque sorte, ils venaient chercher la sagesse. »<sup>1</sup>

Ce lieu est privilégié car il est fonctionnel durant toute l'année contrairement au paysan qui à une fonctionnalité saisonnière. Tamusni est l'art d'improviser, de faire comprendre des situations actuelles en fonction de la tradition :

« C'est la tradition elle-même qui secrète son propre dépassement dans quelque chose qui est sa modernité »<sup>2</sup> et 3

En fait, le respect de la tradition est une garantie d'authenticité, alors que la prise en compte d'une modernité est une garantie de l'efficacité. L'amousnaw s'adapte aux nouvelles données modernes.

La question que l'on pourrait légitimement se poser est : quelle est la place de la parole religieuse dans les propos « des maîtres de la parole » ? Et quelle est la relation entre le paysan avec les deux grandes instances du savoir : la religion (représentée par le marabout) et la Tamusni (représentée par le amousnaw) ?

Nous tenterons d'explicitier la relation triangulaire :

---

<sup>1</sup> Mammeri ; M., *Culture savante, culture vécue*, Tala, Alger, 1991, p.97.

<sup>2</sup> Idem, p. 206.

<sup>3</sup> Kassoul A., *La tamusni*, in M. Mammeri, Casbah éd., Alger, 2009, (avec M. Kebbas et ML Maougal)



doit être un connaisseur confirmé de références et dire « comme a dit un tel... »  
l'initié doit avoir la capacité d'ajustement de la parole au public et aux circonstances.

Même au sein des « imousnawen », il y avait une hiérarchie. Parmi les virtuoses eux mêmes, il y avait une sorte d'échelle de la gradation de la performance. Le groupe accorde à l'amousnaw la dérogation de la transgression car il excelle dans la taqbaylit, « s'il transgresse, c'est qu'il voit plus loin ».

L'assemblée encourage la prise de parole : même ceux qui hésitent, car toute performance est relative. Mais l'initiation à Tamusni doit être voulue par un maître, les candidats demandent à être initiés, le maître juge ceux qui sont doués. Les canaux de la transmission de la tamusni sont en fait les occasions de rassemblement public.

Cependant, l'apprentissage est informel (mais régulier).

- 1- Le rôle important revenait à l'assemblée du village qui se tenait à intervalles réguliers où on réglait toutes les affaires passées du village et prévoyait celles à venir du village. C'étaient de véritables écoles de Tamusni. Ceux qui s'y produisaient le plus étaient les gens les plus éloquents, les maîtres du dire, même les enfants pouvaient s'y rendre.
- 2- Les marchés et les pèlerinages : occasions de la transmission de la sagesse car elles provoquent des rassemblements considérables par la diversité de provenance des participants.

Une question surgit de toute cette explication des canaux de transmission de la bonne parole plutôt de la parole « ésotérique » qui caractérise le savoir des imousnaw.

Comment se produit la consommation courante de cette parole ésotérique par le paysan ?

Alors qu'il y avait des choses qui leur échappaient, les paysans préféraient les dire dans le langage courant. En d'autres termes, on peut retrouver deux attitudes face à cette parole ésotérique :

- Consommation courante\_: restructuration au détriment de la longueur et du sens.
- Analyse du sens profond\_: engagement de compréhension de la part du paysan.
- M. Mammeri explique que c'est la raison pour laquelle, il a retrouvé des versions affadies de vers transcrits par lui-même.

### **Le canal de la transmission de Tamusni**

- Assemblée du village (à intervalles réguliers).



Règle toutes les affaires du village (encourage la prise de parole même de ceux qui hésitent).



- Les marchés et les pèlerinages (échange de la bonne parole).



Apprentis (candidats)

-Le candidat demande à être initié.

-Le maître choisit les plus doués.



Amaddah



afsih (récite et crée)



Amousnaw



Consommation courante      Analyse le sens profond de la  
 Par le paysan                      parole ésotérique  
 « Vulgarisation »

→

La bonne parole devient une arme dans des situations difficiles.

On pourrait s'interroger sur l'absence des femmes dans le champ de la Tamusni . Ne leur arrive-t-il pas d'exceller en bonnes paroles ?

« Lorsqu'il leur arrive de donner vie et sens aux mots, elles ne sont jamais des auteurs, mais des répétitrices, comme pour les enfants qu'elles portent mais qui ne portent pas leurs noms, elles ne revendiquent pour ainsi dire jamais la poésie qu'elles inventent.

Les femmes n'ont pas la propriété de leur pensée car l'expression singulière d'une poétesse se confond d'emblée avec l'expression collective dominée par l'ordre établi. »<sup>1</sup>

**c/. Le tableau récapitulatif des rites de passage**

| Chez la femme   | Chez l'homme   |
|---|--|
| 1- Les premières menstruations :<br>Accède au statut de femme.  | 1- La circoncision :<br>Jeune garçon/jeune garçon virilisé <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sa première entrée au marché.</li> <li>- Sa première coupe de cheveux.</li> </ul>                |
| 2- Le mariage : la nuit de noces : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Son capital symbolique : virginité.</li> <li>- Son profit symbolique : la reconnaissance sociale de sa</li> </ul> | 2- Le mariage : la nuit de noces<br>Confirme ou infirme sa virilité sexuelle. <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'impuissance dévirilise l'homme, il est déchu au statut de femme.</li> </ul> |

<sup>1</sup> Yacine ; T., *Femmes et espace poétique dans le monde berbère*, Clio, numéro 9, 1999, Femmes du Maghreb, 2006, p.80.

|   |                 |  |                     |
|---|-----------------|--|---------------------|
| résistance à la tentation du « mâle ».  |                 |  |                     |
| ↙   | ↘               | ↙  | ↘                   |
| Femme vierge :  | femme non       | Homme viril :  | homme impuissant    |
| Consécration  | vierge :        | Consécration.  | Stigmatisation perd |
| Respect de l'ordre  | stigmatisation. |  | Sa domination       |
| Social.   |                 |  | Masculine.          |
| 3- La procréation :   |                 | 3- La procréation :  |                     |
| ↙   | ↘               | ↙  | ↘                   |
| Femme féconde   | femme stérile   | Homme fécond   | homme stérile       |
| Consécration  | stigmatisation. | Consécration   | stigmatisation.     |
| 4- La famille de l'époux (le marché intra-familial) :   |                 | 4- La place publique (le marché extra-familial) :  |                     |
| Mort symbolique, la mariée adopte un nouveau mode de vie, une nouvelle éducation compatible avec les valeurs de la famille de l'époux (jeune femme souvent consentante) : |                 | Confirme ou infirme sa virilité collective (Tirrugza) en valeurs requises, la parole en premier. |                     |
| ↙   | ↘               | ↙  | ↘                   |
| Consécration de   | stigmatisation  | Consécration de  | stigmatisation      |
| Ses habitus   | de ses habitus  | Ses habitus  | de ses habitus :    |
|   |                 | (en perpétuelle  | perte de son        |
|   |                 | Confirmation de  | capital             |
|   |                 | Sa Tirrugza)   | symbolique.         |
| 5- La vieille Tamgart :   |                 |  | ↓                   |
| La bru restera « Tislit » (bru) jusqu'à ce qu'elle marie son fils : elle devient belle-   |                 |  | Le réduit au        |
|   |                 |  | Silence ou au       |



Tout le travail d'inculcation se réalise dans l'imposition durable de la limite : manière de parler, de se tenir, la tenue, le goût, etc...., en fait, toutes les pratiques destinées (avec ou sans intention) à signifier la position sociale donc le rappel à l'ordre. Les actes d'institution instaurent des frontières magiques mais aussi découragent la tentation de déroger, il faudrait naturaliser les différences sous forme d'habitus :

« Ce qui s'exprime dans l'habitus linguistique, c'est tout l'habitus de classe dont il est une dimension, c'est-à-dire en fait la position occupée, synchroniquement et diachroniquement dans la structure sociale. »<sup>1</sup>

Les conditions d'acquisition et d'utilisation des habitus linguistiques se résument comme suit :

Mimesis pratique → système de renforcement ou démentis successifs → valeur sociale des usages linguistiques (différents usages aux différents marchés) → organisation des perceptions ultérieures des produits linguistiques → « sens du placement linguistique » (nouvelle expérience : commande le degré de contrainte qu'un champ déterminé fera peser sur la production du discours) : de la stabilité.

→ Les uns sont réduits au silence et à l'hyper-correction.

→ Les autres aux libertés d'un langage.

Ceux qui ont la liberté du langage sont dotés du tact ou du doigté :

« Il consiste dans l'art de prendre acte de la position relative de l'émetteur et du récepteur dans la hiérarchie des différentes espèces de capital, mais aussi du sexe et de l'âge, et des limites qui se trouvent inscrites dans cette relation et de les transgresser rituellement, si c'est nécessaire, grâce au travail d'euphémisation. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.85

<sup>2</sup> Op.cit, p.81

L'injure, sorte de malédiction, tente d'enfermer sa victime dans une accusation fonctionnant comme un destin.

« Ce traitement différent et distinctif ne peut que l'encourager à réaliser son essence, à vivre conformément à sa nature sociale. »<sup>1</sup>

De là, l'effet\_d'assignation statuaire, Bourdieu distingue dans les actes d'institution deux actes :

- Les actes de nomination magique (comme l'insulte).
- Les actes de nomination officielle (capable d'instituer une identité).

La malédiction est la limite de la parole performative par laquelle se réalise le pouvoir des anciens, mais il faudrait que les conditions sociales soient réalisées pour qu'en ce cas on parlerait de la magie performative agissante (profonde misère matérielle et morale).

L'insulte, la bénédiction et la malédiction sont des actes de nomination\_magique qui renferment une prétention plus ou moins fondée socialement à exercer un acte magique d'institution capable de faire advenir une nouvelle « identité ». Dire à une personne (tu n'es qu'un...) c'est en fait lui imposer une essence sociale.

## **6. Distinction entre style expressif et habitus :**

Le style est défini comme un écart individuel par rapport à la norme linguistique. Sur le marché linguistique ce qui circule ce n'est pas la langue mais des discours stylistiquement caractérisés. Le style est donc un élément de l'appareil du langage autorisé, qui, par sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique et sa prononciation rappelle l'autorité du producteur. Ces styles, sont des systèmes de différences hiérarchisées et hiérarchisantes ; il y aura toujours des

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.88

sujets qui ont des dispositions diacritiques qui distingueront entre les manières de dire féminines et masculines.

Le principe des différences entre les habitus individuels réside dans la singularité des trajectoires sociales. S'il est concevable que tous les membres de la même classe aient fait les mêmes expériences et dans le même ordre, il est certain que tout membre de la même classe a des chances plus grandes que n'importe quel membre d'une autre classe de s'être trouvé confronté aux situations les plus fréquentes pour les membres de cette classe. (Exemple : le conflit belle-mère / belle-fille n'est pas vécu de la même manière par toutes les brus, chacune a une trajectoire sociale personnelle cependant, elles partageraient éventuellement des situations similaires). L'habitus de classe (ou de groupe) est fondé sur l'impersonnalité et la substituabilité parfaites des pratiques et des visions singulières.

« En fait, c'est une relation d'homologie, c'est-à-dire de diversité dans l'homogénéité reflétant la diversité dans l'homogénéité ; caractéristique de leurs conditions sociales de production. »<sup>1</sup>

## **7. Les sanctions du marché linguistique :**

Le marché linguistique juge et attribue des prix aux produits (habitus linguistique). L'homme et la femme ne reçoivent pas le même traitement sur le marché en cas de carence masculine dans leur éducation. Dans le cas de la contribution des deux parents dans l'éducation des enfants, les sanctions seraient moins sévères que dans le cas d'un enfant éduqué uniquement par la mère (une veuve, une divorcée, ...). Nous analyserons plus loin les cas sociaux de la femme kabyle et son rôle dans l'éducation des enfants, donc de la transmission des habitus.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.101

L'éducation assurée par la femme aurait besoin de la présence masculine à ses côtés pour légitimer cette éducation ; comme si le rôle de l'homme consistait à « filtrer » les habitus linguistiques de l'enfant ou à les « doter d'une empreinte de virilité ». Dans le cas de la non -présence masculine, tout le processus d'acquisition des habitus linguistiques serait remis en cause à la moindre défaillance.

La société lui attribue un déficit éducatif puisque son éducation n'est pas supervisée par un homme. Ce qui est remis en cause dans les habitus linguistiques ce n'est pas la compétence linguistique mais la capacité sociale à parler convenablement, l'homme, notamment, est jugé déchu de son statut qui lui revient de droit en adoptant les habitus linguistiques d'une sous-capacité, celles des femmes.

Le plus stigmatisant c'est lorsqu'on le juge efféminé sur la base de son intérêt expressif (sa propension) typiquement féminin, en d'autres termes, son style expressif est de la classe féminine. Le marché lui impose des sanctions :

- Réduit au silence (statut similaire à celui de la femme).
- Ou au langage hyper-contrôlé.

Sur le marché, les locuteurs (producteurs) sont soumis aux sanctions :

- De renforcement (en cas de conformité linguistique et sociale avec des habitus linguistiques correspondants : stabilité).

- Ou de démenti (en cas de non-conformité linguistique et sociale avec des habitus linguistiques correspondants : instabilité). Ce sont les conditions d'acquisition des habitus linguistiques qui seront remises en cause en cas de démenti. Ce qui serait intéressant d'examiner c'est le cas de l'éducation du garçon dans sa relation avec sa mère, car il est confronté à des habitus linguistiques d'une classe qui n'est pas socialement la sienne.

## Les schémas d'appréciation sur le marché linguistique

|                                 |                                 |                                     |                                     |
|---------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Un homme                        | Un homme                        | Un homme                            | Un homme                            |
| ↓                               | ↓                               | ↓                                   | ↓                                   |
| Eduqué par sa mère              | Eduqué par sa mère              | Eduqué par sa mère                  | Eduqué par sa mère                  |
| ↓                               | ↓                               | ↓                                   | ↓                                   |
| Présence masculine              | Sans présence masculine         | Présence masculine                  | Pas de présence masculine           |
| ↓                               | ↓                               | ↓                                   | ↓                                   |
| Habitus linguistiques conformes | Habitus linguistiques conformes | Habitus linguistiques non conformes | Habitus linguistiques non conformes |
| ↓                               | ↓                               | ↓                                   | ↓                                   |
| Renforcement                    | Renforcement                    | Démenti                             | Démenti :<br>sévèrement stigmatisé. |

### 8. Le proverbe : un énoncé performatif

La production littéraire dite populaire est une activité utile et nécessaire au maintien et au fonctionnement de l'organisation sociale, et cela, par suite de son lien avec d'autres activités matérielles, selon Van Gennep<sup>1</sup> cette littérature n'est pas une activité esthétique superflue ni un luxe.

<sup>1</sup> Van Gennep ; A., *La formation des légendes*, Paris, Flammarion, 1913, P 8

En d'autres termes, ce sont toutes les espèces de représentations officielles, celles qui sont objectivées dans le langage sous forme de dictons, proverbes, de poèmes gnomiques qui ont un langage performatif :

« Qui fait exister ce qu'il énonce, qui institue magiquement ce qu'il dit dans les constats constitutants, ne réside pas, comme le croient certains, dans le langage lui-même, mais dans le groupe qui l'autorise et qui s'en autorise, qui le reconnaît et qui s'y reconnaît. »<sup>1</sup>

S'approprier « les mots de la tribu », c'est s'approprier le pouvoir d'agir sur le groupe en s'appropriant le pouvoir que le groupe exerce sur lui-même à travers son langage officiel.

Dans les proverbes, les schèmes des habitus sont codifiés. Les proverbes contribuent fortement à la constitution des schèmes de l'habitus :

« Bien que les contes qui sont le plus souvent des variations relativement libres sur des thèmes fondamentaux de la tradition introduisent moins directement aux schèmes profonds de l'habitus que les pratiques rituelles elles-mêmes ou, dans l'ordre du discours, les énigmes, les dictons, ou les proverbes. »<sup>2</sup>

Les proverbes dans les sociétés sans écriture, les dictons, les sentences ou les poèmes gnomiques fonctionnent comme les instruments d'un pouvoir reconnu sur le monde social car étant investis d'une autorité collective.

### **9. La fonction pédagogique du proverbe :**

La fonction essentielle du proverbe est pédagogique, il propose un apprentissage qui est :

« Le produit de l'application systématique d'un petit nombre de principes pratiquement cohérents et, dans sa redondance infinie, il livre la

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.188

<sup>2</sup> Op.cit, p.16

raison de toutes les séries sensibles qui sera appropriée sous forme d'un principe générateur de pratiques organisées selon la même raison. »<sup>1</sup>

Ces principes acquis, permettront de faire un transfert de schèmes que l'habitus applique sur la base d'équivalences, ce qui facilite la substituabilité d'une réaction à une autre, on apprend ainsi à maîtriser par une sorte de généralisation pratique les problèmes d'une même forme pouvant surgir dans des situations nouvelles.

L'apprentissage se réalise de deux manières :

1-Par simple familiarisation : l'apprenti acquiert insensiblement et inconsciemment les principes de « l'art de vivre » (comme dans les proverbes).

2-Par des exercices structuraux : tendant à transmettre telle ou telle forme de maîtrise pratique, en Kabylie : les énigmes, et les joutes rituelles.

« Le travail pédagogique d'inculcation est (...) une des occasions privilégiées de formuler et de constituer les schèmes pratiques en normes expresses. Ce n'est sans doute pas par hasard que la question des rapports entre l'habitus et la règle se trouve portée au jour dès qu'apparaît historiquement une action d'inculcation expresse et explicite. »<sup>2</sup>

C'est tout le groupe qui contribue à former l'enfant dans sa relation avec le monde, non seulement par ses mises en garde propres à inculquer la crainte des dangers surnaturels mais par tout l'univers de pratiques rituelles et de discours ; qui le peuplent de significations structurées qui sont conformes aux principes de l'habitus.

La maison est le lieu privilégié de l'objectivation des schèmes générateurs et par l'intermédiaire des divisions et des hiérarchies que ce lieu établit entre les choses, entre les personnes et entre les pratiques. L'enfant construit son identité sexuelle, élément capital de son identité sociale, en même temps qu'il construit sa représentation de la division du travail

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.175

<sup>2</sup> Op.cit, p.125

entre les sexes. La prise de conscience de l'identité sexuelle et des fonctions sociales incombant aux hommes et aux femmes vont de pair avec l'adoption d'une vision socialement définie de la division sexuelle du travail.

Les interventions brèves, violentes, discontinues et contre nature de l'homme dans la production et la reproduction (labour, ou moisson) et l'intervention lente et longue : de gestation, de gestion, et l'entretien et la défense de la vie qui incombent à la femme. On imagine aisément l'importance de la construction de l'image de soi et du monde, l'opposition entre la masculinité et la féminité lorsqu'elle constitue le principe de division fondamentale du monde social et du monde symbolique. Ce sont plus profondément les relations avec le père et la mère qui, par leur dissymétrie dans la complémentarité antagoniste, constituent une des occasions d'intérioriser les schèmes de la division sexuelle du travail et de la division du travail sexuel.

Par ailleurs, les conflits de génération opposent non des classes d'âge séparées, mais des habitus produits selon des modes de génération différents. Ainsi, le travail pédagogique n'est pas institué comme pratique spécifique c'est tout le groupe et l'environnement qui y participent d'une façon anonyme et diffuse.

L'hexis corporelle est un schéma postural solidaire de tout un système de significations et de valeurs sociales. On néglige souvent le langage corporel, alors qu'il est à plus d'un titre éloquent. On distingue un langage corporel de domination (mouvement vers le haut : masculins : on regarde de haut ou dans les yeux (...)) et un langage corporel de soumission (mouvements vers le bas : féminins, on baisse la tête et les yeux).

L'hexis corporelle est une manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et par là, de sentir et de penser. L'opposition entre le masculin et le féminin réside dans la manière de se tenir, de porter le corps, et de se comporter. Tous les ordres sociaux tirent

systématiquement parti de la disposition du corps et du langage. Les jambes et les bras sont pleins d'impératifs engourdis : effet de persuasion clandestine d'une pédagogie implicite capable d'inculquer toute une éthique à travers des injonctions aussi insignifiantes soient elles.

Les proverbes ont une fonction multidimensionnelle :

**La fonction sociale :**

Ils sont le lieu de socialisation nécessaire à l'auto-reproduction et la reconduction des idéaux sociaux. C'est un système de référence caractérisé par une phénoménologie langagière : au fond de chaque mot on assiste à l'analyse intrinsèque de la société. Ils révèlent une certaine éthique, les déviations et les vices sont dénoncés.

Les proverbes instaurent le système des valeurs du groupe.

**La fonction pédagogique :**

Ils éclairent et clarifient le discours.

Les proverbes visent à aiguïser la sagesse de l'esprit par le symbolisme des figures et une économie de savoir qui ménage le maître « de la parole » et oblige le « profane » à chercher et surtout à trouver seul les sens implicites. Ils viennent comme des raccourcis pour un long discours afin de jeter la lumière le plus rapidement possible sur la vérité pour forcer l'adhésion.

**La fonction moralisatrice :**

Les proverbes fonctionnent comme une grammaire éthique pour guider les hommes. C'est un instrument moralisateur de régulation sociale. En d'autres termes, leur moral fonctionne comme un feedback qui traduit l'impact culturel et la fonction sociale des proverbes.

Ils éduquent sur les langages de valeurs du groupe : le cercle de l'honneur, de courtoisie, le respect de soi et de l'autre... pour accompagner et aider les membres de la communauté à orienter leur conduite. Le proverbe en tant que « bonne parole » pourrait servir à mettre fin à un conflit et à trancher au nom de la sagesse, l'énonciation du proverbe peut amener l'accusé à se remettre en cause ou à revoir ses idées. Toutes les évocations réelles ou imaginaires des usages ancestraux, les comparaisons ont pour finalité de cultiver la paix, la recherche de conciliation entre les antagonistes.

**La fonction rhétorique :**

Le proverbe décore, valorise le propos et par ricochet, l'auteur du propos.

**La fonction pragmatique :**

Il permet de convaincre et d'agir sur l'auditoire.

**La fonction didactique :**

Il permet d'enseigner la tradition

**La fonction cathartique :**

Une occasion de dire la vérité. Il ya purification et libération de l'âme en permettant le défoulement.

- Favorise l'éducation métacognitive :

La métacognition est un terme ancien qui se base sur :

« Ce qu'on sait, savoir qu'on le sait, ce qu'on ne sait pas, savoir qu'on ne le sait pas : c'est savoir véritablement. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Loarer ; E., *L'Education cognitive* : « Modèle et méthodes pour apprendre à penser », in revue française de pédagogie, 1998, p.121.

Il désigne l'activité de l'apprenant qui s'exerce à partir du moment où il n'est plus dans l'action mais dans une réflexion verbalisée ou non. Il améliore l'acquisition des connaissances et le transfert des acquis. C'est la connaissance qu'on a de ses propres processus cognitifs.

On peut concevoir la métacognition comme la partie de la connaissance de soi relative à la capacité d'apprendre et à la maîtrise personnelle des connaissances acquises. C'est une dimension collective et récursive de la connaissance. Dans les années 1990, la capacité métacognitive est apparue d'un grand intérêt dans l'efficacité de l'apprentissage avec le mot d'ordre « apprendre à apprendre ». L'éducation cognitive met l'accent sur l'intégration des connaissances plus que sur leur mémorisation, une consolidation de l'autonomie : passage progressif de mécanismes hétérorégulateurs (ex : un enseignant) à des mécanismes autorégulateurs (dépendent de l'enfant, celui qui apprend).

### **1. L'institution sociale kabyle**

Il devient impératif de cerner les différents statuts sociaux de la femme Kabyle en tant qu'utilisatrice de notre corpus afin de dégager sa part d'implication dans l'éducation des enfants car le proverbe est un discours essentiellement pédagogique. Dans le contexte de son usage au sein de la communication familiale notre objectif est de déterminer les différentes fonctions statuts donc du pouvoir dans le cadre éducatif.

L'institution sociale kabyle est bien connue par son régime patriarcal accentué par sa préférence au mariage endogamique. Le mariage est par excellence une des institutions les plus importantes de la société.

Ce sont les femmes qui sont chargées de contacts officiels et permettent des négociations. Cependant, les mariages extra-ordinaires ont en commun d'exclure les femmes, et se distinguent des mariages ordinaires, impensables sans l'intervention des femmes :

|  |  |
|--|--|
| <p><b>Mouvement centripète : mariage endogamique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exaltation du dedans.</li> <li>- La fusion.</li> <li>- Entre cousins parallèles.</li> </ul> | <p><b>Mouvement centrifuge : mariage exogamique.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exaltation de l'alliance de prestige.</li> <li>- La fission.</li> <li>- Entre différentes tribus.</li> </ul> |
|--|--|

Les deux mariages marquent l'intensité des deux valeurs que tout mariage s'efforce de maximiser.

Le mariage avec la cousine parallèle patrilinéaire (la fille du frère du père) est le mariage « préférentiel » des Kabyles qu'il s'agisse des fonctions économiques comme la conservation du patrimoine dans la lignée ou de fonctions politiques comme le renforcement de la lignée si certains pensent que l'on se marie moins dans la lignée actuellement :

« Ils sont victimes d'une illusion suscitée par le dépérissement des grandes familles indivises. »<sup>1</sup>

Le mariage est l'affaire du groupe et non de l'individu, la jeune fille Kabyle a été préparée par toute son éducation à la condition juridique et sociale qui sera la sienne. L'individu n'existe que dans et par le groupe, l'adhésion aux règles sociales se fait par solidarité et fraternité.

Selon l'esprit du patriarcat, le sang de la filiation se transmet du père à l'enfant et non de la mère à l'enfant d'où l'attachement au mariage endogamique.

Le libre choix est considéré comme dangereux et exclut le sentiment amoureux.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.278

« Les êtres avec qui un berbère se sent socialement unis ne sont pas ceux avec lesquels il vit, mais ses consanguins. Il est bien plus près d'un trisaïeul mort depuis longtemps que de son voisin immédiat. »<sup>1</sup>

L'ordre social n'est pas régi par des lois écrites mais par une langue parlée, considérée comme sacrée parce qu'elle est transmise par les ancêtres.

La taxinomie de parenté est une construction du monde social approuvée et attestée collectivement comme évidente et nécessaire, c'est :

« A ce titre, qu'ils enferment le pouvoir magique d'instituer des frontières et de constituer des groupes, par des déclarations performatives investies de toute la force des groupes qu'elles contribuent à faire. »<sup>2</sup>

Un exemple dans : « c'est ta sœur », seul énoncé pratique du tabou de l'inceste.

La taxinomie de parenté est donc un principe de structuration du monde social.

Structuration du → taxinomie de → fonction → limites pratique

Monde social      parenté      politique      du groupe.

Toutes les relations sociales entre : belle-mère, bru, belle-sœur, père, frère, sœur, mari... sont gérées par les limites instituées par la collectivité sociale.

Par ailleurs, la vision mythico-rituelle (masculin / féminin) est le reflet d'une structuration sociale.

Bourdieu distingue en trois types de pratique d'autorité au sein de l'institution, nous examinerons les différents statuts de la femme kabyle et les ferons correspondre à ces trois types de pratique d'autorité :

---

<sup>1</sup> Loarer ; E., *L'Education cognitive* : « Modèle et méthodes pour apprendre à penser », in revue française de pédagogie, 1998, p.278.

<sup>2</sup> Idem, p.4

Le porte-parole autorisé : sa parole concerne le capital symbolique accumulé par le groupe, il est certifié conforme. Il a la réalité de son apparence, le mandataire est légitimé.

Le porte-parole imposteur : il usurpe le nom, le titre.

Le porte-parole imposteur autorisé : avec l'autorisation et l'autorité d'une institution, un « faisant-fonction », suppléant ou auxiliaire.

Le pouvoir des hommes est officiel, celui des femmes ne se pratique que « par procuration ».

« Elles ne peuvent avoir quelque pouvoir que si elles acceptent de se contenter du pouvoir officieux de l'éminence grise, pouvoir dominé qui ne peut s'exercer que par procuration sous couvert d'une autorité officielle, en sorte qu'il sert encore l'autorité dont il se sert. »<sup>1</sup>

Cependant, la communauté kabyle se caractérise par un trait sociologique très pertinent qui est « Laânaya » c'est-à-dire « la protection » qui était la plus démocratique des institutions puisque tout le monde pouvait la donner : le marabout, le cheikh, la femme, l'homme ; c'était un droit et un devoir de tout un chacun. Elle englobait tous les actes de la vie quotidienne. Parmi ces personnes celle qui détient Laânaya la plus inviolable est la femme, il était proscrit d'agresser un homme devant elle. Il suffisait à un homme sur le point d'être assassiné de demander Laânaya de la première femme rencontrée pour qu'il bénéficie d'un sursis.

Hanoteau la surnomme « la reine » ou la vieille dame protectrice. Par la grâce de ta barbe « di Laânaya ntamartik » c'est l'expression que la femme utilise pour supplier un homme et cela en lui touchant le menton. C'est une pratique qui est conservée actuellement dans certains villages.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.188

## **2. La mariée : « Tislit »**

Elle seconde son mari dans la gestion des provisions, elle assure la garde et la distribution parcimonieuse. Les rapports hommes et femmes sont dialectiques ; car si les hommes croient profondément en leur supériorité, c'est l'éducation reçue par les femmes qui consolide cette croyance. La croyance de cette supériorité est si prégnante que ce sont souvent les femmes qui accueillent les hommes à en faire la démonstration.

Les femmes ayant intériorisé leur position de dominé, persistent à être attachées à l'image valorisée et valorisante des hommes. Les liens entre les hommes et les femmes sont très complexes et ne peuvent être analysés qu'en termes de rapport de forces fluctuant à l'intérieur du couple. Ce sont donc les mères qui participent activement à l'élévation du statut des jeunes garçons et à les préparer au pouvoir. La place de la mère dans la famille kabyle est unique. La fille comme le garçon sont élevés dans son amour, illustré par de nombreux chants, poèmes, paroles à la louange de la mère. Cette éducation spirituelle a pour conséquence que les kabyles craignent plus que tout la perte de l'amour de leurs parents. Celle-ci est une malédiction, cette croyance conditionne l'éducation. Modèle valorisant de la mère de garçons, il y a glorification des seules mères de fils : ce qui donne une force tenace à la relation mère-fils.

La préférence de la mère pour sa fille peut être constatée dans ses comportements envers ses petits-enfants, elle favorisera toujours les enfants de sa fille, les enfants de son fils « sont le fruit du sein d'une étrangère » tout cela révèle combien la relation mère / fille et en conséquence grand-mère / petite fille est importante dans le système traditionnel social des femmes kabyles.

La mère est l'unique responsable de l'enfant dans la première phase de préparation de sa vie jusqu'à son devenir mature, à la puberté. Il va être entouré de l'attention permanente de

sa mère, il sollicite d'elle de nombreux soins quotidiens et des rites tout à la fois propitiatoires, purificateurs et protecteurs.

C'est la mère seule qui assume l'éducation de ses garçons jusqu'à la puberté, et celle de ses filles jusqu'à leur mariage. La maternité n'est donc pas réduite au rôle nourricier de la femme puisqu'elle suppose toujours l'instruction et l'éducation : celle-ci est aussi rigide pour les garçons que pour les filles.

On hésite à demander une orpheline en mariage car c'est d'après les qualités de la mère que l'on recherche une fille qui doit poursuivre le cycle utérin maternel. C'est la lignée maternelle qui a la plus grande importance.

Lorsqu'on veut honorer une personne, les vieilles gratifiaient celle-ci de la formule : « loué soit le ventre qui t'a porté. »

On comprend alors que bien que le culte de la mère soit une réalité, entretenue dans l'éducation de l'enfant par l'enseignement des mythes et des contes, la femme n'aura véritablement son rôle de femme et de mère que lorsqu'elle sera elle-même grand-mère. C'est pour cela que le souci majeur de toute mère kabyle demeure encore actuellement, dès la naissance d'un garçon, de lui trouver une femme. La socialisation du garçon vise à ce qu'il soit retenu au foyer près de sa mère, qui même grand-mère aura toujours envers lui des comportements maternels et cela jusqu'à sa mort.

L'amour d'un fils pour sa mère ne sera jamais mis en rivalité avec celui qu'il éprouve pour son père ni non plus pour son épouse. L'idéal féminin dépend en grande partie de la fécondité (surtout de garçons) ; en outre, la mère de jumeaux aurait le privilège de procéder licitement à l'immolation d'animaux et cela dans certaines régions de Kabylie. La mère a une autorité-autorisé socialement dans la mission pédagogique et éducative pour ses enfants.

### **3. La vieille : « Tamyart »**

La femme gardera sa vie durant le terme de référence « tislit », la mariée, même si elle est mère, jusqu'à ce qu'elle devienne elle-même grand-mère, c'est-à-dire belle-mère : c'est une mère accomplie.

Elle acquiert, au terme de son cycle féminin, des pouvoirs de guérison de type chamanique. Le nouveau statut des vieilles est souvent traduit comme un réajustement de leur exclusion sociale du domaine religieux réservé aux hommes.

Les expériences chamaniques des initiées kabyles :

- 1- Les nécromanciennes [timsensiyen] la vieille prête sa voix aux morts disparus, consultent les défunts le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jour après leur mort. Rite de passage permet aux initiées d'accéder à l'univers invisible des esprits.
- 2- Les femmes thérapeutes [tiderwicin] dont le terme provient du terme persan derwiche qui signifie à la fois : mythique, sainte, et folle en kabyle.
- 3- Les accoucheuses-guérisseuses [qiblat] : la qibla délivre les mères d'un nouveau corps vivant porteuses de l'héritage mythique des anciens, la vieille se charge de léguer un savoir millénaire à leur descendance. Initiatrice de la retransmission légendaire de l'inconscient collectif

### **4. L'insurgée : tamnafeqt**

Employé qu'au féminin, ne pourrait que métonymiquement dire d'un homme qu'il est amnafeq au singulier. L'action de tamnafeqt est a priori circonscrite. Elle ne concerne qu'un seul aspect de sa vie, sa liaison avec un homme dont elle ne veut pas : elle n'épousera pas celui qu'on lui destine ou partira dès les premiers jours. Dans les deux cas, elle est en réprobation sociale, sauf peut être de la part des autres femmes.

La femme disposait donc de ce que l'on appelle : « le droit de s'insurger »<sup>1</sup>, le plus souvent dû à une mésentente avec la belle-mère. Un homme n'hésitera pas à se séparer de sa femme si sa mère le lui demande. On imagine aisément l'ambiguïté de la situation jusqu'à en trouver une solution de Tamnafeqt au conflit, par un arrangement entre les deux familles, parfois nécessitant l'intervention d'une personne tierce. Ce qui conduira à la dissolution du mariage.

### **5. La veuve : « Tağğalt »**

A la mort du chef de famille, le père dont l'autorité est incontestable, le fils aîné hérite de son autorité et continue de veiller sur la conduite de ses frères et sœurs. La femme veuve en Kabylie gardait toujours le droit de partir ou de rester dans la maison conjugale.

La veuve même encore très jeune est exclue du marché matrimonial par son statut de mère tenue d'élever l'enfant de son mari, surtout s'il s'agit d'un garçon : une femme ne peut rester (veuve) pour une autre femme, dit-on en Kabylie, ayant que des filles, elle est encouragée à se remarier, tandis que mère de garçons, elle est louée pour son sacrifice.

Mais sa situation varie encore selon qu'elle a quitté la famille de son mari en laissant des enfants ou qu'elle est revenue avec ses enfants dans sa propre famille (dans ce dernier cas elle est moins libre, donc moins aisée à se remarier), une alternative intéressante, elle peut selon le cas, être épousée par l'entremise de la famille de son mari : ce qui représente la conduite officielle, recommandée si elle a des garçons ; ou remariée par la famille de son père : pratique plus fréquente lorsqu'elle est sans enfants.

---

<sup>1</sup> F.D.B., *Fort-National*, n° 102, 1969, p.32

Le choix de l'une ou de l'autre de ces stratégies dépend des traditions locales, et adapté à chaque cas, il n'y a donc pas un sort spécifique à la veuve, mais des variantes de statut.

En Kabylie, « un fils de veuve » est en effet souvent stigmatisé pour son excès de dépendance à sa mère, ce qui dans une grande lucidité psychologique culturelle le disqualifie comme mari, tout en confortant le patriarcat.

Les garçons « arraw ntuğğal » les fils de veuves élevés par des femmes seules (veuves) sont considérés comme moins virils (et moins cultivés) que les garçons ayant un père « arraw nyergazen » les fils des hommes. Dans le langage populaire ; dire que quelqu'un qu'il est « fils de veuve » est un affront : il est défini comme :

« Dangereux excès de rapports entre mère et fils, consécutifs à une carence paternelle. »<sup>1</sup>

On n'aurait pas de peine à trouver dans le statut accordé aux homosexuels l'équivalent de l'image que les Kabyles se font des fils de veuve ou de garçon des filles (élevé uniquement parmi des filles) plus renvoyé aux femmes des tâches masculines.

## **6. La divorcée :**

En Kabylie, on ne répudie pas si facilement une femme de son clan. La répudiation d'origine islamique a été introduite par les marabouts. La répudiation gratuite étant une offense grave, on attend même que la femme soit remariée, on évite de faire des comptes trop stricts et d'associer au règlement du divorce des témoins surtout étrangers.

Le divorce et la répudiation sont apparentés à l'exhérédation pour IBNOU Zakri (mufti malékiste de la grande mosquée d'Alger en 1908, c'est lui qui a demandé à l'administration coloniale d'abroger l'article de la coutume) :

---

<sup>1</sup> Martin ; J-B., *Littérature orale : paroles vivantes et mouvantes*, 2003, PU de Lyon, p.85.

« Cette question de la répudiation est la fille de l'exhérédation car la répudiation a aussi pour cause ou pour finalité de priver la femme de son droit, celui d'hériter ou de récupérer sa dot. »<sup>1</sup>

Il y a un autre cas similaire en justice, celui des femmes suspendues, c'est-à-dire celles qui ne soient « ni mariées ni divorcées » qui sont séparées de leurs maris pour des raisons différentes :

« Celles que les époux ont répudié chez leurs parents et auxquels les maris demandent de restituer la dot, et comme ces femmes sont pauvres et ne peuvent pas payer, demandent de renoncer au divorce, ce qui leur est refusé. Et quand elles demandent de divorcer sans payer leur dû, les époux ne les écoutent pas. Ce qui fait qu'elles restent dans un statut suspendu. »<sup>2</sup>

Il est difficile de s'informer comment en Kabylie était véritablement réglée la garde des enfants. Aucune étude générale scientifique n'ayant été consacrée à ce sujet. Et chaque cas était particulier, le règlement dépendait aussi de chacune des deux familles.

A Ait-Hichem par exemple, les enfants de plus de deux ans revenaient au père seul. Les enfants étaient élevés par la belle-mère ou par une belle-sœur en attendant de trouver une nouvelle épouse au père. Mais ce n'était pas une règle générale, chaque cas avait une solution correspondante.

## **6. La femme dont le mari est émigré :**

On appelle les femmes d'émigrés, des veuves sans mort ? Une interrogation posée dans l'ouvrage de J. B. Martin.

Après l'indépendance, la société kabyle a connu deux faces d'émigration :

---

<sup>1</sup> Chachoua ; K., *L'Islam kabyles*, Maisonnnette et Larose, Paris, 2001, p.102.

<sup>2</sup> Idem, p.60

- 1- Émigration sélective, exclusivement pour les hommes.
- 2- Émigration globale et massive : c'est les familles entières qui émigrent.

Parmi les hommes, ce sont les plus jeunes qui partent. Au départ prévu d'être une émigration temporaire, puis se prolonge jusqu'à la retraite.

La vie de l'émigré se passe en deux temps :

- Douze mois de travail dur à l'étranger.
- Un mois de congé qui se passe : au pays « g tmurt », un terme doté d'une forte connotation.

Pendant leur absence, la famille les attend pour fêter certains événements : (mariage, circoncision, ...), et on laisse en attente les problèmes « mâles » jusqu'à leur arrivée : (les partages, les délimitations, les démarches officielles, ...).

Durant leur absence, ils s'écrivent des lettres, et la famille reçoit des mandats qui arrivent mensuellement et régulièrement.

Pendant ce temps, la vie est « suspendue » jusqu'à la venue de l'émigré :

« On danse, on va cueillir aux champs les figes : plus qu'un geste et quotidien, c'est un rite ». <sup>1</sup>

Par ailleurs, le chant de l'exil se fait à deux voix celle de l'émigré qui extériorise sa privation de sa famille et de la dure vie de l'émigré. Et celle des femmes qui sont restées au pays privées de leurs maris. Les enfants sont entourés par les vieux restés au village :

« Le vieux qui n'a l'air de rien faire que d'avoir froid en réalité se profile en tête du tableau comme sa figure de proue son symbole. Le transfert de la culture ancienne se fait des vieux aux petits enfants. » <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Mammeri ; M., *Revue awal* N° 2, 1986, CERAM, Paris, p.17

<sup>2</sup> Idem, p.18

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les adultes sont pris par les occupations quotidiennes ; entre autres, les femmes.

## **La théorie sociolinguistique**

### **1/- La conception instrumentaliste du langage :**

La communication est, chez A. Martinet, l'un des critères définitoires de la langue :

« La fonction essentielle, de cet instrument qu'est une langue est celle de communication. »<sup>1</sup>

La langue est donc essentiellement un instrument de communication, et les deux fonctions secondaires dégagées.

- L'une est de servir de « *support à la pensée*. »<sup>2</sup>

- Et l'autre est d'être un « *moyen d'expression* »<sup>3</sup>, pour exprimer ce qu'il ressent, sans s'occuper outre mesure des réactions d'auditeurs éventuels :

« Il y trouve, par la même occasion, le moyen de s'affirmer à ses yeux et à ceux d'autrui sans qu'il y'ait véritablement désir de rien communiquer.»<sup>4</sup>

La conception de Jakobson se base sur les six fonctions du langage.

L'intérêt de cette théorie est qu'elle n'est ni intuitive ni arbitraire, puisqu'elle se fonde sur l'existence de six facteurs inaliénables de la communication.<sup>5</sup>

Elles donnent naissance à six fonctions de ladite communication.

Ces six facteurs constituent donc le minimum constamment nécessaire à la production auxquels correspondent six fonctions :

---

<sup>1</sup> Martinet ; A., *Elément de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1970, p.9

<sup>2</sup> Idem, p.9

<sup>3</sup> Idem, p.19

<sup>4</sup> Idem, p.10

<sup>5</sup> Benveniste ; E., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1964,241.

- Le message = Fonction poétique.
- Le contexte = Fonction référentielle.
- Le code = Fonction métalinguistique.
- Le destinataire = Fonction émotive.
- Le destinataire = Fonction conative.
- Le contact = Fonction phatique.

## **2/- Le champ de la sociolinguistique**

Benveniste conteste la conception instrumentaliste de la langue :

« Parler d'instrument, c'est mettre en opposition l'homme et la nature. »<sup>1</sup>

Mais comment peut-on poser le rapport de la langue et de la société ?

La nature de la structure de la société est déterminée par une double nature :

- Système relationnel : de la parenté.
- Système de division : de classes sociales.

Benveniste conclut :

« Et de là procède de la double nature profondément paradoxale de la langue, à la fois immanente à l'individu et transcendante à la société. »<sup>2</sup>

Le rapport entre la langue et la société est complexe, de ce fait, la sociolinguistique est caractérisée par ses diverses tendances :

« On a affaire ici plutôt qu'à une discipline unique, à un ensemble de propositions et de recherches dont l'incohérence se reflète jusqu'au dans la multitude des appellations. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Benveniste ; E., *Problèmes de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1966, p.259.

<sup>2</sup> Op.cit, p.97

Les diverses appellations sont :

- La sociologie du langage.
- La linguistique sociale.
- L'anthropologie linguistique.
- L'ethnolinguistique.
- La linguistique -socio- différentielle.
- La sociolinguistique.
- La sociolinguistique interactionnelles.
- Et la sociolinguistique pragmatique.

Pour A. Martinet, la linguistique est toujours et nécessairement de la sociolinguistique, la langue pour Martinet est régie par une causalité interne et une causalité externe, il y a donc reprise de la dimension sociale dans l'étude du langage, c'est le premier linguiste français à avoir effectué une enquête sociolinguistique, quant à la distinction entre sociolinguistique et sociologie du langage, Marcellesi et Gardin distinguent deux entités : le langage et la société d'où la possibilité de deux démarches différentes :<sup>2</sup>

- Si l'objectif à connaître est le langage, la société est le moyen d'approche, c'est de la sociolinguistique.
- Si l'objectif à connaître est la société, le langage est vu comme un moyen d'approche, c'est de la sociologie du langage.

Les deux linguistes optent pour l'utilisation de sociolinguistique plutôt que sociologie du langage qui « *privilégie la composante non linguistique.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Ducrot et Todoroc, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris, 1972, p.52.

<sup>2</sup> Marcellesi et Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974, p.63.

<sup>3</sup> Marcellesi et Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, Langue française N° 3, 1970, p.102.

Fischman conclut que la langue sert non seulement à structurer le contenu mais elle est elle-même un contenu. La langue transmet un message mais signifie un certain nombre d'éléments (sociaux, psychologiques, idéologiques, ...)

Dans cette perspective là, la langue n'est plus limitée à la fonction communicative, elle est en soi un message chargé de sens, des éléments qui permettent de distinguer les différentes communautés. Marcellesi apporte des distorsions importantes aux hypothèses des ethnolinguistes (Whorf et Sapir) qui ne tiennent pas compte des contradictions de la société.

D'autre part, il conteste la position de l'ethnolinguiste B. Pottier qui réserve le domaine de l'ethnolinguistique à des sociétés simples qu'il caractérise de moindres conflits sociaux et de moindres conflits linguistiques, Marcellesi confirme l'existence des sociétés simples avec une grande complicité sociale, linguistique et culturelle. Il distingue donc entre l'ethnolinguistique et la sociolinguistique :

« Considérer que l'ethnolinguistique c'est l'étude des phénomènes linguistiques qui ne tiennent pas compte des conditions sociales et linguistiques. Le chercheur peut, pour une recherche déterminée à ses risques et périls, ne pas tenir compte des conflits de classe, des conflits sociaux, alors que la sociolinguistique, elle, décrira les usages précisément dans ce qu'ils ont de conflictuel. »<sup>1</sup>

La sociolinguistique tente de cerner les faits linguistiques qui sont les clivages de la société.

### **3/- Analyse de discours à entrée lexicale :**

#### **a)- Les objectifs de la méthode :**

Marcellesi définit les buts de sa méthode en trois points :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.14

- Etude contrastive du discours de deux partis (socialiste, et communiste, dans les années 1924-1925) en se fondant sur les concepts préalablement définis : la covariance, l'individuation linguistique des locuteurs collectifs intellectuels.
- Tester l'efficacité d'une méthode (qualifiée d'ecclectisme méthodologique
- Dégager les caractéristiques du discours en tant que reflet non mécaniste (comment s'opère le changement discursif ?).

#### **b)- Définition de la méthode :**

Les principes de l'ADEL ont été définis comme dépassement ou mieux encore, comme des distorsions de la méthode distributionnelle (T. S. Harris) se basant sur les principes des classes d'équivalence, à laquelle on reproche une stérilité car elle exclut le sens et les paramètres de la communication, elle exclut, en somme, l'extra linguistique.

Marcellesi établira des classes d'équivalence à partir des unités de vocabulaire. Ce qui importe au savoir de cette méthode : c'est son caractère explicite et systématique.

Le choix d'un mot d'accès : « **entrée lexicale** » est le point de départ de cette analyse. Cette méthode est analyse de discours : car elle rend compte de fait de parole. Transphrastique, et lexicale, elle est à « **entrée lexicale** ».

#### **c)- La contre-grammaire : le modèle d'analyse :**

Le tableau ci-dessous, va mettre en évidence la différence, voire même l'opposition, entre le modèle génératif du locuteur (les règles appliquées intuitivement) et le modèle d'analyse du chercheur (les règles appliquées non par intuition) en se fondant sur le postulat de la compétence.

| <b>La grammaire générative</b>   | <b>Une contre-grammaire</b>  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétence du locuteur.</li> <li>- Modèle génératif : structures profondes performance.</li> <li>- La capacité d'interprétation formelle du locuteur est déterminée par : l'intuition (école et tradition).</li> <li>- La notion de compétence linguistique sociale : est opératoire en linguistique sociale : elle permet de poser à titre d'hypothèse une certaine symétrie du système linguistique de chercheur et de celui de l'auteur des énoncés analysés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences de l'analyse.</li> <li>- Le modèle d'analyse du chercheur : performance structures profondes.</li> </ul> <p>La capacité d'interprétation du chercheur est déterminée par la non intuition : mais pour la lecture que fait du texte une communauté linguistique à laquelle appartiennent le locuteur et l'analyse (appropriation ou rejet), on distingue deux capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'interprétation formelle (donnée par l'école et la tradition).</li> <li>• Capacité à reconnaître les ambiguïtés dans l'interprétation formelle et référentielle comme dans l'analyse catégorielle et syntaxique.</li> </ul> |

La contre-grammaire est allée au-delà des objectifs de l'analyse distributionnelle en adoptant :

Une méthode lexicologique (les mots d'accès) et une méthode propositionnelle (les énoncés vedettes : les phrases de base).

Cette méthode fait, encore une fois, intervenir la théorie standard élargie, de la grammaire générative, au niveau de l'interprétation. Elle fait appel aux traits lexicaux ou syntaxiques, et également au paraphrasage sémantique.

Marcellesi distingue deux sortes de paraphrases :

- La syntagmatique : (partie transformationnelle de la grammaire) consiste en addition ou suppression des mots grammaticaux.
- La commutative : (dans l'ordre du discours) consiste en substitution d'unités lexicales nouvelles. Le sens d'un mot dans un contexte est la suite possible des paraphrases.

Il renouvelle la définition de la paraphrase :

« Seront des paraphrases deux propositions dont l'un des éléments au moins est identique. »<sup>1</sup>

#### **d)- Les énoncés-vedettes et les principes de l'ADEL :**

Son objectif (la méthode) est la réduction du texte en mots d'accès équivalents, sur des bases distributionnelles. Les mots d'accès sont obtenus dans une série d'énoncés vedettes, les unités éliminées sont : les articles, les démonstratifs, les possessifs et les prépositions. Les unités répertoriées sont : « les locutions prépositives notamment les noms ».

Les principes de l'ADEL :

- 1- La projection des unités des énoncés vedettes sur le corpus définit les entrées.
- 2- Les énoncés vedettes constituent la base de travail.
- 3- La projection se fait sur des bases formelles.

---

<sup>1</sup> Marcellesi, *Analyse du discours à entrée lexicale*, « Langages n°41 », 1976, p.81.

4- Une entrée lexicale doit avoir 20 occurrences au minimum.

**e/- La stratégie adoptée :**

L'analyse d'énoncés à trois composantes :

**1- Analyse distributionnelle :**

Les unités retenues sont étudiées ensemble quel que soit le lieu où elles apparaissent : Homogénéité du corpus autour du mot d'accès est une condition nécessaire et suffisante comme première étape. La procédure d'équivalence inspirée de Harris a pour but la réduction de la phrase, et les pivots « mots d'accès » n'y sont choisis que pour aboutir à la réduction du texte.

**2- Analyse transformationnelle :**

On oppose alors les propositions avancées par les deux discours afin de saisir les contrastes d'un groupe à l'autre, ces phrases permettront également de caractériser le genre de discours d'un groupe, à celui des autres.

**3- Analyse réductionnelle :**

Dans les énoncés-vedettes, il y a la désignation concrète, et la désignation abstraite. La forme concrète du discours est fondée, en partie, sur le savoir du locuteur et non sur son idéologie (la connaissance de l'idéologie du locuteur est un savoir et non une intuition). Le but de cette analyse est de reconstruire le processus abstrait d'apparition des mots d'accès dans l'ordre discursif. Un discours polémique, sera un para-discours à contrario vis-à-vis d'un autre discours. :

« Un discours est toujours un para-discours à item et arrangement d'un autre discours tenu ou présupposé. »<sup>1</sup>

Un discours didactique est caractérisé par la récurrence des unités fondamentales, il s'accorde de la répétition. Par contre, un discours cultivé, évite les répétitions et joue sur la synonymie.

#### **f/- Les objectifs de l'analyse contrastive :**

Il suffit que des corpus offrent des entrées communes, pour permettre des études contrastives telles que proposées par l'ADEL. Cette méthode est employée à des fins contrastives et covariantielles. Elle exige un nombre de 20 occurrences au moins pour être utilisée avec succès.

L'étude contrastive permet de dégager le vocabulaire que chacun privilégie. Elle permet de rendre compte des différences discursives. Les chaînes d'équivalences peuvent traduire, les dialectiques des rapports discursifs entre discours : les intersections peuvent être peu nombreuses mais significatives. Les interactions discursives se produisent dans la mesure où l'on peut retrouver une même caractéristique chez les deux groupes. C'est dans le domaine des sélections lexicales que les discours peuvent se différencier.

Le vocabulaire joue un rôle dans la vie institutionnelle :

- Du point de vue statique (les nombres d'occurrences ...).
- Et du point de vue phrastique (les verbes peuvent être modalisés, ex : les factifs : « pouvoir », « devoir » ...).

En sociolinguistique, il faut refuser de poser les problèmes en termes de société globale (il faut tenir compte des contradictions de la société) et de contre-société (intégrer les variations comme partie intégrante de la société).

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.81

L'individuation linguistique est un concept que l'on retrouve dans l'analyse de discours.

L'individuation est relative (pas totale ou absolue) car un discours peut-être assumé (appropriation) par le groupe comme il peut être rejeté (subversion).

C'est là un facteur historique de rupture qui est générateur d'innovation linguistique (concepts et formes) et de rupture avec le discours établi.

A ce niveau on distinguera entre le masquage, la simulation et la connivence qui peuvent caractériser le locuteur.

C'est grâce aux changements discursifs que s'annoncent les changements linguistiques :

« Le changement linguistique est un changement discursif systématisé et reconnu irréversible.»<sup>1</sup>

Les changements discursifs sont constitués par la créativité propositionnelle, c'est-à-dire la mise en rapport d'unités qui n'ont pas été combinées jusque là.

Les tensions rendent effectif, significatif, l'emploi de telle unité.

On s'interroge sur la langue, est elle une superstructure et phénomène de classe,

Marcellesi répond à cette question en deux points :

1 - Il n'est pas vrai que la langue ne soit pas déterminée partiellement par la superstructure ; mais il n'est pas vrai non plus que la langue ne soit qu'une superstructure.

2 - Il n'est pas vrai que la langue ne soit qu'un phénomène de classe ; il n'est pas vrai au sens inverse que la langue ne serve jamais des intérêts de classe.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.121

Le mouvement discursif n'est ni linéaire, ni mécanique, il est contradictoire lui-même. Ce mouvement discursif reflète les contradictions des luttes politiques et sociales, et non directement les groupes eux-mêmes.

La langue ne peut-être réduite à un phénomène de classe car il y a un rapport dialectique entre les discours dans la mesure où il y a échange : car les groupes n'existent pas hors du temps et de l'espace, il n'y a pas de société autarcique au niveau de l'échange

Marcellesi propose de redéfinir le marché de l'échange discursif. Lorsqu'on parle, on place un produit, et en fonction des besoins du moment, et en fonction de ce que le marché demande : il y a interaction et anticipation.

Le prix dans ce marché : c'est le jugement des paroles, et des conceptions. Apprendre un langage c'est apprendre que ce langage sera payant (jugé) dans telle ou telle situation.

## **LE CORPUS**

### **Présentation du corpus :**

Le corpus est composé de 62 proverbes Kabyles, et de 64 proverbes français relatifs à l'homme. Les proverbes français ont été collectés des ouvrages cités en Bibliographie (notamment du dictionnaire des proverbes de M. Maloux, et de l'ouvrage de J. Pineaux).

Quant aux proverbes Kabyles, certains sont répertoriés dans les ouvrages, d'autres, en majorité, ont été récoltés auprès des femmes et des hommes berbérophones connaisseurs en proverbes.

- Les proverbes Kabyles sont transcrits comme suit.
- La première transcription est basée sur les règles de transcription du Kabyle établies par M. Mammeri.
- La deuxième est la traduction littérale du proverbe.
- La troisième est la paraphrase linguistique.

## Les proverbes Kabyles :

1 / - argaz d awal mačči d aserwal.

- un homme est une parole et non pas un pantalon
- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

2/ - argaz ur nesɣ ' ara šseh tif-it lalla m'ara d- cebbeeḥ.

- un homme qui n'a pas de parole, une femme quand elle s'embellit est mieux que lui.
- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.

3/ -argaz iččay nneama iseaday laenaya.

- un homme nourrit et offre la protection
- L'homme est celui qui offre le couvert et la protection à autrui.

4/ - yir tagmaṭ am kalitus mby id i-d iṭṭarra tili.

- une mauvaise fraternité est comme un eucalyptus de loin porte son ombre
- Une mauvaise fraternité est vite remarquée.

5/ - atmaten mi myed lagen, t-tilawin i d ssebba nnsen.

- des frères quand ils se fâchent ce sont les femmes la cause
- La cause d'une mésentente entre frères, c'est leurs épouses.

6/ - ur ileqqweḍ yizem tiweḍfin.

- Le lion ne picore pas les fourmis
- Un véritable homme ne s'occupe pas des futilités.

7/ - ikkat uḥeddad afḍis iḥefḍ-it mmis.

- le forgeron frappe du marteau, son fils apprend

- Le garçon imite en général son père.

8/ - laḡ ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin.

- La faim qui n'est pas combattue par une paire de bœufs n'est pas combattue par les métiers à tisser

- La faim est combattue par le travail de l'homme (au champ) et non par celui de la femme (du métier à tisser).

9/ - aqci am -newri, m' ur iddiz ur iberren

-un garçon est comme l'alfa, si on ne la bat pas elle ne tourne pas

- Une bonne éducation du garçon nécessite des corrections.

10/ - ayen d-iḡer deg- wseggwas iḡuḡ- as deg –gibbwas.

-Ce qu'il a gagné en une année, il l'a perdu en un jour

- Fustige les dépensiers qui n'économisent pas.

11/ - anwi d mmis anwi d babas.

- Qui c'est son fils, qui c'est son père.

- Tel père, tel fils.

12/ - lasel iceffu, unguf iteḡḡu.

-L'homme de bonne lignée se souvient, le sot oublie

- La reconnaissance est une qualité de l'homme de bonne lignée, l'ingratitude caractérise le sot.

13/ - d aqelwac s tamart-is i la iyezzen tineqwlin.

- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses.

-C'est les vieux qui commettent le plus de bêtises.

14/ - turrugza am zzit anida llan waman ad d-ifliw.

- La virilité est pareille à l'huile: là ou il y a l'eau, elle flotte.

- La virilité se remarque vite, c'est une qualité inaltérable.

15/ - argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaṭṭaf seg-wmezṣuy

- Un homme se tient par sa langue, le bœuf se tient par l'oreille.

- On maîtrise un bœuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa parole

16/ - d ssæid ixlan axxam-is.

- C'est Saïd qui ruina sa maison.

-C'est l'homme qui a causé la ruine de son foyer.

17/ - ay argaz ay ameybun, ikessen di lexla am serdun.

- Hé !pauvre homme, qui broute dans le champ comme un mulet.

-Pauvre homme qui n'est pas au courant des choses que les femmes lui cachent.

18/ - yeggujel babas yella.

- Il est devenu orphelin, son père est présent.

-Orphelin sans présence effective du père.

19/ - ma d neṭṭa d argaz uneṣ.

- Quant à lui, c'est un homme et demi.

- S'applique à la virilité accomplie.

20/ - argaz ikerrez, tameṭṭut tḥerrez.

- L'homme laboure, la femme soigne.

- L'homme travaille la terre, la femme entretient.

21/ - tameṭṭut l-lyali tḥban yeḥ-fergaz-is.

- Une bonne épouse, se reflète sur son mari.

- Une épouse modèle se voit à l'allure de son mari.

22/ - i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen.

- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumeaux de pâte.

- On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.

23/ - argaz am tkerṃust: ar daxel zid, sufella d asennan.

- Un homme est comme une figue de barbarie : doux sous la peau et épineux dessus.

- Un homme a un bon cœur mais son comportement est intransigeant et dur.

24/ - yeṭneqlab am tata .

- Il se transforme comme un caméléon.

- Un homme qui change d'avis facilement.

25/ - leḥsan yezzuzur iḥsan

- Les bons soins font de gros os

- Allusion à un homme bien marié.

26/ - yiwen illa neṭṭa yemmut, yiwen immut neṭṭa yella.

- Tel est vivant il est mort, tel est mort et pourtant vivant.

- Ce sont les bonnes actions qui immortalisent les morts, et inversement, des vivants obscures, personne ne les évoque.

27/ - ṭruḥun wu d mawen, ṭy iman- d yismawen.

- Les visages disparaissent mais les noms demeurent.

- Les bonnes actions font parler des bienfaiteurs mêmes morts.

28/ - d win yessenḡalen ur d- iṭṭagwem.

- Il renverse mais n'apporte pas l'eau.

- Un homme qui gaspille de l'argent sans le gagner.

29/ - lmy in ṣṣaba maaqul, ddaw tmurt i d- iṭmuqul.

- L'herbe d'une bonne récolte est patente elle se distingue déjà dessous terre.

- On devine l'homme que sera un enfant en l'observant.

30/ - yeqqur us ḡar-is.

- Son bois est sec.

- Un homme malchanceux, qui ne réussit jamais.

31/ - teṭban ṣṣaba ggemyi.

- La récolte se reconnaît dans le blé en herbe.

- A travers l'enfant, on prédit l'homme qu'il sera.

32/ - win i ten yesyan yerwa amdegger, win ur tennes ei yugwad nnger.

- Celui qui en possède est rassasié de bousculades, celui qui n'en a pas craint d'être esseulé.

- Celui qui a des enfants est ravagé par des soucis, celui qui n'en a pas, craint la solitude

33/ - seg-gwasmi yemmut wemsewweq, innegwdam wexxam.

- Depuis la mort de l'approvisionnement, la maison est sans dessus dessous.

- La mort de l'approvisionnement est dramatique pour le foyer.

34/ - taciṭa yesdarayen.

- La branche qui abrite.

- Se dit d'un homme puissant et influent qui protège les siens.

35/ - iṛuḥ am tebṣelt di tebḥirt.

- Il est parti comme l'oignon du jardin.

- S'emploie à propos de celui qui part sans rien laisser

36/ - iy lid seggenni am-meḥbub.

- Il est tombé du ciel comme une figue.

- Se dit à propos d'un homme solitaire sans parents mâles.

37/ - lemmer di lqed i ttilin, at lqayed t-tiselnin.

- Si la taille était la valeur des hommes, ceux d'El kaid sont des frênes

- La valeur des hommes ne tiendrait pas à leur taille.

38/ - ulamma gwezzil di lqed, tiħħerci ur s izmir ħed.

- Même s'il est Court de taille, mais personne ne peut l'égaliser en malice.

- Se méfier des apparences, on ne juge pas un homme selon sa taille

39/ - yir asyar d arewraw: ur issway izuran, ur iħħarra itij.

- Mauvais bois que le peuplier: il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil.

- Un mauvais homme est celui qui ne nourrit pas sa famille et ne la protège pas.

40/ - A Deħman tissas d izem, ur ikes ur izeddem, ħaca tarukna i-gtellem.

- Dahmane a un caractère leonin, il ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il file sans cesse la quenouille.

-Se moquer de l'homme qui ne fait pas les activités masculines.

41/ - A nnegr-ik ay ul tarikt tuyal i weyyul.

- Pauvre de toi (mon) Coeur, la selle du cheval est passé à l'âne.

- Fustige une mauvaise succession.

42/ - Argaz ur nxeddem yif-it wezger l-lexla.

- L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de champ est mieux que lui.

- Le paresseux je lui préfère un boeuf de labour

43/ - argaz γef tetṭebbiṛ tmeṭṭut ḥesb-it ssegsent, γas rru-t.

- Un homme dirigé par une femme, est en fait une femme.

- L'homme qui laisse tous les soucis à sa femme, considérez-le comme une femme : une de plus.

44/ - amyār mi gebbehba, i t inefyan ala lmut.

- La mort est préférable pour un vieux qui radote.

- Un vieillard qui radote, il vaudrait mieux pour lui qu'il meure.

45/ - D imweqranen i tent yessemwyaren.

- Ce sont les grands qui commettent les grosses bêtises.

- Ce sont les vieux qui font les plus grandes sottises.

46/ - aḍeggwal am-memṛabeḍ : ay afus-is taddid.

- Ton gendre, c'est comme le marabout: tu lui tends la main et tu passes.

- Il faut éviter les familiarités avec le gendre.

47/ - ala a γyul i-gnekṛen babas.

- Sauf l'âne renie son père.

- On ne renie pas son père.

48/ - argaz ur neṭṭla i yemmas d babas, D lmut kan ay axiṛ-as.

- L'homme qui n'adresse plus la parole à sa mère et à son père, sa mort est préférable.

- L'homme qui boude ses parents, la mort lui est souhaitable.

49/ - argaz iskkeken babas d yemmas ur yelli letkal fellas.

- L'homme qui s'est mal conduit avec ses parents, on ne peut pas compter sur lui.

- Il ne faut pas se fier à un homme qui s'est mal conduit à l'égard de ses parents.

50/ - i wergaz terna tmeṭṭut, axiṛ-as lmut.

- Pour l'homme que mène sa femme, mieux vaut la mort.

- La mort est souhaitable pour un homme dominé par une femme.

51/ - d izem di beṛra, d awtul deg-gwexxam.

- C'est un lion dehors, un lapin à la maison.

- A l'extérieur de la maison il a du charisme, à l'intérieur, il est craintif.

52/ - win ur nessi tagmaṭ teččur yeqqim di tejmaet meḥqur.

- Celui qui n'a pas de nombreux frères reste méprisé au milieu de la réunion.

- Avoir des frères est une force dans les assemblées villageoises.

53/ - - argaz yetṭamaε di rebbi, tameṭṭut tetṭamaε deg-gemsewweq..

- L'homme compte sur Dieu, la femme sur son mari.

- L'homme ne doit jamais compter sur une femme.

54/ - tura mi seiṛ argaz ay argaz, anεal babak ay argaz.

- Toi homme, maintenant, que j'ai un homme, que ton père soit maudit !

- Quand une femme a un enfant mâle, elle pourrait se passer du mari au cas échéant.

55/ - jbed argaz seg-gwergaz, degger-it am-amuεakkwaz.

- Tire un homme d'un homme, et jette –le comme un bâton

- La progéniture mâle procure une force pour une femme devant le mari : elle peut même le défier.

56/ - d-lqella n yergazen i k yerran, a eli đargaz.

- C'est le manque d'hommes, oh! Ali qui a fait de toi un homme.

- Un homme sans qualités est considéré dans le cas de manque d'hommes.

57/ - ibeddel a drum, s wey rum.

-Il a changé de clan pour une bouchée de pain.

- Critique un homme égoïste, qui passe son intérêt par-dessus tout.

58/ - Tasusmi teyleb tamusni.

- Le silence est plus fort que la connaissance.

- Le silence peut refléter une grande intelligence.

59/ - Bu yiles, medden akw ines.

- Celui qui a une langue aimable, le monde est à lui.

- Celui qui a la bonne parole, tout le monde l'apprécie.

60/ - Nnan-as i userdun, anwa i d babak? Yenna yasen, jeddi d æudiw

- On a demandé au mulet: qui est ton père? Il a répondu mon grand-père est un cheval.

- Se dit de celui qui renie ses origines.

61/ - efk-iyi yelli-k, ternuḍ-i lε ula-s d irden.

- Donne moi ta fille en mariage, et du blé pour la nourrir.

- Un homme qui ne subvient pas aux besoins de sa femme.

62/ - win yellan d Ifahem yefhem, win yellan d ayyul ad yewhem.

- Celui qui est intelligent a compris, celui qui est un âne reste ébahi.

- Se dit à propos de celui qui n'est pas perspicace.

### **Les proverbes français :**

- 1- L'homme qui lit et rien n'entend \* (\* comprend) cil qui chasse et rien ne prend.
- 2- La poule ne doit point chanter devant le coq.
- 3- A père amasseur, fils gaspilleur.
- 4- Tel père, tel fils.
- 5- Le plus riche n'emporte qu'un linceul.
- 6- Père doux et piteux fait les enfants malheureux et paresseux.
- 7- Un bon père de famille doit être partout, dernier couché, premier debout.
- 8- Grand prometteur, petit donneur.
- 9- De grands vanteurs, petits faiseurs.
- 10- En la barbe ne git pas le savoir.
- 11- Il est logé aux rosiers (emprunte et s'endette).
- 12- De jeune angelot, vieux diable.
- 13- On ne doit pas lier les ânes avec les chevaux.
- 14- Vilain enrichi ne connaît parent ni ami.
- 15- Les vilains s'entre-tuent, et les seigneurs s'embrassent.
- 16- Mieux vaut un courtois mort que vilain vif.
- 17- Droit comme un jonc.
- 18- A bourse de joueur, n'a point de loquet.
- 19- Ne dis à ta femme ce que celer tu veux.
- 20- Qui sage homme sera.

Y'a trop ne parlera.

21- Hier vacher, hui \* chevalier (\* aujourd'hui).

22- Faveurs, femmes et deniers font de vachers chevaliers.

23- Il est gentilhomme, son père allait à la chasse avec un fouet.

24- Au monde n'a si grand dommage que de seigneur à fol courage.

25- Tel seigneur, tel page et serviteur.

26- De jeune diable, vieil hermite.

27- Il faut être compagnon de sa femme et maître de son cheval.

28- Il est heureux qui a des enfants, il n'est pas malheureux qui n'en a point.

29- Tout est mesure, fors \* de sa femme battre (\* excepté).

30- Abreuver son cheval à tous gués, mener sa femme à tous festins.

31- De son cheval on fait maître de sa femme une catin.

32- Il faut un homme alerte pour semer les avoines ; et un homme lent pour semer l'orge.

33- Le temps et l'usage.

Rendent l'homme sage.

34- Un homme averti en vaut deux.

35- Les paroles sont femelles et les faits sont mâles.

36- Un père peut nourrir cent enfants mais cent enfants ne nourriront pas un père.

37- Bien labour qui chastoie son enfant.

38- Le vieil meurt, le jeune oublie.

39- En conseil écoute le vieil.

40- Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

41- Amitié de gendre, soleil d'hiver. (amitié rare)

42- Morte la fille, mort le gendre.

43- La gelée ne faut (manque) au grésil non plus que le père au fils.

- 44- A père avare, fils prodige.
- 45- L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer.
- 46- L'homme est un loup pour l'homme, la vie des hommes, c'est l'ambition.
- 47- Ce sont les grandes actions qui louent les grands hommes.
- 48- Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts.
- 49- On peut être honnête homme, et fort mauvais époux.
- 50- Un homme de paille vaut une femme d'or.
- 51- Un homme sans argent, est un loup sans dents.
- 52- D'un petit homme souvent grand ombre.
- 53- Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.
- 54- Malheureuse maison et méchante où coq se tait et poule chante.
- 55- Un homme mal marié, il vaudrait mieux qu'il fût noyé.
- 56- Courroux de frère.  
Courroux de diable d'enfer.
- 57- Tantôt frère.  
Tantôt larron.
- 58- Aux gars on promet.  
Aux filles on donne

**Izli 1:**

**Izli N° 1 :**

ATTAF WIN TEBGA

UN EPOUX DE SON CHOIX

Iwet-iṭ Iqed uyanim

Il a frappé la taille de roseau

Tasa-s tegzim

Sans que son cœur s'en émût

Ur yugad deg ṣṣifa

Sans peur d'abîmer sa beauté

Mm tebbuct seddu webzim

Sous la fibule on voyait son sein

Tagust teṭhezzim

Elle portait ceinture serrée

Tamzurt teyma di ssebya

Et cheveux teints

Lemmer t-taddart l-lmumnin

Si nous étions un village d'homme sensés

Anciwer lamin

Nous en aurions référé à l'amin

Taqciṭ aṭṭay win tebya

Pour que la fille prenne un époux de son choix

**Izli N° 2 :**

BETṬU D WAεZIZEN IQERṘEH

SE SEPARER DE L' AIME FAIT MAL

Uma s rit i-tmusni ya

Qu'ai-je à faire de cette sagesse

|                           |                                   |
|---------------------------|-----------------------------------|
| I-yi-d rna d urrifen      | Qui ne me charge que de colère    |
| Ađu l-leħbab icebbwel-i   | Le vent de l'amour m'agite        |
| Am beħri deg řefřafen     | Comme la brise dans les peupliers |
| Beřtu d waezizen iqerřben | Se séparer de l'aimé point        |
| Ahlil-ek a win t-ijeřřben | Pitié sur qui l'a éprouvé         |

**Izlin N° 3 :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| INNA-YI BABA BRU-YAS      | VOUS AVEZ DECIDE POUR MOI                   |
| A yemma amk ara s-gey     | Mère que faire                              |
| I mm tecřad sedd' umeqyas | A la belle aux tatouages sous les bracelets |
| Lufan řer tal' ay řruř    | Si elle était à la fontaine                 |
| Ař-ř-ręuy melm' ara d-as  | J'aurais attendu qu'elle revienne           |
| Lemmer d lmut ay temmut   | Si elle était morte                         |
| Tamar' ad řebřey fellas   | Force m'eût été de me résigner              |
| D kwenw' i-gdebbřen felli | Mais vous avez décidé pour moi :            |
| Inna-yi baba : bru-yas    | Mon père m'a dit : Répudie-là !             |

**Izlin N° 4 :**

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| YIR JJWAĞ YUG-IT WUL-IW   | JE L'AI SUBI CONTRE MON GRE  |
| Yir jjwağ yug-it wul-iw   | Foin du méchant mariage      |
| Ur t-eggwiy almi t-eawney | Que j'ai subi contre mon gré |

|                        |   |
|------------------------|---|
| Gguniy lefjer s-lxiđ   | Je guette la première lueur de l'aube       |
| Ar d-yali was ad kkrey | Et le jour pour me lever                    |
| Aksum-is řzag am lili  | Le contact de lui est amer comme le laurier |
| Deg gul-iw ur s-zmirey | Il est insupportable à mon cœur             |

**Izlin N° 5 :**

|                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| TAQCICT S-USARU           | LA FILLE AUX TRESSSES               |
| Ufiy taqcict s-usaru      | J'ai rencontré la fille aux tresses |
| Tmegger tetřu             | Qui moissonnait en déplorant        |
| F asm' i d-dda ř-řislit   | Le jour de son mariage              |
| Mi tuy kra n bururu       | Epouse d'un hibou                   |
| Tectaq ařřezhu            | Elle est frustrée de tout plaisir   |
| Tenza deg lexla am taklit | Elle a été vendue comme une esclave |
| A řřellaeh wid neřzuřu    | Saints que nous honorons            |
| Tedęum ařřebru            | Priez qu'elle divorce               |
| Ařřay argaz bu ddunit     | Et épouse un homme qui la comble    |

**Izlin N° 6 :**

|                       |                            |
|-----------------------|----------------------------|
| NEK UřEN AT WARRUZ    | mariée à des régoristes    |
| Ur as řsamahey i baba | Point de pardon à mon père |

|                          |  |
|--------------------------|--|
| I-y-ifkan yer At Warruz  | Qui m'a donnée en mariage à des rigoristes |
| Axxam nni d leali-t      | La famille est honorable                   |
| Arggaz nni d amedduz     | Et mon mari châtré                         |
| Ay lsiy deg xelxalen     | Combien d'anneaux de pieds ai-je portés    |
| Ulac' ilemzi' a-ten ihuz | Et point d'homme jeune pour les bercer     |

**Izlin N° 7:**

|                           |                                     |
|---------------------------|-------------------------------------|
| UR AS ȚSAMAHET I BABA     | A LA FIN LE JOUR PARAIT             |
| Ur as Țsamaeḥey i-baba    | Point de pardon à mon père          |
| I-y-ifkan i mmi-s n gma-s | Qui m'a mariée au fils de son frère |
| Deg-gwzal ixeddem lecyal  | Qui le jour vaque à ses travaux     |
| Deg-gid iggan yer yemma-s | Et le soir dort chez sa mère        |
| Ulama yezzifeḍ ay yiḍ     | Mais si longue que tu sois nuit     |
| U laqraḥ ad yali was      | A la fin le jour paraît             |

**Izlin N° 8 :**

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| MADAM I Y' IHDA REBBI   | AMPHORE D'OR PUR                  |
| Iyya-d iyyad-d          | Viens, viens donc                 |
| Madam i y' ihda Rebbi   | Tant que Dieu me fait consentante |
| Nek Ț-Țmezzyant         | Jeune je suis                     |
| Ț-Țabuqalt n ddheb sari | Et amphore d'or pur               |

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Zer-ed yemma-k d baba-k | Vois si ta mère                             |
| Ma byan-iyi             | Et si ton père m'agrément                   |
| Madi ur byin ara        | Et s'ils ne veulent pas                     |
| Tamurt i k-ihwan aqli   | Quel que soit le pays de ton choix me voici |

**Izlin N° 9 :**

DEG-GUMNAŖ LA ŦHESSISSET      A MON INSU

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Ur as ŧsamahey i-baba     | Point de pardon à mon père                           |
| I y' ifkan ur elimey      | Qui m'a donnée en mariage à mon insu                 |
| La qqaren Ifatiha         | Ils étaient en train de conclure                     |
| Deg-gwemnaŖ la ŧhessisey  | Et moi du seuil j'écoutais                           |
| Ggulley s leazzat n dadda | Mais j'en fais serment sur la tête de mon frère aîné |
| Taxxamt-is ur ŧ-emiŕey    | Jamais je ne ferai prospérer sa maison               |

**Izlin N° 10 :**

ASMI QBEL AK-K-NZERŖ      CHEVAL RETIF

|                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| Neŧtat :                   | Elle :                       |
| Asmi qbel ak-k-nzerŖ       | Garçon avant de te connaître |
| Nedha-d netŕeyyer          | J'étais impatiente           |
| Teudded la reggwley fellak | Tu croyais que je te fuyais  |

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Yiwet lfayda d aqesser      | Une chose était de connaître le plaisir    |
| Ta nnidnin tedher           | Et l'autre était claire :                  |
| Ay eammdey lgerh fellak     | Pour toi j'ai accepté la blessure          |
| Ziyemma lkif-ik yexşer      | Mais vrai ton plaisir avarié               |
| Iřuh deg-geyzer             | Au torrent s'en est allé                   |
| Amdiq n rrbeř ixda yak      | Interdit est pour toi le chemin du bonheur |
| Neřta :                     | Lui :                                      |
| Asm' ay lliy d aeccaq       | Du temps que j'étais amoureux              |
| Tebey timnufař              | Je courtais les insurgées                  |
| Xedmey di lhaęa yagi        | J'étais coutumier du fait                  |
| Tuři aeewdiw d ařemmaq      | J'avais monture fouguese                   |
| Si zik iřemmaq              | De toujours impatiente                     |
| Ur ise' ihemmaq             | A la course effrénée                       |
| Mlaley-d zzin ařqaq         | Puis j'ai rencontré fine beauté            |
| Ukud nemwafař               | En tout point d'accord avec moi            |
| Iřren ueawdiw yessi         | Et ma monture s'est faite rétive           |
| Iřij d-idehřen di cceřq     | Au lever du soleil                         |
| Ssuřa-w tenęeq              | J'étais tout meurtri                       |
| Ma tellid ř-řahbibt dawi-yi | Si tu m'aimes vraiment guéris-moi          |

## **LA PARTIE PRATIQUE**

### **I/. Analyse de la prédication**

#### **1. Analyse de la prédication métaphorique**

##### **Proverbe 1**

1- Argaz d awal mačči d aserwal.

2- L'homme est une parole et non un pantalon.

3- Un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

Le fait d'assimiler l'homme à la parole est une prédication métaphorique. L'énonciation prise littéralement est défectueuse, on recherche un sens différent du sens de la phrase en se basant sur les huit principes de l'interprétation métaphorique chez Searle.

Selon le principe 8, la métonymie est considérée comme un cas particulier de la métaphore : « J'incline à traiter la métonymie et la synecdoque comme des cas particuliers de métaphore, ... parce que j'exploite des principes d'association, le contenu sémantique du terme P évoque le contenu sémantique du terme R par un principe d'association déterminé » (voir page48). La parole prise dans le sens du respect de l'engagement donné. On privilégie le respect de la parole aux autres qualités. C'est une caractéristique fondamentale chez l'homme Kabyle qui lui procure « la virilité culturelle », « la Tirugza » qualité idéalisée dans la communauté kabyle.

Cette métonymie est donc un tout-partie, une qualité parmi d'autres, incontestablement fondatrice de l'homme kabyle. Avoir une parole ou donner une parole sont des expressions d'engagement, ce sont des métaphores figées.

Par ailleurs, l'homme n'est pas un pantalon, c'est une métaphore qui peut être interprétée par le principe 8. L'idée de l'homme et du pantalon sont associées par la relation vêtement / porteur, particulièrement dans une société où l'on distingue une nette différence

de tenue vestimentaire entre l'homme et la femme. La femme associée à la robe kabyle et l'homme au pantalon et au burnous.

**Proverbe 6 :**

6/ - ur ileqqweḍ yizem tiwedḍfin.

- Le lion ne picore pas les fourmis.
- Un homme digne et fier ne se contente pas des miettes.

Le lion est une métaphore d'un homme digne, cette association est établie selon le principe 4 de l'interprétation métaphorique de Searle : « Les objets qui sont P ne sont pas R, ni ne ressemblent aux objets R, ni ne sont pris pour des R, nous sommes néanmoins portés par notre sensibilité, selon une détermination qui peut être culturelle ou nature, à voir entre eux un rapport » (voir page 48). Cette relation peut être culturelle ou naturelle, le lion est associé à l'idée de dignité, de courage, et de respect qu'il impose de part sa bravoure. Il est puissant et souverain, roi et seigneur des animaux.

Il est l'incarnation du pouvoir, de la sagesse et de la justice :

« Fréquent dans les montagnes de Kabylie, il y a moins d'un siècle, encore aujourd'hui symbole incontesté de la force. »<sup>1</sup>

Un homme digne ne s'occupe pas des futilités, symbolisées par « les fourmis » qui est une métaphore naturelle, le lien d'association entre futilité et fourmi est la forme réduite des fourmis et leur inoffensivité.

Selon le principe 2, « si la métaphore fonctionne, la propriété R doit être une propriété saillante ou bien connue des objets P » (voir page 48). C'est une métaphore multiple car on

---

<sup>1</sup> Servier ; D., Les portes de l'année, R. Laffont, Paris, 1962, p.

sait que ce n'est pas une condition que tout emploi métaphorique d'une expression soit entouré de l'occurrence littérale des autres expressions.

**Proverbe 7:**

- ikkat uheddad afdis ihefd-it mmis.

- Le forgeron frappe du marteau: son fils en a pris de la graine.

- Nul n'est né Omniscient, on apprend toujours, les jeunes écoutent les conseils des aînés.

Le proverbe veut dire ce qu'il dit et plus encore : les jeunes (représentés par le fils du forgeron) apprennent des aînés (représentés par le forgeron). L'association de l'image du forgeron à un expérimenté, à un artisan habile, selon le principe 2 : « la propriété de R doit être une propriété connue des objets de P ». (voir page 48) Effectivement, les ouvriers en fer qu'on trouve en Kabylie, des maréchaux ferrants et de simples forgerons, fabriquent et réparent les instruments d'agriculture, et c'est connu, que ce métier exige de l'expérience, de la finesse et de la précision. Ce n'est qu'en prêtant attention, que l'on acquière le savoir-faire. Dans ce contexte, ce sont les règles de conduite que l'on apprend des adultes.

On peut reformuler : le fils apprend de ce que son père fait.

Le choix du forgeron n'est pas fortuit vu la difficulté de ce métier similaire au rôle du père.

**Proverbe 8 :**

- laz ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin-

- La faim est combattue par des paires de bœufs et non par des métiers à tisser.

- Le travail féminin est un revenu complémentaire mais ne dispense pas le paysan des durs travaux des champs.

En Kabylie, le travail de la femme est un revenu supplémentaire c'est à l'homme qu'incombe la responsabilité et le devoir de subvenir aux besoins de la famille par le travail des champs.

Les labours se font exclusivement avec une paire de bœufs désignée par « Tiyuga » qui veut dire la paire. Il y a donc ellipse du mot bœuf, le complément du nom. Le labour est exclusivement le travail de l'homme. En Kabylie, et dans tout le nord de l'Afrique, on le désigne par « L-Khedma » le travail.

« Le travail de la femme, son occupation par excellence, c'est le tissage, qui porte lui aussi le nom de « L-Khedma » par son symbolisme, ses rites, il est le doublet femelle des labours. »<sup>1</sup>

Selon le principe 8 : « La métaphore est un cas particulier de la métaphore ... parce que j'exploite des principes d'association : le contenu sémantique du terme P évoque le contenu du terme R par un principe d'association déterminé » (voir page 48). Tiyuga qui signifie la paire, est associée à l'idée du travail de l'homme par métonymie : instrument / utilisateur, de même que pour « trigliwin », le métier à tisser associé au travail de la femme.

### **Proverbe 13:**

- d aqelwac s tamart-is i la iyezzen tineqwlin..

- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses des figuiers.

- Les gens âgés quand ils commettent de mauvaises actions en connaissance de cause.

Le bouc est « l'animal » qui désigne en Kabylie la personne qui fait tout de travers, d'une façon illogique. La vieillesse qui devrait symboliser la sagesse et la vertu, pourrait dans

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.132

certains cas refléter les mauvaises actions et la démence. Cette association se fait selon le principe 4 : « les objets qui sont P ne sont pas R, ni ne ressemblent aux objets R, ni ne sont pris pour des R ; nous sommes néanmoins portés par notre sensibilité, selon une détermination qui peut être culturelle ou naturelle à voir entre eux un rapport. » (voir page 48)

Une relation culturelle de l'image d'un vieux désinvolte et d'un bouc dont la barbe ne lui confère pas la sagesse, ses actions ne sont toujours pas irréprochables. La barbe qui est symboliquement reliée à la vieillesse d'une relation naturelle (selon le principe 8) ; ou bien par ressemblance à la barbe du bouc (touffe de poils sous la mâchoire de cet animal).

La plus mauvaise action qu'un bouc pourrait commettre est celle de saccager les poussées des figuiers qui est un arbre très abondant en Kabylie et qui symbolise la source de vie des paysans. C'est une action très blâmable.

**Proverbe 15 :**

- argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaṭṭaf seg-wmezzuy

- On maîtrise un boeuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa langue.

- Si les bovins sont soumis quand on les tient par les oreilles, une parole donnée chez un homme l'engage au point de le soumettre.

Selon le principe 4 de l'interprétation métaphorique chez Searle, et selon une détermination naturelle, on dégage une association entre la langue (respect de la parole) et tirer par l'oreille (la soumission). On pourrait également l'entendre comme une métonymie : la langue qui est l'organe de la parole : organe / fonction, l'oreille est l'organe de l'ouïe, de l'écoute de la parole et par extension, de la soumission. L'homme est soumis à sa parole, alors que le bœuf, l'animal de labour, est soumis à ses tâches.

### **Proverbe 18 :**

- Yeggujel babas yella.
- Il est orphelin tandis que son père est vivant.
- Orphelin sans présence effective du père.

Dans ce proverbe, il est orphelin équivaut à être comme un orphelin, selon le principe 1 d'interprétation de la métaphore (voir page 48), le trait définitionnel de l'orphelin est celui d'avoir perdu ses parents ou un de ses parents : « Les objets qui sont P sont R par définition si la métaphore fonctionne, R sera généralement l'un des caractères définitionnels saillants de P ». Dans ce contexte, il **est** comme un orphelin c'est-à-dire que sa situation est similaire à celle de l'orphelin alors que son père est vivant. On se réfère à un père irresponsable.

### **Proverbe 19:**

- ma d netta d argaz uneş..
- Quand à lui, c'est un homme et demi.
- S'applique à la virilité accomplie.

Argaz u-nes « un homme et demi » est une métaphore que l'on pourrait interpréter selon le principe 4 : « Les objets qui sont P ne sont pas R, ni ne ressemblent aux objets R, ni ne sont pris pour des R, nous sommes néanmoins portés par notre sensibilité, selon une détermination qui peut être culturelle ou notinelle, à voir entre eux un rapport ». Qui relève du culturel de la communauté kabyle pour symboliser un homme accompli : courage, force, ténacité et fierté : un homme qui se surpasse.

### **Proverbe 22:**

- i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen..
- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumaux de pâte.

- Quelqu'un qui a de la personnalité ne se laisse pas manipuler « pétrir » aisément.

Selon le principe 4, on interpréterait ce rapprochement entre l'homme et les grumeaux de pâte à une détermination culturelle (la pâte qui est la base de nourriture chez les Kabyles) et naturelle (la pâte est très maniable) les hommes ne se laissent pas facilement manipuler, ils doivent être fermes et déterminés.

### **Proverbe 25 :**

-- leḥsan yezzuzur iysan.

-Les bons soins font de gros os.

-Allusion à un homme bien marié.

Selon le principe 8 : « J'incline à traiter la métonymie et la synecdoque comme des cas particuliers de métaphore, et à ... parce que j'exploite des principes d'association » de l'interprétation métaphorique chez Searle, les bons soins ne font pas « de gros os » en apparence, mais donne une bonne mine. En exploitant les principes d'association systématique, on comprendrait que c'est une métonymie : la relation de tout -partie, pour ne pas dire qu'il est bien portant, on se rabat sur « les os », alors que les bons soins sont bénéfiques pour tout le corps, entre autres, les os qui constituent l'ossature du corps. C'est une synecdoque puisque l'os est une partie d'un tout (le corps) les bons soins se reflètent sur tout le corps.

### **Proverbe 26 :**

- yiwen illa neṭṭa yemmut, yiwen immut neṭṭa yella.

- Tel est vivant mais il est mort, tel est mort et pourtant vivant.

- Celui qui a été bienfaiteur, même mort fait parler de lui, celui qui est obscur, même vivant personne ne l'évoque.

Selon le principe 7 : « Le travail de l'auditeur est de trouver une relation qui soit semblable à la relation ou à la propriété qui sont exprimées littéralement dans l'expression métaphorique P ; ou qui soit associée à elles par un quelconque autre lien ». Qui se base sur les principes de ressemblance permettant de trouver dans le premier cas (« vivant ») une propriété commune aux objets, ceci implique par définition une présence : vivant mais mort, on associe l'idée de mort à un vivant dans le cas d'une vie insignifiante « socialement » et « humainement ». Mort mais vivant : il est effectivement mort mais « existe » toujours dans la mémoire et l'évocation de ses bonnes actions dans les propos des gens.

En effet, l'idée de « vie » et de « mort », qui constitue un contraste symbolique, est associée à l'idée de la présence ou de la non-présence dans les propos des autres.

**Proverbe 27:**

- *ṭruḥun wu d mawen, ṭyiman- d yismawen.*

- Les visages disparaissent mais les noms demeurent.

- Selon ce qu'on fait, la bonne ou la mauvaise réputation vous poursuit.

« Les visages disparaissent » est une synecdoque : tout-partie, selon le principe 8, on interprète cette métaphore de cette relation tout-partie, on évoque le visage en faisant allusion à la personne en entier, le principe d'association est déterminé. On fait référence à la mort « la disparition des visages », mais les noms restent. C'est également une métonymie pour dire les « souvenirs de cette personne », le nom évoque la présence de cette personne « dans les propos des gens » grâce à ses bonnes actions.

**Proverbe 28 :**

- d win yessenyalen ur d- iṭṭagwem..
- Il renverse mais n'apporte pas l'eau.
- Se dit de celui qui gaspille de l'argent sans le gagner.

Selon le principe 4, celui qui renverse l'eau est associé à celui qui gaspille de l'argent, rapprochement sémantique entre deux sources de vie : l'eau et l'argent. C'est un rapprochement culturel vu le mode de vie des paysans Kabyles qui se chargent eux même de se procurer de l'eau.

C'est aux femmes que revient la tâche d'aller chercher l'eau des fontaines, donc on se donne de la peine pour s'approvisionner en eau. Elle ne coule pas dans les robinets. Cette pénible tâche de chercher de l'eau continuellement est associée à l'idée de travailler pour gagner de l'argent. Celui qui gaspille de l'argent sans le gagner, est semblable à celui qui renverse de l'eau sans l'avoir cherchée de la fontaine : c'est la même peine.

**Proverbe 29 :**

- - lmyin ṣṣaba maaqul, ddaw tmurt i d- iṭmuqul..
- L'herbe d'une bonne récolte est patente : elle se distingue déjà dessous terre.
- Une chose droite, pure, positive, comme les humains bons et sincères se reconnaissent aisément.

Il y a une association entre l'idée du présage d'une bonne récolte à partir de l'herbe sous terre, et le fait d'imaginer une personne adulte en l'observant très jeune. Si elle serait une personne loyale et vertueuse ou pas. Cette association d'une jeune personne à une récolte sous terre est naturelle et culturelle selon le principe 4. Naturelle car le paysan envisage préalablement, si sa récolte est bonne ou pas, de même que l'on juge une personne dès son jeune âge pour la deviner à l'âge adulte.

Culturelle, car les paysans Kabyles pratiquent et respectent tous les travaux de la terre : c'est leur source de vie, d'où ils puisent leur métaphore de la culture des champs : les deux vies sont liées ( l'homme et la terre).

**Proverbe 30:**

-yeqqur usyar-is.

- Son bois est complètement sec.

- Homme sans chance, celui qui ne réussit jamais.

Assimiler l'idée du « bois sec » à une « malchance » est une métaphore qui se base sur une association naturelle ou culturelle. Le bois étant le combustible le plus utilisé en Kabylie, il sert également à la fabrication des charrues (bois du frêne, et du chêne). Cette association est reliée au fait que le bois sec est difficile à couper.

La malchance est semblable au bois sec puisque tout projet entrepris est vain.

Le principe 4 de l'interprétation de la prédication métaphorique chez Searle nous permet de comprendre cette association culturelle.

**Proverbe 31:**

-- teṭban ṣṣaba ggemyi.

- La récolte se reconnaît dans le blé en herbe.

- A travers l'enfant, on prédit l'homme qu'il sera.

Selon le principe 4, la métaphore se traduit selon une association naturelle ou culturelle, en observant le blé en herbe (ici un enfant) on devine ce que sera la récolte (l'homme).

**Proverbe 34:**

- tacița yesdarayen.
- La branche qui abrite.
- Se dit d'un homme puissant et influent et qui protège les siens.

La branche qui est une ramification d'un végétal qui nous protège du soleil et des intempéries. Cette association entre la fonction de la branche et celle de l'homme est liée à l'idée de protection. La branche est protectrice de même que l'homme est protecteur des siens. Selon le principe 2 : « Les objets qui sont P sont accidentellement R. A nouveau, si la métaphore fonctionne, la propriété R doit être une propriété saillante ou bien connue des objets P ». La protection du soleil est une fonction saillante des branches d'arbre.

**Proverbe 37 :**

- - lemmer di lqed i ttilin, At lqayed t-tiselnin.
- La valeur des hommes tiendrait-elle à leur taille? Les Ait-Kaid sont des frênes.
- Les vertus d'un homme sont non dans son physique apparent mais dans ses vertus : son courage, son endurance, et sa générosité.

« Les Ait Kaid sont des frênes » est une métaphore qui symbolise « la lance », et également la solidité, son bois est résistant.

Le choix de cet arbre n'est peut être pas fortuit car il symbolise également la femme par excellence en Kabylie, elle doit l'escalader pour couper les feuilles nécessaires à la nourriture des bœufs et des vaches. C'est aux frênes que doivent être suspendues certaines amulettes, celles qui font battre le cœur des hommes.

Selon le principe 4, cette métaphore est associée à une conception culturelle du frêne et de l'homme. Le tout n'est pas d'avoir « un mari » avec une grande taille, il doit être un homme vertueux.

**Proverbe 39 :**

- yir asyar d aṛewṛaw: ur issway izuṛan, ur iṭṭarra iṭij.
- Mauvais bois que le peuplier, il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil.
- La taille est trompeuse.

Selon le principe 2, le peuplier qui est un arbre qui pousse sur des terrains humides, il est connu pour son symbolisme de la « dualité » (sert à fabriquer des aliments (feu))

« Il symbolise les forces régressives de la nature. »<sup>1</sup>

Malgré sa longueur (il a de petites feuilles) il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil. Il a de petites feuilles donc sa longueur n'est pas bénéfique.

Selon le principe 8, on interprète cette métaphore de l'homme par une détermination naturelle puisque ce rapprochement de la longueur sans intérêt (celle de l'arbre et de l'homme) représente la dualité avec ce qu'ils supposent être : serviables.

**Proverbe 41:**

- A nnegr-ik ay ul tarikt tuyaḷ i weyyul.
- Pauvre de toi (mon) cœur, la selle du cheval est passée à l'âne.
- Les hommes de valeurs (travail, générosité,...) symbolisés par le cheval, ont disparu, la relève est assurée par des médiocres.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.54

Selon le principe 2, on peut repérer le sens du symbolisme métaphorique « du cheval » et de « l'âne », d'après une détermination culturelle ou naturelle. L'âne est le symbole de l'ignorance et de l'obscurité, alors que le cheval est l'animal royal. La selle n'est autre que le fait de tenir les rênes. On peut donc dire que le pouvoir (la selle) est passé du cheval (symbole de bonne race (lignée), et de bonnes qualités) à l'âne (l'ignorance). Ce sont des métaphores qui traversent plusieurs cultures ; elles sont éteintes.

**Proverbe 47:**

-- ala ayyul i-gnekren babas.

- Seul l'âne renie son père.

Selon le principe 2, on distingue une spécificité commune entre « l'âne » un animal, et l'homme qui renie son père : c'est l'ignorance voire même des tendances « *sataniques*. »<sup>1</sup>

Cette sévérité de jugement est due au fait que dans la société Kabyle, l'amour filial est un des devoirs des enfants envers leurs parents : respect, obéissance, et le souci de leur faire plaisir. Chez les Kabyles, il y a la crainte de la malédiction des parents qui conditionne le comportement des enfants vis-à-vis des parents.

**Proverbe 51 :**

- d izem di beřra, d awtul deg-gwexxam..

- C'est un lion dehors, un lapin à la maison.

- A l'extérieur de la maison, il a du charisme, à l'intérieur, il est craintif.

En Kabylie, le lion est surnommé « bab nétmourte », c'est-à-dire « le maître de la terre », selon le principe 4, la métaphore sera traduite dans un contexte naturelle et culturelle :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.41

le lion, seigneur des animaux et connu de tous par sa souveraineté. Le parallèle établi entre l'homme et le lion est leur règne l'un dans son foyer, et l'autre dans la forêt.

Par ailleurs, on distingue un contraste symbolique lorsqu'on parle de l'homme en dehors de chez lui : c'est un lapin, caractéristique commune dans ce cas, c'est le manque de bravoure, ils sont craintifs. Cette association est établie selon le principe 2 de l'interprétation métaphorique de Searle. La peur est une caractéristique saillante au lapin.

### **Proverbe 53 :**

- argaz yettamaε di rebbi, tameṭṭut tetṭamaε deg-gemsewweq..
- L'homme compte sur Dieu, la femme sur son mari.
- L'homme ne doit jamais compter sur une femme.

Le mot employé métaphoriquement est l'approvisionneur « emsewweq ». Par le principe 8 de l'interprétation des énoncés métaphoriques, c'est une métonymie puisque l'approvisionneur évoque le rôle du mari : (fonction / le chargé de cette fonction).

### **Proverbe 54:**

- tura mi seiγ argaz ay argaz, inεal babak ay argaz..
- Toi homme, maintenant que j'ai un homme, que ton père soit maudit!
- Quand la femme a un enfant mâle, elle se permet de se passer du mari au cas échéant.

Le premier terme « argaz » est utilisé métaphoriquement, par le principe (1) : « Les objets qui sont P sont R par définition. Si la métaphorique fonctionne, R sera généralement l'un des caractères définitionnels saillants de P ». Il désigne l'enfant mâle, par définition cet enfant mâle est aussi un homme et le deuxième « argaz » désigne le mari.

### **Proverbe 55**

- jbed argaz seg-gwergaz, degger-it am-muεakkwaz.
- Tire un homme d'un homme, et jette le comme un bâton.
- Quand une femme s'assure une progéniture mâle, elle peut se passer de son mari.

Le principe 7 : qui se base sur des métaphores relationnelles ou appartenant à d'autres formes syntaxiques, comme celles qui s'appuient sur un verbe. Dans ce proverbe, le verbe est utilisé métaphoriquement, on ne tire pas un homme d'un homme : on enfante d'un homme. Tirer est ici employé pour signifier « mettre au monde, donner naissance, ... » à un enfant mâle et jette-le comme un bâton, une analogie entre un homme dépourvu d'importance et la futilité d'un bâton.

On comprend l'importance de la naissance des garçons chez les femmes Kabyles pour s'assurer une certaine « indépendance » ou « un certain orgueil et prestige » vis-à-vis du mari.

**Proverbe 57 :**

- ibeddel a drum, s weyrum.
- Il a changé de clan, pour une bouchée de pain.
- Critique d'un homme égoïste, qui passe son intérêt à celui des siens.

Il a changé de clan pour une bouchée de pain, mais avec tout ce qui convenait à ses intérêts personnels.

Par le principe 8, le pain évoque par un principe d'association (tout / partie) à la nourriture.

**Proverbe 59 :**

- Bu yiles, medden akw ines..
- Celui qui a la langue aimable, le monde est à lui.
- Celui qui a la bonne parole, tout le monde l'apprécie.

« Buyiles » qui signifie « celui qui a une langue » qui est une métaphore morte qui symbolise la bonne parole.

C'est une métonymie qui, par le principe d'association : organe / fonction.

### **Proverbe 60:**

-- Nnan-as i userdun, anwa i d babak, Yenna yasen, jeddi d æudiw.

- On a demandé au mulet, qui est ton père? Il a répondu mon grand-père est un cheval.

- Cette forme d'interrogation est oratoire car elle nécessite une réponse, elle pousse plutôt à la réflexion sur le principe énoncé..

Un mulet qui est un hybride, entre un âne et une jument. Se dit de celui qui ne répond pas précisément à la question. Il symbolise la personne qui renie sa filiation paternelle, et évoque sa filiation maternelle représentée par le cheval.

Grâce au principe 2, on dégage les propriétés saillantes et bien connues du mulet (un hybride) et du cheval (une pure race).

### **Proverbe 62 :**

- win yellan d Ifahem yefhem, win yellan d ayyul ad yewhem.

- Celui qui est intelligent, comprend, celui qui est un âne, sera étonné.

- Se dit à propos de celui qui ne comprend pas les subtilités, qui n'est pas perspicace.

Dans ce proverbe, l'usage métaphorique de l'âne qui symbolise l'ignorance et l'absence d'intelligence est une métaphore morte (éteinte). De ce fait, l'âne acquiert un nouveau sens différent du sens primitif à savoir l'animal.

## **2. Analyse de la prédication ironique :**

### **Proverbe 40 :**

- A Deħman tissas d izem, Ur ikes ur izeddem, ħaca tařuka i-gtellem.
- Dahmane a un caractère de lion ne garde pas les bêtes et ne ramène pas les bois : il file sans cesse la quenouille.
- Pour se moquer d'un caractère faible, d'un homme efféminé.

L'énonciation ne convient pas à la situation, pour bien l'interpréter, il faudrait lui attribuer le sens contraire que celui que suggère sa forme littérale : c'est une énonciation ironique. Dahmane n'a pas un caractère de lion car il ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il ne fait pas les travaux qui lui incombent. Il file sans cesse la quenouille : il ne file pas sans cesse la quenouille, est une métaphore et plus précisément une métonymie (selon le principe 8) : la tâche / son utilisateur, la personne qui file la quenouille / la femme, donc on peut associer cet homme à l'image d'être une femme.

### **Proverbe 61:**

- efk-iyi yelli-k, ternud-i l εula-s d irden.
- Donne-moi ta fille en mariage, et du blé pour la nourrir.
- Se dit à propos d'un mari qui ne subvient pas aux besoins de sa femme et qui sollicite l'aide de ses parents.

C'est une énonciation métaphorique, pour saisir le sens exact, il faudrait comprendre le contraire, le vrai sens est : donne-moi ta fille en mariage, sans blé pour la nourrir. En fait, le blé est une métaphore par le principe 8, il sera interprété comme un tout -partie, le blé qui symbolise les besoins de la femme.

### **3. Analyse de la comparaison dans les proverbes :**

#### **Proverbe 2:**

- argaz ur ness' ara ššeħ tif-it lalla m'ara d- cebbeħ.

- Un homme qui n'a pas de parole, une femme quand elle s'embellit est mieux que lui.
- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.

Une femme parée est préférable à un homme sans parole, cette comparaison est très significative, elle met en valeur le respect de la parole comme élément fondateur de la virilité de l'homme Kabyle.

#### **Proverbe 4**

-- yir tagmaṭ am kalitus mbeid i-d iṭṭarra tili.

- Une mauvaise fraternité est comme un eucalyptus de loin porte son ombre.
- Une mauvaise fraternité est vite remarquée.

Le comparé est la mauvaise fraternité, et le comparant est l'eucalyptus.

Le trait sémantique que l'on retrouve dans les deux réalités :

L'eucalyptus connu pour sa grande hauteur et un feuillage très touffu dont la distance de l'ombre est proportionnelle à sa grande hauteur. De ce fait, la mauvaise fraternité est comme l'eucalyptus car son ombre porte loin : elle se fait vite remarquée. Eucalyptus connu pour son ombrage considérable et la mauvaise fraternité par sa portée non-négligeable.

#### **Proverbe 9:**

- aqcic am -newri, m' ur iddiz ur iberren .
- Un garçon est comme l'alfa, si on ne la bat pas, elle ne tourne pas.
- Une bonne éducation du garçon nécessite des corrections.

Le garçon est le comparé, l'alfa est le comparant, le trait sémantique en commun entre ces deux réalités : l'éducation du garçon consiste à le corriger et les fibres assouplies de l'alfa se prêtent aux torsions imposées par l'artisan.

**Proverbe 14:**

-- tirurgza am zzit anida llan waman ad d-ifliw..

- La virilité est pareille à l'huile, là où il y'a l'eau elle flotte.
- La virilité se remarque vite, c'est une qualité inaltérable.

Le comparé est la virilité, et le comparant c'est l'huile. Le trait sémantique que ces deux réalités semblent partager est :

L'huile arrive toujours à flotter dessus l'eau, elle émerge toujours.

La virilité qui est une qualité noble chez l'homme Kabyle (la virilité culturelle), elle est vite remarquée et louée, sa notoriété émerge par rapport aux autres qualités.

**Proverbe 17 :**

- ay argaz ay ameybun, ikessen di lexla am serdun

- Hé ! pauvre homme qui broute dans le champ comme un mulet.

- Le mari qui n'a pas voix au chapitre dans son foyer, tout se décide à son insu.

Le comparé est l'homme, et le comparant est le mulet, les réalités doivent avoir en commun au moins un sème proche. Le mulet broute dans le champ en méconnaissance de ce qui l'entoure ou se passe autour de lui, il est simplement préoccupé par sa nourriture. L'homme est pareil lorsqu'il ignore ce qui se passe dans son foyer, et que sa présence n'est perceptible que durant les repas.

**Proverbe 23 :**

- argaz am tkermust: ar daxel zid, sufella d asennan

- Un homme est comme une figue de barbarie: doux sous la peau et épineux dessus.

- Un homme a un bon cœur mais par son comportement, il est dur.

Le comparé est l'homme, le comparant est la figure de barbarie, si on cherche les sèmes que partagent ces deux réalités mises en relation on trouve :

La figure de barbarie est épineuse dessus comme la sévérité de l'homme.

La figure de barbarie est douce à l'intérieur comme l'est l'homme intérieurement.

**Proverbe 24 :**

- yeṭneqlab am tata .
- Il se transforme comme un caméléon.
- Un homme qui change d'avis facilement.

Le comparé est l'homme, et le comparant est le caméléon, et les sèmes partagés par ces deux réalités sont :

Le caméléon est homochrome : aptitude à harmoniser sa coloration avec celle du milieu où il vit.

L'homme versatile change d'opinion facilement, il ne tient pas sa parole, et adopte ses dires à l'environnement du moment.

**Proverbe 32:**

- win i ten yeṣean yeṙwa amdegger, win ur tennesṣei yugwad nnger
- Celui qui on possède est rassasié de bousculades, celui qui n'en a pas craint d'être esseulé.
- Celui qui à des enfants est ravagé par des soucis, celui qui n'en a pas, craint la solitude.

Dans ce proverbe, on distingue nettement l'ellipse du complément du verbe, celui qui en possède : il y a ellipse « des enfants », toutefois, dans un contexte particulier, le sens est vite compréhensible.

**Proverbe 35 :**

- iṙuḥ am tebṣelt di tebḥirt.

- Il est parti comme l'oignon du jardin.
- S'emploie à propos de celui qui part sans rien laisser.

Le comparé est l'homme décédé et le comparant est l'oignon.

Le trait sémantique dégagé de ce rapprochement est :

Un homme qui meurt sans laisser d'héritage est semblable à un oignon qu'une fois son bulbe arraché de la terre, il ne reste aucune racine. Le sème est en fait l'absence de racine pour l'oignon et l'absence de biens, d'héritage pour un mort.

**Proverbe 36 :**

- iyliid seg-genni am-meħbub.
- Il est tombé du ciel comme une figue.
- Se dit à propos d'un homme solitaire sans parents mâles.

Dans ce proverbe, on distingue la comparaison de l'homme, à une figue qui est tombée du ciel.

Un homme sans parents mâles est solitaire, on ne lui trouve pas de proches, il est considéré comme un déraciné, un homme sans descendants.

Une figue qui tombe du ciel sans savoir de quel arbre elle provient, une image similaire à un homme sans parents mâles.

**Proverbe 42:**

- Argaz ur nxeddem yif-it wezger l-lexla
- L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de labour est mieux que lui.
- Le paresseux je lui préfère un bœuf de labour.

L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de champ lui est préférable. Connu pour son pénible travail de labour, sa résistance et sa soumission.

Par contre un homme qui ne travaille pas, perd sa valeur. On préfère un animal travailleur et producteur.

**Proverbe 46:**

- aḍeggwal am-memṛabed : ay afus-is tɛaddiḍ.

- Ton gendre, c'est comme le marabout, tu lui tends la main et tu passes.

- Il faut éviter les familiarités avec le gendre.

Le comparé est le gendre, le comparant est le marabout, et le trait sémantique qui relie les deux réalités est :

**Le marabout** : est un personnage saint, avec qui on ne se familiarise pas, au contraire, il est plutôt vénéré.

**Le gendre** : étant un proche par alliance, et non par des liens consanguins, on ne se familiarise pas avec lui, les distances doivent être bien limitées et respectées

| P    | Le comparé                             | Le comparant              | Le comparatif       | Comp simple | Comp figurative | sème en commun   |
|------|--|---------------------------|---------------------|-------------|-----------------|--|
| P 2  | L'homme<br>« argaz »                   | La femme<br>« lalla »     | Mieux<br>« tif-it » | +           |                 |  |
| P 4  | Mauvaise fraternité<br>« yir tagwmaṭ » | Eucalyptus<br>« kalitus » | Comme<br>« am »     |             | +               | L'ombrage considérable de l'ombre et la portée de la mauvaise fraternité.                          |
| P 9  | Le garçon<br>« aqcic »                 | Alfa<br>« newri »         | Comme<br>« am »     |             | +               | la torsion de l'Alfa est pareille à l'éducation du garçon.   |
| P 14 | Virilité<br>« turrugza »               | Huile « zzit »            | Comme<br>« am »     |             | +               | L'émergence de l'huile dans le liquide, l'émergence de la virilité par rapport aux autres qualités |
| P    | L'homme                                | Mulet                     | Comme               |             |                 | Le mulet ne fait que brouter dans le   |

|         |                                    |  |                 |  |   |  |
|---------|------------------------------------|--|-----------------|--|---|--|
| 17      | « argaz »                          | « aserdun »                            | « am »          |  | + | champ, le mari vit dans son foyer et des choses se passent à son insu.   |
| P<br>23 | L'homme<br>« argaz »               | Figure de<br>barbarie<br>« takermust » | Comme<br>« am » |  | + | La figue de barbarie douce à l'intérieur épineuse à l'extérieur de même, l'homme doux intérieurement, sévère de comportement |
| P<br>24 | L'homme<br>« ellipse du<br>sujet » | Caméléon<br>« tata »                   | Comme<br>« am » |  | + | Le caméléon change de couleur selon son milieu de vie, l'homme change d'avis.  |
| P<br>35 | L'homme<br>« ellipse de<br>sujet » | Oignon<br>« tebselṭ »                  | Comme<br>« am » |  | + | Une fois arraché, l'oignon est sans racine, une fois mort, un homme sans ressources ne laisse rien.                          |
| P<br>36 | L'homme<br>« ellipse du<br>sujet » | Figue<br>« aḥbub »                     | Comme<br>« am » |  |   | Une figue qui tombe du ciel on ne connaît pas son arbre d'origine. Un homme sans parents mâles, est d'origine inconnue       |

|         |                              |                           |                     |   |   |   |
|---------|------------------------------|---------------------------|---------------------|---|---|---|
|         |                              |                           |                     |   | + |   |
| P<br>42 | L'homme<br>« argaz »         | Bœuf<br>« azger »         | Mieux<br>« yif-it » | + |   |   |
| P<br>46 | Le gendre<br>« adaggwal<br>» | Le marabout<br>«amrabeḍ » | Comme<br>« am »     |   | + | Le marabout, on le vénère et on ne se permet pas des familiarités avec lui ; de même qu'un gendre, on ne se familiarise pas avec lui. |

**Le tableau récapitulatif des comparaisons :**

**Remarque :**

A partir de l'analyse des comparaisons, on constate que la comparaison figurative prédomine, c'est celle qui s'approche le plus de la figure métaphorique. Le recours à ce trope à des fins herméneutiques.

Le sens littéral dans les proverbes se présente sous forme de comparaison dont la figurative est la plus représentative, elle s'apparente à la métaphore qui est par excellence « la reine des figures et du second sens ». De ce fait même, la comparaison figurative avoisine ce second sens.

#### **4. Analyse des types de métaphores :**

**La répartition des métaphores selon les trois types :**

**Les métaphores, mortes (directes ou lexicalisées) :**

(P6) :

« izem » Le lion = un homme courageux

(P19) :

« argaz unes » Un homme et demi = un homme accompli

(P37) :

« tiscalnin » Les frênes = un homme grand de taille

(P41) :

« ayyul » L'âne = un homme ignorant

(P51) :

« izem » Le lion = courageux

« awtul » Le lapin = craintif

P(54) :

« argaz »: L'homme (pour un jeune garçon)=un mâle

P(59) :

« bu yiles »: Celui qui a une langue = celui qui mesure ses paroles

P(62) :

« ayyul » :L'âne = un homme sans intelligence

### **Les métaphores simples :(1 seule interprétation)**

(P1) :

« Argaz d awal » = l'homme est une parole → celui qui respecte sa parole

« mačči d aserwall » et non un pantalon → non son apparence

(P8) :

« tyuggwin » Paires de bœufs → travail de champ en l'occurrence des hommes.

« trigliwin » Des métiers à tisser → travail des femmes.

(P13) :

«d aqelwac s tamart-is » un Bouc avec sa barbe → un vieux avec une barbe.

« la iyezzen tineqwlin » : Grignote les pousses des figuiers → commet les mauvaises actions

P (1 5) :

15/ « azger iṭwaṭṭaf seg-wmezzuy » On tient un bœuf par l'oreille : c'est la soumission

« argaz iṭwaṭṭaf seg-giles »Un homme par sa langue : c'est la parole donnée.

P(18) :

« yeggujel », il est devenu orphelin :

sans présence effective du père.

P (22):

-i teggwen medden d arekwti

- mačči d irgazen.

:On pétrit la pâte. Et non pas les hommes :

-On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.

### **Les métaphores ouvertes (plusieurs interprétations)**

(P6) :

Les fourmis « tiweḍfin » → - petitesse

- futilité

- vulnérabilité

- sans défense ...

(P7) :

Le forgeron « aḥeddar » → - connaisseur

- expérimenté

- savoir-faire

- sureté de travail

- précision sentions ...

### **Remarque :**

La métaphore animale est particulièrement productive en images valorisantes (lion, cheval,...) et dévalorisantes (âne, lapin ...). A partir des champs référentiels représentatifs des connaissances générales dans un domaine particulier ; on pourrait dégager des champs conceptuels dans lesquels les proverbes ont puisé la matière de leurs métaphores.

En effet, l'ensemble des métaphores évoquent le champ référentiel de la campagne :

Par la flore (frêne, eucalyptus...), la faune(âne, mulet,cheval,...),et les activités(métier à tisser, labour...)

## **II/. ANALYSE DES ACTES ILLOCUTIONNAIRES**

### **A/. Le choix d'une famille : son appartenance ethnique et sociale :**

#### **Une famille non-maraboute :**

Marabout en arabe signifie « lié, attaché », ou sens figuré, il sert à désigner un homme qui s'est voué à la religion. Le titre de marabout se transmet du père aux enfants mâles, la femme ne transmet pas la qualité qu'elle tient de sa famille, donc on naît marabout, on ne le devient pas. Ce titre n'est pas dû à la consécration de la science et des vertus :

« Ce système d'hérédité a fait des marabouts une véritable caste religieuse, vivant sans se confondre, au milieu de la société Kabyle. »<sup>1</sup>

Comme toutes les castes, les marabouts ont des prétentions, des préjugés et des privilèges :

« Elle se croit d'une race supérieure aux Kabyles, ils s'attribuent d'ailleurs une origine étrangère. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Hanoteau ; A., et Letourneux ; A., *La Kabylie et les coutumes Kabyles*, Bouchene, Paris, 2003, P 62.

<sup>2</sup> Idem, p.63

Les marabouts se permettent de se marier avec les femmes Kabyles (non-maraboutes) mais on leur refuse le nom de « lalla » (madame, maîtresse) réservé aux femmes de caste.

Tous ces éléments qui caractérisent les marabouts nous ont fait exclure l'hypothèse d'enquêter au sein d'une famille maraboute. La caste des marabouts ne se conforme pas aux règles de « taqbaylit » qui veut dire « la voie Kabyle » : un code de déontologie. Elle a son propre code déontologique.

- Comment caractériser cette famille ? :

Le système des valeurs chez les kabyles est stratifié en trois paliers :

**1 - Lewqam** (le plus bas) : la droiture dans ses actions, un chemin loyal accessible à tous. Celui qui respecte lawquam, on dit « dargaz l-laali » (un honnête homme). Il se conforme à l'idéal social.

**2 - Taqbaylit** (l'intermédiaire) : c'est le féminin de l'adjectif qui signifie « Kabyle », qui veut dire « la voie Kabyle ». c'est le code de déontologie. Celui qui se conforme à ce code, on dit de lui « dargaz » (c'est un homme). Le respect du code du « nif » (le code de l'honneur) en fait partie. C'est le respect des règles : d'amitié, d'hospitalité, de reconnaissance, ...

**3- Tamusni** (le plus élevé) : qu'on peut traduire par la sagesse à base de science. Celui qui adhère à la « sagesse scientifique » c'est un amousnaw (un sage).

Un amousnaw est tenu non seulement d'avoir des connaissances en poésie et en bonnes paroles, mais il en crée d'autres. Les membres féminins de cette famille ont insisté sur le fait qu'elles maîtrisent parfaitement « taqbaylit » et qu'elles l'appliquent dans leur vie quotidienne. C'est une véritable offense de dire à un Kabyle qu'il ne connaît pas ce code déontologique de « taqbaylit ».

## **B/. La constitution des couples (locuteur / auditeur) :**

Le proverbe est un discours anonyme et collectif, son emploi revient à faire correspondre sa pensée à la règle énoncée dans le proverbe. Nous avons délimité le champ d'utilisation des proverbes de notre corpus dans un cadre familial.

Les couples (locuteur / auditeur) se répartissent en deux groupes :

- Le groupe des femmes s'adressant aux femmes.
- Le groupe des femmes s'adressant aux hommes au sein de la même famille.

Notre choix exclusif de la locutrice « femme » est doublement justifiable :

- De part son rôle d'éducatrice, la femme est la conservatrice et la gardienne de la tradition.
- La question pertinente qui en découle : et comment les femmes font-elles usage des proverbes de notre corpus dans un cadre strictement familial ?

En outre, quels sont parmi ces proverbes, ceux qu'elles se permettent (ou qui leur sont socialement permis) d'adresser aux hommes ?

Les proverbes supposent, à l'arrière-plan, une répartition des rôles sociaux au sein de la famille. Le but de notre analyse est de déterminer l'acte illocutoire réalisé pour chaque proverbe en se basant sur le couple utilisateur.

Pour une analyse pragmatique, nous avons procédé à une enquête au sein d'une famille Kabyle conservatrice (non-maraboute) vivant à Alger. Nous avons suggéré aux membres de cette famille de faire correspondre chacun des proverbes énoncés successivement à une seule auditrice, et de déterminer la véritable intention communicative de cet usage.

Chaque proverbe se fera correspondre à un seul couple (locuteur / auditeur) par souci de limitation du terrain d'application, sachant qu'un même proverbe peut s'adresser à des personnes différentes, avec des intentions différentes (des actes illocutoires différents). Si on

tient en considération principalement le deux critères de la taxinomie Searlienne des actes de langage :

- 5<sup>ème</sup> Critère : c'est la différence de statut ou de condition du locuteur et de l'auditeur en tant qu'ils déterminent la force illocutoire de l'énonciation.
- Le 10<sup>ème</sup> critère : c'est la différence entre actes dont l'accomplissement requiert une institution extra-linguistique et ceux dont l'accomplissement n'en requiert pas.

Nous pouvons, en conséquence, considérer la famille comme une institution extra-linguistique dans laquelle le partage des fonctions et des pouvoirs est relatif au statut de la personne (père, mère, fille, grand-mère, ...).

| <b>Prénom</b> | <b>Sexe</b> | <b>Age</b> | <b>Niveau d'instruction</b> | <b>Statut</b>             |
|---------------|-------------|------------|-----------------------------|---------------------------|
| Malika        | femme       | 84 ans     | Illettrée                   | Grand-mère et belle-mère. |
| Mokrane       | homme       | 88 ans     | Primaire                    | Grand-père et beau-père.  |
| Norredine     | homme       | 49 ans     | Moyen                       | Fils et père.             |
| Rachid        | homme       | 51 ans     | Secondaire                  | Fils et père              |
| Zohra         | femme       | 44 ans     | secondaire                  | Bru et mère.              |
| Chérifa       | femme       | 46 ans     | Moyen                       | Bru et mère.              |
| Dalila        | femme       | 38 ans     | Secondaire                  | Belle-sœur.               |
| Lila          | femme       | 22 ans     | étudiante                   | Petite-fille.             |
| Ferroudja     | femme       | 68 ans     | Illettrée                   | La mère de la bru.        |

|       |       |        |           |               |
|-------|-------|--------|-----------|---------------|
| Nadia | femme | 23 ans | Etudiante | Petite-fille. |
| Karim | homme | 19 ans | Lycéen    | Petit-fils.   |

### **La composition de la famille**

C'est une famille berbérophone vivant à Alger, elle est considérée dans sa dimension élargie, avec ses relations de consanguinité et d'alliance.

### **Les femmes s'adressant aux femmes\_**

Nous avons dégagé des couples de femmes (locutrice – auditrice) qui correspondent aux relations familiales hiérarchisées selon la répartition de ces enquêtées.

En première étape, le travail s'est fait individuellement pour ne pas susciter d'éventuelles frictions entre elles, puis avec l'ensemble des femmes pour en tirer des conclusions conséquentes.

Chacune d'elles a fait correspondre un proverbe à l'interlocutrice potentielle de son choix en déterminant l'acte illocutoire visé. Ce procédé s'est révélé fructueux car ces femmes connaissaient déjà des proverbes relatifs à l'homme qui n'étaient pas répertoriés dans les ouvrages. De ce fait, nous avons procédé à leur récolte pour compléter notre corpus. Voici les couples dégagés par les femmes :

- 1- Grand-mère, petite-fille.
- 2- Mère, fille.
- 3- Grande sœur, jeune sœur.
- 4- Belle-mère, bru.
- 5- Bru, belle-mère.

6- Bru, belle-sœur (femme du frère du mari).

### **Les femmes s'adressant aux hommes :**

Les couples (locutrice – auditeur) constitués sont :

- 1- La grand-mère, le petit-fils.
- 2- La mère, le fils.
- 3- La femme, le mari.

Les couples (belle-mère, père de la bru) ou (belle-mère, père du gendre) ont été exclus par ces femmes, constatant que leurs relations étaient distantes, voire même, très rares.

### **C/. Les relations familiales chez les Kabyles :**

#### **1. La mère et sa fille (ou grand-mère et sa petite-fille ou grande sœur et ses sœurs)**

La grand-mère Kabyle jouit d'un statut social important vis-à-vis de ses petits enfants. Elle est la conseillère et la protectrice autant que la mère, un peu différemment, elle est parfois confidente pour des choses qu'on n'oserait pas partager avec sa mère.

« Ses petits enfants s'accrochent aux pans de sa robe, et c'est sa fierté. Les femmes disent malheureuse, celle qui n'a pas connu l'amour de ses petits-enfants. »<sup>1</sup>

Une telle grand-mère, on l'utilise dans la communauté Kabyle comme porte-bonheur et pour les préparations (elle met le henné pour la mariée, assiste aux accouchements, ...) et dans ses expressions.

La mère et la grand-mère veillent toutes les deux à la bonne éducation de la fille et souhaitent son bonheur. Pour cela, elles lui prodiguent des conseils qui pourraient l'éclairer dans sa vie (son choix du mari, son comportement, ses devoirs, ...).

---

<sup>1</sup> F.D.B., *La mère, Fort-national*, 1970, p.68

Les proverbes qu'elles énoncent à la fille, sont d'apparence des assertions, sur des états de faits, on lui apprend les choses justes, les critères d'appréciation ou de dépréciation de l'homme. Cependant, l'intention visée est de la faire agir ou réagir de la sorte.

P 1 → Ce qui compte chez un homme c'est sa parole.

P 2 → Valorise encore une fois le respect de l'engagement chez un homme.

P 6 → Un homme digne n'attache pas d'importance aux futilités.

P 14 → La mise en valeur de la parole chez un homme.

P 24 → Un homme bon diffère sa bonté avec les importuns.

P 29 → Critique les gaspilleurs.

P 31 → On peut facilement distinguer le bon du mauvais homme.

P 38 → Les vertus d'un homme valent mieux que son physique.

« C'est la mère qui fait l'éducation de sa fille, à partir de deux ans, on commence à la former, à l'éduquer comme il convient. On dit en effet : une fille, éduque-là : c'est tout ce que tu as à faire. »<sup>1</sup>

D'où le constat que dans la majorité des proverbes, les femmes ont choisi de les adresser à la fille : à la fille, on apprend la politesse, les travaux ménagers et les convenances.

« On la corrige plus sévèrement qu'un garçon : il faut lui enlever l'envie de recommencer et lui apprendre à supporter. Comme elle se comporte chez les siens, elle fera dans la famille où on la mariera. »<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> F.D.B., *Education familiale*, 1966, Fort-National, p.22

<sup>2</sup> Op.cit, p.22

La fille reçoit une grande attention : « elle ne doit pas trahir les secrets de la famille, surtout ne pas parler de la vie des femmes à la maison : nous avons des choses à cacher aux hommes. »<sup>1</sup>

Le droit de contrainte matrimoniale est exercé par le père.

N'importe qui peut donner des ordres à un plus jeune que lui, à condition qu'il soit du même sexe ; les hommes peuvent donner des ordres aux femmes autour d'eux, à condition qu'elles soient moins âgées qu'eux.

La nomenclature des termes de parenté en Kabylie : se fait par les sexes et se poursuit par la stratification selon l'âge ; il y a des différences dans le comportement selon la position qu'occupe l'ego par rapport aux différents parents identifiés : -Par le droit à la parole.

- Prendre des décisions...

De ce fait, la grande sœur en Kabylie qu'on surnomme « NANA » est habilitée socialement à corriger ses jeunes sœurs.

« La femme que dieu n'a pas gratifiée d'une fille se sacrifie en vain. »<sup>2</sup>

Elle partage les soucis de sa mère, la soutient, elles se confient leurs secrets, s'encouragent mutuellement.

## **2. La mère à son fils :**

La relation de la mère Kabyle et son fils est complètement différente de la relation qu'elle entretient avec sa fille. Le garçon, une fois devenu jeune homme (à partir de dix huit ans), il n'ose plus regarder sa mère en face, le temps où il était dorloté est révolu :

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.24

<sup>2</sup> Op.cit, p.30

« Il est préférable pour elle de renoncer à certains de ses droits, si elle veut conserver la reconnaissance de son fils. »<sup>1</sup>

La relation mère / fils change dès que le garçon sort de l'enfance :

« Lorsque la moustache du jeune homme se dessine, alors est venu pour sa mère le moment de le traiter avec précaution. »<sup>2</sup>

En Kabylie, si l'on s'attache davantage au garçon, c'est parce qu'il doit assurer la pérennité de la lignée patriarcale. La relation est particulière avec la fille. On se fera du souci pour elle jusqu'à la mort.

### **3. La relation belle mère / bru :**

La relation conflictuelle entre la belle-mère et la bru est très connue dans la société kabyle, et même au niveau universel. Dans la famille kabyle, la bru détient l'autorité de marier son fils avec la fille de son choix, et celle-ci lui doit obéissance et respect absolu :

« Le mariage ne libère la femme de l'autorité absolue de son père que pour la livrer à l'entière domination de son mari ou plus exactement du groupe de son mari et notamment de sa belle-mère, elle doit obéissance et fidélité. »<sup>3</sup>

### **4-La fraternité dans la famille kabyle :**

La condition faite à la femme est une conséquence du primat absolu du groupe familial et plus exactement des agnats : « toute l'organisation sociale de la Kabylie, toutes les institutions Kabyles (politiques, administratives, civiles, ...) concourent à ce but unique : maintenir et développer la solidarité entre les membres d'une même collectivité, donner au

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.54

<sup>2</sup> Op.cit, p.26

<sup>3</sup> Bourdieu ; P., *Sociologie de l'Algérie*, PUF, Paris, 1958, p.14.

groupe le plus de force possible. »<sup>1</sup> Célibataire ou marié, l'individu reste toujours lié au groupe agnatique et soumis à la même autorité paternelle : « La femme, elle, est considérée comme moyen d'accroître la famille et d'en resserrer les liens. »

Les liens de consanguinité est l'archétype de tout lien social, le clan consanguin constitue l'unité de base sur laquelle s'organise la société.

#### **D/. Analyse des marqueurs de force illocutionnaire :**

La phrase exprime une proposition : en énonçant une phrase, le locuteur exprime une proposition. Tout ce que l'on exprime en proposition, on l'exprime à l'intérieur des actes illocutoires. Le marqueur de force illocutionnaire indique la façon dont il faut considérer la proposition c'est-à-dire, quelle sera la force illocutionnaire à attribuer à l'énonciation ou quel est l'acte illocutionnaire accompli par le locuteur lorsqu'il énonce la phrase.

##### **1. Les assertifs :**

Le but des assertifs est d'engager la responsabilité du locuteur sur l'existence d'un état de fait. Ils sont jugés selon la dimension évaluative : vrai ou faux.

Voici les conditions de la réalisation de l'acte illocutionnaire assertif :

| Conditions                | Acte assertif  |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | Toute proposition P  |
| Conditions préliminaires  | Le locuteur à des preuves (ou des raisons pour croire) que P est vraie |
| Condition de sincérité    | Le locuteur croit P  |
| Condition essentielle     | Revient à assurer que P représente une situation réelle                |

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.40

Les assertifs ont pour but illocutoire de décrire un état de fait.

L'état psychologique exprimé est la croyance.

P (1):

1- Argaz d awal mačči d aserwal.

2- un homme est une parole et non pas un pantalon

3- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

P (2) :

- argaz ur nese' ara ššeḥ tif-it lalla m'ara d- cebbeḥ.

- un homme qui n'a pas de parole, une femme quand elle s'embellit est mieux que lui.

- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.

P (3) :

- argaz iččay nneama isεadday laenaya.

- un homme nourrit et offre la protection

- L'homme est celui qui offre le couvert et la protection à autrui.

P (4):

- yir tagmaḥ am kalitus mbeid i-d iṭṭarra tili..

- une mauvaise fraternité est comme un eucalyptus de loin porte son ombre

- Une mauvaise fraternité est vite remarquée

P (5):

- atmaten mi myed lagen, t-tilawin i d ssebba nnsen.
- des frères quand ils se fâchent ce sont les femmes la cause
- La cause d'une mésentente entre frères, c'est leurs épouses.

P (6) :

- ur ileqqweḍ yizem tiweḍfin.
- Le lion ne picore pas les fourmis
- Un véritable homme ne s'occupe pas des futilités.

P (7):

- 7/ - ikkat uḥeddad afḍis iḥefḍ-it mmis.
- le forgeron frappe du marteau, son fils apprend
- Le garçon imite en général son père.

P (8) :

- laḥ ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin..
- la faim qui n'est pas combattue par une paire de bœufs n'est pas combattue par les métiers à tisserLa -faim est combattue par le travail de l'homme (aux champs) et non par celui de la femme (des métiers à tisser).

P (9):

- aqcic am -newri, m' ur iddiz ur iberren

- un garçon est comme l'alfa, si on ne la bat pas elle ne tourne pas
- Une bonne éducation du garçon nécessite des corrections.

P (10):

- ayen d-iḥeḥ deg- wseggwas iḥuḥ- as deg –gibbwas..
- Ce qu'il a gagné en une année, il l'a perdu en un jour
- Fustige les dépensiers qui n'économisent pas.

P (12) :

- - laṣel iceffu, unguḥ iteṭṭu
- L'homme de bonne lignée se souvient, le sot oublie
- La reconnaissance est une qualité de l'homme de bonne lignée, l'ingratitude caractérise le sot.

P (13) :

- d aqelwac s tamart-is i la iyezzen tineqwin..
- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses.
- C'est les vieux qui commettent le plus de bêtises.

P (14):

- ttirrugza am zzit anida llan waman ad d-ifliw.
- La virilité est pareille à l'huile: là où il y a l'eau, elle flotte.
- La virilité se remarque vite, c'est une qualité inaltérable.

P (15) :

- argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaṭṭaf seg-wmezzuy

- Un homme se tient par sa langue, le bœuf se tient par l'oreille.

- On maîtrise un bœuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa parole.

P (16):

-d ssæid ixlan axxam-is.-

- C'est Saïd qui ruina sa maison.

- C'est l'homme qui a causé la ruine de son foyer.

P (17):

-ay argaz ay ameybun, ikessen di lexla am serdun

- Hé !pauvre homme, qui broute dans le champ comme un mulet.

- Pauvre homme qui n'est pas au courant des choses que les femmes lui cachent.

P (18) :

- yeggujel babas yella.

- Il est devenu orphelin, son père est présent.

- Orphelin sans présence effective du père.

P (19) :

- ma d neṭṭa d argaz uneṣ..

- Quant à lui, c'est un homme et demi.

- S'applique à la virilité accomplie.

P (20):

- - argaz ikerrez, tamejjet tjerrez..

- L'homme laboure, la femme soigne.

- L'homme travaille la terre, la femme entretient.

P (21):

- 21/ - tamejjet l-ljali tejbun yef-fergaz-is..

- Une bonne épouse, se reflète sur son mari.

- Une épouse modèle se voit à l'allure de son mari.

P (22):

- i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen.

- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumeaux de pâte.

- On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.

P (23):

- argaz am tkermust: ar dixel zid, sufella d asennan.

- Un homme est comme une figue de barbarie : doux sous la peau et épineux dessus.

- Un homme a un bon cœur mais son comportement est intransigeant et dur.

P (24) :

- yeṭneqlab am tata
- Il se transforme comme un caméléon.
- Un homme qui change d'avis facilement.

P (25) :

- 25/ - leḥsan yezzuzur iysan
- Les bons soins font de gros os
- Allusion à un homme bien mariée.

P (26) :

- yiwen illa neṭṭa yemmut, yiwen immut neṭṭa yella.
- Tel est vivant il est mort, tel est mort et pourtant vivant.
- Ce sont les bonnes actions qui immortalisent les morts,et inversement, des vivants obscurs personne ne les évoque.

P (27) :

- ṭruḥun wu d mawen, ṭyiman- d yismawen.
- Les visages disparaissent mais les noms demeurent.
- Les bonnes actions font parler des bienfaiteurs mêmes morts.

P (28):

- d win yessenyalen ur d- iṭṭagwem.

- Il renverse mais n'apporte pas l'eau.
- Un homme qui gaspille de l'argent sans le gagner.

P (29)

- İmyin şşaba maaqul, ddaw tmurt i d- iṭmuqul.
- L'herbe d'une bonne récolte est patente elle se distingue déjà dessous terre.
- On devine l'homme que sera un enfant en l'observant.

P (30):

- yeqqur usyar-is
- Son bois est sec.
- Un homme malchanceux, qui ne réussit jamais.

P (31):

- teṭban şşaba ggemyi.
- La récolte se reconnaît dans le blé en herbe.
- A travers l'enfant, on prédit l'homme qu'il sera.

P (32):

- win i ten yesean yerwa amdegger, win ur tennesei yugwad nnger.
- Celui qui en possède est rassasié de bousculades, celui qui n'en a pas craint d'être esseulé.
- Celui qui à des enfants est ravagé par des soucis, celui qui n'en a pas, craint la solitude.

P (33) :

- seg-gwasmi yemmut wemsewweq, innegwdam wexxam
- Depuis la mort de l'approvisionnement, la maison est sans dessus dessous.
- La mort de l'approvisionnement est dramatique pour le foyer.

P (34) :

- tacița yesdarayen
- La branche qui abrite.
- Se dit d'un homme puissant et influent qui protège les siens.

P (35):

- iṛuḥ am tebṣelt di tebḥirt.
- Il est parti comme l'oignon du jardin.
- S'emploi à propos de celui qui part sans rien laisser.

P (36):

- iyliḍ seg-genni am-meḥbub
- Il est tombé du ciel comme une figue.
- Se dit à propos d'un homme solitaire sans parents mâles.

P (37):

- lemmer di lqed i ṭṭilin, At lqayed t-tiselnin.
- Si la taille était la valeur des hommes, ceux d'El kaid sont des frênes

- La valeur des hommes ne tiendrait pas à leur taille.

P (38):

- ulamma gwezzil di lqed, tiḥḥerçi ur s izmir ḥed.

- Même s'il est Court de taille, mais personne ne peut l'égaliser en malice.

- Se méfier des apparences, on ne juge pas un homme selon sa taille.

P (39):

- yir asḡar d aḡewḡaw: ur issway izuḡan, ur iṡṡarra iṡij..

- Mauvais bois que le peuplier: il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil.

- Un mauvais homme est celui qui ne nourrit pas sa famille et ne la protège pas.

P (40):

-A Deḡman tissas d izem, Ur ikes ur izeddem, ḡaca taḡuka i-gtellem

- Dahmane a un caractère de lion, il ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il file sans cesse la quenouille.

- Se moquer de l'homme qui ne fait pas les activités masculines.

P (42):

- Argaz ur nxeddem yif-it wezger l-lexla..

- L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de champ est mieux que lui.

- Le paresseux je lui préfère un boeuf de labour.

P (43):

- 43/ - argaz æf tettebbiř tmıttut řesb-it ssegsent, řas r rnu-t.

- Un homme dirigé par une femme, est en fait une femme.

- L'homme qui laisse tous les soucis à sa femme, considérez-le comme une femme : une de plus.

P (44):

- amřar mi gebbehba, i t inefæan ala lmut.

- La mort est préférable pour un vieux qui radote.

- Un vieillard qui radote, il vaudrait mieux pour lui qu'il meure.

P (45):

- D imweqranen i tent yessemřaren...

- Ce sont les grands qui commettent les grosses bêtises.

- Ce sont les vieux qui font les plus grandes sottises.

P (47):

- ala ařyul i-gnekřren babas.

- Sauf l'âne renie son père.

- On ne renie pas son père.

P (48):

- argaz ur neřlaæi yemmas d babas, D lmut kan ay axiřas.

- L'homme qui n'adresse plus la parole à sa mère et à son père, sa mort est préférable.

- L'homme qui boude ses parents, la mort lui est souhaitable.

P (49)

- argaz iskekken babas d yemmas ur yelli leṭkal fellas.

- L'homme qui s'est mal conduit avec ses parents, on ne peut pas compter sur lui.

- Il ne faut pas se fier à un homme qui s'est mal conduit à l'égard de ses parents.

P (50):

-i wergaz terna tmeṭṭut, axiṛ-as lmut.

- Pour l'homme que mène sa femme, mieux vaut la mort.

- La mort est souhaitable pour un homme dominé par une femme.

P (51) :

-d izem di beṛṛa, d awtul deg-gwexxam

- C'est un lion dehors, un lapin à la maison.

- A l'extérieur de la maison il a du charisme, à l'intérieur, il est craintif.

P (52) :

- win ur nes ei tagmaṭ teččur yeqqim di tejmaet meḥqur..

- Celui qui n'a pas de nombreux frères reste méprisé au milieu de la réunion.

- Avoir des frères est une force dans les assemblées villageoises.

P (53) :

argaz yettamaε di rebbi, tameṭṭut tetṭamaε deg-gemsewweq

- L'homme compte sur Dieu, la femme sur son mari.

- L'homme ne doit jamais compter sur une femme.

P (56):

- d-lqella n yergazen i k yerran, a εli d argaz..

- C'est le manque d'hommes, oh! Ali qui fait de toi un homme.

- Un homme sans qualités est valorisé dans le cas de manque d'hommes.

P (57):

- ibeddel a drum, s weyrum..

- Il a change de clan, pour une bouchée de pain.

- Critique un homme égoïste, qui passe son intérêt à celui des siens.

P (58) :

- Tasusmi teyleb tamusni.

- Le silence est plus fort que la connaissance.

- Le silence peut refléter une grande intelligence.

P (59):

- Bu yiles, medden akw ines.

- Celui qui a une langue aimable, le monde est à lui.

- Celui qui a la bonne parole, tout le monde l'apprécie.

P (60):

- Nnan-as i userdun, anwa i d babak, Yenna yasen, jeddi d æudiw.

- On a demandé au mulet: qui est ton père? Il a répondu mon grand-père est un cheval.

- Se dit de celui qui renie ses origines.

P (62):

- win yellan d lfahem yefhem, win yellan d ayyul ad yewhem.

- Celui qui est intelligent a compris, celui qui est un âne reste ébahi.

- Se dit à propos de celui qui n'est pas perspicace.

### **Les directifs :**

Le but illocutoire de la classe des directifs consiste dans le fait qu'ils constituent des tentatives de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur. Les questions sont une sous-catégorie de directifs, puisqu'elles tentent de faire répondre l'auditeur : donc d'accomplir un acte de langage.

Voici les conditions pour la réalisation de l'acte illocutoire directif :

| Conditions                | Acte directif                              |
|---------------------------|--|
| De contenu propositionnel | Acte futur C de A                          |
| Conditions préliminaires  | A est en mesure d'effectuer C              |
| Condition de sincérité    | L désire que A effectue C                  |
| Condition essentielle     | Revient à essayer d'amener A à effectuer C |

P (11):

- anwi d mmis anwi d babas.

- Qui est son fils ?, qui est son père ?

- Tel père, tel fils.

P (46):

- aḍeggwal am-memṛabed : ay afus-is tɛaddiɖ.

- Ton gendre, c'est comme le marabout: tends lui la main et passe.

- Il faut éviter les familiarités avec le gendre.

C'est un impératif (un ordre), il relève de la classe des directifs.

P (55):

- jbed argaz seg-gwergaz, ḍeggeṛ-it am-muεakkwaz..

- Tire un homme d'un homme, et jette –le comme un bâton

- La progéniture mâle procure une force pour une femme devant le mari : elle peut même le rejeter.

C'est un impératif, il tente de faire faire quelque chose à l'auditeur.

P (61):

- efk-iyi yelli-k, ternud-i l εula-s d irden.

- Donne moi ta fille en mariage, et du blé pour la nourrir.

- Un homme qui ne subvient pas aux besoins de sa femme.

Un impératif qui est la marque de la force illocutoire des directifs.

**Les expressifs :**

Leur but illocutoire est d'exprimer l'état psychologique spécifié dans la condition de sincérité.

Vis-à-vis d'un état de choses spécifié dans le contenu propositionnel (déplorer, émercier,...), ils n'ont pas de direction d'ajustement : le locuteur n'essaie pas de faire que le monde se conforme aux mots ni que les mots se conforment au monde.

P (41) :

- A nnegr-ik ay ul tarikt tuyał i weyyul.
- Pauvre de toi (mon) Coeur, la selle du cheval est passé à l'âne.
- Fustige une mauvaise succession.

On déplore une mauvaise succession.

P (54):

- tura mi seiy argaz ay argaz, ineal babak ay argaz..
- Toi homme, maintenant, que j'ai un homme, que ton père soit maudit !
- Quand une femme a un enfant mâle, elle pourrait se passer du mari au cas échéant. On maudit le mari.

**REMARQUE :**

Nous remarquons que la majorité des proverbes kabyles de notre corpus sont des assertifs : ils décrivent des états de choses, leur but illocutoire est d'assurer qu'ils représentent

des situations réelles. leur marqueur de force illocutoire est l'indicatif. Les assertifs seront jugés selon la dimension évaluative : vrai/faux, tout en engageant la responsabilité du locuteur. Ils expriment des croyances. Leur direction d'ajustement va des mots au monde. Ceci conforte l'idée directrice que les proverbes véhiculent des « croyances » collectives parmi lesquelles le locuteur « socialisé » adopte celles qui explicitent le mieux « ses propres croyances ».

## **E/. La répartition des proverbes selon le couple utilisateur :**

### **1. Des femmes s'adressant aux femmes :**

#### **a)- La grand-mère à la petite fille, la mère à la fille ou la grande sœur à la jeune sœur :**

Selon les informations recueillies auprès de nos informatrices, leur allocutaire ciblé est prioritairement la jeune fille en tant que : fille, petite-fille ou jeune sœur. Les conseillères sont notamment la mère et la grand-mère, soucieuses de l'éducation de la jeune fille( lors de notre enquête) la grande sœur contribue à son éducation mais à un certain degré. Partant de ce constat, les proverbes sont conjointement sélectionnés pour être adressés à la jeune fille. Tour à tour, une controverse s'est dégagée de leurs échanges concernant la meilleure exemplarité à donner à la jeune fille pour l'initier comme elles le disent : « à la vie de femme », lui inculquer les véritables valeurs sociales, elles précisent encore : « nous appréhendons les mauvais exemples, les jeunes filles aujourd'hui sont très influençables par leurs fréquentations et la télévision. »

Voici les proverbes choisis pour être énoncés à une jeune fille dans le cadre de sa socialisation :

P (1):

- Argaz d awal mačči d aserwal.

- un homme est une parole et non pas un pantalon

- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

### **Analyse du proverbe**

Dans l'analyse des actes illocutionnaires, nous devons analyser l'aspect conventionnel (analysé précédemment) et l'aspect intentionnel(en cours d'analyse), puis dégager leur relation.

Le marqueur de force illocutionnaire indique la façon dont il faut considérer la proposition c'est-à-dire quelle sera la force illocutionnaire à attribuer à l'énonciation. Bien souvent, dans les situations concrètes de discours, c'est le contexte qui permettra de fixer la force illocutionnaire d'un énoncé, sans qu'il soit nécessaire de faire appel au marqueur explicité approprié. On peut déduire que les proverbes seraient de fausses assertions car la véritable intention communicative est de « conseiller » la jeune fille de tenir compte de ces préceptes de la morale sous forme de suggestion. Sachant que le but illocutoire des directifs est une tentative de la part du locuteur de faire faire quelque chose par l'auditeur (avec des degrés variés) dont la suggestion constitue « la tentative la plus modeste ».

Suggérer, marque le degré d'intensité avec lequel le but illocutoire est présenté ; selon la dimension 4 des paramètres de variation des actes illocutoires nous présentons les conditions nécessaires à la réalisation de l'acte directif :

|            |               |
|------------|---------------|
| Conditions | Acte directif |
|------------|---------------|

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | Acte futur C de A                          |
| Conditions préliminaires  | A est en mesure d'effectuer C              |
| Condition de sincérité    | L désire que A effectue C                  |
| Condition essentielle     | Revient à essayer d'amener A à effectuer C |

Les verbes de la classe des directifs sont : conseiller, avertir, demander, ordonner (...); suggérer est un trait additionnel au directif qui est de moindre intensité alors que commander et ordonner se soumettent à une règle préliminaire supplémentaire. Le locuteur doit être à même d'exercer son autorité sur l'auditeur de plus, dans les deux cas (commander et ordonner), la relation d'autorité corrompt la condition essentielle, car ce qui est dit revient à essayer d'amener A à effectuer C en vertu de l'autorité qu'a L sur A.

Nous n'avons pas retenu dans les conditions préliminaires la condition d'incertitude, car elle caractérise tous les types d'actes illocutionnaires, elle n'est pas une règle distinctive : « Il n'est pas certain ni pour L ni pour A, que A serait conduit à effectuer C »

Le recours à ces proverbes pour conseiller la jeune fille est en l'occurrence, un choix stratégique de réaliser un directif indirect par allusion à la suggestion que par un ordre brut, en dépit de l'autorité sociale dont jouit la mère sur sa fille (et en complément à la mère, la grand-mère et la grande sœur). Voici les conditions de satisfaction de l'acte directif du conseil

| Conditions                | L'acte illocutionnaire de conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La fille adoptera la moralité énoncée dans ce proverbe : l'important chez un homme, c'est sa parole. |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ceci lui servira à juger un homme  |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que cette leçon de morale sera profitable à sa fille                                  |

On peut dégager de ce proverbe deux actes illocutoires :

- L'acte illocutoire secondaire : assertif, décrit un état de choses.
- L'acte illocutoire primaire : directif indirect, la mère tente de faire faire quelque chose à sa fille.

Searle a établi une stratégie de 10 étapes pour que l'auditeur passe du but illocutoire secondaire au but illocutoire primaire. Examinons les étapes qui conduiraient la jeune fille (l'auditrice) à l'interprétation adéquate du proverbe.

Exemple 1 :

- Argaz d awal mačči d aserwal.
- un homme est une parole et non pas un pantalon
- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.

**Etape 1 :** Au cours de la conversation sur le mariage, la mère énonce ce proverbe à sa fille (fait de conversation).

**Etape 2 :** La jeune fille suppose que sa mère est coopérative dans la conversation et que cette énonciation du proverbe a un but (principes de la coopération conversationnelle).

**Etape 3 :** Cette énonciation du proverbe peut être une affirmation, un exemple, un contre exemple, ou une poursuite de la conversation... (Théorie des actes de langage).

**Etape 4 :** Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre, donc ne constitue pas une réponse pertinente (inférence des étapes 1 et 2).

**Etape 5 :** Elle veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit. A supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire doit diverger de son but illocutoire littéral (inférence des étapes 2 et 4) que peut-elle dire ?.

**Etape 6 :** Je sais qu'une mère ne souhaite que du bien pour sa fille, je sais aussi qu'elle parle par expérience en s'appuyant elle-même sur l'expérience des ancêtres, je sais qu'elle désire que je ne me trompe pas sur le choix de mon futur époux, et que la virilité culturelle « la turrugza » est la plus fondamentale des qualités dans notre société.(informations d'arrière-plan)

**Etape 7 :** Ce qu'elle dit peut probablement donc être ce qu'elle souhaiterait que je tienne compte de son expérience en tant que femme.(inférence de l'étape 6)

**Etape 8 :** L'une des conditions préparatoires de la réalisation de l'acte directif consiste dans la capacité d'accomplir l'acte prédiqué dans la condition de contenu propositionnel à savoir prendre en considération la morale énoncée en l'appliquant dans sa vie (théorie des actes de langage).

**Etape 9 :** Je sais donc qu'elle dit quelque chose impliquant que je dois tenir compte de cette leçon de morale. (Inférence des étapes 1, 7 et 8).

**Etape 10 :** Son but illocutoire primaire est donc probablement que dans mon choix du mari, je tiens en considération « sa parole »(inférence des étapes 5 et 9).

On remarquera que dans l'étape 7, les informations d'arrière-plan sont mobilisées afin de faciliter le processus inférentiel.

P(2) argaz ur nese' ara sşeh tif-it lalla m'ara d- cebbeh.

- un homme qui n'a pas de parole, une femme quand elle s'embellit est mieux que lui.

- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe :<br>la parole est l'essence de l'homme |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil lui servira à<br>juger un homme                         |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille                           |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera   |

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | profitable à sa fille |
|--|-----------------------|

P(6) - ur ileqqweđ yizem tiweđfin.

- Le lion ne picore pas les fourmis

- Un véritable homme ne s'occupe pas des futilités

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller  |
|---------------------------|---|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe :<br>un véritable homme ne s'occupe pas des<br>futilités |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille notamment dans le choix du mari            |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille   |

- p(14): turrugza am zzit anida llan waman ad d-ifliw..

- La virilité est pareille à l'huile: là ou il y a l'eau, elle flotte.

- La virilité se remarque vite, c'est une qualité inaltérable

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif  |
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de cette morale : la virilité est vite remarquée chez un homme         |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille notamment dans ses critères du choix du mari |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille   |

P (23): argaz am tkeṛmust: ar dixel zid, sufella d asennan.

- Un homme est comme une figue de barbarie : doux sous la peau et épineux dessus.

- Un homme a un bon cœur mais son comportement est intransigent et dur

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce conseil :<br>l'homme est dur à l'extérieur, mais a un bon cœur   |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille notamment dans ses critères du choix du mari |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille   |

P (24) :

- yeṭneqlab am tata .
- Il se transforme comme un caméléon.
- Un homme qui change d'avis facilement.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce conseil :<br>l'homme est versatile                               |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille pour savoir se comporter avec son futur mari |

|                        |   |
|------------------------|---|
| Condition de sincérité | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille  |
| Condition essentielle  | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille |

P(25) : - leḥsan yezzuzur iḡsan

- Les bons soins font de gros os

- Allusion à un homme bien mariée.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce conseil :<br>le bon entretien de l'homme est visible dans<br>son apparence |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille dans son devoir de futur d'épouse                   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille   |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille  |

P(30): - yeqqur usyar-is..

- Son bois est sec.

- Un homme malchanceux, qui ne réussit jamais

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe dans sa vie: un homme malchanceux ne réussit jamais |
| Condition préliminaire    | La mère a des raisons de penser que ce conseil sera profitable à sa fille dans sa vie future     |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | la mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille   |

P (32):- - win i ten yesean yerwa amdegger, win ur tennesei yugwad nnger.

- Celui qui en possède est rassasié de bousculades, celui qui n'en a pas craint d'être esseulé.

- Celui qui à des enfants est ravagé par des soucis, celui qui n'en a pas, craint la solitude

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille prendra en considération ce conseil : celui qui a des enfants est toujours soucieux, celui qui n'en a pas, en souffre ; un vrai dilemme de la vie |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille dans son futur rôle de mère qui présuppose des difficultés   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à la jeune fille   |

P (36):

- iyliḍ seg-genni am-meḥbub.

- Il est tombé du ciel comme une figue.

- Se dit à propos d'un homme solitaire sans parents mâles

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille prendra en considération ce conseil : mauvaise considération de l'homme sans origines mâles |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille notamment comme critère du choix du mari           |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille   |

P (37): 37/ - lemmer di lqed i ttilin, At lqayed t-tiselnin.

- Si la taille était la valeur des hommes, ceux d'El kaid sont des frênes

- La valeur des hommes ne tiendrait pas à leur taille.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif  |
| Du contenu propositionnel | La jeune fille prendra en considération ce principe : l'homme n'est pas jugé selon sa taille |
| Condition préliminaire    | La mère pense que le penchant des filles pour l'esthétique fausse leur jugement de l'homme   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille                                      |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à la fille                                     |

P (40):

- A Deḡman tissas d izem, Ur ikes ur izeddem, ḡaca taruka i-gtellem.

- Dahmane a un caractère de lion, il ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il file sans cesse la quenouille.

- Se moquer de l'homme qui ne fait pas les activités masculines.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif  |
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe de morale : un homme fait le travail qui lui incombe et non pas le travail des femmes |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille, dans le mariage chacun a son rôle   |

|                        |   |
|------------------------|---|
| Condition de sincérité | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille  |
| Condition essentielle  | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille |

P (55):

- jbed argaz seg-gwergaz, degger-it am-muεakkwaz.

- Tire un homme d'un homme, et jette –le comme un bâton

- La progéniture mâle procure une force pour une femme devant le mari : elle peut même le rejeter.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire : conseiller   |
|---------------------------|---|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe :<br>la progéniture mâle procure une force pour<br>une femme |
| Condition préliminaire    | La mère pense que cela lui donnera envie<br>d'enfanter un garçon (ou des garçons)                         |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille   |

P (56):

-D lqella n yergazen i k yerran, a ε li d argaz

- C'est le manque d'hommes, oh! Ali qui fait de toi un homme.

- Un homme sans qualités est considéré dans le cas de manque d'hommes.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif  |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de cette leçon :<br>c'est par manque de prétendants que le<br>premier venu sera royalement accueilli |
| Condition préliminaire    | La mère a des raisons de penser que ce<br>conseil sera profitable à sa fille : ne pas<br>précipiter sa décision                    |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille   |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille  |

P (58) :

- Tasusmi teyleb tamusni.

- Le silence est plus fort que la connaissance.

- Le silence peut refléter une grande intelligence.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif   |
| Du contenu propositionnel | La jeune fille tiendra compte de ce principe :<br>se méfier des hommes qui parlent beaucoup |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille : se méfier des bons parleurs    |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable<br>à sa fille                                  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera<br>profitable à sa fille                                 |

P (59):

- Bu yiles, medden akw ines

- Celui qui a une langue aimable, le monde est à lui.

- Celui qui a la bonne parole, tout le monde l'apprécie.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif   |
| Du contenu propositionnel | Dans le même cas que le précédent, la jeune<br>fille prendra en considération le principe<br>que : les gens apprécient celui qui a la bonne<br>parole |
| Condition préliminaire    | La mère a des raisons de penser que ce  |

|                        |   |
|------------------------|---|
|                        | conseil sera profitable à sa fille dans sa relation avec son mari |
| Condition de sincérité | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille           |
| Condition essentielle  | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille          |

P (60):

- Nnan-as i userdun, anwa i d babak? Yenna yasen, jeddi d aœudiw
- On a demandé au mulet: qui est ton père? Il a répondu mon grand-père est un cheval.
- Se dit de celui qui renie ses origines.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif   |
| Du contenu propositionnel | La fille appliquera dans son comportement et sa façon de raisonner ce principe : on doit se méfier de celui qui renie ses parents |
| Conditions préliminaire   | La mère pense que sa fille est trop confiante   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille   |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille  |

P (61):

- efk-iyi yelli-k, ternud-i l ɛula-s d irden..

- Donne moi ta fille en mariage, et du blé pour la nourrir.

- Un homme qui ne subvient pas aux besoins de sa femme.

### Analyse

| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif  |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La fille prendra en considération ce principe :<br>on ne se marie pas avec un homme qui restera dépendant de l'aide de ses beaux-parents |
| Condition préliminaire    | La mère pense que sa fille n'est pas trop prudente   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille   |

P (54) :

- tura mi seiγ argaz ay argaz, ineal babak ay argaz.

- Toi homme, maintenant, que j'ai un homme, que ton père soit maudit!

- Quand une femme a un enfant mâle, elle pourrait se passer du mari au cas échéant.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire, conseiller directif   |
| Du contenu propositionnel | La fille tiendra compte de cette moralité :<br>enfanter un garçon constitue une force par rapport à la domination du mari |
| Condition préliminaire    | La mère pense sa fille devrait connaître au préalable l'importance d'avoir un enfant mâle                                 |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à sa fille   |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à sa fille  |

**Remarque :**

Le principal souci de la mère (grand-mère ou grande sœur) est de donner les bons repères à la fille pour apprécier ou déprécier un homme, qu'elle prendra en considération dans sa future vie d'épouse. Ce qui vient en supplément dans les cas indirects n'est pas un sens de la phrase différent mais « un sens du locuteur complémentaire ».

La mère tente d'inculquer à sa fille les valeurs sociales, Les règles de comportement afin de lui éviter des erreurs de jugement.

La maison est par excellence le lieu privilégié d'intériorisation des schèmes sociaux qui sont générateurs des divisions des fonctions sociales.

La fille construit et conceptualise son rôle d'épouse et de mère, sans négliger que c'est tout le groupe qui participe à son éducation. La mère représente le vecteur principal.

Nous constatons que ces proverbes sont de fausses assertions car l'intention communicative de la mère est d'amener sa fille à tenir compte de la moralité dégagée.

Les actes de langage indirects sont selon les conditions de l'accomplissement réussi des actes de langage qu'elles servent à accomplir indirectement. Dans la condition essentielle, il faudrait indiquer qu'elle est satisfaite au moyen d'une assertion.

#### **b)- La belle-mère à la bru :**

Dans cette famille, il y a deux brus. Leur relation avec la belle-mère semble sereine. Cependant, après avoir entamé la conversation concernant les valeurs morales Kabyles en général, et la morale transmise par les proverbes en particulier, des divergences d'opinions sont apparues.

Il est à constater que la relation belle-mère, bru est une relation problématique au niveau universel. On remarque néanmoins, des cas de quasi-complicité entre la belle-mère et la bru, bien entendu, ceci relèverait de la compatibilité de caractère des deux femmes, leur antagonisme est souvent engendré par un conflit d'intérêt.

Voici les proverbes que la belle-mère, (séparément des brus) a pu choisir pour adresser à ses brus :

P (5):

- atmaten mi myed lagen, t-tilawin i d ssebba nnsen.

- des frères quand ils se fâchent ce sont les femmes la cause

- La cause d'une mésentente entre frères, c'est leurs épouses.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité dégagée du proverbe : ne pas s'immiscer dans la relation entre les frères            |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter ce comportement moral   |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique cette leçon de morale   |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à adopter cette moralité en vertu de l'autorité de la belle-mère sur la bru |

- On dégage deux actes illocutoires
- L'acte illocutoire secondaire : assertif, décrit un état de choses.
- L'acte illocutoire primaire : directif indirect, la belle-mère tente de faire adopter un comportement à sa bru.

Un exemple de processus d'interprétation que l'auditrice (la bru) doit suivre pour une compréhension de l'acte illocutoire primaire :

**Etape 1 :** Au cours de la discussion sur le conflit qui oppose les frères, la belle-mère utilise ce proverbe (fait de conversation).

**Etape 2 :** La bru suppose que sa belle-mère est coopérative dans la conversation et que cette énonciation du proverbe a un but (principe de la coopération conversationnelle).

**Etape 3 :** Cette énonciation du proverbe peut être une affirmation, un exemple, un contre exemple ou une poursuite de la discussion (théorie des actes de langage).

**Etape 4 :** Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre donc ne constitue pas une énonciation pertinente (inférence des étapes 1 et 2).

**Etape 5 :** Elle veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit, à supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire diverge du but illocutoire littéral (inférence des étapes 2 et 4) que peut-elle dire ?

**Etape 6 :** Je sais qu'une belle-mère fait tout pour consolider la relation entre les frères, je sais aussi qu'on lui doit respect et obéissance, je sais également que le conflit qui oppose belle-mère / bru la conduit à penser que je pourrais être la cause (informations d'arrière plan).

**Etape 7 :** Ce qu'elle dit peut probablement donc être ce qu'elle souhaiterait que je fasse pour mettre fin à ce conflit (inférence de l'étape 6).

**Etape 8 :** L'une des conditions préparatoires de la relation de l'acte directif consiste dans la capacité d'accomplir l'acte prédiqué dans la condition de contenu propositionnel à savoir tenir compte de la morale énoncée dans le proverbe (théorie des actes de langage).

**Etape 9 :** Je sais donc qu'elle dit quelque chose impliquant que je dois tenir compte de cette moralité (inférences des étapes 1, 7 et 8).

**Etape 10 :** Son but illocutoire primaire est donc probablement que dans ma conduite, je ne dois pas m'immiscer entre les frères (inférences des étapes 5 et 9).

P (4):

- yir tagmaṭ am kalitus mbeid i-d iṭṭarra tili

- une mauvaise fraternité est comme un eucalyptus de loin porte son ombre

- Une mauvaise fraternité est vite remarquée.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité du proverbe :<br>conforter la relation entre les frères                                    |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter ce<br>comportement moral  |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique<br>cette leçon de morale  |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à<br>adopter cette moralité en vertu de l'autorité<br>de la belle-mère sur la bru |

P (7):

7/ - ikkat uħeddad afđis iħefđ-it mmis.

-le forgeron frappe du marteau, son fils apprend

- Le garçon imite en général son père.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité du proverbe : le garçon doit être éduqué par le père                                 |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter ce comportement moral   |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique cette leçon de morale   |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à adopter cette attitude en vertu de l'autorité de la belle-mère sur la bru |

**P (9):**

- aqcic am -newri, m' ur iddiz ur iberren
- un garçon est comme l'alfa, si on ne la bat pas elle ne tourne pas
- Une bonne éducation du garçon nécessite des corrections.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité du proverbe : laisser le mari se charger de l'éducation du garçon même en le corrigeant |
| Conditions préliminaire   | La bru est en mesure d'adopter ce comportement  |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique cette attitude   |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à adopter cette moralité en vertu de l'autorité de la belle-mère sur la bru    |

P (11):

- anwi d mmis anwi d babas.
- Qui c'est son fils, qui c'est son père.
- Tel père, tel fils.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité du proverbe :<br>laisser le mari éduquer le garçon  |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter ce<br>comportement moral   |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru adopte cette<br>attitude  |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à<br>considérer cette moralité en vertu de<br>l'autorité de la belle-mère sur la bru |

P (22):

- i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen.
- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumeaux de pâte.
- On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | La bru tiendra compte de cette leçon de morale : on ne manipule pas facilement les hommes  |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter ce comportement moral   |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique cette moralité  |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à ne pas tenter de manipuler son mari, et cela en vertu de l'autorité de la belle-mère sur la bru |

## P (34) :

- tacița yesdarayen
- La branche qui abrite.
- Se dit d'un homme puissant et influent qui protège les siens.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | La bru tiendra compte de cette moralité : son mari est un homme puissant et protecteur de sa famille au sens large du terme |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter cette attitude morale  |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru prenne conscience de cette moralité   |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à ne pas se montrer possessive   |

P (38):

-ulamma gwezzil di lqed, tiħħeꝛci ur s izmir ħed.

- Même s'il est Court de taille, mais personne ne peut l'égal en malice.

-Se méfier des apparences, on ne juge pas un homme selon sa taille.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | La bru adoptera la moralité du proverbe : la valeur d'un homme ne tient pas à sa taille |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter cette attitude   |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru applique cette leçon                                    |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à adopter cette moralité                           |

P (49):

- argaz iskekken babas d yemmas ur yelli leṭkal fellas.

-L'homme qui s'est mal conduit avec ses parents, on ne peut pas compter sur lui.

- Il ne faut pas se fier à un homme qui s'est mal conduit à l'égard de ses parents.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | La bru tiendra compte de cette remarque : un homme qui s'est mal conduit avec ses parents, pourrait faire pareil avec sa femme           |
| Condition préliminaire    | La bru est en mesure d'adopter cette attitude  |
| Condition de sincérité    | La belle-mère désire que la bru ne conforte pas son mari en cas de conflit avec ses parents, la chose risque de se retourner contre elle |
| Condition essentielle     | La belle-mère essaye d'amener la bru à adopter ce comportement en vertu de l'autorité de la belle-mère sur la bru                        |

**c)- La bru à la belle-mère :**

La bru s'est proposé d'employer certains proverbes à la belle-mère dans le but de la faire agir sur le comportement de son fils.

P (3) :

-argaz iččay nneama iscadday laenaya.

- un homme nourrit et offre la protection

- L'homme est celui qui offre le couvert et la protection à autrui.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demande  |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère réalisera sa demande : influencer son fils pour l'inciter au travail |
| Condition préliminaire    | La belle-mère est en mesure de répondre à son attente                              |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère satisfasse sa demande                              |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à répondre à sa sollicitation                 |

Exemple :

P (3) :

-argaz iččay nneama iseadday laenaya.

- un homme nourrit et offre la protection

- L'homme est celui qui offre le couvert et la protection à autrui.

**Analyse du processus d'interprétation**

**Etape 1** : Au cours d'une conversation entre la bru et la belle-mère, la bru énonce ce proverbe (fait de conversation).

**Etape 2** : La belle-mère suppose que la bru est coopérative dans la conversation et que cette énonciation du proverbe a un but (principes de la coopération conversationnelle).

**Étape 3 :** Cette énonciation peut être une affirmation, un exemple, un contre-exemple ou une poursuite de la discussion... (théorie des actes de langage).

**Étape 4 :** Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre donc ne constitue pas une énonciation pertinente (inférence des étapes 1 et 2).

**Étape 5 :** La bru veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit à supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire doit diverger de son but illocutoire littéral (inférence des étapes 2 et 4). Que peut-elle dire ?

**Étape 6 :** Je sais que la belle-mère peut sensiblement influencer ou faire changer d'avis à son fils vu le respect qu'il lui doit (information d'arrière-plan).

**Étape 7 :** Ce qu'elle dit peut probablement donc être ce qu'elle souhaiterait que je fasse pour modifier positivement sa situation.(inférence de l'étape6)

**Étape 8 :** L'une des conditions préparatoires de la relation de l'acte directif consiste dans la capacité d'accomplir l'acte prédiqué dans la condition du contenu propositionnel à savoir tenir compte de la morale énoncée dans le proverbe (théorie des actes de langage).

**Étape 9 :** Je sais donc qu'elle dit quelque chose impliquant que je dois faire quelque chose (inférence des étapes 1, 7 et 8).

**Étape 10 :** Son but illocutoire primaire est donc probablement que je dois faire changer de comportement à mon fils à ce qu'il ne compte pas entièrement sur sa femme (inférence des étapes 5 et 9).

P (8) :

-laz ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin.

- la faim qui n'est pas combattue par une paire de bœufs n'est pas combattue par les métiers à tisser

- La faim est combattue par le travail de l'homme (aux champs) et non par celui de la femme (des métiers à tisser).

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demande   |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère réalisera la demande de la bru : recommander à son fils de ne pas trop compter sur le travail de sa femme |
| Condition préliminaire    | La belle-mère est en mesure de satisfaire cette demande   |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère satisfasse sa demande   |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à influencer son fils  |

P (13):

- d aqelwac s tamart-is i la iyezzen tineqwlin.

- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses.

- C'est les vieux qui commettent le plus de bêtises.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère réalisera la demande de la bru : corriger le Beau-père par rapport à son comportement |
| Condition préliminaire    | La belle-mère est en mesure de satisfaire sa demande  |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère réalise son attente   |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à influencer son fils  |

**P (15) :**

- argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaṭṭaf seg-wmezzuy
- Un homme se tient par sa langue, le bœuf se tient par l'oreille.
- On maîtrise un bœuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa parole.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander  |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère répondra à la demande de la bru : inciter son fils de respecter sa parole |
| Condition préliminaire    | La belle-mère est en mesure de satisfaire sa demande vu son influence sur son fils      |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère satisfasse sa demande                                   |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à réaliser sa demande                              |

P (18) :

- yeggujel babas yella..
- Il est devenu orphelin, son père est présent.
- Orphelin sans présence effective du père.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander  |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère réalisera la demande de la bru : inciter le père à s'occuper davantage de ses enfants |
| Condition préliminaire    | La belle-mère peut le faire en vertu de sa position sociale et son influence                        |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère satisfasse sa demande   |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à influencer son fils  |

P (41):

- A nnegr-ik ay ul tarikt tuyal i weyyul.
- Pauvre de toi (mon) Coeur, la selle du cheval est passé à l'âne.
- Fustige une mauvaise succession.

P (45):

- D imweqranen i tent yessemyaren..
- Ce sont les grands qui commettent les grosses bêtises.
- Ce sont les vieux qui font les plus grandes sottises.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander                                 |
| Du contenu propositionnel | La belle-mère pourra réaliser la demande de la bru : corriger le beau-père |
| Condition préliminaire    | La belle-mère est en mesure d'effectuer cette demande                      |
| Condition de sincérité    | La bru désire que sa belle-mère satisfasse sa demande                      |
| Condition essentielle     | La bru essaye d'amener sa belle-mère à répondre à sa sollicitation         |

**1- La bru à sa belle-sœur (la femme du frère du mari) :**

Les proverbes :

P (16):

- d ssæid ixlan axxam-is.
- C'est Saïd qui ruina sa maison.
- C'est l'homme qui a causé la ruine de son foyer.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller  |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil : son mari est trop dépensier, c'est à elle de gérer |
| Condition préliminaire    | La bru pense qu'il est urgent qu'elle fasse changer le comportement de son mari                 |
| Condition de sincérité    | La bru pense que ce conseil sera profitable à sa belle-soeur                                    |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à mieux gérer le foyer   |

Voici les étapes du processus d'interprétation de ce proverbe :

**Etape 1 :** La bru et la belle-sœur discutent des choses de la vie (fait de conversation).

**Etape 2 :** La belle-sœur suppose que la bru est coopérative dans la conversation et que cette énonciation du proverbe a un but (principes de la coopération conversationnelle).

**Etape 3 :** Cette énonciation du proverbe peut-être une affirmation, un exemple, un contre-exemple ou une poursuite de la conversation... (théorie des actes de langage).

**Etape 4 :** Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre donc ne constitue pas une énonciation pertinente (inférence des étapes 1 et 2).

**Etape 5 :** Elle veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit, à supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire doit diverger de son but illocutoire littéral (inférence des étapes 2 et 4) que peut-elle dire ?

**Etape 6 :** Je sais qu'une bru manifeste de la rivalité ou de l'animosité envers ses belles-sœurs (femmes des frères du mari), je sais aussi que sur la base de notre relation, elle pourrait faire des remarques sur moi ou mon mari (informations d'arrière-plan).

**Etape 7 :** Ce qu'elle dit peut probablement donc être ce qu'elle me conseillerait que je fasse dans le but de ne pas la nuire (inférence de l'étape 6).

**Etape 8 :** L'une des conditions préparatoires de la réalisation de l'acte directif consiste dans la capacité d'accomplir l'acte prédiqué dans la condition du contenu propositionnel à savoir, tenir compte de la morale énoncée dans le proverbe (théorie des actes de langage).

**Etape 9 :** Je sais donc qu'elle dit quelque chose impliquant que je dois tenir compte de cette moralité (inférence des étapes 1, 7 et 8).

**Etape 10 :** Son but illocutoire primaire est donc probablement que je dois rétablir la bonne gestion de mon foyer car le mari est dépensier.

P (41):

- - A nnegr-ik ay ul tarikt tuyal i weyyul.
- - Pauvre de toi (mon) Coeur, la selle du cheval est passé à l'âne.
- Fustige une mauvaise succession.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire : demande   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil : l'autorité de son mari est abusive, à elle d'intervenir |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de faire changer le comportement à son mari                              |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur provoque ce changement   |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à réaliser ce changement  |

P (42):

- Argaz ur nxeddem yif-it wezger l-lexla.
- L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de champ est mieux que lui.
- Le paresseux je lui préfère un boeuf de labour.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller   |
|---------------------------|--|
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil : pousser son mari à travailler en cas d'inactivité |
| Condition préliminaire    | La bru pense que les enfants de sa belle-soeur sont dans le besoin                             |
| Condition de sincérité    | La bru pense que ce conseil sera profitable à la belle-soeur                                   |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à appliquer cette recommandation                              |

P (43):

- argaz æef tettebbiř tmıttut řesb-it ssegsent, řas r rnu-t.

- Un homme dirigé par une femme, est en fait une femme.

- L'homme qui laisse tous les soucis à sa femme, considérez-le comme une femme : une de plus.

**Analyse :**

| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller  |
|---------------------------|---|
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil : ne pas dominer son mari                    |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur pense que cela pourrait engendrer des conflits                            |
| Condition de sincérité    | La bru pense que ce conseil sera profitable à la belle-soeur                            |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à ne plus prendre des décisions à la place de son mari |

P (50):

- i wergaz terna tmetttut, axiř-as lmut.

- Pour l'homme que mène sa femme, mieux vaut la mort.

- La mort est souhaitable pour un homme dominé par une femme.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller                                |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil :<br>laisser son mari s'affirmer |
| Condition préliminaire    | La bru pense que dans le cas contraire cela se<br>retournerait contre elle  |
| Condition de sincérité    | La bru pense que ce conseil sera profitable à<br>la belle-soeur             |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à ne plus<br>s'imposer                     |

P (57):

- ibeddel a drum, s weyrum.
- Il a change de clan, pour une bouchée de pain.
- Critique un homme égoïste, qui passe son intérêt à celui des siens.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander   |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de ce conseil :<br>son mari est égoïste, il ne prend pas soin de<br>sa grande famille |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de faire changer<br>cette situation  |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la situation change  |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-soeur à<br>influencer son mari à changer d'attitude                                    |

P (12) :

- laşel iceffu, unguŕ iteţtu.

- L'homme de bonne lignée se souvient, le sot oublie

- La reconnaissance est une qualité de l'homme de bonne lignée, l'ingratitude caractérise le sot.

Ingratitude du mari.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : insulter  |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de cette insulte : son mari est ingrat, elle doit faire quelque chose pour que cela change |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur peut raisonner son mari   |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur fasse changer ce comportement à son mari  |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à inciter son mari à être plus reconnaissant envers les siens                          |

P (19) :

- ma d neţta d argaz uneş.

- Quant à lui, c'est un homme et demi.

- S'applique à la virilité accomplie.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : insulter   |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de cette insulte : un homme Accompli est préférable à un homme dominé |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de changer d'attitude à l'égard de son mari                            |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur soit moins influente sur son mari                                  |
| Condition essentielle     | La bru veut amener sa belle-sœur à être moins imposante avec son mari                              |

P (21):

- tamejjet l-leali tejban yef-fergaz-is.
- Une bonne épouse, se reflète sur son mari.
- Une épouse modèle se voit à l'allure de son mari.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander                               |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur tiendra compte de cette demande: prendre soin de son mari  |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de répondre à cette sollicitation            |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur doit honorer ses devoirs envers son mari |
| Condition essentielle     | La bru veut amener sa belle-sœur à être une bonne épouse                 |

P (47):

- ala ayyul i-gnekren babas.

- Sauf l'âne renie son père.

- On ne renie pas son père.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander  |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur répondra à cette demande : son mari en conflit avec le père, elle doit intervenir           |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de faire changer cette situation  |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur suscite un changement   |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à intervenir auprès de son mari pour faire cesser cette situation tendue |

P(48):

- argaz ur neṭlaei yemmas d babas, D lmut kan ay axiṛas

- L'homme qui n'adresse plus la parole à sa mère et à son père, sa mort est préférable.

- L'homme qui boude ses parents, la mort lui est souhaitable.

Pour relever les défauts du frère.

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander  |
| Du contenu propositionnel | La belle-sœur pourra intervenir: son mari n'adresse plus la parole à ses parents, à elle de faire quelque chose |
| Condition préliminaire    | La belle-sœur est en mesure de faire changer les choses   |
| Condition de sincérité    | La bru désire que la belle-sœur provoque ce changement  |
| Condition essentielle     | La bru veut amener la belle-sœur à intervenir en raisonnant son mari  |

## 2. Les femmes s'adressant aux hommes :

### 1/- La mère à son fils :

P (26) :

- yiwen illa nețta yemmut, yiwen immut nețta yella.

- Tel est vivant il est mort, tel est mort et pourtant vivant.

- Ce sont les bonnes actions qui immortalisent les morts, et inversement, des vivants obscurs personne ne les évoque.

### Analyse :

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller                                       |
| Du contenu propositionnel | Le fils retiendra la leçon : la vraie vie, c'est les bonnes actions                |
| Condition préliminaire    | La mère a des raisons de penser que ce conseil lui servira à donner un bon exemple |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils                            |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à son fils                           |

Voici la stratégie interprétative à suivre pour que le fils parvienne à la compréhension optimale de l'acte illocutoire primaire :

**Etape 1** : AU cours d'une conversation ordinaire sur les choses de la vie, la mère énonce à son fils ce proverbe (fait de conversation).

**Etape 2** : Le fils suppose que sa mère est coopérative dans la conversation et que l'énonciation de ce proverbe a un but (principes de la coopération conversationnelle).

**Etape 3** : Ce proverbe peut être un exemple, un contre-exemple, une illustration, ou une poursuite de la discussion ... (théorie des actes de langage).

**Etape 4** : Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre donc ne constitue pas une remarque pertinente (inférences des étapes 1 et 2).

**Etape 5** : Elle veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit, à supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire doit diverger de son but illocutoire littéral (inférence des étapes 2 et 4).

**Etape 6** : Je sais que la mère est bienveillante, je sais aussi qu'elle souhaiterait

Que je sois un bon exemple dans la société.(informations d'arrière-plan)

**Etape 7** : Ce qu'elle me dit est probablement en relation avec ce qu'elle aimerait que j'adopte comme règle de conduite (inférence de l'étape 6)

**Etape 8** : Si elle me donne ce conseil, c'est qu'elle sait que je suis capable d'en tenir compte (théorie des actes de langage).

**Etape 9** : Je sais donc qu'elle a dit quelque chose impliquant que je dois probablement veiller à ce que mes actions soient honorables (inférences des étapes 1, 7 et 8).

**Etape 10** : Son but illocutoire primaire est donc probablement de me demander de veiller à ce que mes actions soient bonnes (inférence des étapes 5 et 9).

P (27) :

- tṛuḥun wu d mawen, tṛiman- d yismawen
- Les visages disparaissent mais les noms demeurent.
- Les bonnes actions font parler des bienfaiteurs mêmes morts.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller   |
| Du contenu propositionnel | Le fils prendra en considération le conseil de sa mère : les actions survivent à la mort d'un homme            |
| Conditions préliminaire   | La mère pense que ce conseil guidera son fils dans ses actions.  |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils  |
| Condition essentielle     | La mère essaye d'amener son fils à adopter cette conduite morale : les bonnes actions sont l'essence de la vie |

P (29):

- lmyin ṣṣaba maaqul, ddaw tmurt i d- iṭmuqul..
- L'herbe d'une bonne récolte est patente elle se distingue déjà dessous terre.

- On devine l'homme que sera un enfant en l'observant.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller                                      |
| Du contenu propositionnel | L'enfant reflète l'image potentielle de ce qu'il sera à l'âge adulte              |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ce conseil le conduira à se comporter en homme même étant jeune |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil est utile  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à son fils                          |

P (31) :

- teŭban ŝŝaba ggemyi.
- La récolte se reconnaît dans le blé en herbe.
- A travers l'enfant, on prédit l'homme qu'il sera.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | Le fils pourra prendre en considération cette leçon de morale : l'homme de demain se construit dès l'enfance |
| Condition préliminaire    | La mère pense que ceci lui apprendra à être responsable dès son jeune âge                                    |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils  |
| Condition essentielle     | La mère assume que ce conseil sera profitable à son fils   |

P (33) :

- seg-gwasmi yemmut wemsewweq, innegwdam wexxam
- Depuis la mort de l'approvisionnement, la maison est sans dessus dessous.
- La mort de l'approvisionnement est dramatique pour le foyer.

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner                                      |
| Du contenu propositionnel | Le fils adoptera le conseil prodigué par sa mère : prendre la place de son père |
| Condition préliminaire    | Le fils est en mesure d'effectuer ce que sa mère lui demande                    |
| Condition de sincérité    | La mère désire que son fils soit responsable et prenne la place de son père     |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à être l'approvisionnement du foyer             |

P (35):

- iṛuḥ am tebselt di tebhirt.
- Il est parti comme l'oignon du jardin.
- S'emploi à propos de celui qui part sans rien laisser

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner                               |
| Du contenu propositionnel | Le fils pourra subvenir aux besoins de sa famille qui est dans le besoin |
| Condition préliminaire    | Le fils est en mesure de réaliser l'attente de sa mère                   |
| Condition de sincérité    | La mère désire que son fils tienne compte de ce désir                    |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à être responsable                       |

P (39):

- yir asyar d aṛewṛaw: ur issway izuṛan, ur iṭṭarra iṭij.
- Mauvais bois que le peuplier: il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil.
- Un mauvais homme est celui qui ne nourrit pas sa famille et ne la protège pas.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner                                 |
| Du contenu propositionnel | Le fils pourra appliquer le conseil de sa mère : être un homme responsable |
| Condition préliminaire    | La mère pense qu'il en est capable   |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil servira son fils                              |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à appliquer ce conseil                     |

P (44):

- amyar mi gebbehba, i t inefean ala lmut..
- La mort est préférable pour un vieux qui radote.
- Un vieillard qui radote, il vaudrait mieux pour lui qu'il meure.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseiller                             |
| Du contenu propositionnel | Le fils appliquera ce conseil : en prenant de l'âge on devrait s'assagir |
| Condition préliminaire    | La mère pense que certains hommes âgés se permettent des immoralités     |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils                  |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à appliquer ce conseil à l'avenir        |

P (28):

- d win yessenyalen ur d- iṭṭagwem.

- Il renverse mais n'apporte pas l'eau.

-Un homme qui gasspille de l'argent sans le gagner.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | Le fils tiendra compte du conseil : un homme doit lui même gagner de l'argent qu'il dépense |
| Condition préliminaire    | La mère pense que certains hommes comptent sur leurs pères                                  |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils                                     |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à appliquer cette moralité                                  |

P (51) :

- d izem di beṛra, d awtul deg-gwexxam.

- C'est un lion dehors, un lapin à la maison.

-A l'extérieur de la maison il a du charisme, à l'intérieur, il est craintif.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner                             |
| Du contenu propositionnel | Le fils tiendra compte de ce conseil : être un lion même à la maison   |
| Condition préliminaire    | La mère pense que son fils n'est pas ferme avec sa femme               |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils                |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à avoir du charisme également chez lui |

**P (52) :**

- win ur nes ei tagmaṭ teččur yeqqim di tejmaet meḥqur.
- Celui qui n'a pas de nombreux frères reste méprisé au milieu de la réunion.
- Avoir des frères est une force dans les assemblées villageoises.

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner   |
| Du contenu propositionnel | Le fils tiendra compte de la demande de sa mère : consolider la relation fraternelle |
| Condition préliminaire    | Le fils est en mesure de réaliser cette demande                                      |
| Condition de sincérité    | La mère désire que son fils accorde de l'importance à la relation fraternelle        |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à adopter ce comportement                            |

P (62):

- win yellan d Ifahem yefhem, win yellan d ayyul ad yewhem.

- Celui qui est intelligent a compris, celui qui est un âne reste ébahi.

- Se dit à propos de celui qui n'est pas perspicace.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : conseil   |
| Du contenu propositionnel | Le fils tiendra compte du conseil : faire l'effort de comprendre le langage explicite, mais surtout l'implicite |
| Condition préliminaire    | La mère pense que son fils n'est pas assez clairvoyant  |
| Condition de sincérité    | La mère pense que ce conseil sera profitable à son fils   |
| Condition essentielle     | La mère tente d'amener son fils à être perspicace   |

## **2/- La femme à son mari**

P (10):

-ayen d-iḥeḥ deg- wseggwas iḥuḥ- as deg –gibbwas.

- Ce qu'il a gagné en une année, il l'a perdu en un jour

- Fustige les dépensiers qui n'économisent pas.

**Analyse :**

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : demander                           |
| Du contenu propositionnel | Le mari tiendra compte de cette demande : ne pas être trop dépensier |
| Condition préliminaire    | Le mari est en mesure de réaliser cette demande                      |
| Condition de sincérité    | La femme désire que son mari tienne compte de cette moralité         |
| Condition essentielle     | La femme tente d'amener son mari à être économe                      |

L'acte illocutoire primaire (demander) est réalisé par l'acte illocutoire secondaire assertif. Pour parvenir à comprendre l'acte illocutoire primaire, le locuteur doit suivre une stratégie d'interprétation de l'acte de langage indirect :

**Etape 1 :** La femme discute avec son mari sur le budget et la gestion du foyer (fait de conversation).

**Etape 2 :** Le mari suppose que sa femme est coopérative dans la conversation et que l'énonciation de ce proverbe a un but (principes de la coopération conversationnelle).

**Etape 3 :** La remarque pertinente peut être un exemple, un contre-exemple, une illustration, une poursuite de la discussion ... (théorie des actes de langage).

**Etape 4 :** Mais son énonciation littérale n'exprime rien de cet ordre donc ne constitue pas une remarque pertinente (inférence des étapes 1 et 2).

**Etape 5 :** Elle veut donc probablement dire plus qu'elle ne dit à supposer que sa remarque soit pertinente, son but illocutoire primaire doit diverger de son but illocutoire littéral (inférences des étapes 2 et 4).

**Etape 6 :** Je sais que la femme fait de son mieux pour bien gérer le foyer, je sais en tant que chef de famille que je dois faire pareil pour arriver à équilibrer les dépenses, je sais surtout que j'ai tendance à exagérer dans mes dépenses (informations d'arrière-plan).

**Etape 7 :** Elle me demande probablement quelque chose impliquant ce que je devrais faire pour mener à bien mon devoir

(Inférence de l'étape 6).

**Etape 8 :** L'une des conditions préparatoires de l'acceptation d'une proposition consiste dans la capacité d'accomplir l'acte prédiqué (théorie des actes de langage).

**Etape 9 :** Je sais donc qu'elle a dit quelque chose impliquant que je dois probablement limiter mes dépenses (inférences des étapes 1, 7 et 8).

**Etape 10 :** Son but illocutoire primaire est donc probablement de me demander d'être moins dépensier (inférences des étapes 5 et 9).

P (17):

- ay argaz ay ameybun, ikessen di lexla am serdun.

- Hé !pauvre homme, qui broute dans le champ comme un mulet.

- Pauvre homme qui n'est pas au courant des choses que les femmes lui cachent.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | Le mari tiendra en considération cette demande : des choses se passent à son insu, qu'il fasse attention à ce qu'on lui raconte |
| Condition préliminaire    | Le mari est en mesure de satisfaire sa demande  |
| Condition de sincérité    | L'épouse désire que son mari soit plus présent à la maison  |
| Condition essentielle     | L'épouse essaye d'amener son mari à être plus attentif aux réalités du foyer  |

P (20) :

- argaz ikerrez, tamedtut tterrez.

- L'homme laboure, la femme soigne.

-L'homme travaille la terre, la femme entretient.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | Le mari tiendra compte de cette demande : ne pas se mêler des choses réservées à la femme |
| Condition préliminaire    | Le mari est en mesure de répondre à sa demande  |
| Condition de sincérité    | L'épouse désire que son mari n'intervienne  |

|                       |   |
|-----------------------|---|
|                       | pas dans le domaine féminin   |
| Condition essentielle | L'épouse essaye d'amener son mari à être plus respectueux des limites de son intervention |

P (46):

- aḍeggwal am-memṛabed : ay afus-is tæaddiḍ..
- Ton gendre, c'est comme le marabout: tu lui tends la main et tu passes.
- Il faut éviter les familiarités avec le gendre.

**Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner                                      |
| Du contenu propositionnel | Le mari tiendra compte de cette demande : ne pas se familiariser avec le gendre |
| Condition préliminaire    | Le mari est en mesure de satisfaire cette demande                               |
| Condition de sincérité    | La femme désire que son mari tienne compte de cette attitude                    |
| Condition essentielle     | La femme essaye d'amener son mari à être distant avec le gendre                 |

P (53) :

- argaz yeṭṭamaε di rebbi, tameṭṭut teṭṭamaε deg-gemsewweq.
- L'homme compte sur Dieu, la femme sur son mari.
- L'homme ne doit jamais compter sur une femme.

### **Analyse :**

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Conditions                | L'acte illocutionnaire directif : ordonner  |
| Du contenu propositionnel | Le mari prendra en considération cette demande : subvenir aux besoins de sa femme |
| Condition préliminaire    | Le mari est en mesure de satisfaire cette demande                                 |
| Condition de sincérité    | L'épouse désire que son mari applique cette leçon de morale                       |
| Condition essentielle     | La femme essaye d'amener son mari à être plus responsable                         |

### **REMARQUE**

L'énoncé d'un seul proverbe peut représenter la réalisation de plusieurs actes illocutionnaires :

- Il y a plusieurs sortes de force illocutionnaire
- La même énonciation peut être accomplie avec une variété d'intentions

Dans notre analyse nous avons fait correspondre un acte illocutionnaire à chacun des proverbes.

Les actes illocutionnaires directifs sont définis en terme d'effet perlocutionnaire visé car la condition essentielle est d'essayer d'amener un auditeur à faire quelque chose, pour la majorité des actes illocutionnaires, aucune intention perlocutoire n'est associée (comme l'affirmation, les promesses).

Nous remarquons que les verbes illocutionnaires : demander, ordonner, conseiller, ont le même but illocutoire. Ils cherchent à faire faire quelque chose à l'auditeur, mais la force illocutoire est différente d'un cas à l'autre. Il est vrai que le but illocutoire est la partie la plus importante qui compose la force illocutoire ; mais pas la seule. Le but illocutoire (la règle essentielle) constitue la base la plus appropriée pour la taxinomie.

Nous avons circonscrit notre analyse dans les actes de langage indirects, plus précisément dans les directifs indirects, que Searle mentionne comme les plus intéressants à étudier. Les locutrices ont pratiqué « un ajustement » de leur parole (intention) en fonction de la relation qu'elles entretiennent avec leurs allocutaires : une bru n'ordonne pas à la belle-mère de faire quelque chose ; mais le lui demande ou la sollicite.

Cette stratégie d'ajustement nous conduit au recours aux proverbes, et du coup, à l'indirectivité afin de contourner certains tabous langagiers comme donner un ordre à sa belle-mère en se camouflant derrière un proverbe.

En effet, on ne doit pas traiter uniquement des règles à respecter mais aussi des tabous à éviter. Selon Foucault, le droit exclusif du sujet qui parle est un tabou. Le cas de notre analyse des actes illocutionnaires illustre ce principe. La belle-mère qui a « le droit » aux actes directifs à l'égard de sa bru, ce qui n'est pas réciproque. Ceci est relatif aux positions sociales occupées.

Le sens d'un acte indirect c'est le sens complémentaire « personnalisé » que le locuteur lui donne. Ce sera une demande pour toutes ces situations où ce qui est dit a pour but de faire cesser une action, c'est-à-dire lorsque la condition essentielle est satisfaite. Il faut se garder de penser que les différents verbes illocutionnaires déterminent un seul continuum, il existe plusieurs continuum de force illocutionnaire qui s'enchevêtrent, on l'observe dans le

chevauchement des conditions dans certains types d'actes illocutionnaires. Ils ne sont que des cas particuliers d'un certain acte.

Certains verbes ne sont que des traits additionnels aux actes illocutionnaires :

Comme insulter que l'on rajoute comme trait « mauvais » à l'acte réalisé, ce n'est pas répressif mais directif, l'insulte cherche à démontrer la pertinence du non-respect des normes, la parole qui blesse serait plus écoutée qu'une parole neutre et polie. Les insultes du corpus sont filiales (ton père soit maudit), ontotype (l'homme qui ne travaille pas est une femme), ou par ricochet (l'insulte de la bru à sa belle-sœur).

#### **F/. Conclusion de la partie pragmatique :**

Parler, ce n'est pas uniquement transmettre un contenu linguistique mais « montrer » qu'on a le droit de parler ainsi, à accomplir tel ou tel acte de langage. C'est en fait poser son acte comme légitime dans le contexte.

Notre objectif était de faire correspondre le proverbe à une intention définie par une locutrice déterminée pour s'en tenir à notre optique initiale qui est celle d'analyser l'usage des proverbes à partir d'une « place sociale » qu'occupe la locutrice est adressé à son allocataire avec « une place sociale » déterminée.

Ceci nous amène à considérer la structure sociale et les relations familiales interpersonnelles comme un soubassement de tout acte illocutionnaire. Le produit linguistique étant offert par un locuteur socialement caractérisé : ce n'est pas n'importe qui pourrait ordonner, déclarer, ou suggérer. Les actes illocutionnaires sont réalisés à partir de la place sociale que nous occupons. La question qui s'impose est pourquoi le recours aux proverbes pour réaliser les actes illocutionnaires au détriment de l'usage des formes conventionnelles existantes ?

Le proverbe est une source de connivence incontournable, avec son autorité d'expérience qui s'impose.

De ce fait, le locuteur s'en sert pour valider et conforter son acte illocutionnaire, l'autorité collective constitue la force illocutionnaire secondée par l'autorité.

De ce fait, chaque locutrice choisi d'énoncer tel ou tel proverbe à un allocataire en se basant sur la relation qu'elle entretient avec cette dernière.

Constatons également que nos informatrices ont exclu les femmes qui ne font pas partie de la famille consanguine pour la simple raison que les relations d'alliance sont pour elles extérieures à leur vie familiale.

# ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE

## I/. ANALYSE DU DISCOURS A ENTREE LEXICALE

### 1. Le choix de l'entrée lexicale :

Notre choix s'est porté sur l'analyse de l'entrée lexicale : Homme « argaz » qui réalise le principe de 20 occurrences minimum. Nous partons du fait que les proverbes de notre corpus constituent un discours Homogène sur l'homme.

En conséquence, les proverbes Kabyles réalisent 48 occurrences du mot d'accès homme « argaz ». L'homogénéité du corpus autour de ce mot d'accès « homme » est une condition nécessaire et suffisante pour notre choix d'analyse.

Nous précisons que ce mot « homme », « argaz » en Kabyle, trouve d'autres nominations en rapport avec les relations sociales que nous considérons comme des désignations concrètes de l'homme telles que : amɣar, aqcic, aɛggwal ... (le vieux, le garçon, le gendre, ...) et le reste des nominations métaphoriques, seront considérées comme des désignations abstraites de l'homme : le lion, l'âne, le lapin ...

Quant aux proverbes français, ils réalisent 50 occurrences du mot d'accès « homme » avec les autres désignations (père, fils, vieux, gentilhomme, chevalier, vacher, mâle, coq, angelot...)

Le nombre des entrées lexicales sera répertorié dans une série d'énoncés vedettes.

### 2. Les énoncés-vedettes du corpus :

#### a)- Les énoncés-vedettes des proverbes Kabyles

| Les désignations concrètes              | Les désignations abstraites  |
|---|--|
| 1- Argaz = awal (P 1)<br>Homme = parole | - Izem = ur ileqqeɛ tiwedfin (P 6)<br>Lion = ne picore pas fourmis |

|   |  |
|---|--|
| <p>2- Argaz = şşeh (P 2)</p> <p>Homme = vérité</p> <p>3- Argaz = nnεama (P 3)</p> <p>Homme = nourriture</p> <p>Argaz = laenaya.</p> <p>Homme = protection</p> <p>4- Yir tagmaṭ = kalitus (P 4)</p> <p>Mauvaise fraternité = eucalyptus</p> <p>5- Atmaten myedlagan = ssebba tilawin (P 5)</p> <p>Frères fâchés = cause femmes</p> <p>6- Aqcic =newri (P 9)</p> <p>Garçon = alfa</p> <p>7- Amis = babas (P 11)</p> <p>Fils = père</p> <p>8- Argaz = iles (P 14)</p> <p>Homme = sa parole</p> | <p>- aḥeddad = mmis (P 7)</p> <p>Forgeron = fils</p> <p>- Tyuggwwin = ulac laṣ (P 8)</p> <p>Paire de bœufs = combattre la faim</p> <p>- d-iḥeṛ = iṛuḥ (P 10)</p> <p>Ce qu'il a gagné = dépensé</p> <p>- laşel = iceffu (P 12)</p> <p>Homme de bonne lignée = se souvient</p> <p>Unguf = iteṭṭu.</p> <p>Sot = oublie</p> <p>- Aqelwac = iyez tineqwlin(P 13)</p> <p>Bouc = grignote les pousses</p> |
|---|--|

|   |  |
|---|--|
| <p>- ssæid = ixla axxam (P 16)</p> <p>ssæid = ruine sa demeure</p> <p>- Argaz = ameybun, (P 17)</p> <p>Argaz = aserdun</p> <p>- Babas yella=yeggujel (P 18)</p> | <p>- Tirrugza = zzit (P 14)</p> <p>Virilité = huile</p> <p>- Yetneqlab = tata (P 24)</p> <p>Il se transforme = caméléon</p> <p>- yezzuzur iysan =- leḥsan (P 25)</p> |
|---|--|

|  |  |
|--|--|
| <p>Père = fils orphelin</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Argaz = argaz unes (P 19)</li> </ul> <p>Homme = homme et demi (accompli)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Argaz = ikerrez (P 20)</li> <li>- Argaz = tamejful læali (P 22)</li> </ul> <p>L'epoux = bonne épouse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Irgazen = maci darekwti (P 22)</li> </ul> <p>Des hommes = pas une pâte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Argaz = figue de barbarie (P 23)</li> </ul> | <p>Gros os = bons soins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- illa = yemmut (P 26)</li> </ul> <p>immut = yella</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ṭruḥun wu d mawen, = ṭyimand yismawen (P 27)</li> </ul> <p>visages disparaissent = noms restent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- yessenyalen = ur d- iṭṭagwem. (P 28)</li> </ul> <p>Renverse = n'apporte pas l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- usyar-is = yeqqur (P 30)</li> </ul> <p>Bois = sec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ṣṣaba = ggemyi</li> </ul> <p>Récolte = le blé (P 29)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- iten yescan = amdegger</li> </ul> <p>Celui qu'en possède = bousculades</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- urtennsei = nnger (P 32)</li> </ul> <p>Celui qui n'en a pas = la solitude</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Yemmut wemsewweq = axxam innegwdam</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mort de l'approvisionnement = maison sans dessus dessous (P 33)</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- taciṭa = yesdarayen (P 34)</li> <li>- tebṣelt =- iṛuḥ</li> </ul> <p>L'oignon = mort (P 35)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- meḥbub. = - iyliḍ seg-genni</li> </ul> |
|--|--|

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Une figue = tombée du ciel(36)</p> <p>(P 37)</p> <p>- Iqed = tiselwin</p> <p>Taille = frênes</p> <p>(P 38)</p> <p>- gwezzil di lqedd = tiħħerçi</p> <p>Court de taille = plus malicieux</p> <p>(P 39)</p> <p>- asyar d ařewřaw: = ur iřřarra iřij.<sup>2</sup></p> <p>Bois du peuplier =ne protège pas du soleil</p> <p>(P 39)</p> <p>- A dahman = tissas d izem</p> <p>dahmane = caractère de lion</p> <p>(P 40)</p> |
|--|--|

**b)- Les énoncés vedettes des proverbes français :**

| <b>Les désignations concrètes</b>                 | <b>Les désignations abstraites</b>      |
|---|---|
| P (1) L'homme ne comprend pas = qui ne chasse pas | P (2) Le coq = la poule chante          |
| P (2) Père amasseur = fils gaspilleur             | P (5) Le plus riche = un linceul        |
| P (4) Père = fils                                 | P (8) Grand prometteur = petit donneur  |
| P (6) Père doux = enfants malheureux et paresseux | P (9) Grands vanteurs = petits faiseurs |
|   | P (10) En la barbe = pas de savoir      |
|   | P (11) logé = aux rosiers               |

|   |   |
|---|---|
| P (7) Bon père = dernier couché, premier debout | P (12) Jeune angelot = vieux diable   |
| P (20) Sage homme = parle peu                   | P (13) Les ânes = pas avec chevaux  |
| P (21) Vacher hier = aujourd'hui chevalier      | P (14) Vilain riche = ni parent ni ami  |
| P (22) Vacher = devient chevalier               | P (15) Les vilains = s'entre-tuent<br>Les seigneurs = s'embrassent                      |
| P (23) Gentilhomme = père avec un fouet         | P (16) Courtois mort = vilain vif   |
| P (24) Seigneur = courage                       | P (17) Droit = jonc   |
| P (25) seigneur = tel serviteur                 | P (18) Joueur = pas de loquet   |
| P (32) Homme alerte = seme avoine               | P (19) Ellipse de l'homme   |
| Homme lent = seme orge                          | Rien à femme = celer  |
| P (33) Homme = temps et usage le rendent sage   | P (26) Jeune diable = vieil hermite   |
| P (34) Homme averti = deux hommes               | P (27) Ellipse de l'homme = compagnon de sa femme et maître de son cheval               |
| P (35) Faits mâles ≠ les paroles femelles       | P (28) Ellipse de l'homme = avoir enfants (heureux)pas d'enfants (n'est pas malheureux) |
| P (36) Père = nourrit cents enfants             | P (29) Ellipse de l'homme = battre sa femme   |
| P (38) Vieux meurt = jeune oublie               | P (30) Ellipse de l'homme = abreuver son cheval mener sa femme                          |
| P (39) Vieux = écoute conseil                   | P (31) Ellipse de l'homme = maître de son cheval, sa femme catin                        |
| P (40) Homme = terre                            | P (37) Ellipse de l'homme : labeur = chastoie enfant                                    |
| P (41) Gendre = soleil d'hiver                  | P (53) poule chante plus que coq = ménage mal   |
| P (42) fille Morte = gendre mort                |   |
| P (43) au fils = père manque                    |   |
| P (44) Père avare = fils prodige                |   |
| P (45) Petit homme = grand ombre                |   |
| P (46) Petit homme = homme au purgatoire        |   |

|  |   |
|--|---|
| <p>P (47) Homme de paille = femme en or</p> <p>P (48) Homme = loup pour homme</p> <p>P (49) Grand homme = grandes actions</p> <p>P (50) Grand homme = grands défauts</p> <p>P (51) Honnête homme = mauvais époux</p> <p>P (52) Homme sans argent = loup sans dents</p> <p>P (55) Homme mal marié = se noyer</p> <p>P (56) Courroux de frère = courroux de diable</p> <p>P (57) Tantôt frère = tantôt larron</p> <p>P (58) Aux gars = on promet</p> | <p>P (54) coq se tait = ménage va mal</p> |
|--|---|

### 3. Les similitudes entre les deux discours :

|  |   |
|--|---|
| <p><b>Les proverbes Kabyles :</b></p> <p><b>1- Le fils comme le père :</b></p> <p>P (11) - anwi d mmis anwi d babas.</p> <p>- Qui c'est son fils, qui c'est son père.</p> <p>- Tel père, tel fils.</p> <p>P (7) - ikkat uḥeddad afḍis iḥefḍ-it mmis.</p> <p>-le forgeron frappe du marteau, son fils apprend</p> <p>- Le garçon imite en général son père.</p> | <p><b>Les proverbes français :</b></p> <p><b>1-Le fils comme de père :</b></p> <p>P (4) Tel père, tel fils.</p> <p>P (23) Il est gentilhomme, son père allait à la chasse avec un fouet.</p> <p>P (25) Tel seigneur, tel page et serviteur.</p> |
| <p><b>2-Le fils peut être le contraire du père :</b></p> <p>41/ - A nnegr-ik ay ul tarikt tuyal i weyyul.</p>  | <p><b>2-Le fils peut être le contraire du père :</b></p> <p>P(3) A père amasseur, fils gaspilleur.</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p>- Pauvre de toi (mon) Coeur, la selle du cheval est passé à l'âne.</p> <p>- Fustige une mauvaise succession.</p>   | <p>P(44) Apère avare, fils prodige.</p>   |
| <p><b>3-Le vieux commet les plus grosses bêtises :</b></p> <p>p (13) - d aqelwac s tamart-is i la iyezzen tineqwlin</p> <p>- C'est le bouc avec sa barbe qui grignote les pousses.</p> <p>-C'est les vieux qui commettent le plus de bêtises.</p> <p>P (45) D imweqranen i tent yessemɣaren</p> <p>-Ce sont les grands qui commettent les grosses bêtises.</p> <p>- Ce sont les vieux qui font les plus grandes sottises.</p> <p>P(44) amyār mi gebbehba, i t inefɛan ala lmut.</p> <p>- Un vieillard qui radote, il vaudrait mieux pour lui qu'il meure.</p> | <p><b>3-La viellesse n'est pas toujours sagesse :</b></p> <p>P (10) En la barbe ne git pas le savoir.</p> |

|  |  |
|--|--|
| <p><b>4-Contre la familiarité avec le gendre :</b></p> <p>46/ - aḍeggwal am-memṛabed : ay afus-is tɛaddiḍ.</p> <p>- Ton gendre, c'est comme le marabout: tu lui tends la main et tu passes.</p> <p>-Il faut éviter les familiarités avec le gendre.</p>  | <p><b>4-Contre l'amitié avec le gendre :</b></p> <p>P (41) Amitié de gendre, soleil d'hiver ( amitié rare)</p> <p>P(42) Morte la fille,mort le gendre.</p> |
| <p><b>5-En observant l'enfant, on l'imagine à l'âge adulte :</b></p> <p>P (29) - lmyin ṣṣaba maaqul, ddaw tmurt i d-iṭmuqul.</p> <p>- L'herbe d'une bonne récolte est patente elle se distingue déjà dessous terre.</p> <p>-On devine l'homme que sera un enfant en l'observant.</p> <p>31/ - teṭban ṣṣaba ggemyi.</p> <p>- La récolte se reconnaît dans le blé en herbe.</p> <p>- A travers l'enfant, on prédit l'homme qu'il sera.</p> | <p><b>5-En observant l'enfant, on l'imagine à l'âge adulte:</b></p> <p>P (26) De jeune diable, vieil hermite.</p>  |
| <p><b>6-Les bonnes actions définissent l'homme</b></p>   | <p><b>6-L'homme, c'est ses actions</b></p>   |

|  |   |
|--|---|
| <p>26/ - yiwen illa nețța yemmut, yiwen immut nețța yella.</p> <p>- Tel est vivant il est mort, tel est mort et pourtant vivant.</p> <p>- Ce sont les bonnes actions qui immortalisent les morts, et inversement, des vivants.</p> <p>27/ - țruħun wu d mawen, țyman- d yismawen.</p> <p>- Les visages disparaissent mais les noms restent.</p> <p>- Les bonnes actions font parler des bienfaiteurs mêmes morts.</p> <p><b>7-La futilité du physique par rapport à la valeur de l'homme.</b></p> <p>38/ - ulamma gwezzil di lqed, tiħħerçi ur s izmir ħed.</p> <p>- Même s'il est Court de taille, mais personne ne peut l'égaliser en malice.</p> <p>- Se méfier des apparences, on ne juge pas un homme selon sa taille</p> | <p>P(35)Les paroles sont femelles et les faits sont mâles</p> <p>P(20)Qui sage homme sera , trop ne parlera</p> <p>P(16) Mieux vaut un courtois mort que vilain vif.</p> <p><b>7-La futilité du physique par rapport à la valeur de l'homme.</b></p> <p>P(52) D'un petit homme souvent grand ombre.</p> <p>P(50) Un homme de paille vaut une femme en or.</p> |
|--|---|

|   |  |
|---|--|
| <p><b>8-la place des enfants.</b></p> <p>32/ - win i ten yesëan yeṛwa amdegger, win ur tennesi yugwad nnger.</p> <p>- Celui qui en possède est rassasié de bousculades, celui qui n'en a pas craint d'être esseulé.</p> <p>- Celui qui a des enfants est ravagé par des soucis, celui qui n'en a pas, craint la solitude</p> <p><b>9- l'homme est supérieur à la femme.</b></p> <p>50/ - i wergaz terna tmeṭṭut, axiṛ-as lmut.</p> <p>- Pour l'homme que mène sa femme, mieux vaut la mort.</p> <p>- La mort est souhaitable pour un homme dominé par une femme.</p> <p>43/ - argaz eef tetṭebbiṛ tmṭṭut ḥesb-it ssegent, ḡas r rnu-t.</p> <p>- Un homme dirigé par une femme, est en fait une femme.</p> <p>- L'homme qui laisse tous les soucis à sa femme, considérez-le comme une femme : une</p> | <p><b>8-la place des enfants.</b></p> <p>P(28) Il est heureux qui a des enfants, il n'est pas malheureux qui n'en a point.</p> <p><b>9- L'homme domine la femme.</b></p> <p>(2) La poule ne doit point chanter devant le coq.</p> <p>P (29) Tout est mesure, fors de sa femme battre (excepté).</p> <p>P (31) De son cheval on fait maître de sa femme une catin.</p> <p>P(52)Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.</p> <p>P (46) L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer.</p> <p>P(54) Malheureuse maison et méchante ou' Coq se tait et poule chante.</p> |
|---|--|

|  |  |
|--|--|
| <p>de plus.</p> <p>22/ - i teggwen medden d arekwti mačči d irgazen.</p> <p>- Ce n'est pas avec les hommes qu'on fait des grumeaux de pâte.</p> <p>- On ne manipule pas les hommes qui ont de la personnalité.</p> |  |
|--|--|

**4. Les contrastes entre les deux discours :**

| <b>Les proverbes Kabyles</b>  | <b>Les proverbes français</b>   |
|---|---|
| <p style="text-align: center;"><b>1-Sans parole l'homme est dévirilisé :</b></p> <p>P(2) - argaz ur nesε' ara ššeḥ tif-it lalla m'ara d- cebbeeḥ.</p> <p>-un homme qui n'a pas de parole, une</p> | <p><b>1- L 'homme domine la femme:</b></p> <p>P (2) La poule ne doit point chanter devant le coq.</p> <p>P (29) Tout est mesure, fors de sa femme battre (excepté).</p> |

|  |   |
|--|---|
| <p>femme quand elle s'embellit est mieux que lui.</p> <p>- Mieux vaut une femme parée qu'un homme sans parole.</p> <p><b>2- La parole définit l'homme.</b></p> <p>P (1) - argaz d awal mačči d aserwal.</p> <p>- un homme est une parole et non pas un pantalon</p> <p>- un homme se reconnaît à la parole et non à sa tenue vestimentaire.</p> <p>P (15) - argaz iṭwaṭṭaf seg-giles, azger iṭwaṭṭaf seg-wmezzuy</p> <p>-Un homme se tient par sa langue, le bœuf se tient par l'oreille.</p> <p>- On maîtrise un bœuf par l'oreille, mais on tient un homme par sa parole.</p> <p>P (59) - Bu yiles, medden akw ines.</p> | <p>P (31) De son cheval on fait maître de sa femme une catin.</p> <p>P(52)Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.</p> <p>P (46) L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer.</p> <p>P(54) Malheureuse maison et méchante ou' Coq se tait et poule chante.</p> <p><b>2-Les actions définissent l'homme.</b></p> <p>P(9) De grands vanteurs, petits faiseurs.</p> <p>P(33) Le temps et l'usage rendent l'homme sage.</p> <p>P(35) Les paroles sont sont femelles et les faits sont mâles.</p> <p>P(47) Ce sont les grandes actions qui louent les grands hommes.</p> |
|--|---|

|   |  |
|---|--|
| <p>- Celui qui a une langue aimable,<br/>le monde est à lui.</p> <p>-Celui qui a la bonne parole, tout le<br/>monde l'apprécie.</p> |  |
|   |  |

## 5. Les contradictions propres à chacun des discours

### Les contradictions dans les proverbes français :

|   |   |
|---|---|
| <p><b>1-Le fils est comme le père</b></p> <p>P (4) Tel père, tel fils.</p>                                    | <p><b>1-Le fils est contraire du père :</b></p> <p>P (3) A père amasseur, fils gaspilleur.</p> <p>P (23) Il est gentilhomme, son père allait à la<br/>chasse avec un fouet.</p> <p>P (44) A père avare, fils prodige.</p> |
| <p><b>2-La vieillese n'est toujours pas<br/>sagesse :</b></p> <p>P (10) En la barbe ne gît pas le savoir.</p> | <p><b>2-On doit écouter les conseils des<br/>vieux :</b></p> <p>P (39) En conseil écoute le vieil.</p> <p>P (33) Le temps et l'usage.<br/>Rendent l'homme sage.</p>   |
| <p><b>3-Louange des mérites de la femme :</b></p>   | <p><b>3-Dévalorisation de la femme :</b></p>  |

|  |   |
|--|---|
| <p>P (22) Faveurs, femmes et deniers font de vachers chevaliers.</p> | <p>P (19) Ne dis à ta femme ce que celer tu veux.</p> <p>P (29) Tout est mesure, fors * de sa femme battre (* excepté).</p> <p>P (30) Abreuver son cheval à tous gués, mener sa femme à tous festins.</p> <p>P (31) De son cheval on fait maître de sa femme une catin.</p> <p>P (46) L'homme est pour le purgatoire, la femme pour l'enfer.</p> <p>P (47) L'homme de paille vaut une femme en or.</p> <p>P (53) Le ménage va mal quand la poule chante plus haut que le coq.</p> <p>P (55) Un homme mal marié, il vaudrait mieux qu'il fût noyé.</p> |
|--|---|

### Les contradictions dans les proverbes Kabyles

|  |   |
|--|---|
| <p><b>1- : Les éloges de l'homme :</b></p> <p>P (34) tacīta yesdarayen.</p> <p>- La branche qui abrite.</p> <p>-Se dit d'un homme puissant et influent qui protège les siens.</p> <p>P (20) - argaz ikerrez, tameṭṭut ṭherrez.</p> | <p><b>1- Les critiques de l'homme :</b></p> <p>P (57) - ibeddel a drum, s weyrum.</p> <p>- Il a change de clan, pour une bouchée de pain.</p> <p>-Critique un homme égoïste, qui passe son intérêt à celui des siens.</p> |
|--|---|

|   |   |
|---|---|
| <p>- L'homme laboure, la femme soigne.</p> <p>-L'homme travaille la terre, la femme entretient.</p> <p>3/ -argaz iččay nneama iseadday laenaya.</p> <p>-un homme nourrit et offre la protection</p> <p>- L'homme est celui qui offre le couvert et la protection à autrui.</p> <p>38/ - ulamma gwezzil di lqed, tiħħerçi ur s izmir hed.</p> <p>- Même s'il est Court de taille, mais personne ne peut l'égaliser en malice.</p> <p>- Se méfier des apparences, on ne juge pas un homme selon sa taille</p> <p>- La faim est combattue par le travail de l'homme (au champ) et non par celui de la femme (du métier à tisser).</p> <p>14/ - turrugza am zzit anida llan waman ad d- ifliw.</p> <p>- La virilité est pareille à l'huile: là ou il y a l'eau, elle flotte.</p> <p>- La virilité se remarque vite, c'est une</p> | <p>39/ - yir asyar d arewraw: ur issway izuran, ur ițtarra ițij.</p> <p>- Mauvais bois que le peuplier: il n'arrose pas ses racines et il ne les protège pas du soleil.</p> <p>- Un mauvais homme est celui qui ne nourrit pas sa famille et ne la protège pas.</p> <p>40/ - A Deħman tissas d izem, Ur ikes ur izeddem, ħaca taruka i-gtellem.</p> <p>- Dahmane a un caractère leonin, il ne garde pas les bêtes et ne ramène pas le bois : il file sans cesse la quenouille.</p> <p>-Se moquer de l'homme qui ne fait pas les activités masculines.</p> <p>42/ - Argaz ur nxeddem yif-it wezger l-lexla.</p> <p>- L'homme qui ne travaille pas, un bœuf de champ est mieux que lui.</p> <p>- Le paresseux je lui préfère un boeuf de labour</p> |
|---|---|

|  |  |
|--|--|
| <p>qualité inaltérable.</p> <p>6/ - ur ileqqweḍ yizem tiweḍfin.</p> <p>-Le lion ne picore pas les fourmis</p> <p>- Un véritable homme ne s'occupe pas des futilités.</p> <p>23/ - argaz am tkermust: ar dixel zid, sufella d asennan.</p> <p>- Un homme est comme une figue de barbarie : doux sous la peau et épineux dessus.</p> <p>- Un homme a un bon cœur mais son comportement est intransigeant et dur.</p> | <p>16/ - d ssaëid ixlan axxam-is.</p> <p>- C'est Saïd qui ruina sa maison.</p> <p>-C'est l'homme qui a causé la ruine de son foyer.</p> <p>17/ - ay argaz ay ameybun, ikessen di lexla am serdun.</p> <p>- Hé !pauvre homme, qui broute dans le champ comme un mulet.</p> <p>-Pauvre homme qui n'est pas au courant des choses que les femmes lui cachent.</p> <p>28/ - d win yessenyalen ur d- iṭṭagwem.</p> <p>- Il renverse mais n'apporte pas l'eau.</p> <p>- Un homme qui gaspille de l'argent sans le gagner.</p> <p>43/ - argaz eef tetṭebbiṛ tmṭṭut ḥesb-it ssegsent, γas r rnu-t.</p> <p>- Un homme dirigé par une femme, est en fait une femme.</p> <p>- L'homme qui laisse tous les soucis à sa</p> |
|--|--|

|  |   |
|--|---|
|  | <p>femme, considérez-le comme une femme :<br/>une de plus.</p> <p>30/ - yeqqur usyar-is.</p> <p>- Son bois est sec.</p> <p>- Un homme malchanceux, qui ne réussit jamais.</p> <p>48/ - argaz ur neṭlaei yemmas d babas, D Imut kan ay axiṛas.</p> <p>- L'homme qui n'adresse plus la parole à sa mère et à son père, sa mort est préférable.</p> <p>- L'homme qui boude ses parents, la mort lui est souhaitable.</p> <p>49/ - argaz iskekken babas d yemmas ur yelli leṭkal fellas.</p> <p>- L'homme qui s'est mal conduit avec ses parents, on ne peut pas compter sur lui.</p> <p>- Il ne faut pas se fier à un homme qui s'est mal conduit à l'égard de ses parents</p> <p>8/ - laṛ ur kkisent tyugwwin ur t tekksent trigliwin.</p> <p>- La faim qui n'est pas combattue par une</p> |
|--|---|

|  |  |
|--|--|
|  | <p>paire de bœufs n'est pas combattue par les métiers à tisser</p> <p>56/ - d-lqella n yergazen i k yerran, a ε li d argaz.</p> <p>- C'est le manque d'hommes, oh! Ali qui a fait de toi un homme.</p> <p>- Un homme sans qualités est considéré dans le cas de manque d'hommes.</p> |
|  |  |

## **6. Les connivences dans chacun des discours :**

### **Les connivences dans les proverbes Kabyles :**

La référence au marabout dans la comparaison du gendre, le marabout est l'homme religieux en Kabylie. Par ailleurs, La « Tirrugza » qui est la virilité culturelle ne correspond pas à la virilité sexuelle, cette dernière en fait partie. Elle est par excellence ce qui définit l'homme dans son essence et dans son existence communautaire. La désignation « d'un homme et demi » est un idiotisme qui signifie un homme accompli.

### **Les connivences dans les proverbes français :**

La référence aux anges, au diable, à l'enfer et au purgatoire qui connotent un contexte biblique. P (12) De jeune angelot, vieux diable.

O n constate aussi l'évocation aux temps historiques français : seigneurs, chevalier, la chasse (...) P (21) Hier vacher, hui \* chevalier (\* aujourd'hui).

P (22) Faveurs, femmes et deniers font de vachets chevaliers.

P (24) Au monde n'a si grand dommage que de seigneur à fol courage.

P (25) Tel seigneur, tel page et serviteur.

#### **IV/- Les contrastes discursifs :**

##### **1. Les proverbes Kabyles et izlan :**

Dans les izlan, nous retrouvons toutes les aspirations des membres de la communauté Kabyle notamment celles des femmes dans sa relation avec l'homme. Les femmes revendiquent et se rebellent à travers la poésie en allant contre les préceptes de l'ordre établi, et cela dans l'anonymat. Elle revendique leur droit dans le choix de l'époux dans l' izli 1, du droit à l'amour dans l' izli 2, contre les mariages forcés dans l' izli 4, contre l'imposition d'un mariage par le père avec notamment, un mari « impuissant » dans l' izli6, et 5, contre le mariage consanguin avec le cousin parallèle dans l' izli 7. Elle propose à son aimé de partir avec lui là où il voudrait en cas de refus de ses parents pour le mariage, c'est en fait, défier l'autorité parentale pour l'un et pour l'autre au nom de l'amour izli 8, la femme jure de ne pas procréer avec le mari que son père lui a imposé à son insu. Dans l'izli 10, l'homme et la femme s'adresse l'un à l'autre des vers. La femme se plaint de l'impuissance du mari, alors qu'elle aspirait à un bonheur et au plaisir ; lui, il la supplie de l'accepter, en elle réside sa guerrison. Toutes ces références à l'amour, au plaisir, et au mariage avec l'être aimé sont en fait des tabous sur lesquels la société Kabyle est intransigeante. Cette poésie s'élève contre les mariages forcés, arrangés, avec les cousins parallèles. La femme extériorise ses pensées et ses sentiments par le biais de la poésie de izlan pour guérir son âme du régime coercitif de l'ordre social où le sentiment amoureux est prohibé.

Le thème de l'amour est inexistant dans les proverbes kabyles, ce qui représente le tabou d'évoquer le sentiment amoureux mais aussi, la crainte de perdre le contrôle de l'ordre établi par une réalité incontrôlable.

## **CONCLUSION DE LA PARTIE SOCIOLINGUISTIQUE**

La société n'est pas un tout homogène, elle ne constitue pas un système unifié sans contradictions. Nous dégageons parfois de véritables anti-thèses qui illustrent les aspects différents du même problème.

Ainsi l'homme est tantôt valorisé par rapport à certaines qualités requises et tantôt dévalorisé par rapport à son manque de conformité aux exigences sociales. La sociolinguistique étudie les usages linguistiques dans ce qu'ils ont de conflictuels.

En effet, le changement linguistique équivaut à un changement discursif : des proverbes kabyles aux izlan, nous passons d'un registre linguistique à un autre et notamment avec l'introduction d'une unité lexicale significative : « l'amour » qui est occultée voire exclue dans les proverbes kabyles de notre corpus.

## LA CONCLUSION GENERALE

Les proverbes fonctionnent comme un métalangage pratique. Il est difficile d'isoler un acte de parole de ce qui précède et de ce qui suit. L'analyse conversationnelle devient alors nécessaire. Dans les perspectives pragmatolinguistiques, ce serait de voir les différences entre les diverses communautés linguistiques ou mieux les diverses communautés sociales au niveau des actes de paroles, certaines questions surgissent :

- quels actes de paroles existent dans la société Kabyle ?
- Quelle différence y-a-t-il entre les moyens linguistiques ou non-verbaux pour exprimer ces actes de paroles ?
- Quelle est la répartition sociale des actes de paroles dans la société Kabyle ?
- Quels actes de paroles sont-ils entièrement ritualisés et formalisés ?
- Quelle est la part des procédés indirects dans les actes de parole ?

La grammaire générative et transformationnelle qui est une théorie syntaxique, s'est basée sur la distinction entre compétence / performance. Elle s'apparente quelque peu à l'opposition de Saussure langue / parole.

En outre, la compétence est la connaissance que le locuteur-auditeur idéal a de sa langue, la performance, concerne l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes. La grammaire générative reconnaît et revendique l'idéalisation du locuteur-auditeur comme fondatrice de sa théorie :

« L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal appartenant à une communauté linguistique parfaitement homogène. »<sup>1</sup>

La langue dont parlent les linguistes n'a pas de sujet concret.

---

<sup>1</sup> Op.cit.p.13

Cependant, l'analyse variationniste, par les variables linguistiques et sociales, propose une critique du concept d'homogénéité.

« Ce que ces approches linguistiques ou socio-linguistiques échouent à construire, c'est le locuteur comme sujet social historique. C'est le sujet social historique comme sujet de la langue et donc aussi de la linguistique. »<sup>1</sup>

On reproche à Chomsky de ne pas prendre en compte les aspects sociaux du langage.

Pour communiquer, la connaissance de la langue et du système linguistique ne suffit pas. On doit également savoir s'en servir en fonction du contexte social Hymes complète la réflexion de Chomsky et ajoute des notions sociolinguistiques, il parle de compétence de communication qui est en fait le savoir culturel que tout locuteur doit avoir pour communiquer dans des contextes culturellement significatifs, les messages verbaux doivent être appropriés à une situation donnée.

Par ailleurs, les catégories d'une culture s'inscrivent et se concrétisent dans les formes linguistiques. Le langage a donc un rôle primordial, par lui se développent les compétences intellectuelles et cognitives.

En effet, Pour comprendre un discours et le reconstruire, il ne suffit pas d'étudier la grammaire des phrases, il faut procéder à une véritable analyse du discours en le réinsérant dans son contexte, il faut connaître :

- 1- Les règles de production du discours.
- 2- Les règles d'interprétation c'est-à-dire le savoir social partagé.
- 3- Les relations sociales entre les locuteurs.

Les différences langagières observables au sein des groupes sociaux remettent en cause le concept du locuteur-auditeur idéal.

---

<sup>1</sup> Op.cit, p.43

En effet, si nous revenons aux proverbes Kabyles de notre corpus et sur la base de l'enquête réalisée, nous avons constaté une variabilité de connaissance des proverbes. Devant une telle variabilité sociale de locuteur d'une langue, le concept du locuteur-auditeur idéal est remis en cause, il s'agirait plutôt d'un locuteur social historique, et le proverbe est en fait un discours de socialisation du locuteur.

Aucune locutrice ne connaissait tous les proverbes, leur connaissance des proverbes était inégale, il n'y avait donc pas homogénéité donc pas de locuteur -auditeur idéal. Par l'usage des proverbes, la personne forme son identité sociale. Les locuteurs apprennent leur identité culturelle spécifique par le processus de communication, c'est par l'intermédiaire du processus de communication que se réalise la socialisation. Le langage est moyen essentiel de socialisation, par une certaine forme de communication qui détermine l'orientation intellectuelle, sociale, et affective de l'enfant. Elle est l'intermédiaire par lequel s'effectue la reproduction des rapports sociaux.

## LA BIBLIOGRAPHIE :

### 1. Les ouvrages linguistiques

- Austin ; J.L, *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.
- Benveniste ; E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.
- Bourdieu ; P., *Sociologie de l'Algérie*, P. U. F, Paris, 1958.
- Bourdieu ; P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982.
- Bourdieu ; P., *Le sens pratique*, Minuit, Paris, 1980.
- Bourdieu ; P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, librairie Droz, Genève, 1972.
- Fischman, *Sociolinguistique*, F, Nathan, Paris, 1971.
- Flahaut ; F., *La parole intermédiaire*, seuil, Paris, 1978.
- Fontanier ; P., *Les figures du discours*, Flammarion, Paris, 1968.
- Greimas, *Essais de sémiotique générale*, Larousse, Paris, 1970.
- Grice ; P., *Logique et conversation* « communication N° 30 », 1978.
- Jakobson ; R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1973.
- Kerbrat Orrechioni ; K., *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2001.
- Kleiber ; G., « Sur le sens des proverbes », *Langages* 2000, Paris, Larousse.
- Marcellesi, « Analyse du discours à entrée lexicale », *langage* N° 41, 1976.
- Marcellesi, *langue française* N° 9 , « introduction à la sociolinguistique », 1970.
- Marcellesi et Gardin, *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, Paris, 1974.
- Saussure ; F., *Cours de linguistique générale*, ENAG, Alger, 1990.
- Searle ; J-R., *Les actes de langage*, Hermann, Paris, 1972.
- Searle ; J-R., *Sens et expression*, Minuit, Paris, 1982.
- Yaguello ; M., *Les mots et les femmes*, Payot, Paris, 1978.

## 2. Les ouvrages généraux :

- Amrouche ; T., *Le grain magique*, Maspero, Paris, 1966.
- Calvet ; J-L., *Chanson et société*, Payot, Paris, 1981.
- Chachoua ; K., *L'islam kabyle*, Maisonneuve, Paris, 2001.
- Genevois ; H., *Superstition : recours des femmes kabyles*, F. D. B, Fort-national, 1968.
- Hagège ; C., *L'homme de paroles*, Fayard, Paris, 1985.
- Nacib ; Y. ; *Proverbes et dictons kabyles*, Maison du livre, Alger, 1990.
- Makilam, *signes et rituels magiques des femmes kabyles*, édisud, Aix en Provence, 1999.
- Mammeri ; M., *Précis de grammaire berbère*, awal, Paris, 1986.
- Mammeri ; M., *Culture savante, culture vécue*, Tala, Alger, 1991.
- Mammeri ; M., La revue awal N° 2, CERAM, 1986, Paris.
- Maougal ; M-L., « Colloque international sur l'oralité », Alger CNEH, 1989. « L'écrit et l'oral, anthropologie de la communication », Tome 1.
- Maougal ; M-L., *Langages et langues entre tradition et modernité*, édition Marinoor, Alger, 2000.
- Maougal ; M-L., « Mienne Casbah », synergie edit.com, Alger, 2000.
- Maloux ; M., *Dictionnaire des proverbes*, Larousse, Paris, 1992.
- Pineaux ; J., *Proverbes et dictons français*, que sais-je, Paris, 1956.
- Van Gennepe ; A., *La formation des légendes*, Paris, Flammarion, 1913.
- Yacine ; T., *Femmes et espace poétique dans le monde berbère*, Clio, numéro 9, 1999.
- Yacine ; T., *L'izli ou l'amour chanté en Kabyle*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 1988.

### **3. Les dictionnaires consultés**

- Dallet ; J-M., *Dictionnaire Kabyle / français*, Selaf, Paris, 1982.
- Ducrot ; O., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, seuil, Paris, 1972.
- Laffont Bompiani, *Dictionnaire des ouvres de tous les temps et de tous les pays*, R. Laffont, Paris, 1968
- Neveu ; F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, 2000

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| <b>Introduction</b> .....  | 01 |
| 1. Distinction entre discours oral et discours écrit.....                      | 01 |
| 2. Définition du proverbe .....  | 03 |
| 3. La vivacité de l'emploi des proverbes.....                                  | 05 |
| 4. Izlan ou l'exutoire du refoulé .....  | 06 |
| 5. L'environnement culturel de la langue berbère.....                          | 07 |
| 6. La société Kabyle.....  | 08 |
| 7. La méthodologie d'approche.....   | 09 |
| <b>La partie théorique</b> .....   | 12 |
| <b>I /. L'émergence de la linguistique du discours</b> .....                   | 12 |
| 1- Les apports du structuralisme .....   | 11 |
| 2- Les insuffisances du structuralisme.....                                    | 12 |
| 3- Les principes de l'énonciation.....   | 14 |
| 4- Les fondements de la pragmatique.....                                       | 14 |
| <b>II /. La pragmatique illocutoire</b> .....                                  | 16 |
| <b>A/- La théorie des actes de langage</b> .....                               | 16 |
| 1. Les règles normatives et les règles constitutives .....                     | 17 |
| 2. Les faits bruts et les faits institutionnels .....                          | 19 |
| 3. Les conditions nécessaires à la réalisation de l'acte illocutionnaire ..... | 22 |
| 4. Les règles d'emploi du marqueur de force illocutionnaire .....              | 25 |
| 5. Les différences entre les types d'actes illocutionnaires .....              | 27 |
| <b>B/- La taxinomie des actes illocutionnaires chez Searle</b> .....           | 30 |
| 1- La taxinomie d'Austin .....   | 30 |
| 2- Les faiblesses de la taxinomie d'Austin .....                               | 31 |
| 3- La taxinomie de Searle .....  | 32 |
| 4- Les formes syntaxiques conventionnelles des actes illocutionnaires .....    | 35 |
| <b>C/- La structure des actes propositionnels</b> .....                        | 37 |
| 1- L'acte propositionnel de référence .....                                    | 37 |
| 2- L'acte propositionnel de prédication .....                                  | 41 |
| <b>D/- La redéfinition du sens littéral chez Searle</b> .....                  | 43 |
| 1- La relativisation du sens littéral .....                                    | 43 |
| 2- Les implications de la relativité du sens littéral .....                    | 44 |
| 3- La redéfinition du sous-entendu .....                                       | 45 |

|  |    |
|--|----|
| <b>E/- La théorie des actes de langage indirects chez Searle</b> .....               | 46 |
| 1. Le décodage des énoncés .....   | 46 |
| 2. L'inférence .....   | 47 |
| 3. La théorie des actes de langage indirects .....                                   | 47 |
| 4. Les directifs indirects conventionnels .....                                      | 49 |
| <b>F/- La métaphore</b> .....  | 51 |
| 1- La stratégie d'interprétation de la métaphore .....                               | 51 |
| 2- Les trois types de métaphores .....   | 56 |
| 3- La métaphore en tant qu'acte de langage indirect conventionnel .....              | 57 |
| 4- La métaphore en tant qu'acte de langage indirect non-conventionnel .....          | 58 |
| 5- La stratégie d'interprétation de l'ironie chez Searle .....                       | 59 |
| 6- Le parallèle entre la théorie de Searle et les implications de Grice .....        | 59 |
| <b>III/ L'ironie l'insulte et le tabou linguistique</b> .....                        | 61 |
| <b>A/ L'ironie</b> .....   | 61 |
| 1. La définition de l'ironie .....   | 61 |
| 2. Les figures de l'ironie .....   | 63 |
| 3. La définition de l'humour .....   | 64 |
| 4. La distinction entre l'humour et l'ironie .....                                   | 65 |
| 5. La polyphonie .....   | 66 |
| <b>B/- L'insulte</b> .....   | 67 |
| 1. Définition de l'insulte .....   | 67 |
| 2. Les trois types d'insultes .....  | 68 |
| 3. L'approche pragmatique de l'insulte .....   | 70 |
| 4. Les différentes sphères de l'usage des insultes .....                             | 72 |
| 5. A quoi servent les insultes ? .....   | 74 |
| 6. Insulter est- il performatif ? .....  | 75 |
| <b>C/- Le tabou linguistique</b> .....   | 75 |
| <b>IV/- La dimension sociale dans la théorie de Searle</b> .....                     | 77 |
| 1- La conception institutionnaliste du langage .....                                 | 77 |
| 2- L'arrière-plan .....  | 82 |
| 3- Le réseau des états intentionnels .....   | 83 |
| <b>V/ La définition de quelques concepts employés dans l'analyse du corpus</b> ..... | 84 |
| 1. La dénotation et la connotation.....  | 84 |
| 2. Les figures du discours .....   | 85 |
| 3. La métaphore chez R. Jakobson .....   | 87 |
| 4. La paraphrase .....   | 89 |

|  |           |
|--|-----------|
| 5. Le savoir partagé .....   | 90        |
| 6. Les maximes conversationnelles .....                                      | 90        |
| 7. L'idiotisme .....   | 91        |
| 8. Le champ référentiel .....  | 92        |
| 9. La situation ou le contexte .....   | 92        |
| 10. 10-La comparaison .....  | 94        |
| 11. 11-L'ellipse .....   | 95        |
| 12. 12-Le cadre théorique de l'enquête .....                                 | 95        |
| <b>VI/ Extension de l'analyse .....</b>                                      | <b>97</b> |
| <b>La théorie praxéologique de Bourdieu .....</b>                            | <b>97</b> |
| 1/- La redéfinition de l'acte de communication .....                         | 98        |
| 2/- L'intention chez Bourdieu .....  | 105       |
| 3/- Le tableau récapitulatif de la conception de Searle et de Bourdieu ..... | 108       |
| 4/ Les rites sociaux .....   | 111       |
| a- Les rites de passage chez la femme kabyle .....                           | 113       |
| b- Les rites de passage chez l'homme kabyle .....                            | 117       |
| c- Le tableau récapitulatif des rites de passage .....                       | 125       |
| 5/- Les actes d'institution .....  | 127       |
| 6/- Distinction entre style expressif et habitus .....                       | 129       |
| 7/- Les sanctions du marché linguistique.....                                | 130       |
| 8/- Le proverbe : un énoncé performatif.....                                 | 132       |
| 9/- La fonction pédagogique du proverbe.....                                 | 133       |
| <b>VII/- Les différents statuts de la femme Kabyle</b>                       |           |
| <b>En tant que locutrice des proverbes</b>                                   |           |
| 1. L'institution sociale kabyle .....  | 138       |
| 2. La mariée « Tislit » .....  | 142       |
| 3. La vieille « Tamgart » .....  | 144       |
| 4. L'insurgée « Tamnafaqt » .....  | 144       |
| 5. La veuve : « Tağğalt » .....  | 145       |
| 6. La divorcée .....   | 146       |
| 7. La femme dont le mari est émigré .....                                    | 147       |

|  |     |
|--|-----|
| <b>La théorie sociolinguistique</b> .....                              | 149 |
| <b>I/. La conception instrumentaliste du langage</b> .....             | 149 |
| <b>II/. Le champ de la sociolinguistique</b> .....                     | 150 |
| <b>III/. Analyse de discours à entrée lexicale</b> .....               | 152 |
| a)- Les objectifs de la méthode .....                                  | 152 |
| b)- Définition de la méthode .....                                     | 153 |
| c)- La contre-grammaire : le modèle d'analyse .....                    | 153 |
| d)- Les énoncés-vedettes et les principes de l'A.D.E.L .....           | 155 |
| e)- La stratégie adoptée .....   | 156 |
| f)- Les objectifs de l'analyse contrastive .....                       | 157 |
| <b>Le corpus</b> .....   | 160 |
| - Présentation du corpus .....   | 160 |
| - Les proverbes kabyles .....  | 161 |
| - Les proverbes français .....   | 172 |
| - Izlan .....  | 175 |
| <b>La partie pratique</b> .....  | 181 |
| <b>I/. Analyse de la prédication</b> .....                             | 181 |
| 1- Analyse de la prédication métaphorique.....                         | 181 |
| 2- Analyse de la prédication ironique.....                             | 196 |
| 3- Analyse de la comparaison dans les proverbes.....                   | 197 |
| 4- Analyse des types de métaphores.....                                | 206 |
| <b>II/. Analyse des actes illocutionnaires</b> .....                   | 209 |
| A/. Le choix d'une famille : son appartenance ethnique et sociale..... | 209 |
| B/. La constitution des couples (locuteur/ auditeur) .....             | 211 |
| C/. Les relations familiales chez les kabyles .....                    | 214 |
| D/. Analyse des marqueurs de force illocutionnaire .....               | 218 |
| E/. La répartition des proverbes selon le couple utilisateur.....      | 234 |
| 1/- Les femmes s'adressant aux femmes .....                            | 234 |
| 2/- Les femmes s'adressant aux hommes.....                             | 276 |
| F/. Conclusion de la partie pragmatique .....                          | 291 |

|   |     |
|---|-----|
| <b>III/. Analyse sociolinguistique du corpus</b> .....    | 293 |
| <b>III/-Analyse du discours à entrée lexicale</b> .....   | 293 |
| 1- Le choix de l'entrée lexicale .....                    | 293 |
| 2- Les énoncées vedettes du corpus .....                  | 293 |
| 3- Les similitudes entre les deux discours .....          | 298 |
| 4- Les contrastes entre les deux discours .....           | 303 |
| 5- Les contradictions propres à chacun des discours ..... | 305 |
| 6- Les connivences dans chacun des discours .....         | 311 |
| <br>  |     |
| <b>IV/ Les contrastes discursifs</b> .....                | 312 |
| Les proverbes kabyles et izlan .....                      | 312 |
| <b>CONCLUSION DE LA PARTIE SOCIOLINGUISTIQUE</b> .....    | 313 |
| <b>CONCLUSION GENERALE</b> .....                          | 314 |